BIBL. NAZ.
itt. Emanuele III
II
SUPPL.
PALATINA
A
199
NAPOLI

Digitized by Google

76. 1. 21.

715. IV

II Suppl. Palat. A 197

LES SIÈCLES
CHRÉTIENS,
OU
HISTOIRE
DU CHRISTIANISME.

TOME QUATRIÈME.

627.354

LES SIÉCLES CHRÉTIENS, OU HISTOIRE DU CHRISTIANISME,

DANS SON ÉTABLISSEMENT ET SES PROGRÈS. DEPUIS J. C. JUSQU'A NOS JOURS.

*Par M. l'Abbé ***.*

Nouvelle Edition, corrigée & augmentée.

TOME QUATRIÈME.

BIBLIOTECA NAZIONALE DI NAPOLI

A PARIS,

Chez GUEFFIER, Imprimeur-Libraire, au bas de la rue de la Harpe.
MOUTARD, Imprimeur-Libraire de la REINE, de MADAME, & de Mad. la Comteſſe D'ARTOIS, rue des Mathurins, Hôtel de Cluny.

M. DCC. LXXXV.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

BIBLIOTECA NAZIONALE VITTORIO EMANUELE III NAPOLI

LES SIÈCLES CHRÉTIENS, OU HISTOIRE DU CHRISTIANISME,

DANS SON ÉTABLISSEMENT ET SES PROGRÈS;

Depuis J. C. jusqu'à nos jours.

DIXIÈME SIÈCLE.

ARTICLE PREMIER.

Tableau de l'Empire Grec au dixième siècle.

X. SIÈCLE.

LÉON le Philosophe, que nous avons déjà fait connoître, étoit encore sur le Trône de Constantinople au commen-

X. SIÈCLE.

cement du dixième ſiècle. Les dernières années de ce Prince furent agitées par de grands troubles, à l'occaſion de ſon mariage avec la célèbre Zoë-Carbonopſine, ſa quatrième femme, qu'il voulut épouſer publiquement & déclarer Impératrice. Les Loix canoniques des Grecs, qui proſcrivoient les quatrièmes noces, s'oppoſoient à ce deſſein. Mais Léon, qui n'avoit point eu d'enfans de ſes trois premières femmes, étant devenu père par la naiſſance de Conſtantin Porphyrogénète que Zoë mit au monde en 905, réſolut de faire accorder les honneurs & le rang d'épouſe légitime, à celle qui venoit de lui donner un ſucceſſeur. Le Patriarche Nicolas, que ſa grande piété a fait ſurnommer le Myſtique, ſoutenu d'un grand nombre d'Evêques & de tout ſon Clergé, s'oppoſa fortement à une entrepriſe qu'il regardoit comme un ſcandale énorme & un renverſement des Loix les plus ſacrées. Léon irrité par cet obſtacle, employa la ruſe & la violence pour venir à bout de ſon projet; & ſon amour pour une femme qu'il n'avoit priſe d'abord que ſur le pied de concubine, le rendit perſécuteur. Il trouva un Prêtre

nommé Thomas, assez lâche pour lui donner la bénédiction nuptiale. Le Patriarche déposa ce Ministre prévaricateur, qui avoit osé consacrer un mariage contraire aux Loix ecclésiastiques, dont il falloit au moins obtenir dispense avant d'aller plus loin. Nicolas ne se borna pas là, il défendit l'entrée de l'Eglise à l'Empereur, jusqu'à ce que les Légats du Pape & des grands Sièges d'Orient, convoqués pour examiner cette affaire, fussent arrivés, & ce Prince, en attendant l'Assemblée qui devoit le juger, se tenoit dans la Sacristie pendant les Offices. X. SIÈCLE.

A l'arrivée des Légats, Léon fit jouer les ressorts ordinaires de la séduction, les caresses & les présens. Quand il fut sûr de leur effet, il invita le Patriarche à un grand festin, que les Empereurs avoient coutume de donner le premier jour de Février. Là tout fut mis en usage pour fléchir le Pasteur & obtenir son consentement; mais il demeura ferme, & rien ne put l'ébranler: car on essaya les menaces, & on lui fit craindre le sort le plus funeste, s'il continuoit de s'opposer aux volontés du Souverain. Enlevé sur le champ, il fut

X. SIÈCLE.

conduit en exil & chargé de fers ; de même que tous les Prélats qui penſoient comme lui. Après ce coup d'éclat, les Légats s'étant aſſemblés en Concile, autorisèrent le mariage de Léon & de Zoë, mais ſeulement par diſpenſe, & ſans doute pour le bien de la paix ; car l'Empereur montroit tant de chaleur, qu'on craignoit avec raiſon que cette affaire, ſur laquelle on commençoit déjà à ſe partager, ne devînt une nouvelle ſource de malheurs pour l'Egliſe & pour l'Etat. Au milieu de ces troubles, Léon attaqué depuis quelque tems d'une dyſſenterie qui l'affoibliſſoit de jour en jour, mourut le 11 Mai 911, laiſſant l'Empire à ſon frere Alexandre & à ſon fils Conſtantin qu'il s'étoit aſſocié l'année précédente.

C'étoit l'extrême jeuneſſe de Conſtantin qui avoit engagé Léon à lui donner dans le Prince Alexandre un Collégue, qui fût le protecteur de ſon enfance, & l'appui de l'Etat ; mais ſes intentions ne furent pas remplies. Alexandre, Prince efféminé, qui n'eſtimoit le ſouverain pouvoir qu'à cauſe de la facilité qu'il lui procuroit de ſe livrer impunément aux plus infâmes débauches,

délibéra de faire mutiler ſon neveu pour l'écarter du Trône impérial. Mais la mort, fruit de ſes déréglemens, l'en précipita lui-même, lorſqu'il entroit dans la ſeconde année de ſon régne. Quoique ſon gouvernement eût été court, il fut un des plus funeſtes pour les peuples, parce qu'il n'avoit confié les places qui exigent le plus de talens & de probité, qu'à des gens avides, incapables & vicieux, qui mirent le déſordre dans toutes les parties de l'adminiſtration.

X. SIÈCLE.

Conſtantin IX devenu ſeul maître de l'Empire, rappella ſa mère Zoë qu'Alexandre avoit éloignée de la Cour. Cette femme habile & plus capable de gouverner que ſon fils, renvoya les indignes Miniſtres qui avoient rendu le peuple malheureux & l'autorité odieuſe, ſous le gouvernement d'Alexandre. Bientôt elle rétablit la confiance au dedans & au-dehors, par ſon application aux affaires & par les ſacrifices qu'elle crut devoir faire aux circonſtances, en achetant la paix des Bulgares & des Sarraſins, voiſins redoutables qui étoient ſans ceſſe en action pour attaquer l'Empire. Mais le gouvernement ſage & modéré de cette Princeſſe ne dura que ſix ans. Des in-

X. SIÈCLE.

trigues de Cour, & des insinuations malignes auxquelles son fils se prêta trop facilement, le rendirent ingrat envers elle. Romain Lécapène, homme de fortune, qui devoit son élévation à l'Empereur Basile, auquel il avoit sauvé la vie dans une bataille, prit sa place dans la faveur du jeune Prince & dans le maniment des affaires. Constantin épousa Hélène, fille de ce Ministre qui parvint en peu de tems à se faire déclarer Collégue de son gendre. Malgré quelques orages inévitables dans un Gouvernement arbitraire, & sans cesse exposé à de nouvelles révolutions, tel qu'étoit celui de Constantinople, cette association fut heureuse. Romain veilloit sur l'Etat, & s'appliquoit à la conduite des affaires avec autant de soin que de capacité, tandis que Constantin, homme de Lettres, s'enfermoit dans son cabinet, & se livroit, loin des embarras, à des études qui flattoient davantage son goût. La bonne intelligence qui règna long-tems entre ces deux Princes, fit leur sûreté réciproque & la prospérité de l'Empire. Mais enfin cette harmonie fut troublée.

Romain étant le seul des deux Empe-

teurs qui agît & qui gouvernât, le seul qui fût reconnu des Ministres, des Généraux, des gens en place, il lui fut aisé d'attirer à lui toute l'autorité, dont son Collégue se montroit peu jaloux. Pour marque de sa supériorité, il mit son nom avant celui de Constantin dans les actes publics, au mépris du serment qu'il avoit fait dans le tems de son association à l'Empire. Mais il s'efforçoit en même tems de justifier aux yeux des peuples cette espèce d'usurpation, par son travail assidu, sa vigilance sur tous les objets de l'administration, & son activité à faire face aux ennemis de l'Etat. Il eût encore été plus digne d'éloges, s'il n'eût pas confié la plupart des emplois à des hommes qui n'avoient d'autre recommandation pour les obtenir, qu'un attachement intéressé à sa fortune. Il avoit déclaré Auguſtes trois de ses fils, sans qu'on sache si Constantin avoit consenti à leur élévation; il paroît sûr au moins qu'il ne s'y opposa point. Ainsi l'on vit à la fois dans les murs de Constantinople, cinq Princes décorés de la pourpre, & jouissant des honneurs attachés à la souveraine puissance. Mais la trop grande ardeur

X. SIÈCLE.

X. SIÈCLE. que Romain Lécapène témoigna pour l'élévation de sa famille, fut la cause de sa chûte. Ses fils mécontens de la sévérité dont il usoit à leur égard, & impatiens de règner, le firent arrêter & conduire à l'Isle de Proté, où il fut contraint à prendre l'habit de Moine. Constantin réveillé de son indifférence par une entreprise si hardie, & craignant pour lui-même le traitement que ces Princes dénaturés avoient osé faire à leur père, les fit arrêter à leur tour peu de tems après, relégua l'un dans l'Isle de Panorme, l'autre dans celle de Ténédos, & les força tous deux à recevoir la tonsure cléricale, & ensuite à s'engager dans les Ordres sacrés.

Après ce coup de vigueur, on espéroit que Constantin sortiroit de la vie indolente & retirée qu'il avoit menée jusques-là. Mais il retomba dans l'inaction dont il avoit contracté l'habitude, abandonnant le soin du gouvernement à l'Impératrice Hélène & à l'eunuque Basile, qui vendoient les places les plus importantes à des sujets sans expérience & sans talens, dont le but, en les achetant, étoit de se rembourser avec usure par les vexations & les injustices, comme c'est l'or-

dinaire de ces sortes de gens. Sous cette espèce de tutèle, Constantin passa dans l'obscurité d'un Savant qui n'est comptable qu'à lui-même de l'emploi de son loisir, les quatorze dernières années de son règne. Il finit en 959, d'une manière funeste & atroce. Son fils, Romain le Jeune, qu'il avoit fait couronner plusieurs années auparavant, poussé par la détestable ambition de règner seul, lui fit présenter du poison dans un breuvage que son Médecin lui avoit ordonné. Quoique le vase eût penché dans ses mains par un mouvement qu'il fit en le recevant, & qu'une partie de la liqueur se fût répandue, ce qui en resta eut encore assez d'activité pour lui donner la mort après quelques mois de langueur. Ce Prince, qui eut des talens & des vertus propres à le rendre estimable dans la condition d'homme privé, manqua des qualités qu'il devoit avoir comme Prince, pour gouverner avec gloire. Malgré les maux causés par l'avidité de l'Impératrice Hélène & des Ministres auxquels il confia son pouvoir, son règne qui comprend celui de Romain Lécapène, fut marqué par des victoires mémorables sur les Bulgares,

X. SIÈCLE.

X. SIÈCLE.

les Ruſſiens, les Sarraſins & les Turcs. On les dut au courage & à l'habileté de trois célèbres Généraux qui furent les boulevards de l'Empire, Nicephore Phocas, Léon Phocas ſon frere, & Théophane, Chef des armées navales.

Romain le Jeune ne jouit pas longtems du crime horrible qui l'avoit placé ſur le Trône. Il ſembla qu'il ne s'étoit hâté d'y monter, que pour montrer combien il en étoit indigne. Les plaiſirs & la diſſolution avoient été ſon unique occupation, avant que le parricide l'eût revêtu de la puiſſance ſuprême. Il ne changea pas de vie & de mœurs lorſqu'il fut Empereur; au contraire, l'impunité le rendit moins réſervé dans ſes débauches, & moins eſclave des bienſéances. Ses déréglemens le conduiſirent au tombeau en 963. Les deux freres Phocas continuèrent pendant ce règne de rendre à l'Etat des ſervices ſignalés, & remportèrent pluſieurs victoires éclatantes ſur ſes ennemis. Nicéphore eut auſſi la gloire d'enlever aux Sarraſins un grand nombre de places dans l'Orient, & des richeſſes immenſes, qu'il étala aux yeux du peuple, peut-être avec trop d'oſtentation, dans une

pompe triomphale au milieu de Conſtantinople. X.

Ce faſte imprudent donna de l'om- SIÈCLE.
brage à Théophanon, veuve de Romain, Régente de l'Empire comme tutrice de ſes deux fils, Baſile & Conſtantin, qui n'étoient encore que dans leur première enfance. Elle ſoupçonna Nicéphore, que ſes victoires avoient couvert de gloire & rendu cher aux peuples, d'aſpirer à l'Empire. Joſeph, premier Miniſtre, qui n'aimoit pas ce Général, ſans doute parce qu'il étoit jaloux de ſa réputation, fortifia les ſoupçons de l'Impératrice. On réſolut d'éloigner Nicéphore, en le renvoyant en Orient à la tête des armées. Mais de nouveaux ſuccès le rendant tous les jours plus célèbre & plus redoutable, on réſolut de s'en défaire. Les ordres furent confiés à deux Capitaines, qui, formés à vaincre ſous lui, & mettant leur gloire à partager la ſienne, rougirent d'avoir été choiſis pour ſervir d'inſtrumens à la haine de la Régente & du Miniſtre. Ces deux fidèles amis de Nicéphore, étoient les Généraux Jean Zimiſcès & Romain Curénas. Ils montrèrent à Nicéphore les Lettres de la Cour, & lui conſeillèrent de pré-

X. SIÈCLE.

venir le coup dont il étoit menacé, en ſe faiſant proclamer Empereur par l'armée, & en marchant droit à Conſtantinople. Nicéphore effrayé des ſuites de cette entrepriſe, balança d'abord, mais enſuite convaincu par les raiſons de ſes amis, il ſuivit leurs conſeils.

Nicéphore ayant reçu l'Empire de ſon armée victorieuſe, la conduiſit à Conſtantinople. Les portes de cette Ville Capitale lui furent ouvertes ; les Seigneurs & le peuple qui le regardoient comme le ſeul appui de la patrie, & le plus grand homme de guerre que la Grèce eût poſſédé, depuis les Béliſaire & les Narsès, coururent en foule à ſa rencontre. Il entra dans la Capitale au milieu des acclamations & des témoignages les plus flatteurs de la joie publique. Soit politique, ſoit inclination, comme quelques uns l'ont prétendu, il épouſa l'Impératrice Théophanon, & ſe déclara tuteur des deux jeunes Princes ſes enfans. Le règne de Nicéphore ne fut qu'une ſuite de triomphes. Mais il n'aimoit que la guerre, & n'eſtimoit que la profeſſion des armes. Pour enrichir ceux qui l'avoient embraſſée, il véxa & dépouilla toutes les autres, ſans épar-

gner la Magiſtrature & le Clergé. Ses extorſions & ſon avarice le rendirent odieux. On oublia ſes victoires, & l'on ne vit plus en lui qu'un Prince avide qui dépouilloit les Monaſtères & les Egliſes, & qui profitoit des tems de diſette pour vendre chérement le bled qu'il avoit fait amaſſer dans ſes greniers. Il ôta le commandement des armées à Jean Zimiſcès, & le diſgracia. Cette injuſtice envers un Général expérimenté & fidèle, à qui tout le monde ſavoit qu'il étoit redevable de l'Empire & de la vie, augmenta les mécontentemens. On conſpira contre lui; & Théophanon qui n'avoit accepté ſa main que pour donner un protecteur à ſes enfans, entra dans le complot. Elle craignoit que Nicéphore dégoûté d'elle, ne fît paſſer la couronne impériale ſur la tête de Jean Phocas ſon frere, au préjudice des Princes Baſile & Conſtantin, fils de Romain le Jeune. Tous ces intérêts ſe réunirent pour hâter la perte de Nicéphore. Il avoit une Garde nombreuſe & affidée ſur laquelle il ſe repoſoit. Théophanon trompa ſa vigilance, en faiſant monter pendant la nuit les conjurés dans le Palais, au moyen d'une corbeille, elle

X. SIÈCLE.

X. SIÈCLE

les conduiſit enſuite à l'appartement de l'Empereur qui dormoit, & qui fut aſſaſſiné avant que ſa Garde eût été avertie de ce qui ſe paſſoit. Malgré l'éclat de ſes victoires & l'importance de ſes conquêtes, il laiſſa un nom déteſté, parce qu'il fut méconnoiſſant des ſervices qu'on lui avoit rendus, injuſte, cruel & ſans reſpect pour le droit le plus ſacré des Citoyens, le droit inviolable de la propriété. Ce n'eſt pas le premier ni le ſeul exemple que fournit l'Hiſtoire, d'un Prince doué des plus belles qualités, & deſtiné à faire le bonheur du monde, que l'injuſtice a renverſé du Trône, & rendu odieux à la poſtérité.

Jean, ſurnommé Zimiſcès, mot Arménien qui ſignifie un homme de petite taille, coupable d'un lâche aſſaſſinat, & couvert du ſang d'un ennemi qu'il auroit dû reſpecter, parce qu'il étoit ſon Souverain, monta ſans obſtacle ſur le Trône d'où il venoit de le précipiter. Si quelque choſe étoit capable d'excuſer un crime auſſi atroce, Zimiſcès ſeroit peut-être à diſtinguer dans la foule des parricides par quelqu'indulgence. Elle lui ſeroit méritée par ſon zèle à corriger les abus, & à ſubvenir à tous les beſoins de

l'Etat, par ſon infatigable activité à la tête des armées, & ſes brillans ſuccès à la guerre, par ſa clémence envers ſes ennemis perſonnels, & par ſon extrême ſenſibilité aux malheurs des peuples. Cette dernière vertu lui devint funeſte. Il traverſoit la Cilicie avec ſon armée; il vit des châteaux & des maiſons d'une extrême magnificence; il demanda quel en étoit le propriétaire; on lui dit que c'étoit l'eunuque Baſile, homme d'un grand crédit à la Cour, & d'une richeſſe immenſe. *Hélas!* s'écria l'Empereur, *voilà donc le fruit de nos travaux; ils ne ſervent qu'à enrichir un Eunuque.* Après ce mot, Baſile crut ſa perte aſſurée, & pour la prévenir, il engagea l'Echanſon à mettre du poiſon dans la coupe de l'Empereur. Cette action déteſtable fut exécutée, & Zimiſcès en mourut au mois de Janvier 976. Dieu permit que les jours de ce Prince fuſſent terminés par un crime ſemblable à celui qui avoit été le principe de ſon élévation.

X. SIÈCLE.

Baſile III & Conſtantin rentrèrent par cette mort dans les droits que la naiſſance leur donnoit au Trône impérial; d'où il eſt aſſez probable que Zimiſcès

X. SIÈCLE.

n'auroit pas manqué de les écarter pour toujours, s'il eût vécu plus long-tems. Le premier de ces Princes n'avoit encore que dix-neuf ans, & le ſecond environ dix-ſept. L'ennuque Baſile fut conſervé dans l'emploi de premier Miniſtre, & rappella à la Cour l'Impératrice Théophanon, mère des deux Princes, pour s'aider de ſes conſeils & s'étayer de ſon autorité. Le dernier Empereur l'avoit reléguée dans un Monaſtère, ſans doute parce qu'il la croyoit capable de le trahir lui-même, après avoir trahi ſi cruellement Nicéphore ſon époux. Le jeune Empereur Baſile ſe livroit au travail & aux affaires du Gouvernement avec une application & une maturité d'eſprit au-deſſus de ſon âge; mais Conſtantin n'avoit de goût que pour les amuſemens & les plaiſirs. Leur règne fut de plus de cinquante ans, à compter juſqu'à la mort de celui qui ſurvécut. Les commencemens en furent troublés par des factions & des révoltes. Sclérus & Bardas-Phocas, deux Généraux mécontens de la Cour, en furent les auteurs. Ils prirent l'un après l'autre le titre d'Empereur, & parurent s'unir d'intérêt contre les Princes légitimes, leurs ennemis

communs. Mais ils se divisèrent ensuite, & Bardas voyant dans Sclérus un compétiteur dangereux, trouva moyen de s'en défaire ; il périt lui-même au moment que Basile alloit lui livrer bataille. La guerre civile étant finie par cette mort, l'Empereur tourna ses armes contre les ennemis de l'Etat, & son activité, sa bonne conduite & son courage le rendirent presque toujours vainqueur des Bulgares, des Sarrasins & des autres peuples voisins, qui ne cessoient point d'attaquer les frontières, dès qu'ils en trouvoient l'occasion. Nous tracerons le portrait de ce Prince & de son Collégue dans l'histoire de l'onzième siècle, dont leur règne occupera les vingt-huit premières années.

X. SIÈCLE.

On peut recueillir de tout ce que nous venons de dire, sur l'état de l'Empire Grec pendant le dixième siècle, que la Cour de Constantinople continuoit d'être aussi corrompue & aussi orageuse qu'elle l'eût jamais été ; que la trahison, la perfidie, le meurtre & les empoisonnemens étoient les jeux ordinaires de ceux qui habitoient ce dangereux séjour ; que les orages y grondoient sans cesse autour du Trône ; qu'on n'y montoit & qu'on

X. SIÈCLE.

n'en descendoit que par le crime; que si les talens militaires & la valeur de quelques généraux habiles rendirent les armées victorieuses, ces avantages furent plutôt le fruit du hasard, que le resultat d'un système de politique sagement combiné; que les révolutions fréquentes, les vices honteux & publics des Souverains, l'avidité des Ministres, leurs concussions, leurs inimitiés, & leur conduite tyrannique, sappoient tous les fondemens de la prospérité publique; & qu'enfin, si l'Etat conservoit encore quelqu'éclat, & quelque considération au-dehors, le peuple, d'ailleurs aussi corrompu que les autres ordres, étoit souverainement malheureux au-dedans.

ARTICLE II.

État de l'Empire des Califes & de la Religion Musulmane.

LES Musulmans ne nous offrent plus le grand spectacle d'une Nation belliqueuse & enthousiaste, qui entreprend la conquête de l'univers par motif de re-

ligion, & qui croit s'ouvrir le Ciel, en mourant les armes à la main pour la gloire de l'Alcoran. Sans être moins zélés pour leurs Loix, ſans être moins remplis de reſpect pour Mahomet, leur fanatiſme avoit eu le ſort de toutes les paſſions humaines ; il avoit perdu de ſon activité, à meſure qu'il s'étoit éloigné de ſa ſource, & ſa première chaleur s'étoit rallentie peu à peu, en ſe communiquant au loin. Vers la fin du neuvième ſiècle, il s'étoit formé dans le ſein de l'Iſlamiſme, des ſectes de Réformateurs, qui, en préſentant la Religion ſous de nouvelles idées, en ſubſtituant la diſpute à une foi muette & aveugle, avoient partagé le zèle des Croyans. Ce zèle qui s'étoit montré ſi vif & ſi impétueux, tant qu'il n'avoit eu qu'un ſeul objet, devoit néceſſairement perdre quelque choſe de ſa première ardeur, en ceſſant de ſe porter vers un but unique, comme dans les tems où la foi ſimple & ſoumiſe, étoit la ſource de l'héroïſme & de toutes les autres vertus du fidèle Muſulman.

IX. SIÈCLE.

D'autres cauſes d'une influence non moins directe & moins sûre, avoient déja concouru à faire déchoir la Reli-

X. SIÈCLE.

gion & l'Empire des Muſulmans de cet état floriſſant où nous l'avons vu. Ces cauſes, de nature à devenir plus actives avec le tems, ſe développèrent de plus en plus dans ce ſiècle, & produiſirent des effets plus ſenſibles. Les premiers Muſulmans avoient été des hommes ſobres, durs & perſévérans dans les travaux, ne connoiſſant aucune des commodités de la vie, patiens du chaud, du froid, de la faim & des autres fatigues attachées au métier de la guerre, toujours armés, toujours à cheval, couchant ſur la terre, ſans autre attirail que leurs armes, ſans autres proviſions que de la farine dans un ſac, & ſans autres uſtenſiles de cuiſine qu'une marmitte de fer & un plat de bois. Leurs Chefs, les premiers Califes, leur donnoient l'exemple de cette vie ſimple, frugale & éloignée de tout faſte. Aboubécre, Omar, Moavias, Ali & les autres ſucceſſeurs de Mahomet dans les premiers tems, ignoroient le luxe, la magnificence, vivoient comme leurs ſoldats, & ne s'attribuoient d'autre diſtinction que celle de ſe montrer plus fidèles aux pratiques de la Religion, plus déſintéreſſés dans l'uſage des fonds

publics, & plus intrépides au milieu des combats. Des mœurs farouches & une ignorance groſſière ſervoient de rempart à cette auſtérité, qui ſe perpétua & ſe ſoutint preſqu'au même degré, pendant tout le tems que la Maiſon des Ommiades occupa le Trône.

X. SIÈCLE.

Lorſque les Abaſſides ſe furent emparés de l'autorité ſouveraine, ils commencèrent à s'éloigner de l'ancienne ſimplicité. Ils crurent, à l'exemple des autres Monarques, que la Souveraineté ne peut ſe paſſer d'un certain éclat extérieur, & qu'il faut à la majeſté des Rois une magnificence qui en impoſe, & qui augmente le reſpect des peuples, par une impreſſion de grandeur & de crainte. Ainſi le faſte & la ſplendeur s'introduiſirent à la Cour de ces princes, & depuis Almanzor qui le premier des Califes aima les Arts, la ſomptuoſité, l'élégance & les fêtes, le luxe ne fit qu'augmenter, juſqu'à effacer celui des monarques les plus voluptueux de l'Aſie. La molleſſe & le goût des plaiſirs vinrent à la ſuite des richeſſes appliquées à la décoration du Trône; la licence, la débauche & le mépris de toute bienſéance ne tardèrent point à

X. SIÈCLE.

marcher ſur leurs pas. Les Palais, les meubles, les équipages, les tables, les officiers, les valets, tout fut multiplié à l'excès, & porté au plus haut point de magnificence & de ſomptuoſité. Bientôt on raffina ſur la volupté même, on imagina de nouveaux moyens d'irriter, de ſatisfaire les ſens; & la Cour des Souverains Muſulmans devint un ſéjour où tout ce qu'il y a de plus recherché en tout genre, de plus ſenſuel & de plus propre à corrompre les cœurs, ſe trouva raſſemblé avec une dépenſe qui effraye l'imagination.

Des Souverains plongés dans la molleſſe & l'indolence, qui n'avoient d'autre ſoin que celui de varier leurs plaiſirs, & de s'enivrer à loiſir de l'idée de leur grandeur, n'étoient propres ni aux expéditions guerrières, ni aux entrepriſes hazardeuſes, qui avoient rendu leurs prédéceſſeurs redoutables aux autres Puiſſances. Les peuples qui, par des impôts exceſſifs, fourniſſoient à leur luxe, ſans éprouver l'influence bienfaiſante de leur pouvoir, devenoient indifférens à leur deſtinée. Les armées qui ne les voyoient plus à leur tête, partageant les fatigues & les dangers, ſe ſou-

cloient peu de vaincre, pour assurer leur repos, & les faire jouir sans inquiétude d'une oisiveté voluptueuse, qui coûtoit la vie & la tranquillité à des milliers d'hommes. Il arriva de-là que les Gouverneurs de Provinces n'étant ni surveillés, ni contenus par une autorité imposante, travaillèrent pour leur propre fortune, & affectèrent l'indépendance. Les Généraux & les gens de guerre qui servoient sous leurs ordres, avec les corps de troupes qu'ils commandoient, passèrent au service de ces Gouverneurs devenus Souverains, qui achetoient le secours de leurs bras pour se maintenir dans l'usurpation, s'assurer l'impunité, & s'agrandir aux dépens de leurs voisins, qui en faisoient autant.

X. SIÈCLE.

On vit donc dans ce siècle la Puissance Musulmane se démembrer & se diviser en une quantité de petits Etats, dont les intérêts politiques étoient opposés, & qui n'avoient plus entre eux d'autre lien que celui d'une crédulité commune aux rêveries de l'Alcoran. Encore les différentes interprétations de ce Livre prétendu divin, donnèrent-elles naissance à des sectes rivales, à des querelles théologiques dont la fureur arma-

plus d'une fois les Princes & les peuples, acharnés à s'entre-détruire. Ces diviſions politiques & religieuſes enfantèrent des guerres opiniâtres parmi les Muſulmans, & furent la principale cauſe des victoires que les Empereurs Grecs remportèrent ſur eux. Tandis que les diſciples de Mahomet s'entre-déchiroient & que le Chef de l'Etat, content d'être adoré dans ſon Palais, y vivoit dans une indifférence ſtupide à tout ce qui ſe paſſoit loin de lui, les Souverains de Conſtantinople envoyoient contre eux des armées formidables & des Généraux expérimentés. Ils perdoient des batailles, des Villes, des Provinces entières, & les Romains faiſoient un immenſe butin, & un ſi grand nombre de ſujets étoient réduits en eſclavage, qu'on ne ſavoit quelquefois où les loger.

Les petits Souverains qui s'étoient formé des Etats par les divers démembremens de la Monarchie, concentrés dans leur intérêt perſonnel, & peu occupés de la cauſe commune, voyoient les avantages des Grecs ſans s'y oppoſer, lorſqu'ils n'étoient pas directement attaqués ou menacés de près. S'ils ſe joignoient quelquefois pour leur défenſe mutuelle,

mutuelle, leur union ceſſoit avec le danger qui les avoit rapprochés. La jalouſie du commandement, l'ambition & la vengeance les diviſoient de nouveau, & faiſoient ſervir à leur deſtruction ces mêmes armes qui venoient de s'aſſocier pour repouſſer un ennemi dont leurs rivalités faiſoient en partie la force. L'hiſtoire de l'Iſlamiſme ne nous met pas d'autres objets ſous les yeux pendant tout le cours de ce ſiècle, & les mêmes ſcènes ſe renouvellèrent ſouvent dans toutes les contrées de l'Empire Muſulman. Un Gouvernement dont toutes les parties n'avoient plus de liaiſon, de correſpondance & d'harmonie, ne pouvoit conſerver ſon ancienne ſplendeur, ni ſe balancer contre les forces qui l'aſſailloient au-dehors, & qui le minoient au-dedans. La ſtabilité des Etats dépend de l'influence continuelle du Chef ſur tous les membres qui compoſent le corps politique, & des rapports étroits qui tiennent ceux-ci liés à ce Chef, principe de vie, centre d'activité, mobile unique qui fait tout agir. Si le Chef tombe dans l'engourdiſſement & dans l'inaction; ſi les membres ceſſent d'être unis avec lui, & ſe font un intérêt à

X. SIÈCLE.

X. SIÈCLE.

part, ce corps n'a plus de consistance, tout se détraque & se dissout. Tel fut le sort de la Puissance Musulmane; & cette réflexion est l'image de la situation où nous la voyons tombée au dixième siècle.

Les Califes éblouis de leur propre grandeur, énervés par la mollesse, livrés à leurs plaisirs, laissoient le soin des affaires & les embarras du Gouvernement à des Ministres lâches, avares, perfides, & souvent aussi mal habiles, aussi peu capables d'application & de travail, que leurs Maîtres. Ces Monarques foibles & voluptueux virent sans inquiétude naître au sein de leur Cour, & s'élever sous leurs yeux une Magistrature, ou, pour mieux dire, une autorité rivale de la leur, qui les éclipsa dans le centre même de leur puissance, & les fit trembler sur un Trône environné de précipices. L'Officier revêtu de cette charge, s'appelloit Emir-Al-Omara, c'est-à-dire Commandant des Commandans. Il étoit à la fois Chef des Conseils, Ministre de la Guerre & des Finances, premier Magistrat & premier Général; son rang, ses fonctions & son pouvoir le rendoient semblable à ce

qu'ont été les Maires du Palais ſous la première race de nos Rois. Par l'aſcendant que ces Emirs prirent en peu de tems ſur leurs Maîtres, & par la multitude des petits tyrans qui s'attribuèrent l'indépendance, les Califes furent bientôt réduits à une repréſentation vaine & oiſive. On les révéroit comme Chefs de la Religion; à ce titre, leurs noms étoient prononcés avec reſpect à la tête des prières dans toutes les Moſquées. C'étoit-là tout ce qui leur reſtoit de leur ancienne puiſſance. Mais ſi leur dignité étoit ſacrée, il s'en falloit beaucoup que leur perſonne fût inviolable. On les élevoit ſur le Trône, & on les en précipitoit comme de vains ſimulacres, dont l'ambition & la vengeance ſe jouoient à leur gré. Tous ceux qui régnèrent dans ce ſiècle, périrent touſ-à-tour par le fer ou par le poiſon. Il y en eut même qu'on dédaigna de faire mourir, & qui traînèrent une honteuſe exiſtence, demandant l'aumône à la porte des Temples. Tel fut entr'autres Caher, dix-neuvième Calife de la Maiſon des Abaſſides, à qui on avoit arraché les yeux, & qui ſe tenant les Vendredis auprès de la grande Moſquée,

X. SIÈCLE.

X. SIÈCLE.

avec les autres aveugles, disoit aux passans : *Souvenez-vous que celui qui vous demande aujourd'hui l'aumône, a été votre Calife.*

Une autre cause se joignit encore à celles dont nous venons d'exposer les effets, pour réduire la puissance autrefois si formidable des Califes, à cet état d'avilissement & d'inertie; ce fut l'esprit de secte, principe de destruction plus funeste & plus rapide qu'aucun autre, dans toute espèce de Gouvernement. Un imposteur né à Carmath dans l'Irac Arabique, ou ancienne Chaldée, s'étoit élevé sous le règne de Mothaded, seizième Calife de la Race des Abassides, qui cessa de vivre en 902. Il se donna pour un Prophête envoyé de Dieu, & forma en peu de tems une secte nombreuse. Il changea les formules de prières qu'on regardoit comme sacrées, il retrancha plusieurs pratiques incommodes, & permit aux Musulmans l'usage du vin. Ses sectateurs prirent le nom de Carmathes, de celui du lieu où il avoit reçu le jour. Ils joignirent la fureur guerrière à celle du fanatisme, & leurs armées, sous des Généraux qu'ils s'étoient choisis, portèrent de tout côté le ravage

& la déſolation. Sous le Calife Moktader, qui fut tué en 932, ils prirent la Mecque, pillèrent le temple de la Caaba, ſous la conduite du Général Abou-Taher, & enlevèrent la pierre noire, objet de la vénération de tous les bons Muſulmans. Ils tomboient ſouvent ſur les Caravanes de pélerins qui alloient, ſelon le précepte de la Loi, faire leurs dévotions à la Mecque ou à Médine; & non contens de les dépouiller, ils les maſſacroient impitoyablement, de ſorte que les routes du déſert étant infeſtées par ces brigands, il fut long-tems impoſſible d'entreprendre le pélerinage de la Mecque, qui par cette raiſon fut interrompu pendant pluſieurs années. On arma pour exterminer ces dangereux ſectaires. On eut quelquefois l'avantage ſur eux. Ils perdirent pluſieurs batailles ſanglantes; mais après leurs défaites, ils reparoiſſoient plus furieux & en plus grand nombre qu'auparavant, pour venger la mort de leurs frères. Jamais les guerres de Religion tant reprochées aux Chrétiens, n'ont été ſoutenues avec plus d'animoſité, & n'ont fait couler plus de ſang.

X. SIÈCLE.

Par les démembremens & les révoltes

X. SIÈCLE.

dont nous avons parlé, la plupart des Provinces & des grandes contrées qui avoient composé le vaste Empire des Califes dans le neuvième siècle, eurent des Souverains particuliers dans celui-ci. Ainsi l'on vit des Princes indépendans, sous des noms différens, dans l'Irac Arabique, dans la Perse proprement dite, dans l'Irac Persique qui fut le pays des anciens Parthes, dans la Mésopotamie, dans l'Egypte & la Syrie, dans le Koraſſan & la Transoxane, tandis que l'Afrique voyoit les Fatimites, descendans de Mahomet par sa fille Fatime, épouse d'Ali, fonder une nouvelle Monarchie & prendre le titre de Calife.

Malgré ce partage de la puissance souveraine en tant de branches, c'étoit toujours dans les Califes de Bagdad ou d'Orient que résidoit le double pouvoir qui caractérisa, dès les premiers tems, la dignité suprême du Califat, & par eux que se perpétuoit la succession des légitimes Souverains. Ainsi nous ne placerons pas d'autres noms que les leurs dans la Table synchronique des Princes de ce siècle. Ce que l'Histoire nous apprend sur chacun d'eux, se réduit presque à une liste séche & peu intéres-

sante, où elle se borne à marquer le tems de leur avénement au Trône, & celui de leur chûte. Nous croyons donc inutile de répéter ici ce que la Table synchronique mettra sous les yeux du Lecteur.

ARTICLE III.

Tableau politique de l'Occident.

TOus les crimes & tous les malheurs que produisent l'anarchie & la férocité, couvrirent l'Occident, & n'en firent qu'un vaste théâtre d'erreurs pendant le Xe. siècle. C'est l'époque la plus déplorable & la plus affligeante pour l'humanité. L'Europe presque entière fut sans Loix, sans mœurs, sans lumières, sans règle & sans frein. L'ambition aveugle & mal dirigée dans ses moyens; la vengeance atroce, presque toujours sans objet & sans utilité; l'indépendance, n'ayant d'autre but que de n'obéir à personne, & de faire le mal impunément; la violation publique de toutes les Loix divines & humaines; les peuples opprimés par une multitude de tyrans imbécilles & cruels;

X. SIÈCLE. la liberté, la juſtice, auſſi peu connues que la raiſon ; la force dominant partout & détruiſant tout ; les ſcandales les plus révoltans devenus ſi communs, qu'ils ceſſoient de ſe faire remarquer ; enfin tous les états également avilis & corrompus ; Rois, Empereurs, Pontifes, Evêques, Abbés, Ducs, Comtes, Barons, Clercs & laics, tous livrés à des paſſions groſſières, à des vices déshonorans dont ils ne ſe doutoient pas qu'on eût jamais rougi, vivant dans le déſordre, ſans honte & ſans remords ; voilà en peu de mots l'affreux ſpectacle que nous préſente l'hiſtoire de ce ſiècle, ſi juſtement appellé le ſiècle de la confuſion & des atrocités. Les détails dans leſquels nous allons entrer, ne juſtifieront que trop l'idée générale que nous venons d'en tracer.

Nous avons dit dans l'article IIIe. du neuvième ſiècle, qu'à la mort de Louis, fils de l'Empereur Arnoul, la Couronne de Germanie & le Sceptre impérial ſortirent de la Maiſon de Charlemagne pour paſſer à une nouvelle Dynaſtie. Nous avons expoſé en peu de mots cet événement qui s'opéra ſans choc & ſans révolution, par l'effet néceſſaire des cau-

ſes politiques & morales, qui avoient fait tomber les Princes de la Race Carlovingienne dans l'aviliſſement & la nullité. A cette époque, l'Empire d'Occident devint électif, & au contraire les grandes dignités devinrent héréditaires, parce que l'Empire avoit ceſſé de l'être, comme le remarque un judicieux Écrivain de nos jours; & ces Grands qui les poſſédoient, s'attribuèrent le droit de ſe choiſir un maître. Leurs ſuffrages élevèrent au Trône Conrad I en 912, au refus & par les conſeils d'Othon, Duc de Saxe, qui le propoſa comme le plus digne du rang ſuprême, quoiqu'il fût ſon ennemi; généroſité rare dans ces tems de crime, & peut-être le ſeul trait de grandeur d'ame que nous aurons à remarquer dans le cours de pluſieurs ſiècles. Pluſieurs Ecrivains n'ont point compté ce Prince au nombre des Empereurs d'Occident, non plus que Henri I, dit l'Oiſeleur, de la Maiſon de Saxe, qui lui ſuccéda en 918, parce que ni l'un ni l'autre n'étoient allés ſe faire ſacrer & couronner à Rome, cérémonie à laquelle ces Ecrivains ont prétendu que le caractère de la Majeſté impériale étoit attaché.

X. SIÈCLE.

X. SIÈCLE.

L'Italie étoit alors en proie à divers Princes, qui s'en firent appeller les Rois, & qui n'en furent que les tyrans. On voit parmi eux un Bérenger, Duc de Frioul; un Gui, Duc de Spolette; un Lambert fils de ce Gui; un Rodolphe, Roi de Bourgogne; un Hugues, Roi de Provence, qui s'arrogèrent tour-à-tour le titre impoſant d'Empereur, & qui ne furent rien moins que des Princes dignes de retracer l'idée de pouvoir & de grandeur attachée à cette éminente dignité, par le grand homme qui en avoit été le créateur cent ans auparavant. Le nombre ſucceſſif, & quelquefois la ſimultanéïté de ces prétendus Empereurs, jette une grande confuſion dans les Annales de ce ſiècle. Il n'eſt point de notre objet d'entrer dans la diſcuſſion de cette Chronologie obſcure & compliquée. Nous peignons l'état général de l'Occident, & nous avons dit tout ce qu'il nous convient de dire, quand nous avons obſervé que tous ces Princes, ennemis les uns des autres, armés pour ſe ſupplanter & ſe détruire, ne causèrent que des maux à l'Italie, & ne furent pour cette belle portion de l'Occident, que des inſtrumens de carnage

& de déſolation, de cruels deſtructeurs, & des fléaux remplacés par d'autres fléaux. X. SIÈCLE.

Ces malheurs publics furent ſuſpendus pour un tems par l'élévation d'Othon I, dit le Grand, au Trône impérial. Couronné en 862 par le Pape Jean XII, qui lui prêta ſerment de fidélité ſur le tombeau de S. Pierre, ſerment preſque auſſi-tôt violé que prononcé, ce Prince unit pour toujours la Couronne impériale au Sceptre de Germanie, par le Concordat qu'il fit avec Léon VIII, après avoir puni le Pontife rébelle & parjure qui l'avoit trahi.

Ceux qui ont fait de nos jours des réflexions ſi remplies d'aigreur & de malignité ſur la grandeur temporelle des Prélats & des Abbés d'Allemagne, dont pluſieurs ſont membres du Corps politique, & même Souverains, n'ont pas ſu, ou, pour mieux dire, n'ont pas voulu convenir que ces Prélats & ces Abbés doivent leurs droits, leur puiſſance & leur ſouveraineté à la politique de l'Empereur Othon I. Ce Prince ſage & prévoyant, voulut donner un contrepoids à l'autorité que les Ducs, les Comtes & les autres Grands de l'Empire s'étoient arro-

X. SIÈCLE.

gée, dans la décadence de la Maiſon de Charlemagne. Pour cela, il conféra des Duchés, des Comtés & d'autres dignités temporelles aux Evêques & aux Abbés, pour en jouir avec les mêmes prérogatives que les Seigneurs laïcs; mais ſa prudence lui fit ordonner que les Eccléſiaſtiques revêtus de ces dignités dans l'ordre civil, n'en exerçoient les droits que par l'organe ou avec le concours des Avoués, qu'il leur donna pour les diriger & les contenir. Si dans la ſuite ils s'affranchirent de cette dépendance, qui leur parut incommode ou humiliante, s'ils devinrent comme les autres, des Princes proprement dits, abſolus, & jouiſſant de tous les droits de la ſouveraineté, dans l'étendue des terres qui formèrent originairement leurs domaines, ce fut, ainſi que perſonne ne l'ignore, l'ouvrage du tems & des circonſtances. Cette remarque devoit trouver place ici, pour ſervir de préſervatif au Lecteur, contre des déclamations trop ſouvent répétées, où il entre ordinairement plus d'humeur chagrine, que de vraie philoſophie.

Othon II & Othon III qui remplacèrent ſucceſſivement Othon le Grand dans

la dignité impériale, eurent l'un & l'autre des qualités eſtimables, & régnèrent avec gloire, autant qu'il étoit poſſible, au milieu des révoltes qu'il leur fallut appaiſer, & des crimes qu'ils eurent à punir. Toute la vie de ces Empereurs ſe paſſa à réprimer les Princes d'Allemagne, qui, factieux par inquiétude & par goût, ne ceſſoient de former des partis contre eux; à combattre les Eſclavons & les Hongrois qui venoient profiter de ces diviſions, comme les Sarraſins & les Bulgares cherchoient à tirer avantage des troubles de Conſtantinople; à punir les Romains, encore plus factieux que les Grands d'Allemagne, mais qui, ſuivant le génie qu'on voyoit ſe développer en eux depuis quelque tems, mettoient la ruſe & la perfidie à la place du courage; à faire & à défaire des Papes, ſuivant que ces Pontifes, non moins remuans & non moins artificieux que les autres, étoient fidèles ou contraires à leurs intérêts. Au milieu de ces agitations, la Conſtitution Germanique prenoit inſenſiblement une forme régulière, & s'approchoit par degrés du plan ſur lequel nous la voyons établie depuis pluſieurs ſiècles.

X. SIÈCLE.

X. SIÈCLE.

Si Othon II eût vécu plus long-tems ; ſi Othon III, ſon fils, n'eût pas été partagé, comme il le fut pendant tout ſon règne, entre l'Allemagne & l'Italie, où des troubles ſans ceſſe renaiſſans le demandoient tour-à-tour ; ſi même les Italiens, au lieu de trahir ces deux Princes, les euſſent ſecondés, ils auroient enfin réuſſi à chaſſer les Grecs de la Calabre & de la Pouille, où ils ſe maintenoient encore ; les Sarraſins, affoiblis par de grands avantages remportés ſur eux, auroient été contraints d'abandonner les établiſſemens qu'ils s'étoient faits dans le Garillan & dans la Sicile ; Rome auroit pu recouvrer un Gouvernement tranquille & un Etat floriſſant, & les jours glorieux de Charlemagne auroient peut-être reparu. Car ils eurent l'un & l'autre de l'activité, de la valeur & de la ſuite dans leurs vues, autant qu'il en falloit pour réparer les maux dont la cauſe ne leur échappoit pas ; & dans des tems plus favorables au développement de leurs talens pour la politique & pour la guerre, ils auroient été de grands hommes. Mais que pouvoient-ils faire dans les conjonctures malheureuſes où ils ſe trouvèrent, ſans alliés fidèles &

puiſſans, environnés de ſéditieux & de traîtres, réduits à eux-mêmes pour délibérer & pour agir, & ayant à ſe défier de leurs propres ſujets, autant & même plus que de leurs ennemis? Ce qu'ils firent continuellement, paſſer & repaſſer tour-à-tour des bords du Tibre à ceux du Rhin & du Danube; châtier des révoltés qui reprenoient les armes, dès que le Souverain qui venoit de les ramener au devoir, étoit occupé ailleurs; tenir des Diètes où l'on faiſoit des Réglemens auſſi-tôt enfreints qu'on pouvoit les violer avec impunité. Mais tout cela ne pouvoit réparer ni ſoutenir un édifice immenſe, qui s'ébranloit encore par les efforts qu'on faiſoit pour l'empêcher de s'écrouler, & dont les parties étoient trop diſparates entr'elles, ou ſéparées par de trop grands eſpaces, pour qu'il fût poſſible de les lier l'une à l'autre, & de les mettre en état de ſe donner un mutuel appui.

X. SIÈCLE.

La France n'étoit pas un théâtre moins agité que l'Allemagne & l'Italie. Charles III, fils de Louis le Bégue, avoit été reconnu pour légitime Souverain par les Seigneurs François après la mort du Roi Eudes. Mais ce Prince trop bien carac-

X. SIÈCLE.

tériſé par le ſurnom de Simple, qu'on lui donna, n'avoit aucune des qualités néceſſaires pour en impoſer aux Grands, arrêter les progrès de l'indépendance, contenir ou réprimer les factions, inſpirer du reſpect & de la confiance à ſes ſujets, & les faire concourir au rétabliſſement de l'ordre. Il eut au contraire tout ce qu'il falloit pour augmenter les malheurs de l'Etat, avilir de plus en plus le Trône, & ſe faire arracher le peu d'autorité qui reſtoit au Monarque. Timide, crédule, ſans fermeté, ſans génie, livré à toutes les impreſſions qu'on lui donnoit, il ne ſut, ni ſe paſſer du Miniſtre qu'il avoit chargé des ſoins du Gouvernement, ni le défendre contre la jalouſie de ceux qui ne vouloient lui enlever cet unique appui, que pour le ſubjuguer lui-même plus abſolument. Trahi, mépriſé, chargé de fers, il finit ſes jours dans une priſon, ſans que perſonne ſongeât à le tirer d'eſclavage, ou à venger ſa honte.

De ſon tems, comme nous l'avons déjà remarqué dans l'Article IIIe. du ſiècle précédent, les Normands, ſous la conduite de Rollon, continuèrent leurs ravages, enhardis par la foibleſſe du

Prince, le peu de réſiſtance qu'on leur oppoſoit, & le déſordre où les guerres inteſtines avoient précipité le Royaume. Charles ne pouvant ni les repouſſer, ni les aſſouvir, réſolut de les fixer en leur cédant une Province pour s'y établir. Si ce Prince ſe propoſa de ſe faire un rempart contre les nouveaux eſſains de brigands que le Nord pouvoit encore vomir, & de ſe ménager un défenſeur dans ce Rollon qui devenoit ſon beau-frère & preſque ſon égal en puiſſance, cette politique n'étoit point blâmable, dans la ſituation où le Royaume ſe trouvoit. Mais il faut croire que la crainte & la foibleſſe eurent plus de part à la conduite de Charles, qu'une ſageſſe éclairée & prévoyante. Quoi qu'il en ſoit, Rollon de Chef de brigands, devenu Prince, ſe montra digne de ſa fortune par ſa prudence & ſon équité. Après avoir embraſſé le Chriſtianiſme, il s'appliqua à réparer les maux que ſa Nation avoit faits; il releva les Egliſes détruites, répara les Villes & les fortifia, encouragea l'Agriculture, fit des Loix ſévères, telles qu'il les falloit à un peuple nourri dans l'indiſcipline, & réprima ſur-tout le vol & les pillages aux-

X. SIÈCLE.

X. SIÈCLE.

quels ſes ſujets s'étoient habitués pendant leur vie errante. Il mourut en 917 avec la réputation d'un heureux Conquérant, d'un ſage Légiſlateur & d'un grand Prince.

Il s'en falloit beaucoup que Charles le Simple laiſsât une mémoire ſi honorable après lui; & au lieu que Guillaume, bâtard de Rollon, ſuccéda paiſiblement aux droits & à la puiſſance de ſon père, le fils légitime de Charles, ſans défenſeurs & ſans protection, fut obligé de chercher avec ſa mère un aſyle chez l'Etranger. Hugues le Grand, Duc de France, Comte de Paris & d'Orléans, appellé auſſi Hugues le Blanc, à cauſe de ſon teint, & Hugues l'Abbé, à cauſe des Abbayes de S. Denis, de S. Germain-des-Prés, de S. Martin de Tours, & de pluſieurs autres qu'il poſſédoit, porta par ſon crédit & ſa puiſſance Raoul, Duc de Bourgogne, ſon beau-frère, ſur le Trône des François, où il auroit pu s'aſſeoir lui-même. Ce Raoul, dont l'élection interrompoit pour la ſeconde fois l'ordre de la ſucceſſion, fut par ſon courage, ſa prudence, ſon infatigable activité, ſon adreſſe & ſes reſſources, non pas rétablir l'autorité royale, elle étoit

trop affoiblie ; mais ſe maintenir dans l'équilibre, contre le choc éternel des Vaſſaux puiſſans & inquiets dont il étoit environné. Ses guerres contre les Normands qui avoient bien de la peine à perdre l'habitude du brigandage ; contre un Duc d'Aquitaine qui refuſoit de le reconnoître, & contre le Comte de Vermandois, Prince de la Maiſon de Charlemagne, qui mettoit ſa ſoumiſſion à prix, ne ſont point de notre ſujet.

X. SIÈCLE.

Raoul étant mort ſans enfans en 936, Hugues le Grand auroit pu ſe mettre ſur la tête la Couronne qu'il avoit déjà placée ſur celle d'un autre. Il ne manquoit ni d'ambition pour le vouloir, ni de puiſſance pour y réuſſir ; mais il jugea, malgré le crédit & les richeſſes de ſa famille, que le tems de mettre la dernière main à ſon élévation n'étoit pas encore venu. Il craignit ſur-tout ce Comte de Vermandois à qui le ſang de Charlemagne donnoit des droits, que les Grands auroient peut-être feint de reſpecter, pour traverſer les projets d'un égal qu'ils n'auroient pas vu ſans jalouſie devenir leur maître. Louis IV fut donc rappellé d'Angleterre où ſa mère s'étoit réfugiée avec lui à la captivité de ſon

X. SIÈCLE.

père, d'où il prit le nom de Louis d'Outremer. Ce jeune Prince âgé de seize ans, confia d'abord toute l'administration à son bienfaiteur Hugues le Grand : mais ensuite il voulut se soustraire à l'empire que ce Ministre, trop ambitieux & trop puissant pour n'être pas redoutable, affectoit de prendre sur lui. Ce dessein annonçoit dans Louis d'Outremer une ame courageuse qui se sentoit digne de son rang. Il eut cependant pour lui des suites bien contraires à ses vues. Après divers événemens, les uns heureux, les autres funestes, Louis fut obligé d'avoir recours pour sortir des fers où la perte d'une bataille l'avoit conduit, à ce Ministre disgracié dont il s'étoit fait un ennemi. Mais il n'obtint la liberté que pour la perdre encore, Hugues s'étant emparé de sa personne, sans doute pour travailler plus sûrement à l'exécution du dessein qu'il avoit formé d'envahir le Trône, dont il se regardoit comme l'unique appui. Le Pape & l'Empereur vinrent au secours de Louis. La crainte d'avoir tout à la fois les foudres de Rome, & les armes des Allemands à repousser, obligea encore Hugues à rentrer dans le devoir. Louis ne

ſurvécut que quelques années à cet accommodement. Il ne laiſſa que les Villes de Rheims & de Laon pour tout domaine à ſon ſucceſſeur. Etoit-il poſſible de reconnoître le vaſte empire de Charlemagne, dans ces foibles débris qui étoient ſur le point d'échapper aux derniers Princes de ſa Maiſon?

Louis d'Outremer avoit eu la ſage précaution d'aſſocier Lothaire, l'aîné de ſes fils, à la Couronne trois ans avant ſa mort, & de le faire ſacrer à Rheims. Le caractère que l'onction royale lui avoit imprimé, le protégea contre les vues ambitieuſes de Hugues le Grand, qui lui procura l'hommage de tous les autres Seigneurs & grands Vaſſaux, auquel il joignit le ſien, dans le tems qu'il auroit pu l'opprimer. Hugues eut pour récompenſe de ce ſervice les Duchés de Bourgogne & d'Aquitaine, que le jeune Roi, pour ſe l'attacher davantage, ajouta aux immenſes domaines qu'il poſſédoit déjà. A ſa mort arrivée en 956, Hugues ſurnommé Capet, hérita de ſa grandeur & de ſon crédit. Plus adroit dans ſa politique & moins faſtueux dans l'uſage de ſa puiſſance, il ſut gagner par ſa douceur & ſon

X. SIÈCLE.

affabilité, les Seigneurs du Royaume dont ſon père avoit excité la jalouſie par ſa hauteur & ſon oſtentation. Il fut le défenſeur de ſon Roi, moins riche & moins puiſſant que lui ; & quand ce Prince, qui ne fut pas ſans mérite, ſe vit prêt de ſa fin, il lui recommanda Louis ſon fils âgé de dix-neuf ans, dont l'incapacité encore plus que la jeuneſſe avoit beſoin d'un tel appui.

Ce nouveau Roi qu'on a ſurnommé le Fainéant, pour caractériſer ſa molleſſe & ſon inaptitude aux affaires, ne règna qu'un an. Charles ſon frere, Duc de la baſſe Lorraine, étoit appellé au Trône par cet événement ; mais on le mépriſoit trop pour ſonger à ſa naiſſance & à ſes droits. Les Grands accoutumés à voir les ancêtres de Hugues Capet, & lui-même à la tête du Gouvernement, le placèrent ſur le Trône d'une voix unanime, dans une Aſſemblée tenue à Noyon. Ainſi finit la ſeconde Race des Rois de France, qui avoit rempli le Trône pendant l'eſpace de deux cent trente-ſix ans. Ce Prince juſtifia par ſes grandes qualités le choix que les François avoient fait de lui. Avant ſon élévation, il étoit le premier des Seigneurs par l'étendue de ſes

domaines; lorſqu'il fut parvenu à la Couronne, il ſe montra digne du rang ſuprême par ſa prudence & par le plan de politique qu'il laiſſa à ſes ſucceſſeurs. L'autorité royale étoit réduite à rien, lorſqu'il en fut revêtu. Les Grands qui s'étoient emparés des Duchés, des Comtés & des autres terres dont l'ancien domaine des Rois avoit été compoſé, & qui les avoient rendu héréditaires dans leurs familles, n'avoient laiſſé aux Souverains qu'un vain titre & une ombre de grandeur. Hugues Capet par ſon avénement à la couronne, rendoit à la royauté une partie de ſes anciennes poſſeſſions, dont il jouiſſoit dans l'état de ſimple particulier. Mais ce n'étoit pas aſſez pour donner au Trône ſa premiére ſplendeur. Il conçut donc le grand projet d'abaiſſer les Seigneurs, de les ramener à la condition de ſujets, & de les dépouiller peu à peu du pouvoir qu'ils avoient uſurpé, en leur enlevant ces Fiefs, ces Villes & ces Châteaux, dont ils avoient dépouillé eux-mêmes leurs Maîtres, dans un tems de foibleſſe & d'anarchie. Ce projet ſeul le rendoit digne du haut rang où il étoit monté. Ses ſucceſſeurs guidés par les mêmes vues,

X. SIÈCLE.

X. SIÈCLE.

ſuivirent ſon plan à travers mille difficultés & mille événemens contraires, avec une conſtance qu'on ne peut trop admirer. C'eſt à leur courage, à leur prudence, à leurs efforts ſoutenus, que nous devons le bonheur de voir nos Rois auſſi grands par l'étendue de leur puiſſance, & par le nerf de leur autorité, qu'ils ſont reſpectables par la ſainteté de leur caractère. Hugues Capet mourut en 996, laiſſant un grand nom & une puiſſance redoutée. Robert, ſon fils, qu'il avoit fait ſacrer quelques années auparavant pour lui aſſurer la Couronne, monta paiſiblement ſur le Trône des François où nous le trouverons encore, règnant avec ſageſſe & fermeté, au commencement du ſiècle ſuivant.

En Eſpagne le Royaume des Aſturies ou d'Oviédo ſe ſoutenoit avec gloire, quoiqu'il fût ſans ceſſe en butte aux attaques des Muſulmans. Il prit dans ce ſiècle le nom de Royaume de Léon, parce que cette Ville en devint la Capitale, & que les Souverains la choiſirent pour y faire leur ſéjour, étant au centre de leur domination. Le ſyſtême féodal s'étoit établi comme en France, dans cette partie de l'Europe,

&

& les Grands s'étoient maintenus dans le droit de s'aſſembler à la mort de chaque Roi, pour lui nommer un ſucceſſeur; ce qu'ils faiſoient, ſans trop s'attacher à l'ordre de la naiſſance. Ce droit, dont la Nobleſſe & le Clergé étoient également jaloux, occaſionnoit de grands troubles, & même des guerres civiles, parce qu'il arrivoit des conjonctures où le bien de l'Etat exigeoit qu'on préférât les oncles aux neveux, & même une branche éloignée à celle qui ſe trouvoit plus voiſine du Trône par le ſang. De-là, des mécontentemens, des cabales, des partis oppoſés, des révoltes & des uſurpations. Chez une Nation brave & guerrière, tout cela ne pouvoit ſe faire ſans prendre les armes & ſans répandre du ſang, & l'ennemi commun profitoit toujours de ces diſcordes civiles.

X. SIECLE.

Cet ennemi dont la haine & l'ambition ne ſe repoſoient jamais, c'étoit le Muſulman établi par le fer au centre de l'Eſpagne, comme nous l'avons déjà dit. Le Chef de cette puiſſance redoutable faiſoit ſa réſidence à Cordoue, Ville immenſe, ſuperbe, riche, pleine de peuple, & fortifiée par tout ce que l'art

de la guerre ſavoit ajouter aux moyens naturels de défenſe. Les Califes, car les Princes Muſulmans qui règnoient dans ces belles contrées, avoient pris enfin ce titre faſtueux & ſacré, ne négligeoient aucune occaſion d'étendre leur domination, & de reſſerrer celle des Princes Chrétiens. Le fanatiſme ſecondoit la politique; & l'eſprit de conquête, qui fut dès l'origine celui des diſciples de Mahomet, ſe ſervoit utilement du zèle de la Religion pour parvenir à ſes fins. Les Muſulmans & les Chrétiens ne ceſsèrent preſque pas d'être armés les uns contre les autres, pendant tout le cours de ce ſiècle; car il faut compter pour rien de courtes trèves qu'on employoit de part & d'autre à ſe mettre en état de recommencer la guerre avec un nouvel acharnement.

X. SIÈCLE.

Le Trône des Aſturies fut occupé par des Princes pleins de valeur, de prudence & d'habileté pour le métier des armes, qui firent ſouvent trembler le Calife de Cordoue au milieu de ſa Capitale. Tels furent D. Ordogno II, D. Ramaire II, D. Ordogno III, D. Sanche I, & D. Bermude II. Sous ces Princes, les Chrétiens gagnèrent des batail-

les, prirent des Villes, enlevèrent un riche butin, & firent une quantité preſque innombrable de priſonniers ſur les Maures. Mais ceux-ci réparoient leurs pertes, & recrutoient leurs armées avec les ſecours qu'ils recevoient d'Afrique. Une tréve ſuccédoit à une défaite, & une armée floriſſante ſe remettoit en campagne à l'expiration de la tréve. On ſe cherchoit avec ſe même empreſſement, on combattoit avec la même ardeur; & la haine réciproque des Muſulmans & des Chrétiens, ſe nourriſſoit également des bons & des mauvais ſuccès. Nous verrons cette lutte des deux peuples & des deux Religions durer encore pluſieurs ſiècles.

Il parut dans celui-ci deux hommes diſtingués à la tête des Maures. Ce fut, dans le premier rang, Abdérame III, Souverain de Cordoue; & dans le ſecond, Mahomet-Abena-mir, ſurnommé Almanzor, ou le Vainqueur, Régent & premier Miniſtre ſous Iſſem, petit-fils d'Abdérame. Ce Calife n'eut rien du barbare & du deſpote. Juſte, humain, bienfaiſant, généreux, même envers ſes ennemis, il mérita l'amour de ſes ſujets & l'eſtime des étrangers.

X. SIÈCLE.

Il trouva tout dans la confuſion lorſqu'il prit les rênes du Gouvernement. Mais en peu de tems ſa prudence & ſa capacité rétablirent le bon ordre, & rendirent à l'Etat ſa première ſplendeur. Il fut moins diſtingué par ſes ſuccès à la guerre, que par ſa ſageſſe dans l'adminiſtration; & l'Hiſtoire ne parle que d'une ſeule victoire remportée ſur les Chrétiens pendant ſon régne qui fut long, tandis qu'elle cite un grand nombre de défaites auſſi honteuſes que ſanglantes. Mais s'il n'eut pas le bonheur de vaincre, il eut l'habileté de réparer ſes pertes. Ses revers ne lui firent jamais rien diminuer de ſa magnificence; & ſa Cour, où régnoient l'abondance & la délicateſſe, fut ſouvent l'aſyle des autres Princes, qui venoient y chercher, ou des reſſources dans leurs infortunes, ou des agrémens qu'on ne connoiſſoit point ailleurs.

Almanzor eut tout ce qui manquoit au Calife Abdérame du côté de la gloire des armes. Rien ne lui réſiſtoit, armées nombreuſes, places fortifiées, châteaux défendus par l'art & la nature, rien n'arrêtoit le cours rapide de ſes triomphes. Toutes ſes campagnes étoient marquées

par des victoires. Auſſi fanatique dans ſon zèle pour la Religion de Mahomet, que les premiers compagnons de ce faux Prophête, il ne ſe propoſoit que l'entière deſtruction des Chrétiens, & il y travailloit ſans relâche. Après avoir conquis le Royaume de Léon, dont il ne lui reſtoit plus que la Capitale à ſoumettre, il mit le ſiége devant cette Ville, la prit d'aſſaut, & livra au ſoldat tout ce qu'elle renfermoit de troupes, d'habitans, & de richeſſes. Son projet étoit rempli, & ſa fureur implacable contre le Chriſtianiſme étoit aſſouvie, ſi les Princes Chrétiens, oubliant les rivalités qui les diviſoient, n'euſſent réuni leurs forces contre l'ennemi commun, qui n'avoit plus qu'un coup à frapper pour achever leur ruine totale. Une victoire complette ſur les Maures, fut le fruit de leur union. Jamais le ſoldat Chrétien n'avoit montré plus d'ardeur, & jamais les infidéles n'avoient eſſuyé une défaite plus meurtriére. Almanzor déſeſpéré ne voulut pas ſurvivre à ſa gloire, & ayant refuſé toute nourriture après cet événement, il mourut d'inanition. Les Maures perdirent avec lui tous les avantages qui leur avoient

X. SIÈCLE.

coûté tant de ſang ; & les Princes
X. Chrétiens récompenſés d'avoir ſacrifié
SIÈCLE. leurs inimitiés au ſalut de la patrie, rentrerent en poſſeſſion des pays & des Villes que ce redoutable Conquérant leur avoit enlevés.

En Angleterre, Edouard I, digne fils d'Alfred le Grand, occupoit le Trône au commencement de ce ſiécle. Sans avoir toutes les belles qualités de ſon pere, il ſut conſerver par ſa valeur & ſon activité, la ſupériorité de puiſſance dont il avoit hérité ſur tous les autres Princes. Il eut ſouvent à combattre, & toujours à contenir les Danois, peuple inquiet & féroce, qui ne pouvoit ſe plier au joug des Loix & de l'autorité, ſous lequel Alfred les avoit forcés de vivre. Les révoltes fréquentes de cette Nation, ſes entrepriſes pour ſortir de l'état dépendant, où elle étoit retenue après avoir été conquérante, & ſes ligues tantôt avec les ſouverains d'Ecoſſe, tantôt avec ceux d'Irlande, & même avec des Princes du Continent, furent la cauſe des guerres preſque continuelles qui déſolerent l'Angleterre pendant la plus grande partie du dixième ſiécle. Cet état violent n'eut de terme, que ſous le

régne d'Erard ſurnommé le Pacifique. Quoique ce Prince n'eût que ſeize ans lorſqu'il fut appellé à la Couronne après la mort d'Edwy, ſon frere, il répara par la ſupériorité de ſon génie & la maturité de ſon jugement, ce qui lui manquoit du côté de l'expérience. Son plan pour conſerver la paix tant au-dedans qu'au-dehors, fut d'avoir toujours une armée bien entretenue, bien diſciplinée, & une Marine en bon état. Ainſi, toujours prêt à faire la guerre, s'il y étoit contraint, il ſut en impoſer à ſes ennemis, & ſe faire reſpecter de ſes ſujets. Sous un gouvernement ſi ſage & ſi ferme, l'Angleterre devint floriſſante, & les peuples furent heureux. Cette tranquillité dura juſqu'à la mort d'Edouard II, dit le Martyr, jeune Prince de la plus haute eſpérance, que la haine d'une marâtre fit périr ſous le fer d'un aſſaſſin; crime qui fut pour l'Angleterre une nouvelle ſource de malheurs.

X. SIÈCLE.

Dans le Nord de l'Europe, les puiſſances qui s'y étoient formées, commençoient à ſe lier par les intérêts politiques avec les autres Etats. Le Dannemark, pépinière inépuiſable de guerriers qui avoient ravagé la France & conquis

X. SIÈCLE.

l'Angleterre, devenoit tour-à-tour l'ennemi & l'allié des Empereurs d'Allemagne; les Ruſſes portoient leurs armes juſques dans le ſein de l'Empire Grec; les Suédois qui prétendent l'ancienneté ſur tous les peuples de l'Europe, n'étoient encore occupés qu'à s'entrediſputer des forêts, des lacs & des plaines glacées; les Polonois n'étoient pas moins barbares que leurs voiſins; & ne connoiſſant d'autre métier que celui de la guerre, ils tournoient leurs armes tantôt contre les Nations qui les environnoient, tantôt contre eux-mêmes. Tous ces peuples avoient leurs Souverains; mais la chronologie de ces Princes eſt auſſi obſcure que leur hiſtoire eſt ſtérile. Nous en donnerons la ſuite dans la Table ſynchronique, d'après les monumens les plus certains, à commencer de ce ſiécle, parce que ce fut alors que la Société chrétienne ſe forma dans ces climats, ou qu'elle y prit une conſiſtance qu'elle n'avoit pas encore eue, par les travaux des Miſſionnaires & la protection des Souverains.

ARTICLE III.

État de l'eſprit humain par rapport aux Sciences, aux Lettres & aux Arts.

LES ténèbres de l'ignorance n'avoient pas encore été ſi profondes, ni ſi généralement répandues ſur toute la terre, qu'elles le furent dans le dixième ſiécle, la lie des ſiécles à l'égard des Lettres, comme à l'égard des mœurs. Nous n'exceptons pas même l'Orient, où les Sciences & les Arts avoient encore quelque luſtre, parce que le mauvais goût, l'amour du merveilleux, & le mépris des bons modéles qu'on n'étudia plus, ou qu'on dédaigna d'imiter, y firent autant de tort à la raiſon & aux bonnes études, que la barbarie leur en fit dans le reſte du monde. Léon le Philoſophe & Conſtantin IX étoient Savans, aimoient les Lettres, faiſoient des Ouvrages, & répandoient leurs bienfaits ſur les talens: cependant la plume des Grecs n'a rien produit ſous leur protection qui ait mérité les éloges de la poſtérité. On ne voit dans leurs productions, ni choix des

X. SIÈCLE.

penſées, ni naturel, ni graces; tout y eſt forcé, recherché, hors du vrai. Le ſtyle même que les Littérateurs Grecs ſe piquoient d'avoir embelli & perfectionné, eſt plein d'affectation, hériſſé de ſaillies, de traits d'eſprit, & ſurchargé d'ornemens déplacés. Tout cela n'annonce autre choſe que des imaginations vives, mais peu réglées, de l'eſprit ſans diſcernement, le défaut de ne ſavoir jamais prendre le ton & le caractère du ſujet que l'on traite, en un mot l'entière décadence du goût. L'Hiſtoire univerſelle d'Eutychius, Patriarche d'Alexandrie, & plus encore, les Vies des Saints de Siméon Métaphraſte, ſont la preuve de ce que nous avançons.

Les Arts qui tiennent au méchaniſme & à l'induſtrie, étoient cultivés à Conſtantinople avec plus de ſuccès, que ceux dont la perfection dépend ſur-tout du génie & de l'eſprit d'invention, conduits par un goût sûr & délicat. Quelle profonde connoiſſance du jeu des reſſorts & des mouvemens ne devoit pas avoir ce Méchanicien qui, ſous le règne de Romain Lécapène, fit une main de cuivre pour un impoſteur qui devint fameux, par le nom de Conſtantin-Ducas qu'il ſe donnoit, &

par le grand nombre de partiſans qui le ſuivoient ? Cette main artificielle ſubſtituée à celle que l'Empereur lui avoit fait couper, en réparoit la perte par ſa liberté, ſa ſoupleſſe & ſa flexibilité. Quelle habileté, quelle fineſſe de travail, quelle étude des forces mouvantes, & quel talent de plier les métaux, un tel chef-d'œuvre ne ſuppoſe-t-il pas dans l'Artiſte qui l'invente & qui l'exécute ? Les autres Arts d'agrément & de luxe, tels que la Peinture, la Sculpture, l'Orfévrerie, la Broderie, la fabrique des riches étoffes, la taille & la gravure des pierres précieuſes, produiſoient des ouvrages que le faſte & la vanité ſe procuroient à grand prix. Dans une Ville immenſe & voluptueuſe, telle que Conſtantinople, où toutes les grandes fortunes ſont réunies, il n'eſt point rare de voir ces ſortes d'Arts, fécondés par l'opulence, enfanter des prodiges, tandis que tout le reſte eſt ſtérile & languit. X. SIÈCLE.

Les Sarraſins au milieu de leurs diviſions inteſtines, continuerent de ſe livrer à l'étude de Sciences qui s'étoient naturaliſées chez eux, depuis qu'ils étoient ſortis de l'ignorance & de la bar-

X. SIÈCLE.

barie. Ils avoient des Mathématiciens, des Aſtronomes, des Médecins, des Poëtes & des Philoſophes. Parmi ces derniers, Avicenne, qui joignoit l'étude des Belles-Lettres à la Philoſophie & à la Médecine, commença vers la fin de ce ſiécle à ſe faire une réputation qui devint encore plus brillante dans le ſuivant. Il vécut à la Cour, & parvint à la première place de l'Etat, étant devenu Viſir, c'eſt-à-dire, premier Miniſtre & Chef des Conſeils. Ce ſeul exemple prouve combien le ſavoir & les talens étoient honorés par les Califes d'Orient.

Ceux d'Occident (on peut appeller ainſi les Souverains Muſulmans d'Eſpagne) n'étoient pas moins favorables aux Sciences & aux Arts. Leur Cour raſſembloit tout ce que le luxe & la délicateſſe ont de plus recherché en tout genre. La magnificence & le goût y brilloient dans tout leur éclat. Ils encouragoient les études, ſur-tout celles des Mathématiques & de la Médecine, qu'on ne ſéparoit point alors de la Chymie & de la Botanique. Les Médecins Maures étoient les plus renommés de l'Europe. D. Sanche I, Roi de Léon, attaqué d'une hydropiſie dont on déſeſpéroit qu'il pût guérir,

alla à Cordoue chercher du ſecours, malgré les raiſons de politique & de Religion qui devoient lui inſpirer de la défiance. Abdéraime III qui règnoit alors, lui donna ſes Médecins, & les remédes qu'ils lui firent prendre, le rétablirent en peu de tems. Ils avoient auſſi des Poëtes dont les pièces tantôt galantes & badines, tantôt graves & morales, ne manquoient pas d'invention & d'élégance. On leur attribue auſſi des Hiſtoires allégoriques, remplies d'aventures extraordinaires, que les Auteurs de ces ſortes d'Ouvrages imaginoient pour donner des leçons de galanterie & d'héroïſme; c'eſt peut-être de-là que nos premiers Romanciers ont tiré l'idée de leurs fictions, comme il eſt aſſez probable que nos Troubadours emprunterent des Chanſons & des Poéſies Arabes, le modéle de celles qu'ils alloient chanter & réciter dans les Châteaux où les Seigneurs François tenoient leur Cour.

X. SIÈCLE.

Pluſieurs cauſes réunies concoururent à la décadence des Lettres, & au progrès de le barbarie en France, en Angleterre & dans le reſte de l'Europe, à la fin du ſiècle précédent & dans tout le cours de celui-ci. Comptons pour la

X. SIÈCLE.

première les ravages des Normands, que l'eſpérance du butin portoit à ſe jetter ſur les Monaſtères & les Egliſes. C'étoient les Ecoles publiques de la Nation, & les aſyles de la Littérature, où les Sciences divines & humaines s'étoient concentrées. Ces aſyles étant pillés, ceux qui les habitoient, maſſacrés ou diſperſés, les Livres qui en faiſoient la principale richeſſe, livrés aux flammes ou détruits de toute autre manière par ces barbares, il ne reſta plus aux Lettres de ſanctuaire où elles puſſent ſe réfugier, ni aux hommes ſtudieux de moyens pour cultiver leurs connoiſſances, & en acquérir de nouvelles.

La ſeconde cauſe de l'état déplorable où tombèrent les Sciences, ſe tire de la foibleſſe du Gouvernement, & de la tyrannie des Seigneurs qui élevèrent leur puiſſance ſur les débris de l'autorité royale. Il faut aux Sciences & à ceux qui les cultivent, de la protection & de la tranquillité. Si on les opprime, ou ſi on les trouble dans le laborieux loiſir qui fait leurs délices, bientôt on les voit diſparoître, abandonner leurs retraites, & céder la place à l'ignorance. On ne pouvoit pas attendre autre choſe

de ces guerres civiles que la révolte & l'indépendance allumoient de tout côté ; de ce partage du pouvoir ſouverain qui en ſe diviſant à l'infini, n'étoit plus dans les mains qui s'en étoient ſaiſies, que le pouvoir de nuire & de faire le mal avec impunité ; de ces pelotons d'hommes armés qui couroient les campagnes pour piller, brûler, égorger tout ce qui avoit le malheur de ſe rencontrer ſur leur paſſage. Comment ſe livrer aux travaux paiſibles du cabinet, quand on vit au milieu d'un peuple incapable de les apprécier, & ſous des Princes qui ne ſavent pas ſe défendre eux-mêmes ? Alors voyant que la guerre eſt le ſeul moyen d'acquérir de la gloire, & que l'attaque eſt le ſeul parti où il y ait de la ſûreté, tout le monde prend les armes & ſe fait aggreſſeur, ou ſe met à la ſolde de ceux qui le ſont.

X. SIÈCLE.

La troiſième cauſe de l'ignorance générale, furent les déſordres de toute eſpèce, qui régnèrent dans ces tems malheureux, & ſur-tout ceux qui déshonorerent l'Egliſe. Nous en parlerons plus au long dans l'article des mœurs. Il ſuffit de dire ici que tous les vices des laïcs, & d'autres encore qu'ils ne connoiſſoient

X. SIÈCLE.

pas, s'étoient introduits dans le ſanctuaire & dans les retraites conſacrées autrefois à la prière, au ſilence & à la pratique des plus éminentes vertus. Des Clercs & des Moines livrés au monde, à la diſſipation, aux déſordres les plus ſcandaleux, n'étoient pas des hommes propres à l'étude; d'un autre côté, des Evêques & des Abbés, ſimoniaques, corrompus, faſtueux, inappliqués, aimant la guerre & la chaſſe, nourriſſant un grand nombre de chevaux & de chiens, &c, ne s'occupoient guère à ranimer le goût des Sciences dans leurs inférieurs, & encore moins à leur fournir les moyens de s'y appliquer avec fruit.

Enfin une dernière cauſe qui produiſit l'engourdiſſement des eſprits, & l'abandon preſque total des études, fut l'opinion de la fin du monde, fixée à l'expiration du dixième ſiècle; opinion qui ſe répandit alors en Europe, on ne ſait trop ſur quel fondement, & qui, accréditée par l'intérêt, adoptée par la crédulité, détruiſit toute émulation, tout deſir d'acquérir de la célébrité, & de faire arriver ſon nom à une poſtérité qui ne devoit pas exiſter. Remarquons à cette occaſion une contradiction, du

nombre de celles dont les hommes fournissent tant d'exemples dans leur conduite, relativement à ce qu'il y a de plus grave en soi-même, & de plus intéressant pour eux. L'état de guerre où l'on vivoit, la licence & la férocité qui en étoient la suite, entraînoient l'oubli de tous les devoirs, étouffoient les remords, & faisoient perdre de vue les vérités de l'autre vie, tandis qu'on étoit convaincu que le Monde alloit finir, & que Dieu étoit prêt à venir exercer ses vengeances. On négligeoit les études, dans l'idée où l'on étoit que tous les monumens des Sciences & des Arts seroient bientôt détruits, & qu'il n'y auroit personne pour récompenser par leur estime les travaux des gens de Lettres, ni pour en profiter; & cependant on mettoit l'Europe en feu, on violoit toutes les Loix, on se permettoit tous les crimes, pour se faire des possessions, amasser des richesses, & jouir impunément de ses usurpations.

De la réunion de toutes ces causes d'ignorance, de leur influence sur tous les ordres, il résulta un dégoût, un mépris presque universel de tout ce qui ne tend qu'à éclairer l'esprit, à perfection-

X. SIÈCLE.

ner les facultés de l'ame par la penſée, la méditation & le travail, à exercer la raiſon & à étendre ſes lumières. Les Grands ne ſavoient ni lire, ni écrire. C'étoit même une prérogative de la Nobleſſe, de n'être pas en état de ſigner les actes paſſés en ſon nom, & on reconnoiſſoit un Gentilhomme à cette ignorance abſolue dont on ſe faiſoit gloire. Les affaires & les Loix, (car il y faut toujours revenir dans les tems mêmes où elles ont moins de force;) les affaires & les Loix étoient abandonnées aux Clercs & aux Moines, parmi leſquels il s'en trouvoit encore quelques-uns qui paſſoient pour inſtruits, en comparaiſon des autres. Ils rédigeoient le petit nombre d'actes qu'on ſe donnoit la peine d'écrire; car les choſes en vinrent au point, qu'on fut ſouvent dans la néceſſité de s'en tenir à des conventions verbales, dont les Evêques ou d'autres Eccléſiaſtiques en dignité, étoient dépoſitaires; & la pareſſe adopta cet uſage. Les Clercs jugeoient auſſi les procès, & décidoient entre les Citoyens qui avoient des intérêts à régler, lorſque ceux-ci, choſe peu commune alors, préféroient un jugement ou un arbi-

trage, à la voie plus courte & plus analogue aux mœurs dominantes, de terminer eux-mêmes leurs démêlés par le combat, ou par l'épreuve. C'étoient encore les Clercs qui exerçoient la Médecine, réduite à des pratiques aveugles & à un empiriſme groſſier.

X. SIÈCLE.

On ne doit pas conclure de-là que le Clergé fût compoſé de gens éclairés, & que la lumière, bannie de toutes les autres profeſſions, ſe fût concentrée parmi les hommes conſacrés aux Autels, comme on l'a vu dans quelques-uns des ſiècles précédens. Non, la plupart n'étoient pas moins ignorans que vicieux. Il s'en trouvoit, & le nombre en étoit grand, qui ne ſavoient pas les paroles du Symbole & de l'Oraiſon Dominicale, puiſque c'étoit preſque à cela que les Conciles réduiſoient les connoiſſances, dont il falloit s'aſſurer par l'examen qui devoit précéder la réception des ſaints Ordres. Quelles inſtructions de pareils Miniſtres étoient-ils en état de donner aux peuples? Quelle ignorance des vérités les plus eſſentielles de la Religion ne devoit pas règner dans les portions du troupeau de J. C. confiées à des Paſteurs, qui connoiſſoient ſi peu les prin-

cipes & les maximes de cette Religion qu'ils auroient dû enſeigner?

X. SIÈCLE.

La Théologie avoit encore plus ſouffert que les autres Sciences, du dépériſſement des études, & de l'engourdiſſement des eſprits. Le plus grand nombre n'étudioit point, les autres étudioient mal. On mêloit des idées fauſſes & ſouvent même abſurdes, aux notions imparfaites des dogmes & des vérités morales. On ſe repréſentoit Dieu ſous des formes ſenſibles & corporelles. On lui donnoit les attributs & les paſſions de l'homme. On le peignoit dans les inſtructions & dans les écrits d'après les images qu'on s'en étoit formées, & cet Antropomorphiſme groſſier que des Prêtres avoient adopté, eut beſoin d'être combattu par les Docteurs de ce ſiècle, comme nous le voyons dans les Ouvrages de Rothaire, Evêque de Vérone. Les Orateurs Chrétiens, (ſi on peut appeller de ce nom ceux qui prêchoient l'Evangile dans un Latin barbare, ou dans la langue du peuple plus barbare encore) les Orateurs Chrétiens ne ſavoient pas d'autres moyens de rendre leurs auditeurs attentifs & d'ébranler leurs conſciences, que de préſenter à leur imagi-

nation des peintures terribles de l'enfer. Ils empruntoient leurs images de tout ce que la nature a de plus hideux & de plus capable d'effrayer. Ce n'étoient que des monſtres affamés, des ſerpens d'une groſſeur énorme, des Diables ſous les formes les plus biſarres & les plus affreuſes. Ils mêloient à tout cela des hiſtoires de réprouvés qui étoient venus apprendre aux hommes ce qu'ils ſouffroient dans ce ſéjour des tourmens, d'apparitions d'eſprits malins qui cauſoient d'horribles ravages; de révélations faites à des Solitaires ſur la damnation de ceux qui avoient perſévéré dans le mal juſqu'à la mort, au mépris des avertiſſemens & des menaces qu'on avoit employés pour les convertir. Tel étoit le fonds des exhortations qu'on faiſoit au peuple, & il n'eſt pas étonnant que remplis de ces objets, des hommes groſſiers dont l'imagination étoit fortement remuée, ſe ſoient figurés que la fin du Monde & le Jugement univerſel approchoient.

X. SIÈCLE.

La Langue Latine portée dans les Gaules par les Romains, mais ſucceſſivement altérée par l'alliage de tant d'idiômes barbares, que les peuples du nord y avoient introduits, étoit devenue

X. SIÈCLE.

méconnoiſſable dans la bouche & ſous la plume de ceux qui s'en ſervoient encore. Le peuple ne l'entendoit preſque plus. Des Princes, comme Louis d'Outremer; des Evêques même, comme Aimon de Verdun, ne ſavoient point la parler, quoique ce fût toujours la Langue de la Lithurgie, de la Théologie & des Canons. Cet Aimon étant au Concile de Mouſon aſſemblé en 994, ne put s'expliquer qu'en Langue vulgaire. C'étoit un mêlange de Latin, de Tudeſque, & d'autres jargons confondus enſemble ſans règle & ſans Grammaire. Les Troubadours & les Contadours s'en ſervirent pour compoſer leurs chanſons, leurs fabliaux & leurs hiſtoriettes. On l'appella Langue Romance, d'où eſt venu le nom de Roman, qu'on a continué de donner aux narrations érotiques, dont la galanterie fournit le ſujet, & dont les fictions rempliſſent les détails.

Quoique les ténèbres de l'ignorance fuſſent plus épaiſſes qu'on ne peut l'imaginer, & que les eſprits euſſent abſolument perdu tout reſſort, toute énergie, il reſtoit encore quelques-uns des établiſſemens faits en faveur des Lettres dans les ſiècles précédens. Il s'en

forma même de nouveaux par les ſoins des ſaints perſonnages qui entreprirent la réforme des Monaſtères & du Clergé. Il y eut donc encore des Ecoles à Paris, à Auxerre, à Lyon, à Cluni, à Dijon, à Fleury-ſur-Loire, à S. Denis, à Luxeuil, à Rheims & ailleurs. On y liſoit les Anciens; & ceux qui avoient le courage de ſe livrer à l'étude, malgré tant d'obſtacles & de difficultés capables de les dégoûter, s'appliquoient à entendre, à extraire les bons Ouvrages de l'antiquité ſacrée & profane. Mais dans la compoſition on ſe bornoit à compiler, preſque toujours ſans ordre & ſans goût, ce qui avoit été écrit dans les tems antérieurs, & on n'avoit ni aſſez de génie, ni aſſez de méthode pour travailler d'après ſes propres idées. Le ſtyle étoit incorrect, dur, vicieux dans la conſtruction, barbare dans un grand nombre de termes, & ſi diffus, ſi mal approprié aux ſujets, que la lecture de tout ce que les Littérateurs de ce ſiècle ont produit de moins mauvais, eſt difficile à ſoutenir pendant quelques heures.

X. SIÈCLE.

Les Sciences exactes & naturelles, telles que la Géométrie, l'Aſtronomie & la Phyſique, étoient encore plus né-

X. SIÈCLE.

gligées que toutes les autres. L'exemple des Arabes d'Eſpagne, qui les cultivoient avec tant de ſuccès, ne tira pas le reſte de l'Occident de ſon indifférence à cet égard. Les négociations & les ambaſſades donnoient des rapports néceſſaires & fréquens avec eux. Mais on ſe bornoit à la diſcuſſion des intérêts politiques, on imitoit leur luxe, leurs chanſons, leurs hiſtoriettes, & on négligeoit d'emprunter d'eux ce qu'ils avoient de meilleur. La ſuperſtition fut peut-être auſſi un obſtacle à ce genre d'étude. On ſait que Gerbert, Archevêque de Rheims, enſuite de Ravenne, & enfin Pape ſous le nom de Sylveſtre II, fut ſoupçonné de magie par le peuple, parce qu'il s'étoit rendu habile dans les Mathématiques & les Sciences abſtraites. L'ignorance qui accueilloit avidement tous les faux prodiges dont on repaiſſoit la crédulité, attribuoit à l'intervention des puiſſances infernales tout ce qui l'étonnoit.

Nous reprendrons la ſuite de ces réflexions dans l'hiſtoire du onzième ſiècle.

ARTICLE

X.

ARTICLE V. SIÈCLE.

État du Chriſtianiſme dans toutes les Contrées du Monde au dixième ſiècle.

L'ÉGLISE d'Orient, comme on ſait, avoit été troublée dans les dernières années du neuvième ſiècle, & dans les premières de celui-ci, à l'occaſion du quatrième mariage de l'Empereur Léon le Philoſophe, avec Zoë, femme célèbre par ſon eſprit & ſa beauté. Ces troubles n'avoient pu être calmés par le rappel du Patriarche Nicolas, & l'exil d'Eutychius que le reſſentiment de Léon avoit fait mettre à ſa place ſur le Siège de Conſtantinople. Mais enfin le calme fut rétabli, & les Loix canoniques remiſes en vigueur par le Concile qu'on tint à Conſtantinople en 920, ſous l'autorité de l'Empereur Romain Lécapène, Collègue de Conſtantin Porphyrogénète. On y travailla avec ſuccès à la réunion des Prélats & des Clercs qui s'étoient partagés entre les deux Patriarches, Nicolas & Eutychius. De plus, on y fit un décret qui proſcrivoit entiérement les.

X. SIÈCLE.

quatrièmes nôces, conformément à la discipline que l'Eglise d'Orient avoit toujours suivie; on permettoit les troisièmes dans certains cas & à certaines conditions, mais en imposant une pénitence de plusieurs années à ceux qui les contractoient; enfin les secondes, & mêmes les premières, étoient assujetties à quelques peines canoniques, lorsque le rapt ou la débauche les avoient précédées.

Un autre scandale plus affligeant encore pour l'Eglise, succéda presqu'immédiatement à celui-ci. Après la mort du Patriarche Etienne, successeur de Nicolas, Romain Lécapène qui disposoit de tout, pendant que Constantin son Collègue passoit sa vie loin des affaires, au milieu des Livres & des Savans, destina cette première dignité de l'Eglise d'Orient à Théophylacte, l'un de ses fils. Mais ce Prince étoit trop jeune encore pour en être revêtu, & en faire les fonctions. Pour arranger les choses suivant les vues de l'Empereur, un Moine nommé Tryphon, consentit à se faire ordonner, & à tenir la Chaire Patriarchale, par une espèce d'*interim*, jusqu'à ce que le jeune Prince eût atteint l'âge

marqué par les Canons. Cet arrangement, branche de ſimonie appellée confidence, & l'une des plus criminelles, eſt le premier exemple d'un pareil abus que l'on trouve dans l'Hiſtoire. Au bout de trois ans, Tryphon ſe retira dans ſon Monaſtère, & Théophylacte monta par une Ordination ſolemnelle, ſur le Siège de Conſtantinople. Il s'y conduiſit d'une manière qui répondit à une entrée ſi peu canonique. Il vécut dans le faſte & le déréglement. Les revenus de l'Egliſe, & les ſommes qu'il tiroit de la vente des Evêchés & des autres dignités eccléſiaſtiques, ne ſuffiſoient qu'avec peine à ſes folles dépenſes. A une paſſion déméſurée pour la chaſſe, il joignoit le goût de tous les autres plaiſirs, n'épargnant rien pour les ſatisfaire, & portant la licence juſqu'à traiter indécemment les fonctions les plus auguſtes du ſaint Miniſtère, & juſqu'à violer toutes les bienſéances de ſon rang. L'Egliſe de Conſtantinople eut la douleur de voir cet indigne Paſteur pendant vingt-trois ans, ſur un Siège que tant de grands hommes avoient honoré par leurs vertus & leurs talens. X. SIÈCLE.

Nous nous ſommés un peu étendu

X. SIÈCLE. sur ce qui concerne la promotion & la conduite de ce Patriarche, pour donner dans ce ſeul exemple, une idée des maux qui déſoloient la plupart des Egliſes d'Orient. Mais il en étoit d'autres encore, non moins ſenſibles à ceux qui conſervoient un attachement tendre & un zèle éclairé pour les intérêts de la foi. Ils la voyoient toujours combattue par cette foule de ſectes ennemies, qui avoient formé des ſociétés ſchiſmatiques dans les diverſes contrées de la domination Muſulmane. Leur animoſité contre l'Egliſe Catholique qui les avoit retranchés de ſa Communion, ne ſe repoſoit jamais. Le mal qu'elles ne pouvoient lui faire par elles-mêmes, elles le faiſoient par les Sarraſins, dont le fanatiſme toujours prêt à s'enflammer, rallumoit ſouvent de petites perſécutions; & ce feu, quoique de courte durée, n'en étoit pas moins dévorant. Ces attaques devenoient fréquentes & vives, parce que, outre la haine du Chriſtianiſme, innée dans tous les Muſulmans, ils étoient ſans ceſſe excités à ſévir contre les Catholiques par les ſectaires qui vivoient au milieu d'eux, & qui déteſtoient encore plus l'Egliſe, que

le Mahométan ne haïſſoit le Chrétien. Un choc ſi ſouvent répété, qu'il peut paſſer pour continuel, produiſoit quelques Martyrs & beaucoup d'Apoſtats. Car l'Iſlamiſme qui avoit commencé par détruire tout ce qui lui étoit oppoſé, avoit cru depuis, qu'il convenoit de changer ces moyens violens, contre une méthode plus douce. L'eſprit de proſélytiſme qui étoit la principale paſſion de ſes Docteurs, prit les voies de la perſuaſion & du raiſonnement, pour faire adopter les dogmes & les pratiques de l'Alcoran, à ceux qu'ils vouloient gagner à la Religion de Mahomet. Il eſt vrai que quand la méthode perſuaſive ne réuſſiſſoit pas, & qu'on oppoſoit à leurs raiſons des argumens plus forts, auxquels ils n'avoient rien à répondre, ils en revenoient à leur ancienne manière. Le fer, les tourmens & la mort les tiroient d'embarras, & la diſpute où l'avantage n'avoit pas été pour eux, finiſſoit toujours, lorſqu'ils en avoient le pouvoir, par le ſupplice de ceux qui les avoient terraſſés avec les armes de la Logique.

X. SIÈCLE.

Leurs guerres avec les Grecs, & ces guerres étoient en quelque ſorte ſans

X. SIÈCLE.

interruption, allumoient toujours de nouvelles perſécutions contre les Chrétiens. S'ils étoient vainqueurs, ils abuſoient des droits de la victoire, ſur-tout après des Sièges terminés heureuſement pour eux, en maſſacrant les Evêques, les Prêtres & les Moines, en faiſant éprouver le même ſort aux fidèles qui montroient de la fermeté, en démoliſſant les Egliſes, les Monaſtères, & en profanant tout ce que la Religion a de plus ſacré. S'ils étoient vaincus, plus furieux encore, ils ſe vengeoient ſur les adorateurs de J. C. & ſur les édifices conſacrés à ſon culte, de la honte qu'ils venoient de recevoir. Ainſi l'Empereur Nicéphore ayant conquis ſur eux un grand nombre de places, & porté ſes armes avec ſuccès dans la Syrie, la Phénicie & juſqu'au Mont-Liban, irrités autant qu'humiliés par leurs défaites, ils firent périr dans les tortures Chriſtophe, Patriarche d'Antioche, & Jean, Patriarche de Jéruſalem, immolèrent à leur vengeance un nombre prodigieux de Chrétiens, & brûlèrent la ſuperbe Egliſe du ſaint Sépulcre à Jéruſalem.

Quoiqu'il fût rare que les ſchiſmati-

ques de la domination Muſulmane, n'euſſent pas quelque part à ces orages, on eſſayoit de tems en tems de les ramener à l'unité Catholique qu'ils avoient rompue. Mais ces entrepriſes inſpirées par le zèle, & dirigées par la charité, n'avoient pas tout l'effet qu'on s'en promettoit. On détrompoit quelques particuliers, on en ébranloit quelques autres, mais on ne venoit pas à bout de ramener le corps entier de la ſecte; & ceux qui la compoſoient, ſubjugués par leurs anciens préjugés, peu capables d'ailleurs de ſuivre une diſcuſſion où il falloit analyſer les faits & la doctrine, reſtoient dans leurs premiers ſentimens. Ils faiſoient même plus : vaincus dans la diſpute, ils s'attribuoient la victoire, ou, s'ils ne pouvoient pas ſe diſſimuler leur défaite, le reſſentiment qu'ils en avoient les rendoit plus opiniâtres, plus animés contre les Catholiques, & plus enclins à leur faire du mal.

X. SIÈCLE.

Telle fut l'iſſue de la conférence que l'Empereur Nicéphore procura entre Polyeucte, Patriarche de Conſtantinople, & Jean, Patriarche d'Antioche, Jacobite, c'eſt-à-dire, Eutychien. Il étoit

X. SIÈCLE.

aiſé au Prélat Catholique de mettre le défenſeur de l'héréſie & du ſchiſme hors de combat, en le preſſant par les raiſonnemens les plus ſimples, tant ſur le dogme, que ſur les motifs de ſéparation qu'on alléguoit dans cette ſecte, pour l'excuſer. Il le fit ſans doute avec tout l'avantage de la bonne cauſe ſur la mauvaiſe, quand ſes intérêts ſont en des mains habiles; car Polyeucte étoit Savant & très-verſé dans les matières théologiques. Mais, s'il triompha des raiſons alléguées par ſon adverſaire, il ne put triompher également de ſon eſprit & de ſon cœur. Au contraire le Patriarche Jacobite ſortit de la diſpute plus prévenu, plus aigri, qu'il n'y étoit entré; & pour ſe faire un mérite aux yeux de ſon parti de la manière dont il avoit défendu les intérêts de la cauſe commune, il publia une relation de tout ce qui s'étoit dit de part & d'autre, & ſelon ſon récit, le perſonnage le plus brillant fut le ſien. Ce ſont les ſeuls actes qui nous reſtent de cette Conférence. On y voit, malgré tout l'art qu'il emploie pour déguiſer la vérité, que la force des argumens & le talent de raiſonner d'une

manière concluante, n'étoient pas de son côté.

X. SIÈCLE.

L'ancienne rivalité qui régnoit entre les Grecs & les Latins, développée par Photius, assoupie ensuite, subsistoit toujours, dans le cœur des premiers surtout, qui joignoient à l'estime d'eux-mêmes un fonds toujours subsistant de jalousie nationale contre les Occidentaux. Ces dispositions si peu favorables à l'harmonie des deux Eglises, se réveillèrent à l'occasion de ce que nous allons dire. Vers l'an 968, le Pape Jean XIII & l'Empereur d'Occident, Othon I, envoyèrent une ambassade à Constantinople. Cette Légation dont Liutprand, Evêque de Crémone, l'un des Ambassadeurs, a écrit une relation curieuse, avoit pour objet du côté de l'Empereur Othon, de négocier le mariage du jeune Prince Othon, son fils, avec Théophanie, fille de Romain le Jeune, & de cette autre Théophanie, que Nicéphore-Phocas avoit épousée depuis qu'il étoit monté sur le Trône de Constantinople. Sans doute Jean XIII profitant de cette occasion, envoya des Nonces à la Cour impériale d'Orient, tant pour travailler à l'alliance

X. SIÈCLE. projettée, que pour traiter des affaires générales de la Religion, & des intérêts communs aux deux Egliſes. Ce Pape dans les Lettres que ſes Nonces préſentèrent à Nicéphore, lui donnoit le titre d'Empereur des Grecs, & à Othon celui d'Empereur d'Occident. On fut très-choqué de ces qualifications à Conſtantinople, & Nicéphore en fut tellement offenſé, qu'il fit mettre les Nonces en priſon. On les traitoit de barbares, de miſérables, & le Pape d'homme vil & mépriſable, qui n'étoit pas digne que l'Empereur s'abaiſsât juſqu'à lui écrire. C'étoit avec ces termes de mépris que les Grecs s'exprimoient ordinairement, en parlant des Latins, & ſur-tout des habitans de Rome moderne. Ils prétendoient que le grand Conſtantin, en tranſportant le Siège de l'Empire à Conſtantinople y avoit attiré tout ce qu'il y avoit de noble & d'illuſtre parmi les Citoyens de l'ancienne Capitale, de ſorte qu'il n'y étoit reſté que des gens ignobles & une vile populace. Le reſſentiment de Nicéphore-Phocas ne ſe borna pas à l'empriſonnement des Nonces. Il voulut que le Patriarche Polyeucte érigeât le Siège épiſ-

copal d'Otrante en Archevêché, pour ſouſtraire la Calabre & la Pouille à la Juriſdiction du Pape. Il lui fit ordonner de plus que la Liturgie & l'Office divin ne ſe célébreroient qu'en Grec dans cette partie de l'Italie, qui reconnoiſſoit encore les Souverains de Conſtantinople pour ſes Maîtres. X. SIÈCLE.

Il faut avouer que parmi les Pontifes qui occupèrent ſucceſſivement le Siège apoſtolique durant ce ſiècle, pluſieurs n'eurent pas les qualités propres à leur concilier l'eſtime & le reſpect des Orientaux. Jean XIII, quoique moins vicieux & moins décrié que pluſieurs autres, n'étoit pas irréprochable en tout; & la vengeance qu'il tira du Préfet de Rome, ſon ennemi, ne montre pas qu'il fût animé de l'eſprit de douceur qui caractériſe les vrais Chrétiens, & qui doit éclater ſur-tout dans les Paſteurs. Mais comme nous nous ſommes propoſés de traiter dans un article ſéparé, ce qui concerne l'Egliſe de Rome & ſes Pontifes pendant ce ſiècle, nous n'en dirons rien de plus ici.

L'Egliſe d'Eſpagne où la ferveur & la lumière avoit règné ſi long-tems, étoit tombée dans la corruption & l'i-

gnorance. Les irruptions des Normands qui ravageoient les côtes, & des Sarrasins Maures qui déſoloient l'interieur, avoient cauſé en partie cet affoibliſſement déplorable de la Science & de la piété. Il ſemble que la néceſſité de défendre la Religion contre les calomnies des infidéles, & de la venger de leurs mépris, auroit dû entretenir le goût des études & la pureté des mœurs dans cette portion de l'Egliſe, plus expoſée que pluſieurs autres à de fréquentes diſputes avec les ennemis de la foi. Mais les diſcordes civiles, l'état de guerre continuel, & l'obligation d'être ſans ceſſe armé pour attaquer ou repouſſer l'ennemi, avoient tourné les eſprits à des idées de ſang, de combats, d'expéditions militaires, qui n'étoient pas celles des Chrétiens, encore moins des Paſteurs, dans les ſiècles de vertu & de régularité.

X. SIÈCLE.

Cependant il y eut encore dans cette Egliſe des Perſonnages illuſtres par leur ſainteté. Si le nombre en fut petit, il n'en fut que plus précieux, & le mérite d'avoir réſiſté au torrent général de la corruption, ajoute un nouvel éclat aux vertus qui les rendirent célèbres. On

compte parmi ces hommes distingués, qui honorèrent l'Espagne dans le dixième siècle, S. Gennade, Evêque d'Astorga, qui avoit relevé plusieurs Monastères détruits par les Maures, & qui les avoit soumis à la Règle de S. Benoît; S. Rudesinde, Evêque de Dume, qui fonda le Monastère de Celle-Neuve en Galice; S. Froilan, Evêque de Léon, qui s'étoit formé à la perfection par les pratiques austères de la vie érémitique; & S. Attilan Evêque de Zamora, né d'une famille riche & puissante, qui renonça dès sa jeunesse à tous les avantages du monde, pour se consacrer à Dieu dans la solitude.

X. SIÈCLE.

N'oublions pas un exemple de courage, digne des plus beaux tems du Christianisme. Vers l'an 984, sous le règne de Bermude II, Mahomet-Almanzor, Ministre & général d'Issem, Calife de Cordoue, dont nous avons déjà parlé, prit la Ville de Simancas dans le Royaume de Léon. Après avoir fait passer au fil de l'épée la plupart des habitans, il emmena le reste en captivité. Ces infortunés, réduits à la plus affreuse misére, & chargés de chaînes, furent jettés dans une prison où

X. SIÈCLE.

ils manquoient de tout. Ils étoient condamnés à mourir dans les tourmens, s'ils refuſoient de racheter leur vie en renonçant à J. C. Mais ils s'exhortoient les uns les autres à demeurer fermes dans la foi, & à préférer la mort à l'apoſtaſie, béniſſant Dieu qui leur faiſoit la grace de ſouffrir pour lui. Le Muſulman irrité de leur conſtance, qui auroit dû toucher ſa généroſité, ordonna leur ſupplice, & ils reçurent tous la couronne du martyre.

Le Chriſtianiſme ſi floriſſant en Angleterre ſous le pieux Roi Alfred le Grand, perdit beaucoup de ſon luſtre après la mort de ce Prince. Son fils & ſon ſucceſſeur, Edouard l'Ancien, trop occupé ſans doute à dompter les Danois, les Gaulois & les Bretons, donna d'abord moins d'attention aux affaires de la Religion & à la conduite des Eccléſiaſtiques. Mais ayant reçu une Lettre du Pape Benoît IV, par laquelle ce Pontife ſe plaignoit de ce qu'on laiſſoit pluſieurs Egliſes ſans Evêques, Edouard fit aſſembler un Concile où il aſſiſta. On y choiſit des ſujets propres à remplir dignement les Sièges qui étoient vacans, & on en érigea de nouveaux

dans pluſieurs Egliſes, aſſez nombreuſes pour avoir un Paſteur. X.

Adelſtan qui monta ſur le Trône après la mort d'Edouard ſon père, montra un grand zèle pour l'honneur de la Religion & le maintien de la diſcipline. Par le conſeil de S. Odon, qui fut d'abord Evêque de Schirburn, & enſuite Archevêque de Cantorbéri, il fit des Loix ſages & ſévères contre les ſcandales des Eccléſiaſtiques & les vices les plus ordinaires du peuple. Il ordonnoit de payer exactement la dixme aux Egliſes, & prononçoit diverſes peines contre ceux qui profanoient la ſainteté du Dimanche, & qui violoient les autres Loix eccléſiaſtiques. Il preſcrivoit à ceux qui tenoient de lui des terres & des domaines, des aumônes proportionelles, qu'ils étoient chargés d'acquitter fidélement. Il puniſſoit les violences faites aux Egliſes; défendoit la tenue des marchés publics, les Dimanches, & privoit de la ſépulture les parjures & les faux témoins. A ces réglemens il ajouta des inſtructions pour les Evêques & pour les Monaſtères où il voulut qu'on récitât, chaque Vendredi, cinquante Pſeaumes pour lui. SIÈCLE.

X. SIÈCLE.

Le Roi Edmond, qui commença de règner l'an 940, n'eut pas moins de zèle pour la diſcipline de l'Egliſe, & l'obſervation de ſes Loix. Ce Prince tint la quatrième année de ſon règne une Aſſemblée de Prélats & de Seigneurs. Il y publia de nouvelles Loix ſur la chaſteté, le paiement des dixmes, le précepte de l'aumône, & les ſolemnités qui devoient s'obſerver dans les mariages. Il y prononça, comme ſes prédéceſſeurs, des peines civiles & canoniques contre les parjures, les homicides, & contre ceux qui outrageoient les Vierges conſacrées à Dieu, ou qui renouvelleroient les ſacrifices impies des Payens.

Pluſieurs ſaints Evêques, tels que S. Odon de Cantorbéri, S. Ethelvolde de Vincheſter, S. Oſnald de Vorcheſter, & S. Dunſtan le plus célèbre de tous, uniſſoient leur autorité à celle des Rois, pour faire fleurir la Religion & les bonnes mœurs. Et afin de montrer juſqu'où la vertu de ces ſaints Evêques & leur zèle pour les bonnes mœurs, les rendoit quelquefois hardis & entreprenans, on cite un fait que nous rapporterons, ſans oſer le juger. Eduin, jeune Prince livré à

ſes paſſions, étoit parvenu au Trône en 955. Il affectoit un mépris inſultant pour la Religion, pilloit les Egliſes pour ſatisfaire à ſes folles dépenſes, & faiſoit montre de ſa vie ſcandaleuſe. Envain les plus vertueux Prélats, & ſur-tout S. Dunſtan, avoient-ils eſſayé par leurs remontrances de le ramener à une conduite plus réglée & plus digne de ſon rang; il avoit dédaigné leurs avis, ou puni de l'exil leur généreuſe liberté. Il pouſſa même l'oubli des bienſéances, le jour de ſon ſacre, juſqu'à quitter les Evêques & les Seigneurs que la cérémonie avoit raſſemblés, pour s'enfermer avec une créature dont il étoit épris. Tous les Prélats & les Grands furent également offenſés d'une action que la circonſtance rendoit encore plus choquante. On lui députa deux Evêques dont les repréſentations furent inutiles. S. Odon voyant que le jeune Roi n'écoutoit rien, envoya des gens armés qui enlevèrent de ſa Cour l'objet de ſa paſſion. Ils la défigurèrent, la marquèrent d'un fer chaud, & la conduiſirent en Irlande. Elle en revint, & les gens d'Odon qui la prirent de nouveau, lui coupèrent les jarets & la firent mourir.

X. SIÈCLE.

X. SIÈCLE.

Le zèle que S. Dunſtan fit paroître dans une occaſion à peu près ſemblable, fut plus conforme aux règles de la prudence & de la charité paſtorale. Le Roi Egard, Prince doué dès plus belles qualités, commit un crime pareil à celui de David. S. Dunſtan fut affligé d'une chûte qui déshonoroit tout à la fois la Religion & le Trône. Il alla trouver le Prince coupable ; celui-ci lui préſenta la main, ſelon l'uſage, pour le faire aſſeoir auprès de lui ; le ſaint Évêque lui retira la ſienne, en lui diſant d'un ton ſévère : *Prince, oſeriez-vous toucher de votre main impure, celle qui touche & ſacrifie le Corps de J. C. ?* Le Roi frappé de ces paroles comme d'un coup de foudre, ſe jetta aux pieds de S. Dunſtan, avouant ſon crime, verſant des larmes & demandant pardon. L'Archevêque touché à ſon tour de ces heureuſes diſpoſitions, fit ſentir au Roi l'énormité de ſon péché, & l'obligation d'en réparer le ſcandale. Il lui impoſa une pénitence de ſept ans, pendant leſquels il devoit s'abſtenir de porter les marques de la royauté, jeûner deux fois la ſemaine, & faire de grandes aumônes. Il lui preſcrivit en outre de fonder un Monaſtère de Vier-

ges, qui seroient occupées à demander à Dieu pour lui la pureté de cœur ; de chasser les Clercs d'une vie déréglée, & d'employer tout son pouvoir à réformer les abus que la sollicitude des Pasteurs ne pouvoit extirper. Le Prince fut fidèle à suivre ses avis, & après une pénitence de sept ans, il fut solemnellement réconcilié. Exemple de fermeté dans le saint Archevêque, & de Religion dans le pieux Roi, qui fait honneur à tous les deux. Nous ferons connoître plus particuliérement les actions & les vertus de S. Dunstan dans l'article des Personnages illustres par leur sainteté.

X. SIÈCLE.

Ce concert des Princes & des Evêques d'Angleterre pour le rétablissement des règles ecclésiastiques, & l'encouragement de la piété, empêcha que l'ignorance & la corruption y fissent autant de progrès, que dans les autres parties de l'Occident. Cependant il s'y glissa de grands désordres ; & les bons Evêques dont le nombre diminuoit tous les jours, ne cessoient de gémir sur le malheur des tems auxquels ils étoient réservés. Telle étoit la fatalité attachée à ce siècle, que les ténèbres & la dépra-

X. SIÈCLE.

vation y prévaloient de toute part, malgré les efforts qu'on faiſoit pour en détourner l'influence.

Lorſque Rollon, Chef des Normands, ſe fut établi avec ſa Nation dans la partie de la Neuſtrie que Charles le Simple lui avoit cédée, il s'appliqua à y faire refleurir la Religion. Il ſentit que c'étoit l'unique moyen d'adoucir le caractère féroce de ſon peuple, & que les Loix ſeroient peu efficaces, ſans le ſecours d'une puiſſance qui commande au cœur. C'eſt à cette époque qu'il faut rapporter le rétabliſſement de pluſieurs Egliſes ruinées ou dégradées dans les différentes irruptions de ces barbares, & la fondation de pluſieurs Monaſtères qui devinrent des Ecoles de ſcience & de piété. Les Seigneurs qui partagèrent la fortune de Rollon, imitèrent ſon zèle & ſa libéralité. Des établiſſemens utiles à la Religion dûrent leur origine à l'émulation que l'exemple du Souverain avoit excitée parmi eux. Mais dans la ſuite les troubles civiles, les guerres étrangères & domeſtiques, ramenèrent une partie des maux auxquels on avoit commencé de remédier.

Dans le reſte de la France, la Reli-

gion eut beaucoup à ſouffrir des malheurs publics & de la confuſion qui avoit détruit l'ordre par-tout. Hugues Capet ayant été porté ſur le Trône en 987, trouva la Société religieuſe dans une ſituation auſſi déplorable, que toutes les parties de l'adminiſtration civile & politique. Ce Chef de la troiſième Race de nos Rois étoit dans la vigueur de l'âge, lorſqu'il prit les rênes de l'Etat. Il comprit que pour conſerver à ſa poſtérité la Couronne qu'il venoit d'obtenir, il falloit travailler à détruire les vices de l'Etat, auxquels il devoit ſon élévation. Il dirigea vers cet objet l'expérience qu'il avoit acquiſe dans ſa première condition, les talens dont la nature l'avoit pourvu, & la puiſſance qui avoit déterminé ſes égaux à ſe le donner pour Maître. Il étoit pourvu, comme ſes pères & pluſieurs autres Seigneurs, d'un grand nombre de riches Abbayes dont il s'appliquoit le revenu; il s'en démit, & fit rentrer les choſes dans l'ordre naturel. Son exemple fut ſuivi par quelques-uns de ceux que le même abus avoit mis en poſſeſſion des biens eccléſiaſtiques. Mais nous verrons dans l'article de la diſcipline, que ces actes de

X. SIÈCLE.

X. SIÈCLE.

juſtice ne furent pas ſuffiſans pour réparer les brêches que des cauſes multipliées & plaines d'activité avoient faites à l'Egliſe. Ce ne pouvoit être que l'ouvrage du tems & d'une réunion de circonſtances favorables, dont on étoit encore loin de voir l'effet.

La plus importante affaire qui s'éleva dans l'Egliſe de France pendant ce ſiècle, fut celle dont la Ville de Rheims devint le théâtre. Le Siège épiſcopal de cette Ville étoit un objet d'ambition pour les Eccléſiaſtiques de la plus haute naiſſance, tant à cauſe des grands biens qu'il poſſédoit, qu'à cauſe du droit de ſacrer les Rois dont il jouiſſoit depuis Clovis. Il eſt bon d'entrer à ce ſujet dans quelques détails, pour faire voir comment les dignités les plus ſaintes étoient devenues la proie des hommes puiſſans, ou protégés par ceux dont l'autorité s'étoit rendue ſupérieure à toutes les Loix.

Herbert Comte de Vermandois, avoit eu le crédit de faire élire Archevêque de Rheims en 925, ſon fils nommé Hugues qui n'étoit âgé que de cinq ans. Raoul, Roi de France trop foible, quoique bien intentionné, pour s'oppoſer avec ſuccès à de pareilles entrepriſes,

donna son consentement à cette élection; & ce qui doit paroître encore plus étrange, le Pape Jean X l'approuva au mépris de toutes les règles, & commit Abbon, Evêque de Soissons, pour faire les fonctions épiscopales dans le Diocèse. Le Comte de Vermandois s'empara de tout le revenu de cette Eglise, & s'établit avec sa famille dans le Palais archiépiscopal. Herbert jouissoit depuis sept ans de son usurpation, lorsqu'il se brouilla avec le Roi, qui, secondé par Hugues le Grand, vint mettre le siège devant Rheims. Le Siège duroit depuis trois semaines, lorsque les habitans se déterminèrent à rendre la Ville. Aussi-tôt on s'assembla dans l'Eglise, & le Clergé de concert avec le peuple, élut Artaud Moine de S. Remi, désigné par le Roi. Le nouvel Archevêque fut ordonné par les Evêques de la Province & quelques autres, au nombre de dix-huit. Après neuf ans d'épiscopat, Artaud encourut la disgrace de Louis d'Outremer, qui, pour le punir, vint assiéger la Ville, avec le Comte de Vermandois. Artaud pressé vivement, fut obligé de céder, & l'on exigea de lui une renonciation au titre d'Archevêque

X. SIÈCLE.

X. SIÈCLE.

de Rheims. Les Evêques assemblés à Soissons, décidèrent qu'il falloit ordonner Hugues, destiné dès l'enfance à cette place, ce qui fut exécuté, quoiqu'il n'eût que vingt ans, & le Pape Etienne VIII l'honora du pallium; Artaud l'avoit reçu de Jean XI. Quelque tems après, ce dernier, qui n'avoit point abandonné ses droits, se ménagea l'appui de Louis d'Outremer, qui, mécontent d'Hugues & de ses freres, assiégea de nouveau la Ville, & rétablit l'Archevêque Artaud, qui mourut en 961. Alors Hugues dont les espérances s'étoient ranimées, fit d'inutiles efforts pour rentrer dans l'Eglise de Rheims. Les Evêques assemblés en Concile à Meaux, ayant consulté le Pape sur cette affaire, il fut réglé qu'on donneroit un Pasteur à l'Eglise de Rheims, sans égard aux prétentions d'Hugues regardé comme un intrus, & jugé tel par deux Conciles. On élut donc Odalric qui fut Chancelier du Roi Lothaire, & après sa mort on lui donna pour successeur Adalbèron qui posséda la même charge, & sacra Hugues-Capet.

Adalbèron étant mort l'année d'après le sacre d'Hugues-Capet, ce Prince fit élire

élire pour lui succéder Arnoul, fils naturel du Roi Lothaire : mais le nouveau Prélat fut soupçonné d'avoir livré la Ville de Rheims à Charles, Duc de Lorraine, son oncle. Le Roi fit assembler un Concile pour le juger. Il s'avoua coupable & donna sa renonciation au Siège de Rheims dont il se reconnut indigne. Gerbert, son Secrétaire lui fut substitué. Mais le Pape Jean XV désapprouva la déposition d'Arnoul & l'Ordination de Gerbert. Celui-ci défendit son droit au Siège de Rheims contre le jugement du Souverain-Pontife, par une Lettre fort vive, adressée à l'Archevêque de Sens. Néanmoins le Pape ayant envoyé un Légat en France pour examiner cette affaire, & le Roi Hugues Capet, protecteur de Gerbert, étant mort, Robert fils & successeur de ce Prince, qui avoit besoin de Rome pour la confirmation de son mariage avec Berthe sa parente, consentit au rétablissement d'Arnoul, qui tint le Siège de Rheims jusqu'à l'an 1021. Ainsi finirent ces longs démêlés dont l'ambition & la politique avoient été le mobile. Nous verrons Gerbert sur le Siège de Rome, sous le nom de Sylvestre II, dans l'article

X. SIÈCLE.

X. SIÈCLE.

ſuivant, & nous y rapporterons ſon hiſtoire.

Quoique l'Allemagne n'ait pas été moins agitée que les autres pays, par des diviſions inteſtines, la Société chrétienne n'y auroit pas éprouvé de grands malheurs, ſans les irruptions fréquentes des Hongrois, qui furent pour ces contrées ce que les Normands avoient été pour l'Occident de l'Europe. Ces barbares dont l'origine étoit la même que celle des Huns, ſi terribles ſous Attila, s'étoient établis dans la Pannonie qui a pris leur nom, & dans les contrées voiſines. De-là ils ſe répandirent dans la Germanie, dans l'Italie par le Tirol, & même ils pénétrèrent juſqu'en Alſace, en Lorraine & en Champagne. Ils étoient toujours à cheval. Leur vîteſſe étoit incroyable. Ils n'avoient pour armes que des flèches qu'ils tiroient avec une merveilleuſe adreſſe. Ils vivoient de chair crue, & buvoient du ſang mêlé avec de l'eau; ils parloient peu, agiſſoient beaucoup, & portoient la férocité plus loin qu'aucun autre peuple barbare dont on eût encore parlé dans l'Hiſtoire. On trouve beaucoup de rapports entre leur manière de combattre,

leur genre de vie & leurs mœurs, & ce que les Anciens nous ont appris des Scythes & des Sarmates. Ils commirent les plus grands excès de cruauté dans tous les lieux où ils portèrent leurs pas. Semblables aux Normands, c'étoit principalement contre les Egliſes & les Monaſtéres qu'ils tournoient leur fureur, tant par l'eſpérance du butin, que par le peu de réſiſtance qu'ils éprouvoient de la part des Eccléſiaſtiques & des Moines. Les Hiſtoriens du tems font une peinture touchante des ravages qu'ils causèrent pendant tout le cours de ce ſiècle. Conrad fut contraint de ſe ſoumettre à leur payer tribut. Henri l'Oiſeleur le refuſa, & ils s'en vengèrent en déſolant toute l'Allemagne. Ce Prince diſſipa deux armées immenſes qu'ils avoient mis ſur pieds, pour envahir ſes Etats. Othon le Grand les défit à ſon tour, & depuis ce tems ils furent moins entreprenans. Comme ils étoient idolâtres, & que la haine de la Religion chrétienne entroit pour beaucoup dans les fureurs & les maſſacres qui ſignaloient par-tout leurs irruptions ſanguinaires, on a regardé comme Martyrs, les Prêtres, les Moines & les Vierges

X. SIÈCLE.

X. SIÈCLE.

qui devinrent les victimes de leurs cruautés. Enfin ce peuple embrassa le Christianisme, dont il avoit été un des plus redoutables fléaux. Etienne leur Duc, qui avoit été converti par S. Adalbert de Prague, devint leur Apôtre. Ce Prince d'un zèle & d'une fermeté invincibles, surmonta tous les obstacles que la superstition & la férocité lui opsèrent. Il divisa la Hongrie en dix Evêchés, dont Strigonie fut la Métropole; & le pape Sylvestre II, pour récompense de ses travaux, lui conféra le titre d'*Apostolique*, que ses successeurs se sont fait honneur de porter. Cet heureux événement concourt avec la dernière année de ce siècle.

L'Allemagne eut pendant l'époque où nous sommes arrivés, des Princes d'un grand zéle pour la gloire & l'accroissement de la Religion. Tels furent Henri l'Oiseleur, Othon I, & quelques-uns de leurs successeurs. Des Princesses d'une éminente piété les animerent dans le bien, & profiterent de leurs inclinations vertueuses, pour faire d'abondantes aumônes, des fondations d'Eglises & de Monastéres, & quantité d'autres bonnes œuvres. Sainte Mathilde, épouse

de Henri l'Oiſeleur, fut une Princeſſe accomplie, qui joignit toutes les vertus d'une parfaite Chrétienne à l'exacte obſervation de tous les devoirs de ſon rang. Sainte Edithe, femme d'Othon le Grand, édifia ſes ſujets par ſa ſageſſe, & ſeconda ſon époux dans les meſures qu'il prit pour engager les Sclaves à recevoir la foi de J. C. Enfin ſainte Adélaïde, mere d'Othon II, mérita d'être comptée parmi les femmes qui ont fait le plus d'honneur au Trône & à leur ſexe. Régente ſous la minorité de ſon fils, diſgraciée enſuite par les conſeils des flatteurs qui font commettre tant de fautes aux jeunes Princes, & chargée de nouveau du poids des affaires, par ce même fils qui rendit juſtice à ſon mérite & à ſes talens, elle fut un modéle de vertu dans tous les événemens de ſa vie. Sa douceur, ſa patience & ſa généroſité envers ceux qui l'avoient perſécutée, la firent admirer comme un prodige dans des tems où la vertu étoit ſi rare. Elle n'eut d'autre ambition que de faire règner Dieu, & de rendre à l'Egliſe l'ancien luſtre que les malheurs publics lui avoient fait perdre.

X. SIÈCLE.

Si quelque choſe étoit capable de con-

X. SIÈCLE.

ſoler la Religion des maux qu'elle ſouffroit & des vices qui la défiguroient, c'étoient ſans doute les progrès merveilleux que le Chriſtianiſme faiſoit dans le Nord. Nous l'y avons vu pénétrer dans les ſiécles précédens, par les travaux de pluſieurs hommes apoſtoliques, qui ſe conſacrerent à la converſion des peuples barbares, que la nature avoit placés dans ces climats inconnus aux anciens Maîtres du Monde. Il s'y étendit de plus en plus, & s'y affermit d'une manière ſolide pendant le cours de celui-ci. Remontons à l'origine de ces événemens ſi glorieux à la Religion, & fixons-en l'époque, autant que l'obſcurité dont ces tems anciens ſont couverts nous le permettra.

Nous avons déja dit que les travaux de S. Anſcaire, Evêque d'Hambourg, l'un des Apôtres du Nord, avoient porté la lumière de l'Evangile dans le Dannemark, vers le milieu du neuviéme ſiécle. Eric I règnoit alors. Il traverſa d'abord le zèle du ſaint Miſſionnaire, & perſécuta les Chrétiens; mais enſuite il devint leur protecteur, lorſqu'il eut connu les vertus de celui qui étoit venu de ſi loin & avec tant de fatigues, prêcher

la foi à ſes ſujets. Ce Prince, par un Edit ſolemnel, permit l'exercice de la nouvelle Religion. Il reçut le Baptême; & à ſon exemple, les Seigneurs Danois avec une partie du peuple, renoncerent au culte des faux Dieux, de ſorte que bientôt le nombre des Chrétiens ſurpaſſa de beaucoup celui des idolâtres. Mais quelque tems après, Eric II étant monté ſur le Trône, encore enfant, ſes Miniſtres abuſant de leur autorité, allumerent une violente perſécution contre cette Egliſe naiſſante. Ils abattirent les Temples élevés au vrai Dieu, égorgerent ſes Miniſtres; & le peuple mal affermi dans la foi, retourna en foule à ſon premier culte. Anſcaire qui avoit commencé une nouvelle Miſſion en Suéde, accourut au ſecours de ſes Chrétiens. Il alla trouver Eric, & lui parla de Dieu avec tant de force, qu'il le convertit à la Religion Chrétienne dont il fut depuis un des plus zélés défenſeurs. Le Chriſtianiſme éprouva des alternatives continuelles de faveur & de perſécution dans ce Royaume, juſqu'au règne d'Harold ou Hérald, qui parvint au Trône vers l'an 935. Ce Prince rendit la Religion de J. C. dominante dans ſes Etats,

X. SIÈCLE.

X. SIÈCLE.

par la protection qu'il accorda aux Prédicateurs évangéliques, & par le grand nombre d'Eglises qu'il fit bâtir. On prétend que ce Prince fut converti par les miracles que S. Poppon, Evêque de Sleſvic, fit en ſa préſence. Sous ſon règne, le Chriſtianiſme s'étendit au loin dans ces contrées; mais Suen ou Suénon ſon fils s'étant révolté contre lui, ſe déclara pour l'ancienne Religion, & perſécuta les Chrétiens. Dans la ſuite il reconnut ſon crime, & pour le réparer il ſe fit Chrétien, & protégea la foi qu'il avoit perſécutée. Alors elle pénétra dans la Norvége, le Jutland, & juſques dans l'Iſle de Fionie. On y érigea des Evêchés qui furent ſoumis à l'Archevêque de Hambourg; & malgré les mœurs dures de ces Nations ſeptentrionales, Dieu répandit ſes bénédictions ſur les Egliſes qui s'y étoient formées.

La Suéde avoit été auſſi l'objet du zéle infatigable de Saint Anſcaire. Mais après ſa mort, cette miſſion languit pendant pluſieurs années, faute d'ouvriers qui continuaſſent l'œuvre que le ſaint Apôtre avoit commencée. Hunni, Archevêque de Brême, animé du même eſprit & du même courage, ſe livra géné-

reuſement à cette entrepriſe. Il trouva la Religion Chrétienne preſqu'anéantie dans ce Royaume; & ce ne fut que par des travaux infinis, qu'il parvint à relever cette Egliſe de ſes ruines. Ses ſucceſſeurs, S. Adaldague & S. Libentius, marcherent ſur ſes traces. A force de patience & de ſoins, ils ouvrirent les yeux à un grand nombre d'infidéles. Deux autres Miſſionnaires, nommés Odincar l'Ancien & Odincar le jeune, travaillerent avec ſuccès à étendre le règne de J. C. dans ces régions ſauvages. Le ſecond de ces hommes apoſtoliques fut ordonné Evêque de Ripen dans le Jutland par S. Libentius. Le Chriſtianiſme ſe ſoutint en Suéde, mais ſes progrès furent lents juſqu'au règne d'Olaüs II, en 963. Ce Prince envoya des Ambaſſadeurs au Roi d'Angleterre Ethelred, pour lui demander des Miniſtres évangéliques qui vinſſent inſtruire ſes ſujets des vérités de la Religion. Ethelred pour repondre à ſes vœux, lui envoya Sifroi, Eſchild & David, perſonnages éclairés & remplis de zéle. Olaüs formé par leurs inſtructions, fut baptiſé avec de l'eau d'une fontaine que l'on nomme encore la fontaine de S. Sifroi,

X. SIÈCLE.

X. SIÈCLE.

du nom d'un des trois Miſſionnaires, qui fut l'inſtrument dont Dieu ſe ſervit pour le conduire à la vérité. L'exemple de ce Prince fut ſuivi d'un grand nombre de Suédois, & depuis ce tems le Chriſtianiſme s'accrut ſenſiblement, de manière que ſous le règne d'Amund Kolbrenner, fils & ſucceſſeur d'Olaüs, il devint la Religion dominante en Suéde.

Vers l'an 965 Miceſlas, Duc de Pologne, ſurnommé Miesko, parce qu'il étoit né aveugle, ayant épouſé la fille de Boleſlas, Duc de Bohême, qui étoit Chrétienne, cette Princeſſe perſuada à ſon époux d'embraſſer la Religion qu'elle profeſſoit. Miceſlas répondant aux deſirs de ſon épouſe, reçut le Baptême, & pour preuve de ſa converſion, il répudia ſept concubines qu'il entretenoit, ſuivant l'uſage des Princes idolâtres de ces tems-là. Le Pape Jean XIII envoya des Miſſionnaires en Pologne pour y prêcher la foi. C'eſt à leurs travaux que les Siéges de Gneſne, de Cracovie & des autres Villes principales doivent leur origine. Ces Egliſes devinrent en peu de tems nombreuſes & floriſſantes. L'obſervation des Loix du Chriſtianiſme y étoit maintenue par l'autorité civile, ſous les peines les

plus rigoureuſes; & l'attachement de ces nouveaux Chrétiens à la foi étoit ſi grand, qu'ils tiroient leur ſabre à la moitié du fourreau, pendant la lecture de l'Evangile à la Meſſe, pour montrer qu'ils étoient prêts à combattre pour la défenſe de la Religion. Uſage conforme au génie militaire de ces peuples, & qui s'eſt conſervé parmi eux juſqu'à ces derniers tems.

X. SIÈCLE.

Ce Boleſlas, Duc de Bohême, dont la fille contribua par la converſion de ſon époux à l'établiſſement de la Religion Chrétienne en Pologne, pria le Pape Jean XIII en 968, d'ériger un Evêché à Prague, Capitale de ſes Etats. Le Pontife lui accorda ſa demande, à condition que cette Egliſe ſuivroit le rit Latin. Ditmar, Moine Saxon, fut le premier Evêque de ce Siége. Il étoit pieux & ſavant. Son zéle pour la propagation de la foi fut heureuſement ſecondé par Mlada, ſœur de Boleſlas, Princeſſe d'une éminente vertu, qui avoit conſacré à Dieu ſa virginité. Elle fit un pélerinage à Rome ſous le pontificat de Jean XIII, pour y apprendre les règles de la diſcipline monaſtique. Le Pape la reçut avec honneur, & lui donna la

X. SIÈCLE.

bénédiction d'Abbeſſe. Dans cette cérémonie il changea ſon nom en celui de Marie, & lui remit un exemplaire de la Règle de S. Benoît, ſelon laquelle elle devoit gouverner le Monaſtère de Religieuſes, fondé par le Duc ſon frere. A ſon retour elle porta la Lettre du Pape pour l'érection de l'Evêché de Prague. Jean XIII y parle en ces termes : » Votre ſœur nous ayant demandé de » votre part, notre conſentement pour » l'érection d'un Evêché dans votre Prin- » cipauté, nous avons rendu graces à » Dieu qui étend ſon Egliſe chez tou- » tes les Nations. C'eſt pourquoi nous » voulons qu'on faſſe un Siége épiſco- » pal de l'Egliſe des SS. Martyrs Vitus » & Vinceſlas, à condition toutefois » que vous ne ſuivrez pas le rit des Bul- » gares & des Ruſſes, (c'étoit le rit » Grec) & que vous n'uſerez pas de la » langue Sclavone, dans les cérémonies » de la Religion. » (C'étoit la langue vulgaire des Polonois & des autres peuples du Nord.) Le Martyr S. Vinceſlas dont il eſt fait mention dans cette Lettre, étoit petit-fils de Borivois, le premier des Souverains de Bohême, qui ait profeſſé le Chriſtianiſme. Il ſouffrit

la mort pour la foi dans une perſécution qui s'alluma contre les Chrétiens dans ce pays en 930.

X. SIÈCLE.

Les commencemens de la Religion Chrétienne chez les Ruſſes, ont le neuvième ſiécle pour époque. S. Ignace, Patriarche de Conſtantinople envoya pour travailler à la converſion de ce peuple, un Evêque qui leur porta le rit & les uſages de l'Egliſe Grecque, qu'ils ont toujours conſervés. En 956 Héléne qui règnoit en Ruſſie, demanda à l'Empereur Othon le Grand un Evêque & des Prêtres, pour inſtruire ſa Nation des dogmes de la foi; mais on ne voit pas que les Miniſtres qui ſe conſacrerent à cette miſſion, y aient fait de grands fruits. On ne peut donc rapporter le parfait établiſſement du Chriſtianiſme en Ruſſie, qu'au règne de Volodimir. Ce Prince demanda aux Empereurs de Conſtantinople Baſilie & Conſtantin, leur ſœur, en mariage, promettant de ſe faire Chrétien. La Princeſſe que les Grecs nomment Anne, & les Ruſſes Anaſtaſie, lui fut amenée par mer à la Ville de Kerſonne qu'il venoit d'enlever à ſes ennemis. Il étoit aveugle, & ſa nouvelle épouſe lui promit qu'il recouvreroit la vûe en re-

cevant le Baptême ; ce qui étant arrivé, convertit à la foi tous les Seigneurs qui avoient accompagné Volodimir dans son expédition. Il détruisit toutes les idoles, & les fit jetter dans le Dniéper, après les avoir fait traîner ignominieusement dans les rues. Il parcourut lui-même ses Etats pour instruire ses sujets & les faire baptiser. Il fit venir de Constantinople des Artistes de tout genre pour bâtir des Eglises, & fabriquer des Vases sacrés. Le Patriarche Nicolas Chrysoberge lui envoya un Evêque nommé Michel Syrus, qui fut établi premier Métropolitain de Kiovie. Chrysoberge étoit en communion avec le Saint-Siège, ainsi il est faux, comme quelques-uns l'ont avancé, que les Russes aient commencé d'être schismatiques en devenant Chrétiens.

X. SIÈCLE.

ARTICLE VI.

État de l'Eglise de Rome & caractères de ses Pontifes pendant le dixième siècle.

L'HISTOIRE de ce siécle est, si l'on peut s'exprimer ainsi, le triomphe des

Proteſtans. Les ſcènes ſcandaleuſes dont Rome fut le théâtre, les moyens violens & criminels dont pluſieurs Papes ſe ſervirent pour s'élever ſur le Siége pontifical, ou pour s'y maintenir; les mœurs corrompues des uns, la vie peu édifiante des autres, & la politique fauſſe, trompeuſe, intéreſſée de preſque tous, ont fourni aux ennemis de la Religion Catholique, les moyens d'exercer leur malignité contre elle avec une ſorte d'avantage. Les incrédules modernes qui ramaſſent ſans choix tout ce qui a été dit & réfuté avant eux, & qui ne s'embarraſſent pas s'ils ne ſont que foibles Copiſtes, ou vains échos de ceux qui les ont précédés, pourvu qu'ils accumulent les objections & les ſatyres, ne ceſſent pas de répéter ce que les Théologiens Réformés ont écrit ſur cette matière. Mais les Proteſtans avec tout leur ſavoir n'ont pas obſervé, que ſi la ſainteté d'une Religion dépendoit de celle de ſes Miniſtres, la Réforme trouveroit ſa condamnation dans l'hiſtoire de ſes Patriarches; & les incrédules avec toute leur pénétration, ne voient pas que, quand ils viendroient à bout de prouver que tous les Papes du dixième ſiécle ont

X. SIÈCLE.

X. SIÈCLE.

été des ſcélérats, des infames, dignes du dernier ſupplice, ils ſeroient encore bien loin d'avoir démontré que le Chriſtianiſme n'eſt point une Religion révélée. Plus équitables que les uns & les autres, nous allons rapporter les faits avec la plus parfaite impartialité. Nous apprécierons de même les caractéres des Pontifes Romains de ce ſiécle, leurs vices, leurs fautes, leurs écarts, ſans rien diſſimuler; & nous terminerons cette diſcuſſion hiſtorique par des réflexions tirées de la nature des choſes, & propres à prévenir les effets du ſcandale, ſur les ames ſimples, qui ſont ordinairement peu éclairées; réflexions au reſte ſi naturelles, que les Proteſtans eux-mêmes, & les incrédules qui ſe ſont efforcés de renchérir ſur eux, les auroient faites, s'ils n'étoient pas inſpirés & conduits par la paſſion, qui ne raiſonne pas.

Vingt-cinq Papes occuperent la Chaire de S. Pierre pendant ce ſiécle. Il y en a trop dans ce nombre qui ont fourni matiére à la cenſure, nous en convenons; mais il en eſt auſſi pluſieurs qui ont eu des talens & des vertus, & dont les fautes doivent être rejettées

en partie ſur le génie du tems & le malheur des circonſtances où ils ſe ſont trouvés. Nous verrons même que, ſi quelques-uns firent gémir l'Egliſe & ſcandaliſerent ſes enfans par une vie déréglée, d'autres honorerent leur place par des mœurs pures & un zéle vraiment paſtoral. Suivons la marche de l'Hiſtoire, & ne prenons que la vérité pour guide.

X. SIÈCLE.

Jean IX, que les anciens monumens nous repréſentent comme un Pontife ſage & pieux, étoit mort en 900, après avoir ſiégé un peu moins de deux ans & demi. Benoît IV du nom, qui fut digne par ſon ſavoir & ſes vertus, d'être placé ſur le premier ſiége de la Catholicité, fut élu pour ſuccéder à Jean. Il fut recommandable par ſon amour pour le bien public & ſa libéralité envers les pauvres. Mais ſon pontificat fut trop court pour la gloire de la Religion & le bonheur de Rome. Il ne tint le Saint-Siége que deux ans & quelques mois.

Léon V, natif d'Ardée, fut élu canoniquement à la place de Benoît; mais ſix ſemaines ou deux mois après ſon exaltation, il fut dépouillé de ſa dignité par Chriſtophe, Romain d'une naiſ-

X. SIÈCLE.

sance distinguée, qui étoit son Chapelain. Celui-ci ne jouit pas long-tems de son usurpation; car au bout d'environ six mois, il fut chassé par Sergius, & relégué dans un Monastére, d'où l'on ne le tira que pour le charger de chaînes. Ce Sergius, IIIe du nom, homme ambitieux & violent, s'étoit fait élire par une troupe de factieux en 898, après la mort de Théodore II, n'étant encore que Diacre. Mais le parti de Jean IX ayant prévalu, il se tint caché pendant sept ans en Toscane, sous la protection du Marquis Adalbert. Marozie, fille de ce Marquis, femme intrigante & voluptueuse, dont nous aurons souvent à parler dans la suite, s'étoit rendue puissante à Rome. Ses artifices & le talent qu'elle avoit de subjuguer par son esprit ceux qu'elle n'avoit pu séduire par ses charmes, ou gagner par ses largesses, l'avoient mise à la tête de toutes les affaires. Elle employa son crédit pour faire rappeller Sergius, qu'on regardoit comme son amant, & c'étoit malheureusement avec trop de vraisemblance. Ce Pape traita comme des intrus ceux qui étoient monté sur le Saint-Siège depuis sa première élection, & il ap-

prouva l'indigne procédure d'Etienne VI contre Formoſe. Du reſte il fut magnifique & libéral. L'Egliſe de Latran où il avoit choiſi ſa ſépulture, fut rebâtie de fond en comble par ſes ſoins & à ſes dépens. Ses liaiſons avec Marozie dont la conduite étoit ouvertement ſcandaleuſe, l'on fait accuſer d'un commerce infâme avec elle. On a même avancé qu'il en avoit eu un fils, qu'on vit quelques années après ſur le Siège pontifical ſous le nom de Jean XI. Mais nous devons remarquer à ſa décharge, que Luitprand de Crémone, Ecrivain ſatyrique & paſſionné, eſt le ſeul contemporain qui ait flétri la mémoire de Sergius de cette odieuſe imputation, tandis que d'autres ont dit que ce Jean XI étoit fils d'Albéric, Conſul Romain, premier mari de Marozie. Sergius III mourut en 911, après un pontificat de ſept ans.

X. SIÈCLE.

Nous paſſons rapidement les deux pontificats d'Anaſtaſe III & de Landon, qui furent courts & peu importans, pour nous arrêter à celui de Jean X, que Théodora ſœur de Marozie, & non moins fameuſe qu'elle par ſes mœurs diſſolues, eut le crédit de mettre ſur la Chaire du Prince des Apôtres. Il avoit

X. SIÈCLE.

été Clerc de l'Egliſe de Ravenne. Les intrigues de Théodora qui vivoit avec lui dans un commerce criminel, lui avoient ſucceſſivement procuré l'Evêché de Boulogne & l'Archevêché de Ravenne. Son gouvernement fut plus heureux qu'une entrée auſſi peu canonique ne le faiſoit eſpérer. Il étoit brave & entendoit le métier des armes plus qu'il ne convient à un Chef de l'Egliſe. Il combattit contre les Sarraſins, & leur enleva le poſte où ils s'étoient maintenus juſques-là ſur le Garillan. Un Auteur de ſon tems le repréſente comme un Pontife attaché à ſes devoirs & plein de ſageſſe ; & un Critique de nos jours l'appelle un homme d'un cœur grand & d'un eſprit éclairé. Sa fin fut des plus déplorables. Marozie qui dominoit dans Rome, inquiéte des efforts qu'il faiſoit pour ſe ſaiſir de l'autorité, le fit arrêter & conduire en priſon, où l'on dit qu'il fut étouffé. Il avoit tenu le Saint-Siège un peu plus de quatorze ans.

Léon VI & Etienne VII ne firent que paroître. Après eux, Marozie toujours maîtreſſe dans Rome, ſe ſervit de ſon pouvoir pour faire ordonner Pape, le fils dont on attribuoit la naiſſance à ſes

infâmes amours avec Sergius III. Ce Pontife qui fut nommé Jean XI, n'avoit que vingt-cinq ans. Marozie, & enſuite un autre de ſes fils nommé Albéric qu'elle avoit eu de Gui, Marquis de Toſcane, gouvernèrent ſous ſon nom, & le tinrent ſous la plus étroite dépendance. Son pontificat ne dura que quatre ans & quelques mois. L'Hiſtoire ne nous apprend rien de ſes actions. Peut-être, s'il eût été libre, ſon gouvernement eût-il été ſage & utile à la Religion; car Rathier, Evêque de Vérone, ſon contemporain, l'appelle un Pontife d'un heureux naturel. Albéric s'étoit rendu maître de Rome, & en avoit ſoulevé les habitans contre Hugues, Roi de Lombardie, qui avoit épouſé Marozie, après la mort de ſon ſecond mari, Gui, Marquis de Toſcane. Ce jeune Prince qui avoit le caractère impérieux, les mœurs déréglées & l'eſprit d'intrigue de ſa mère, ne s'oppoſa point à l'élection de Léon VII, qu'on donna pour ſucceſſeur à l'infortuné Jean XI. Ce Pape étoit un homme de bien, ami de la paix, zélé pour le bon ordre, qui ſe renfermoit dans ſes devoirs, & qui bien loin d'avoir ambitionné la dignité

X. SIÈCLE.

X. SIÈCLE.

pontificale, avoit fait tout ſon poſſible pour l'éviter. Il ſe fit eſtimer par ſon affabilité, ſa douceur, ſon déſintéreſſement. Il travailla de concert avec Odon, Abbé de Cluni, à réconcilier le Roi Hugues & Albéric qui étoient ſur le point d'en venir à une guerre ouverte. L'accommodement ſe fit par cette médiation; & Hugues, pour gage de ſa réconciliation, donna ſa fille Alda en mariage à Albéric. La mort de ce vertueux Pontife arriva l'an 939. Il avoit occupé le Saint-Siège pendant un peu plus de trois ans & demi. L'Hiſtorien Flodoart, qui l'avoit connu, loue ſa vie édifiante & la ſageſſe de ſon gouvernement.

Les deux Papes qui ſuivirent, Etienne VII & Martin II ou III, dont les pontificats réunis rempliſſent un eſpace de ſept ans, ſe conduiſirent avec beaucoup de prudence au milieu des troubles dont Rome continuoit d'être agitée par les factions rivales d'Hugues & d'Albéric. Le premier qui étoit Allemand, avoit contre lui, aux yeux des Romains, le préjugé de ſa naiſſance. Ils le tourmentèrent & lui ſuſcitèrent tous les déſagrémens poſſibles, auxquels il n'oppoſa que la patience & la modération. Il

desiroit la fin des guerres civiles qui déchiroient la France; & pour contraindre les Seigneurs à rentrer dans l'obéissance qu'ils devoient à Louis d'Outremer, leur Souverain, il les menaça d'excommunication. On ne lui reproche que d'avoir reconnu le jeune Hugues de Vermandois, usurpateur du Siège de Rheims, pour légitime Pasteur de cette Eglise, & de lui avoir envoyé le Pallium. Encore est-il bien probable qu'il fut trompé dans cette affaire, par les partisans d'un intrus qui, étant d'une naissance distinguée, avoit, dans ses parens & ses alliés, des protecteurs puissans, que l'intérêt du sang devoit porter à le soutenir. Le second qui étoit Romain, plus agréable au peuple, & moins contrarié dans ses pieuses intentions, gouverna l'Eglise en bon Pasteur. Il ne s'occupa que des devoirs de son Ministère, du soulagement des pauvres & de la réparation des Eglises.

X. SIÈCLE.

Agapit II, dont le pontificat dura dix ans, honora le Saint-Siège par sa vie exemplaire, sa conduite modérée & son zèle pour le bien de la Religion.

Nous voici parvenus au pontificat scandaleux du jeune Octavien, si connu

X. SIÈCLE.

par ſes déréglemens & ſa politique perfide, ſous le nom de Jean XII. Il étoit fils du patrice Adalbert, Gouverneur, ou pour mieux dire, tyran de Rome. Quoique Clerc, il avoit ſuccédé aux dignités & à la puiſſance de ſon père. Il s'en ſervit pour ſe faire élire après la mort d'Agapit en 956, quoiqu'il n'eût que dix-huit ans. Toute ſa vie ne fut qu'une ſuite d'intrigues, de trahiſons, de parjures & de débauches. Il ne mit aucunes bornes à ſes paſſions; les plus ſales voluptés & la licence la plus effrénée déshonoroient en lui l'auguſte caractère dont il étoit revêtu. Pour ſe venger de Bérenger & d'Adalbert, tyrans de l'Italie, qui vouloient ſoumettre Rome à leur domination, il appella Othon le Grand à ſon ſecours, il le ſacra Empereur, & lui prêta ſerment de fidélité ſur le tombeau de S. Pierre, avec les Grands & le peuple de Rome. Mais auſſi peu fidéle à garder la Religion du ſerment, qu'à obſerver les Loix de la pudeur, il trahit bientôt celui qu'il venoit de ſe donner pour maître.

Le peuple indigné de ſa perfidie & de ſa conduite infame, porta contre lui les plaintes les plus vives à l'Empereur. On dévoila

voila aux yeux de ce Prince la turpitude & les infamies de l'indigne Pontife, qui avoit fait du Palais de Latran, ancienne demeure des Saints, un lieu de proſtitution. Othon attribuant ſes écarts au feu de la jeuneſſe & à la fougue des paſſions, l'exhorta à corriger ſes mœurs diſſolues. Jean promit tout, & ne changea point. Enfin le ſcandale allant toujours croiſſant; les plaintes devenant de jour en jour plus preſſantes & mieux fondées, & le Pape joignant de nouvelles trahiſons à ſes autres crimes, l'Empereur le fit juger & dépoſer dans un Concile tenu à Rome en ſa préſence, où l'on décida que la Chaire pontificale ayant été honteuſement profanée par les vices de Jean XII, il devoit en être chaſſé. Othon y conſentit, & Léon VIII, homme d'un mérite univerſellement connu, fut ordonné à ſa place, avec toutes les cérémonies qui caractériſent une promotion libre & canonique. Mais à peine Othon s'étoit-il éloigné de Rome avec ſes troupes, que le Pape Jean, par de nouvelles intrigues & l'inconſtance naturelle des Romains, ſe procura les moyens de rentrer dans la Ville, où il exerça des cruautés exceſſives contre tous

X. SIÈCLE.

ceux qui avoient eu part à sa déposition.
X. Voulant ensuite joindre l'appareil des
SIÈCLE. formes canoniques aux emportemens de la vengeance, il assembla un Concile dans lequel il fit annuller l'Ordination de Léon, & tout ce qui s'en étoit suivi. Ce Pontife qui s'étoit souillé par tant d'excès en tout genre, eut une fin trop semblable à sa vie. Environ trois mois après le Concile dont on vient de parler, étant la nuit hors de Rome dans une partie de débauche, il reçut un coup dont il mourut au bout de huit jours, sans avoir reçu les derniers Sacremens. C'étoit l'an 964. Ainsi ce méchant Pape avoit tenu le S. Siège un peu plus de huit ans.

Les Romains, sans avoir égard à l'élection de Léon VIII., ni au serment qu'ils avoient fait à ce Pape & à l'Empereur Othon, choisirent & firent ordonner Benoît, Diacre Cardinal, comme si la Chaire pontificale eût été vacante. Ce compétiteur de Léon, qui prit le nom de Benoît V, fut l'occasion d'un schisme, & attira de nouveaux malheurs sur Rome. Othon conduit par le ressentiment, vint mettre le siège devant la Ville. Benoît qui avoit plus d'intérêt que

perſonne à l'empêcher de tomber au pouvoir de l'Empereur, ſe montroit continuellement ſur les murailles, exhortant les aſſiégés à ſe défendre avec courage, & menaçant les aſſiégeans des foudres de l'Egliſe. Mais Othon preſſa le Siège ſi vivement, que les Romains éprouvant déjà les horreurs de la famine, furent contraints de lui ouvrir les portes & de lui livrer Benoît. Un Concile aſſemblé dans l'Egliſe de Latran, termina le démêlé des deux Pontifes. Léon fut confirmé; Benoît dépouillé des marques de ſa dignité, réduit à l'Ordre de Diacre, fut remis à la garde de S. Adaldague, Archevêque de Brême, qui le traita avec honneur; il ſoutint ſa diſgrace avec courage; & comme il étoit vertueux & ſavant, il édifia par ſes bons exemples & ſes inſtructions, l'Egliſe d'Hambourg où il termina ſa carrière en 965. Malgré l'irrégularité de ſon élection, il eſt compté parmi les Papes. X. SIÈCLE.

A la mort de Léon VIII, Jean Evêque de Narni dans le Duché de Spolette, fut mis ſur le Saint-Siège avec le conſentement de l'Empereur. Ce Pape qui fut nommé Jean XIII, étoit d'une humeur altière, & jaloux de la domi-

X. SIÈCLE.

nation. Ses hauteurs le rendirent odieux aux Grands de Rome, qu'il traitoit avec dureté. On se révolta contre lui, on l'arrêta, & on le tint en prison d'abord au Château Saint-Ange, & ensuite dans une forteresse de Campanie. Il avoit couronné l'Empereur Othon II. Ce Prince ayant appris la violence qu'on lui avoit faite, vint en Italie pour en punir les auteurs. Au bruit de sa marche, on se hâta de rappeller le Pape; mais Othon ne put être appaisé que par le supplice des plus coupables. Le Préfet de Rome, Chef de la révolte, fut livré à Jean XIII, qui lui fit souffrir ces outrages qu'une vengeance rafinée substitue quelquefois à la mort. Ce trait, qui fait peu d'honneur à sa mémoire, établit ce que nous avons dit plus haut de son caractère impérieux & dur. Il mourut en 972, après avoir occupé le Saint-Siège près de sept ans.

Les pontificats des trois Papes qui succédèrent à Jean XIII, ne rempliſſent qu'un espace de deux ans; ce furent Benoît VI; Francon, Diacre de l'Eglise Romaine, qui prit le nom de Boniface VII; & Donus II. Rome étoit remplie de troubles & de factions. Le

Consul Crescentius, fils de Théodora & de Jean X, s'étoit mis à la tête de ceux qui avoient formé le projet de secouer le joug des Empereurs, & de rétablir le Gouvernement Républicain. Benoît VI devient la victime de son respect pour la religion du serment, & de sa fidélité au légitime Souverain. Les factieux se saisirent de lui, le mirent en prison au Château Saint-Ange dont ils étoient les maîtres, & le firent étrangler. Après Donus II, on vit Benoît VII, qui tint le Saint-Siège neuf ans & quelques mois, & dont l'Histoire ne rapporte rien d'important. Francon, ou plutôt Boniface VII, reparoît ensuite pour mourir au bout d'un an. Jean XIV, périt par les mains des factieux, & Jean XV qui lui succéde, est peu connu, & seulement compté parmi les Papes pour marquer l'ordre numérique de ceux qui ont porté le même nom. Ces quatre pontificats ont duré l'espace d'environ onze ans, depuis 974 jusqu'à 985.

X. SIÈCLE.

Le Saint-Siège fut rempli par l'élection de Jean XVI, Romain, que certains Ecrivains ont accusé d'avarice. Quoi qu'il en soit de ce reproche, ce qu'il eut à souffrir du factieux Crescentius, prouve

X. SIÈCLE.

au moins qu'il étoit attaché à l'ordre légitime, & qu'il n'adoptoit pas les idées chimériques de ceux qui travailloient à le renverſer. Ce Pape donna le premier exemple d'une Canoniſation ſolemnelle, dans celle de S. Udalric, Evêque d'Ausbourg. Pour y procéder, il aſſembla cinq Evêques avec quelques Cardinaux Prêtres & Diacres. On lut dans cette eſpèce de Concile, une relation de la Vie & des Miracles d'Udalric mort depuis vingt ans; & ſur l'examen de cette piéce, qui ſans doute étoit revêtue des formes authentiques, le Pape accorda un décret qui fut ſigné après lui des Evêques, des Prêtres & des Diacres, par lequel Udalric étoit mis au nombre des ſerviteurs de Dieu, que l'Egliſe honore d'un culte particulier. Cet acte eſt de l'an 993. Jean XVI mourut deux ans après; ſon pontificat avoit duré dix ans.

Othon III qui ſe trouvoit en Italie, fit élire Brunon, ſon neveu, qui n'avoit que vingt-quatre ans, & qui prit le nom de Grégoire V. Après ſon ſacre, il fit la cérémonie du couronnement de ſon oncle. Le jeune Pontife étant du ſang de l'Empereur, devoit compter ſur le reſpect & la fidélité des Romains. Mais

à peine Othon étoit-il parti pour retourner en Allemagne, que Grégoire se vit entre les mains du rébelle Crescentius, qui ne cessoit d'attiser le feu de la sédition. Ce Chef de parti, auteur de tous les troubles dont Rome étoit agitée, chassa Grégoire, & lui opposa un Calabrois nommé Philagathe, Evêque de Plaisance, qui prit le nom de Jean XVI. L'Empereur accourut; Philagathe prit la fuite; & Crescentius s'enferma dans le Château Saint-Ange où il espéroit se défendre. Mais soit que celui-ci eût été forcé dans cet asyle, soit, comme quelques Auteurs l'ont écrit, qu'il se fût remis librement entre les mains d'Othon, sur la promesse d'y être en sûreté, il est sûr que l'Empereur lui fit trancher la tête, pour mettre fin aux désordres que cet esprit factieux & turbulent excitoit dans la Ville. Philagathe mutilé par les gens de l'Empereur, fut remis au Pape Grégoire V, qui le dépouilla des habits pontificaux, & le fit promener avec ignominie dans les rues, assis à rebours sur un âne dont il tenoit la queue dans ses mains; vengeance lâche & barbare contre un ennemi à qui l'on avoit déjà

X. SIÈCLE.

X. SIÈCLE.

coupé le nez, arraché les yeux, & qui dans cet état devoit trouver de la compaſſion & des ſecours, plutôt que de nouveaux outrages. Grégoire V ne ſurvécut que deux ans à une action dont ſa mémoire demeura flétrie à jamais; il mourut en 999.

Sylveſtre II lui fut donné pour ſucceſſeur par l'Empereur Othon, qui avoit été ſon diſciple. C'eſt le dernier Pape de ce ſiècle, & quoiqu'il ne ſoit mort que la troiſième année du ſiècle ſuivant, nous terminerons par lui l'examen des faits, dans lequel nous avons cru devoir entrer. Son nom étoit Gerbert, & ſa naiſſance n'avoit rien que d'obſcur; mais ſon mérite qui ſe manifeſta de bonne-heure, le tira de cette obſcurité. Il paſſa par bien des états différens, avant d'arriver à la ſuprême dignité de l'Egliſe. D'abord il fut Abbé du célèbre Monaſtère de Bobio, fondé par S. Colomban au ſixième ſiècle; de-là il fut appellé à Rheims dont il gouverna l'Ecole publique, l'une des plus renommées qu'il y eût alors en Occident. Nous l'avons vu élevé ſur le Siège de cette Ville, & contraint d'en deſcendre peu après. Celui de Ravenne, ſi diſtingué

par ſes priviléges & ſes grands biens, que la faveur de l'Empereur Othon lui procura ſous le pontificat de Grégoire V, le conſola de ſa diſgrace. Enfin la Chaire apoſtolique où le même Prince le fit monter, fut le dernier terme de ſa fortune. C'étoit l'homme le plus ſavant de ſon tems. Ses connoiſſances embraſſoient tous les genres. Il excelloit ſur-tout dans les ſciences abſtraites, telles que le calcul, les Mathématiques & l'Aſtronomie. Son goût pour les Lettres étoit ſi vif & ſi généreux, qu'il n'épargnoit aucune peine, aucune dépenſe pour ſe procurer des Livres; & ſon diſcernement lui faiſoit toujours choiſir des Ouvrages eſtimables; c'étoient, comme on le voit par ſes Lettres, ceux de Pline, de Céſar, de Suétone, de Claudien, de Boëce. Si on ne peut juſtifier ce Pontife de quelque ambition, on lui doit au moins la juſtice de convenir qu'elle étoit accompagnée d'un mérite extraordinaire pour le ſiècle où il a vécu. On connoît ſon zèle contre la ſimonie & les autres abus qui déshonoroient l'Egliſe. Son gouvernement fut équitable & modéré. Il uſa de ſon pouvoir avec ſageſſe, n'empiétant jamais

X. SIÈCLE.

X. SIÈCLE.

ſur l'autorité des Princes temporels, ni ſur les droits des autres Evêques. Quant à l'imputation fauſſe & abſurde d'avoir entretenu un commerce familier avec le Démon, imputation qui n'eut d'autre fondement que l'ignorance de ſes contemporains étonnés de ſon ſavoir, la Critique & la Philoſophie l'en ont vengé. Enfin ce qui met le dernier trait au caractère noble & généreux de ce Pontife, ce ſont les bienfaits dont il combla, lorſqu'il fut Pape, cet Arnoul qui avoit été ſon compétiteur au Siège de Rheims, & les priviléges qu'il accorda à cette Egliſe qui l'avoit rejetté.

Nous n'avons rien déguiſé dans la courte analyſe que nous venons de faire. Nous avons ſuivi l'Hiſtoire pas à pas. Nous avons jugé les Pontifes qui ont occupé le premier Siège de l'Egliſe, d'après leurs actions, & les monumens les plus certains de leur tems, qui ont été nos guides, ſont auſſi nos garans. Que réſulte-t-il de toute cette diſcuſſion? Que ſur vingt-cinq Papes que Rome a vu s'aſſeoir dans la Chaire de S. Pierre pendant ce long eſpace de tems, un a laiſſé une réputation équivoque; deux ſe ſont dégradés aux yeux de leurs com-

temporains & de la postérité, par des mœurs ouvertement corrompues; & deux se sont montrés, par l'esprit de vengeance auquel ils se sont livrés, peu dignes du titre de Père commun des fidèles, titre qui suppose des entrailles sensibles & un cœur généreux. Encore en est-il dans ce nombre, exceptés l'impudent Jean X & l'infâme Jean XII, à qui l'on ne peut refuser des qualités estimables & des talens rares pour leur siècle. Les autres peuvent être séparés en deux classes; dans la première seront compris les Papes, dont la conduite sage, la vie édifiante & le zèle éclairé ont été la consolation de l'Eglise dans ces tems orageux; & l'on a vu qu'il s'en est trouvé plusieurs qui, recommandables par eux-mêmes, ne dûrent à l'éminence de leur dignité, que l'occasion de faire connoître une prudence consommée, & ce mérite indépendant des places, qui fait la vraie grandeur; tels furent Léon VII, Martin II, Agapit II, Léon VIII & Sylvestre II. Dans la seconde classe seront rangés ceux dont le pontificat court & obscur, ou les actions peu connues, ne prêtent ni à l'éloge ni à la satyre.

X. SIÈCLE.

X. SIÈCLE.

Quoi qu'il en ſoit des mœurs pures ou diſſolues, de la conduite exemplaire ou ſcandaleuſe, des talens ou de l'incapacité de tous ces Pontifes que Rome vit ſi rapidement ſubſtitués les uns aux autres, ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'aucun d'eux, pas même le plus déréglé de tous, n'a rien fait qui porte la plus légère atteinte au précieux dépôt de la foi. Sous leur Pontificat, comme ſous celui des Léon, des Grégoire, des Adrien, le tréſor des vérités catholiques fut conſervé dans la plus parfaite intégrité. Les Lettres & les décrets qui nous reſtent d'eux, tendent conſtamment à rétablir le bon ordre, à maintenir la diſcipline, & à réprimer les vices, ſur-tout la ſimonie, la vénalité des choſes ſaintes, & les uſurpations ſacriléges. On reſpectoit en eux, dans l'Egliſe entière, l'autorité dont ils étoient revêtus; on y avoit recours dans tous les cas embarraſſans, comme à l'oracle toujours ſubſiſtant de la Religion; on attendoit leurs ordres pour tous les nouveaux établiſſemens; ils donnoient la miſſion légitime à ces hommes courageux & zélés, qui entreprenoient de convertir les barbares du Nord; ils éri-

geoient des Evêchés dans ces nouvelles Egliſes & leur donnoient des Paſteurs ; en un mot c'étoit par eux que tout ſe gouvernoit dans toute l'étendue du Monde chrétien. Et quand leur vie ne répondoit pas à la ſainteté de leur caractère, on reſpectoit les droits inviolables de la Chaire apoſtolique, en déteſtant les déſordres de ceux qui la déshonoroient. Si donc, malgré la barbarie du ſiècle, les Chrétiens eurent l'équité de ne pas confondre le pouvoir ſacré du Miniſtère avec l'indignité du Miniſtre ; & ſi l'ignorance elle-même ſut honorer la puiſſance pontificale, qui vient de J. C., dans des mains ſouillées par le crime, notre Philoſophie ſeroit-elle impartiale, ne ſe feroit-elle pas ſoupçonner de malignité, en ſe montrant aujourd'hui moins équitable & moins judicieuſe ? Une diſtinction qui ne ſurpaſſa point les lumières du dixième ſiècle, qui ne ſe déroba point à des eſprits groſſiers, dans la confuſion de toutes les idées, n'eſt point l'ouvrage de la ſubtilité ; elle tient à la nature des choſes ; elle découle des premières notions, & c'eſt la raiſon même qui l'a dictée. Il eſt donc mal-aiſé de voir quel avantage

X. SIÈCLE.

les ennemis du Chriſtianiſme & de la Catholicité, peuvent tirer de ce que l'Hiſtoire nous a tranſmis touchant les Pontifes Romains de ce ſiècle. Car, s'ils ont de la juſteſſe dans l'eſprit, & de la droiture dans le cœur, ils ne doivent pas ſéparer deux faits que le même témoignage a réunis; l'un que, malgré l'éminence du rang, & le reſpect qu'on ne refuſa jamais à la dignité, les déréglemens de ces Pontifes vicieux firent horreur à toute l'Egliſe; l'autre que, malgré cette horreur, toute l'Egliſe vit en eux ſes Chefs légitimes, les ſucceſſeurs du Prince des Apôtres, & les canaux par où l'autorité miniſtérielle ſe répandoit dans toutes les parties de la Société religieuſe, qui ne peut ſubſiſter ſans elle.

X. SIÈCLE.

Ne terminons pas cet article ſans admirer deux choſes qui diſtinguent le dixième ſiècle de tous les autres, & qu'on ne peut attribuer qu'à une attention particulière de la Providence : la première, que c'eſt, depuis l'origine du Chriſtianiſme, le ſeul tems où l'Egliſe n'ait été troublée par aucune héréſie, & où les vérités de la foi, à travers les ténèbres dont l'Europe étoit couverte,

ont conſervé un éclat que la ſubtilité, l'inquiétude & la ſuperſtition même n'ont point obſcurci; la ſeconde que c'eſt l'époque de la propagation rapide de l'Evangile dans le Nord, & des progrès étonnans du Chriſtianiſme dans les climats glacés, où la politique & le commerce n'avoient pas encore établi de communications qui en rendiſſent l'accès facile, & l'idiôme connu aux autres Nations. Il ſemble que Dieu n'ait permis le concours de ces deux circonſtances, dans un ſiècle de ténèbres & de corruption, que pour rendre plus ſenſible l'attention avec laquelle il veille ſur la Société ſainte dont il eſt l'auteur; & pour nous mieux faire ſentir que, comme ſa main ſeule, indépendamment de tout autre pouvoir, en a poſé les fondemens, elle ſeule auſſi dans tous les âges en règle ſouverainement les deſtinées.

X. SIÈCLE.

X. SIÈCLE.

ARTICLE VII.

Perſonnages illuſtres par leur ſainteté.

NOUS avons dit dans le Diſcours préliminaire, que l'hiſtoire des Saints, qui dans chaque ſiècle ont édifié l'Egliſe par des prodiges de ferveur ou de pénitence, n'entroit pas eſſentiellement dans notre plan; & les ames pieuſes qui aiment à ſe nourrir de ces lectures, nous les avons renvoyées aux Ouvrages connus dont le Public eſt en poſſeſſion, & particuliérement aux Vies des Saints tirées des actes authentiques, traduites de l'Anglois par MM. Goteſcard & Marie, Agiographie qui réunit le mérite de l'onction & de l'intérêt, à celui du choix & de la bonne critique. Cependant nous croyons qu'il n'eſt pas inutile de donner ici une notice abrégée des hommes vertueux qui ont été la lumière & l'édification du dixième ſiècle, & nous ferons la même choſe pour quelques-uns des ſiècles ſuivans. On verra par-là quelle étoit encore la richeſſe de l'Egliſe, & ſa fécondité dans

ces tems de corruption, & l'on admirera les moyens toujours merveilleux que Dieu emploie pour perpétuer dans le Chriſtianiſme la race précieuſe des Saints, & pour oppoſer les grands exemples de piété aux grands ſcandales. Nous ne nous attacherons qu'aux noms les plus illuſtres, afin d'être fidéles à notre plan, même en nous en écartant.

X. SIÈCLE.

Les Grecs ayant reconquis l'Iſle de Créte ſur les Sarraſins en 960, par les armes de Nicéphore-Phocas, il fallut y prêcher de nouveau la Religion chrétienne, tant celle de Mahomet y avoit fait de progrès pendant cent trente ans que ſes diſciples en avoient été maîtres. C'étoit une entrepriſe d'autant plus difficile, que les ſuperſtitions de l'Iſlamiſme avoient jetté de profondes racines, & que la morale commode de l'Alcoran y avoit fait oublier les préceptes évangéliques. Un ſaint Moine, nommé Nicon Métanoite, ſe livra courageuſement à cette bonne œuvre. Il étoit né dans le Pont, de parens diſtingués; mais il s'étoit dérobé fort jeune aux careſſes & aux vues ambitieuſes de ſa famille, pour ſe conſacrer à la pénitence dans un Monaſtère dont la diſcipline

X. SIÈCLE.

éroit d'une grande ſévérité. Nicon y reſta douze ans, qu'il employa, ſous la conduite d'un Abbé plein de lumières & d'expérience, à s'exercer dans la pratique de toutes les vertus. Dieu fit connoître à ſon Supérieur, qu'il l'avoit deſtiné à travailler au ſalut des ames & à la converſion des infidéles. Il fut donc envoyé vers les Arméniens, la plupart ſchiſmatiques, & il fit beaucoup de fruit au milieu d'eux. De-là, il paſſa dans l'Iſle de Créte, qui venoit de rentrer ſous la domination des Empereurs de Conſtantinople. Nicon n'avoit pas d'autre manière de prêcher, que de crier avec un ton de voix effrayant: *Faites pénitence.* Le ſurnom de Métanoite lui étoit venu de-là. Dieu rendoit ce peu de paroles efficaces dans la bouche de cet autre Jonas. On venoit à lui de tout côté pour recevoir la pénitence ou le baptême; & en peu de tems on vit le Chriſtianiſme & toutes les vertus dont il eſt le germe, refleurir dans cette terre ſi long-tems profanée par le culte impur des Muſulmans. Nicon infatigable dans l'exercice de ſon zèle, paſſa de Créte en Epire & d'Epire à Lacédémone, criant toujours: *Faites pénitence*, &

convertiſſant les pécheurs par l'énergie qu'il donnoit à cette courte exhortation. Ce furent les dernières paroles que ce ſaint homme prononça. On rapporte communément ſa mort à la fin de ce ſiècle. Il avoit eu le don des miracles pendant ſa vie, & ſon tombeau devint célèbre par ceux qui s'y opérèrent après ſa mort.

X. SIÈCLE.

S. Paul de Latre ne prêcha pas la pénitence, mais il en fut un des plus parfaits modèles; & ſes exemples plus touchans que les plus pathétiques exhortations, attirèrent un grand nombre de perſonnes dans la voie difficile où il étoit entré. Il avoit un tel attrait pour la ſolitude & la mortification, qu'il ne trouvoit pas de retraite aſſez profonde, & de pratiques aſſez auſtères à ſon gré. Après s'être formé à la vie cœnobitique pendant quelques années, dans un Monaſtère du Mont de Latre, où la Règle étoit extrêmement rigoureuſe, il ſe retira dans un lieu déſert, où il n'avoit pour demeure qu'une caverne étroite, & pour nourriture que des glands & des fruits ſauvages. Il paſſa douze ans dans ce genre de vie admirable, priant ſans ceſſe, ne dormant preſque point,

X. SIÈCLE.

& domptant ſes paſſions par des mortifications qui ſemblent au deſſus des forces humaines. Malgré l'obſcurité profonde où il ſe tenoit caché, une vie ſi ſainte, ou pour mieux dire, ſi miraculeuſe, lui attira un grand nombre de diſciples. On conſtruiſit des cellules, & on creuſa des cavernes autour de la ſienne, pour vivre ſous ſa conduite, & marcher ſur ſes pas dans le chemin de la perfection. Mais bientôt la foule devint ſi grande par le concours de ceux qui venoient l'admirer & ſe recommander à ſes prières, que dans la crainte de perdre le recueillement & la ſolitude intérieure, il quitta ſon déſert & paſſa dans l'Iſle de Samos. Il y fit un grand nombre de converſions par ſes miracles & par ſes diſcours, qui étoient pleins d'onction & ſoutenus de cette autorité que donne la vertu. Ses diſciples du Mont de Latre découvrirent le lieu de ſa retraite, & l'engagèrent à revenir au milieu d'eux. Sa réputation ſe répandit au loin, & les Princes le conſultèrent ſouvent ſur des affaires embarraſſantes. Son nom fut porté juſqu'à Rome; & le Pape, (c'étoit probablement Agapit II) voulant ſavoir ſi ce que la renommée pu-

blioit de lui étoit vrai, envoya un Moine pour conſtater les choſes extraordinaires qu'on en rapportoit. Son témoignage fut conforme à ce que ſa renommée en-publioit. Ce ſaint homme mourut l'an 956. X. SIÈCLE.

Nous avons déjà dit un mot du zèle & de la fermeté de S. Dunſtan, qui fut dans ce ſiècle le reſtaurateur de la piété en Angleterre ; mais nous avons renvoyé à cet article les détails qui concernent cet illuſtre Archevêque. Il naquit auprès de l'ancien Monaſtère de Glaſtembury, dans un canton que l'on nomme aujourd'hui le Comté de Sommerſet. Sa famille étoit de la première Nobleſſe d'Angleterre. Quelques Hibernois qui s'étoient réunis pour vivre en communauté dans les bâtimens d'un Monaſtère dont les Rois s'étoient appropriés les revenus, apprirent au jeune Dunſtan les premiers élémens des Lettres. Il alla ſe perfectionner enſuite à Cantorbéri dont l'Evêque étoit ſon oncle, après quoi il fut quelque tems attaché au ſervice du Roi Aldeſtan. Mais il ſentit bientôt que la Cour n'eſt pas le ſéjour que doivent choiſir ceux qui veulent conſerver l'innocence des mœurs, & tra-

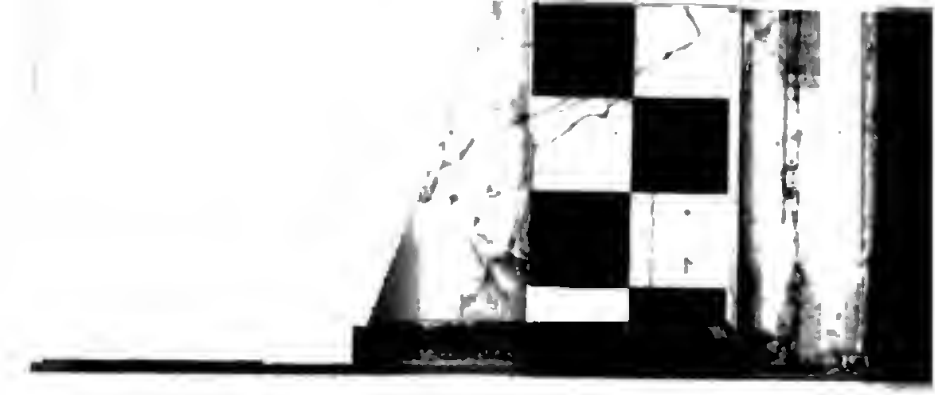

vailler à leur ſalut. Il le quitta donc pour embraſſer la vie monaſtique ; & ayant été élevé au Sacerdoce par l'Evêque de Vincheſtre ſon parent, il ſe retira auprès de Glaſtembury où il avoit reçu les premières leçons de la piété. Etant devenu maître d'une fortune conſidérable, par la mort de ſon père & de ſa mère, (car alors les Moines héritoient de leurs parens) il employa une partie de ſon patrimoine à rétablir l'Egliſe & les bâtimens du Monaſtère où il raſſembla en peu de tems une Communauté nombreuſe. La Science & la piété en firent leur aſyle, & dans la ſuite cette Maiſon devint comme le ſéminaire, où l'Allemagne alla prendre des Evêques & des Abbés.

X. SIÈCLE.

Le Roi Edrède ſachant que le mérite de Dunſtan ne ſe bornoit pas à gouverner une Maiſon religieuſe, & à conduire les ames dans les voies de la perfection, lui donna toute ſa confiance. Mais Éduin, ſucceſſeur de ce Prince, jeune homme abandonné à toute la fougue des paſſions, mépriſa ſes conſeils. Il en vint même juſqu'à l'exiler par les inſinuations d'une femme, avec qui le ſaint Abbé l'avoit repris de vivre dans un commerce ſcandaleux. Dunſtan perſécuté, ſe retira

au Monaſtère de S. Pierre de Gand, qui étoit alors une Ecole de Science & de régularité. Le pieux Roi Edgard l'en rappella dès qu'il fut monté ſur le Trône, & le détermina, malgré ſa répugnance, à ſe charger à la fois des Egliſes de Vorcheſtre & de Londres. Peu de tems après, Dunſtan fut transféré ſur le Siège de Cantorbéri. Les beſoins preſſans de l'Egliſe, & la rareté des Paſteurs éminens en lumières & en vertus, juſtifioient alors ces arrangemens peu conformes à la rigueur des Règles canoniques. X. SIÈCLE.

Sur le Siège de Cantorbéri, les obligations de Dunſtan devenoient plus étendues; ſon zèle ſembla s'accroître & ſe développer avec elles. Chargé de veiller ſur toutes les Egliſes d'Angleterre, il les viſitoit tour-à-tour, inſtruiſant les Paſteurs & les peuples; inſpirant aux uns l'amour de leurs devoirs, & aux autres le deſir de leur propre ſalut, annonçant l'Evangile à ceux qui ne croyoient pas encore en J. C. & apprenant à ceux qui étoient déjà éclairés des lumières de la foi, la manière dont ils devoient répondre à leur vocation. Ses diſcours étoient pleins de ſageſſe, de

X. SIÈCLE.

douceur & de force. L'Ecriture ſainte & la prière étoient les ſources où il puiſoit les motifs de perſuaſion, qui lui ſoumettoient les eſprits & les cœurs. Les travaux du ſaint Archevêque firent changer de face à l'Egliſe d'Angleterre; les mœurs du Clergé devinrent édifiantes; le déſœuvrement & les déſordres qui en étoient la ſuite, ceſsèrent parmi les Eccléſiaſtiques & les Moines; le goût de l'étude & l'application aux devoirs que chacun avoit à remplir ſelon ſon état, en prirent la place. Avec la vie profane & diſſipée des Paſteurs & des Clercs, diſparurent les ſcandales & les vices qui faiſoient gémir les gens de bien. Tant les hommes élevés dans les grandes places peuvent opérer de changemens heureux, quand leur zèle eſt dirigé par la prudence, & qu'ils joignent à l'autorité du rang, les vertus qui ſeules peuvent en rendre l'exercice utile. S. Dunſtan mourut au milieu de ces occupations pénibles, l'an 988, infiniment regretté de ſon peuple, & laiſſant l'Egliſe d'Angleterre dans un deuil univerſel de ſa perte.

L'Egliſe d'Allemagne eut un Prélat d'une éminente ſainteté dans la perſonne de

de S. Ratbod, Evêque d'Utrecht. Il descendoit par sa mère de Ratbod, Duc de Frise, dont il porta le nom. Gonthier son oncle, Archevêque de Cologne, se chargea de son éducation. Il commença chez lui ses études; mais au bout de quelque tems, il fut obligé de le quitter. Il vint à la Cour de Charles le Chauve & de Louis le Bégue, non pour s'ouvrir un chemin aux emplois & à la fortune, mais pour se perfectionner dans les Sciences sous la protection de ces Princes, qui soutinrent autant qu'il dépendoit d'eux les établissemens de Charlemagne, & sur-tout la célèbre École du Palais. L'étude des Lettres ne fut pas son unique, ni même son principal objet. Les vertus chrétiennes, plus importantes que le savoir, étoient aussi ce qu'il étoit le plus jaloux d'acquérir. Il y donna tous ses soins, au milieu du tumulte & du choc éternel des passions qui agitent le séjour des Rois. Il y fit des progrès si rapides & si marqués, qu'il fut élu pour gouverner l'Église d'Utrecht, par le concours unanime du Clergé & du peuple, ayant à peine l'âge prescrit par les Canons. Son zèle courageux, sa charité, sa vie pénitente & ses

X. SIECLE.

X. SIÈCLE.

travaux pour la propagation de l'Evangile dans ces contrées, où J. C. étoit encore peu connu, juſtifièrent les eſpérances qu'on avoit conçues de lui. Il ſe propoſa pour modèles S. Villebrod, & Saint Boniface qui avoient cultivé avant lui, cette portion encore ſauvage du vaſte champ de l'Egliſe. Il marcha ſur les traces de ces hommes apoſtoliques, & comme eux, il attira beaucoup d'idolâtres à la connoiſſance de la vérité. Les Danois ayant détruit ſa Ville épiſcopale, il ſe retira à Déventer, & de-là il alloit ſouvent parcourir la Friſe, pour y combattre les reſtes du Paganiſme. Il eut beaucoup à ſouffrir dans ſes travaux, dont la gloire de Dieu & la converſion des infidéles étoient l'unique but. Les barbares le traversèrent en lui oppoſant ſans ceſſe de nouveaux obſtacles, que ſon courage & ſa patience vinrent preſque toujours à bout de ſurmonter. Il courut ſouvent riſque de perdre la vie. Mais le deſir qu'il avoit d'enlever les ames à la ſuperſtition & au vice, ne lui permit jamais de voir le danger, ou de le craindre. Il finit une vie ſi laborieuſe & ſi pleine de bonnes œuvres par une ſainte mort l'an 618.

S. Udalric dont la canoniſation ſolemnelle eſt un des événemens remarquables du dixième ſiécle, naquit dans la haute Allemagne à la fin du neuvième. Sa famille étoit une des plus illuſtres de ces cantons. Il fut élevé dans la célébre Abbaye de S. Gal, & il y fit ſes études. Lorſqu'elles furent achevées, on le mit ſous la conduite d'Adalbéron, Evêque d'Ausbourg, Prélat d'une grande réputation, & dont le mérite étoit généralement reconnu. Il ſervit l'Egliſe d'Auſbourg pendant quelque tems dans la charge de Chambrier, dont les fonctions étoient de diſtribuer les habits aux Clercs & aux pauvres. Il s'y diſtingua par ſon exactitude & ſa charité. Mais ſes vertus l'appelloient à un rang plus élevé. Dieu l'y fit monter en 924. Une élection que ſes vertus ſeules ſolliciterent pour lui, le plaça ſur le Siége d'Ausbourg. Les Hongrois, fléau de l'Allemagne dans ces tems de calamité, portoient de tous côtés le fer & le feu. La Ville d'Auſbourg avoit été plus d'une fois expoſée à leur fureur. Udalric, au commencement de ſon épiſcopat, s'étoit hâté de réparer les dégâts qu'ils y avoient faits, & de rebâtir l'Egliſe qu'ils avoient dé-

X. SIÈCLE.

truite. Mais ces barbares qui ne pouvoient se rassasier de carnage & de butin, revinrent encore l'attaquer. Elle étoit mal fortifiée, & sa ruine paroissoit inévitable, à moins que la protection du Ciel ne vînt la sauver. Ce fut alors qu'Udalric déploya toute sa tendresse pour son peuple. Par ses larmes & ses prières il essaya d'appaiser la colère de Dieu, dont ces barbares n'étoient que les instrumens. Il partagea les Vierges & les femmes vertueuses en deux bandes. L'une faisoit le tour de la Ville en chantant des Cantiques de pénitence, & en invoquant l'auguste Mère de Dieu. L'autre étoit prosternée dans l'Eglise, priant avec le saint Pasteur qui offroit le sacrifice du Corps & du Sang de J. C., & qui employoit jusqu'aux cris innocens des enfans à la mammelle, pour obtenir le secours du Tout-puissant. L'ennemi étoit sous les remparts, & la Ville alloit tomber en son pouvoir, lorsqu'Othon le Grand s'avança pour le combattre. Il l'attaqua & le mit en fuite. La promptitude du secours, & la victoire qui le rendit efficace, furent avec raison regardées comme un miracle accordé aux prières du saint Evêque.

X. SIÈCLE.

Othon avoit une ſinguliere vénération pour lui. Sa conduite ſage & ſa fidélité inviolable, pendant la guerre occaſionnée par la révolte de Luitolf, fils d'Othon, lui avoit acquis l'eſtime de cet Empereur. Udalric eut le talent de réconcilier ces deux Princes en ramenant le fils à l'obéiſſance, & en réveillant dans le cœur du père les ſentimens de la nature. La vie privée du ſaint Evêque étoit auſſi pénitente, que ſa vie publique étoit active & occupée. Il prioit beaucoup, dormoit peu, n'avoit pour lit qu'une natte, ne mangeoit point de viande, & ne ſouffroit ſur ſa table que des alimens groſſiers. Après cinquante ans d'épiſcopat, il termina ſa carrière en 973, âgé de quatre vingt-trois ans. X. SIÈCLE.

S. Brunon étoit fils de Henri l'Oiſeleur, frère d'Othon le Grand. Il ne ſe prévalut de cette haute naiſſance, que pour favoriſer les études & protéger la Religion. Il reçut une éducation pieuſe ſous la conduite d'un Evêque d'Utrecht, nommé Baldic, & conçut dès la plus tendre jeuneſſe un goût vif pour les Sciences & pour la vertu. Il apprit les langues Grecque & Latine ſous les meilleurs Maîtres de ce tems-là, qui lui

X. SIÈCLE.

firent lire tout ce que l'ancienne Littérature a produit de plus parfait. Les Livres étoient ſa paſſion, & il les conſervoit avec un ſoin qui marquoit ſon eſtime pour les belles connoiſſances qu'on y puiſe. Les amuſemens & les agitations de la Cour ne le détournerent point de cette application à l'étude. Les Savans étoient ſa compagnie ordinaire, & ſouvent Othon ſe faiſoit un plaiſir d'aſſiſter aux doctes conférences qu'il avoit avec eux. Jeune encore, on lui confia le gouvernement de pluſieurs Monaſtères, ſans doute comme Abbé, ſuivant un abus qui n'étoit alors que trop commun. Mais Brunon ne s'en appliqua point les revenus, & ne ſe ſervit de ſon autorité que pour y faire revivre la diſcipline, & y remettre en vigueur la Regle de S. Benoît. Il étoit lui-même un exemple d'édification par la pureté de ſa vie, ſa libéralité envers les pauvres, & ſon éloignement du faſte & de l'éclat. Le Siége de Cologne étant venu à vaquer en 953, le Clergé, la Nobleſſe & le peuple ſe réunirent pour demander que Brunon fût donné pour Paſteur à cette Egliſe. Elevé à l'épiſcopat, & connoiſſant la grandeur des devoirs qui lui

étoient impoſés, il s'appliqua ſans relâche à les remplir. La réforme des mœurs dans le Clergé, & l'extirpation du vice dans toutes les claſſes du peuple, furent l'objet conſtant de ſon zèle & de ſes travaux. Ses exemples préparoient le fruit de ſes inſtructions, & l'aſſuroient. Sa table étoit frugale & même pauvre, ſes habits ſimples, & la modeſtie règnoit dans tout ſon extérieur. Il avoit un talent ſinguliet pour annoncer la parole de Dieu, & pour expliquer l'Ecriture. Il ſe mettoit à la portée du peuple, ayant pour but d'inſtruire, de toucher les cœurs, & non de ſe faire une vaine réputation d'éloquence. Son érudition qui étoit fort étendue & fort variée pour le ſiécle où il vivoit, ne lui ſervoit qu'à ſe rendre plus clair, plus intelligible, plus preſſant, & à faire goûter les vérités du ſalut. Son frère l'avoit inveſti du Duché de Lorraine; il n'en employa les revenus, de même que ceux de ſon Evêché qui étoient conſidérables, qu'à ſoulager les malheureux, à rétablir les Egliſes & les Monaſtères, à les fournir de toutes les choſes néceſſaires au culte divin, & ſurtout à réparer les maux que la guerre

X. SIÈCLE.

cauſe ordinairement dans les Campagnes.

X. SIÈCLE. Ne diſſimulons pas une faute qu'il commit en prenant part à la révolte de Ludlof, ſon neveu. Sans doute il y fut entraîné par les circonſtances & l'eſprit du tems. Il faut croire qu'il ne tarda pas à la réparer, & qu'Othon ſon frère ne lui donna le Duché de Lorraine, que pour montrer combien il étoit aſſuré de ſa fidélité. Ce vertueux Prélat, qui fut ſolitaire à la Cour, ſavant dans un ſiécle d'ignorance, humble dans le ſein des grandeurs, & pauvre au milieu des richeſſes, mourut dans la quarantième année de ſon âge, & la douzième de ſon épiſcopat, en 965. Il paſſa de ſon tems pour l'homme le plus éclairé de toute l'Allemagne, & on le compte parmi les Ecrivains eccléſiaſtiques du dixième ſiécle, à cauſe d'un Commentaire ſur les cinq Livres de Moyſe, & d'un autre ſur les quatre Evangéliſtes, qu'il avoit compoſés, mais que nous n'avons plus.

On met encore parmi les hommes les plus célébres de ce ſiécle, deux autres ſaints Prélats d'Allemagne, S. Volfang, Evêque de Ratisbonne, & S. Adalbert, Evêque de Prague en Bohême. Le pre-

mier, né dans l'obſcurité, s'éleva par ſon mérite, & devint un des Paſteurs de ſon tems les plus utiles à la Religion, par ſon édifiante régularité, ſes mœurs exemptes de la moindre tache, & ſon zèle pour l'obſervation des règles eccléſiaſtiques. Son déſintéreſſement le porta d'abord à ſe dépouiller d'une riche Abbaye dont ſes prédéceſſeurs avoient joüi long-tems, & enſuite à conſentir au démembrement de ſon Diocèſe pour le plus grand bien de l'Egliſe. Le ſecond, ſorti d'une maiſon noble & puiſſante, ſe conſacra dès la jeuneſſe au ſervice de Dieu. Pendant ſes études qu'il fit dans la célébre Ecole de Magdebourg, il ſe diſtingua de tous ceux de ſon âge, par la beauté de ſon eſprit & par ſa piété ſolide. Ces rares qualités le firent choiſir pour remplir le Siége de Prague. Son peuple vicieux & indocile, ſe refuſoit à tous les moyens qu'il employoit pour le rendre meilleur. Voyant que ſon Miniſtère étoit ſtérile, il crut que Dieu ne le vouloit pas dans le rang où on l'avoit fait monter. Il ſe retira donc au Mont-Caſſin, pour ſe ſanctifier dans les exercices de la vie religieuſe. Cependant il ſe laiſſa perſuader de retourner à ſon

X. SIÈCLE.

X. SIÈCLE.

Eglise. Il n'y fit pas plus de fruit qu'auparavant, & il résolut de travailler à la conversion des Prussiens idolâtres. Il rencontra dans cette entreprise de nouveaux obstacles dont son courage & sa patience ne pûrent triompher qu'en partie. S'il gagna quelques-uns de ces infidéles à J. C., le plus grand nombre s'obstina dans l'erreur. Le saint Evêque exténué de fatigues, & affligé de son peu de succès, eut enfin la gloire de terminer ses jours par le martyre, l'an 997.

L'ordre monastique fournit aussi à l'Eglise des hommes dignes des tems les plus heureux. Tels furent en Italie S. Nil le Jeune, à qui Dieu avoit accordé le don des miracles, & dont les disciples se sont perpétués jusqu'à nos jours sous la Règle de S. Basile, plus austère que celle de S. Benoît pratiquée à la rigueur; S. Jean de Gorze qui, plein d'ardeur pour les pratiques de la vie monastique, ne trouvant point d'asyle où il pût s'y livrer avec succès dans le relâchement général des Moines, aima mieux se retirer avec quelques amis dans les ruines du Monastère de Gorze, que d'habiter une maison plus commode où il n'auroit eu que de mauvais exemples

ſous les yeux ; & enfin les premiers Abbés du Monaſtère de Cluni, qui furent l'ornement & la lumière de l'Egliſe de France, dans ces tems de ſcandale, où l'ancienne ferveur des Chrétiens étoit à peine connue par les récits de l'Hiſtoire. X. SIÈCLE.

La fondation de ce Monaſtère célébre eſt un événement trop important, & la vertu des premiers Abbés qui le gouvernerent, a répandu trop déclat ſur tout le dixième ſiécle, pour n'en pas dire quelque choſe ici. Guillaume, ſurnommé le Pieux, Duc d'Aquitaine & de Berri, conſacra, ou pour mieux dire, donna, ſuivant le ſtyle du tems, ſa Terre de Cluni dans le Comté de Mâcon, & les biens qui en dépendoient, à S. Pierre & S. Paul, à condition qu'on y bâtiroit un Monaſtère ſous la Règle de S. Benoît, & que l'Abbé Bernon ſeroit chargé du gouvernement des Moines & de l'adminiſtration des biens deſtinés à leur ſubſiſtance. L'acte de cette fondation exiſte encore ; il eſt de l'an 910. Il y eſt dit qu'après la mort de Bernon, les Moines auront la liberté de lui choiſir un ſucceſſeur, ſans qu'aucune Puiſſance oſe en empêcher l'élection, & que les Apôtres S. Pierre & S. Paul ſe-

ront les Protecteurs de cet établiſſement.

X. SIÈCLE.

L'Abbé Bernon que le Fondateur avoit déſigné pour le premier Supérieur de ce nouveau Monaſtère, étoit iſſu d'une des plus nobles familles de la Bourgogne. Il avoit embraſſé de bonne-heure la vie monaſtique, & fondé l'Abbaye de Gigni dans le Diocèſe de Lyon, dotée de ſes propres biens. Aidé par de pieux & ſavans Religieux qu'il tira du Monaſtère de S. Martin d'Autun, où la reforme de S. Benoît d'Aniane venoit de s'introduire, il établit à Cluni la plus exacte diſcipline. Il n'y eut d'abord que douze Moines dans cette Maiſon. Ceux qui venoient ſe mettre ſous la conduite du ſaint Abbé, étoient diſtribués en même nombre dans d'autres Communautés, conformément à la Régle de S. Benoît. Bernon les gouverna toutes de ſon vivant; mais à ſa mort il leur donna des Supérieurs particuliers ſous l'autorité d'Odon, celui de ſes diſciples en qui il avoit le plus de confiance. Celui-ci raſſembla ces différentes colonies, dont Cluni étoit la Métropole, pour en former une Congrégation. » Cluni, diſent les ſavans Auteurs de l'Hiſtoire Littéraire de France, » n'eut pas été

» quelques années ſous la direction de
» S. Odon, qu'il devint une pépinière
» de Saints, & une des plus célèbres
» Ecoles de toute la France. Le ſaint
» Abbé, au milieu des exercices de la
» pénitence, trouva le tems de compo-
» ſer un grand nombre d'Ouvrages, &
» fit voir par ſon exemple que la vérita-
» ble piété eſt non-ſeulement compati-
» ble avec l'étude, mais qu'elle en a
» même beſoin quelquefois pour ſe ſou-
» tenir. Il laiſſa par-là un modéle que
» ſes ſucceſſeurs juſqu'à S. Pierre Mau-
» rice ſe firent un devoir de copier, en
» joignant la Science à la ſainteté de la
» vie.... Pendant tout ce ſiécle, il ſe
» trouva grand nombre de Moines, qui
» par le brillant de leur doctrine & de
» leur vertu, diſſiperent les ténèbres qui
» offuſquoient les hommes de leur tems.
» La bonne odeur de leur conduite at-
» tira à Cluni quelques Evêques. Les
» uns, comme l'Archevêque Gorald,
» alloient s'y édifier & finir leurs jours;
» d'autres, comme Turpion, Evêque
» de Limoges, Prélat diſtingué par ſa
» piété & par ſon ſavoir, y alloient per-
» fectionner leurs connoiſſances. » (*Hiſt. Litt. de France, tom. 6. p. 22 & 23.*)

X. SIÈCLE.

X. SIÈCLE.

Telle fut la célébrité dont ce pieux établiſſement commença de jouir dès ſon origine. S. Odon étoit bien propre à l'augmenter par ſes lumières, ſa prudence & ſes talens pour le gouvernement. Il étoit d'une naiſſance illuſtre, & la nobleſſe de ſes inclinations répondoit à celle de ſon extraction. L'éducation qu'il avoit reçue étoit la meilleure que l'on pût donner alors à ceux de ſon rang. Les Lettres & la piété ſe l'enlevoient tour-à-tour, ou pour mieux dire, il ſavoit ſi bien les allier enſemble, que ſon goût pour les unes ne nuiſoit point à l'ardent deſir qu'il avoit de faire des progrès dans l'autre. Il y réuſſit également, & ſon mérite lui auroit ouvert le chemin des honneurs dans l'Egliſe & dans l'Etat, quand même il n'auroit pas été d'une condition à pouvoir prétendre à tout. Il étoit déja Chanoine de S. Martin de Tours; mais effrayé des dangers du monde dont il ne ſe croyoit pas totalement à l'abri dans cet état, & plein d'ardeur pour la perfection, il cherchoit un aſyle plus sûr où il pût ſervir Dieu. Déſeſpérant d'en trouver en France, à cauſe des diſcordes qui règnoient dans la plupart des Monaſtères, il ſe mit

en route pour l'Italie avec un ami qui partageoit ſes ſentimens. Ils marchoient occupés de leur projet, lorſqu'ils arriverent à Cluni. Frappés du bel ordre qu'on y voyoit règner, & de l'odeur de piété qu'on y reſpiroit, ils remercierent Dieu de leur avoir fait rencontrer ſi près, ce qu'ils alloient chercher au loin. Ils ſe fixerent dans cette retraite, & Odon ſous un maître tel que l'Abbé Bernon, ne tarda pas à devenir capable de conduire les autres.

Odon excelloit dans les Sciences comme dans la piété, & il n'eſt pas douteux qu'en un ſiécle plus favorable aux talens, il n'eût été un Ecrivain du premier ordre. Il avoit cette éloquence de l'ame qui eſt de tous les tems, & cette expreſſion d'un cœur ſenſible & vertueux qui ne manque jamais ſon effet, malgré la rudeſſe du ſtyle & la rouille du mauvais goût. C'eſt ce qu'on remarque encore dans ſes Ecrits, les meilleurs, ou pour mieux dire, les moins défigurés par la barbarie, de tout ce que ces tems-là firent éclore. On vient de voir quelle fut la gloire naiſſante de ce nouvel Inſtitut, ſous le gouvernement du S. Abbé Bernon. Elle ſe ſoutint & s'accrut en-

X. SIÈCLE.

core par les soins & la grande réputation de ses successeurs, le pieux & savant Aymard qui ne gouverna que six ans, & S. Maïeul qui vécut jusqu'à l'an 994, & qui dans ses dernières années se déchargea des soins du gouvernement sur S. Odilon, illustre par sa naissance & par ses talens, plus illustre encore par son humilité, son désintéressement & ses autres vertus.

ARTICLE VIII.

Écrivains Ecclésiastiques du Xe. siècle.

MALGRÉ les épaisses ténèbres de l'ignorance & la décadence des études, ce siécle n'a pas laissé de produire un grand nombre d'Ecrivains, puisqu'il a fourni aux Auteurs de l'Histoire Littéraire de la France, la matière d'un gros Volume. Mais quels furent la plupart de ces Ecrivains, & quel est le caractère de leurs productions aux yeux d'une critique impartiale? Ceux qui s'occupoient à écrire, étoient des Moines sans talens, & sans dispositions pour y suppléer par le travail, qui passoient pour habiles & qui

croyoient l'être, parce qu'ils avoient été occupés pendant quelque tems dans les Ecoles, à lire ou à copier de gros volumes, & que l'ignorance générale donnoit quelqu'éclat à leur prétendu ſavoir. A l'égard de leurs productions, c'étoient des abrégés d'anciens Ouvrages, des Commentaires de l'Ecriture recueillis d'après les interprêtes des ſiécles précédens; des Vies de Saints, des Hiſtoires de tranſlations & de miracles, des Chroniques, où les événemens étoient rapportés ſans choix, ſans examen, & ſouvent même ſans fidélité.

X. SIÈCLE.

Il faut avouer néanmoins que dans cette foule d'Ecrivains, il y en eut auxquels il ne manqua que des guides plus sûrs, des principes de goût plus épurés, ou pour mieux dire, des circonſtances plus propres à développer le génie, & à lui donner une heureuſe impulſion, pour s'élever à la perfection dont les genres où ils ſe ſont exercés peuvent être ſuſceptibles. Nous allons choiſir dans le grand nombre ceux qui nous ont paru dignes d'une attention particulière. Au moins, ils ont eu le mérite de conſerver à la poſtérité, quelques portions des connoiſſances qui s'étoient perpétuées juſ-

X. SIÈCLE.

qu'à leur tems, & de lier par leurs Ouvrages, tout imparfaits qu'ils ſont, les ſiécles de lumière qu'on vit éclore longtems après, aux beaux âges de la Littérature qui les avoient précédés.

Eutychius, Egyptien de nation, né vers la fin de neuvième ſiècle, exerça d'abord la Médecine. & fit quelques Traités ſur cette Sience. Ayant été élu enſuite Patriarche d'Alexandrie à l'âge de ſoixante ans, il gouverna cette Egliſe environ l'eſpace de ſix ans, & mourut vers l'an 940. Il avoit écrit un Dialogue entre un Melquite ou Catholique, & un Jacobite, où il répondoit aux argumens dont les diſciples d'Eytychès répandus en Egypte & en Syrie, ſe ſervoient pour défendre leurs erreurs & juſtifier leur ſchiſme. Le plus conſidérable de ſes autres Ouvrages eſt parvenu juſqu'à nous: c'eſt une eſpèce d'Hiſtoire univerſelle, depuis le commencement du Monde juſqu'au tems où il vivoit. Elle eſt écrite en Arabe qui étoit ſa langue maternelle. On y trouve quelques particularités de l'Hiſtoire eccléſiaſtique & profane, dont les autres Auteurs ne font pas mention. Du reſte, cet Hiſtorien eſt peu exact dans la manière dont

il rapporte les faits ; quelquefois même il paroît infidèle de deſſein prémédité, comme dans ce qu'il dit touchant l'ancienne manière dont ſe faiſoit l'élection & la conſécration des Patriarches d'Alexandrie. La partie la plus intéreſſante de cet Ouvrage, eſt la Chronologie de ſes prédéceſſeurs, qu'Eutychius y donne depuis S. Marc juſqu'à lui.

X. SIÈCLE.

Siméon, ſurnommé Métaphraſte, vivoit à Conſtantinople au commencement du dixième ſiécle, & principalement ſous l'empire de Conſtantin Porphyrogénète. Il étoit d'une naiſſance illuſtre, & parvint aux emplois les plus conſidérables. Sa fortune & le produit de ſes places le mettoient en état d'acheter un grand nombre de manuſcrits, & d'entretenir pluſieurs Copiſtes. Son goût le porta ſur-tout à raſſembler ce qu'on avoit écrit en différens tems ſur les Vies des Saints, & il forma le projet d'en compoſer un Recueil le plus ample qu'il lui ſeroit poſſible. L'Empereur qui aimoit auſſi ces ſortes d'Ouvrages, l'encouragea dans ce deſſein. Mais comme ces Vies étoient de différentes mains, & que Siméon en trouvoit la narration trop ſimple & trop dénuée d'ornemens, il

X. SIÈCLE.

entreprit de les refaire dans le goût de ſon ſiècle, qui étoit celui du brillant & du merveilleux. Il avoit l'imagination vive & riche. Cette qualité auroit contribué à la perfection de tout autre Ouvrage que le ſien. Mais en voulant embellir les Vies des hommes célèbres par leur ſainteté, il les défigura. En quittant le ſtyle naturel de l'Hiſtorien, pour prendre celui du Panégyriſte & de l'Orateur, il s'écarta du ton qui convient au ſujet qu'il avoit choiſi; & la parure étrangère dont il le couvrit, altéra la noble ſimplicité du fonds. On l'accuſe même de n'avoir pas toujours pris la vérité pour guide, & d'avoir trop cherché à plaire aux dépens de l'exactitude & de la ſincérité. Pour rendre la narration plus intéreſſante & les faits plus ſaillants, il les charge de circonſtances extraordinaires, de traits ſinguliers, de miracles propres à frapper ceux qui aiment à trouver le merveilleux par-tout; & preſque toujours ces acceſſoires n'ont d'autre ſource que ſon imagination. Il eſt arrivé de-là que ſa compilation, ſi recherchée & lue avec tant de plaiſir de ſon tems, a perdu tout crédit depuis qu'on en a diſcuté le mérite au flambeau

de la critique; en ſorte que cet Ecrivain n'eſt plus cru depuis long-tems, que quand il ſe trouve appuyé par d'autres monumens plus authentiques. Il ſeroit à ſouhaiter que le Chartreux Surius, & l'Evêque Lipoman, qui dans le ſeizième ſiècle ont entrepris la même tâche, ſe fuſſent moins attachés à marcher ſur ſes traces & à copier ſes défauts.

X. SIÈCLE.

Un des plus ſavans & des plus zélés Prélats du dixième ſiècle, fut Atton, Evêque de Verceil. Il étoit né en France, fils du Vicomte Adalbert, & ſans doute l'un de ces François qu'Hugues, Comte d'Arles, devenu Roi d'Italie en 926, plaça le plus qu'il lui fut poſſible dans les Evêchés de ſa nouvelle conquête. On ne ſait rien de la jeuneſſe & des premières actions de cet Evêque, on ignore même le tems de ſon élévation à l'épiſcopat; mais on a lieu de conjecturer que ce fut au plus tard l'an 945. Sa conduite, depuis qu'il fut revêtu de cette dignité, eſt plus connue. On ſait qu'il en remplit les devoirs avec une ardeur, une prudence & une fidélité qui avoient alors peu d'imitateurs en Italie. Il avoit pris pour modèles les grands Evêques de l'antiquité, qui contribuèrent ſi effi-

X. SIÈCLE.

cacement par leurs lumières & leur ſainteté à rendre la Religion reſpectable aux Payens même. L'inſtruction de ſon Clergé & celle de ſon peuple, furent les deux objets principaux de ſon application. Par des ſoins infatigables & des exhortations touchantes, il fit de ſes Clercs, des hommes exemplaires, ſtudieux, appliqués à leurs devoirs; & ſi les ſimples fidèles ne devinrent pas auſſi éclairés, ni auſſi vertueux qu'il le deſiroit, il les guérit au moins pour quelques tems des ſuperſtitions & des vices groſſiers, dont il les avoit trouvé infectés. On ne ſait pas le tems précis de ſa mort; on croit cependant qu'il ne vécut pas au-delà de l'an 960. Tous les Ecrits d'Atton ne ſont pas imprimés. Le public en eſt privé par la ſingularité inconcevable du Chapitre de Verceil, qui en poſsède un manuſcrit complet, & qui ſe refuſe obſtinément aux ſollicitations des Savans qui font depuis long-tems les plus vives inſtances pour en obtenir une copie exacte. Ceux qu'on a publiés, nous donnent une idée très-avantageuſe du zèle de ce Prélat & même de ſon mérite littéraire.

Le premier de ſes Ouvrages eſt un

Capitulaire ou Réglément de diſcipline, diviſé en cent Chapitres ou Articles. Ce corps de Statuts qui embraſſe les principaux objets de la Morale chrétienne, & les règles du Miniſtère eccléſiaſtique, eſt tiré des anciens Conciles, des Décrétales, ſans diſtinction des véritables & des fauſſes qu'on ne ſavoit pas diſcerner alors, & d'autres Capitulaires publiés antérieurement, ſur-tout de celui que Théodulfe, Evêque d'Orléans, avoit dreſſé vers la fin du huitième ſiècle, ou dans les premières années du neuvième. Dans ce réglement, Atton traite ſur-tout de l'inſtruction du Clergé, de celle du peuple, des petites Ecoles, des règles de la pénitence, de la conduite des Prêtres, & de leurs devoirs, des moyens d'éviter l'ignorance, & de la manière dont il faut combattre les vices & attaquer les abus. Le ſecond Ouvrage d'Atton eſt un Traité des ſouffrances de l'Egliſe. Sous ce titre qui ne remplit pas ce qu'il ſemble annoncer, Atton traite dans la première partie, du jugement des Evêques accuſés; dans la ſeconde des Ordinations; & dans la troiſième des biens eccléſiaſtiques. Il y fait un grand uſage des Livres ſacrés, qu'il

X. SIÈCLE.

X. SIÈCLE.

paroît avoir étudiés avec beaucoup d'application; & la manière dont il emploie les textes, soit pour appuyer ses décisions, soit pour en déduire ses preuves, est ordinairement très-juste. Il s'y élève contre un grand nombre d'abus qui s'étoient introduits dans l'Eglise à la faveur des troubles & de l'ignorance; il en fait sentir les suites fâcheuses, & il rappelle, en homme éclairé, les règles précieuses que les Conciles & les Pasteurs avoient établies avec tant de sagesse dans les siècles précédens, & dont l'inobservation étoit la cause de tous les maux dont il gémissoit. Enfin, nous avons de ce savant Prélat, un Recueil de onze Lettres, dont plusieurs sont adressées à son Clergé ou à son peuple. Dans les unes, il éclaircit plusieurs points de morale & de discipline; dans les autres, il attaque diverses pratiques superstitieuses qu'il avoit beaucoup de peine à extirper; dans toutes, il se montre très-versé dans la connoissance des Loix canoniques & civiles qu'il cite à propos, & dont on voit qu'il avoit fait une étude particulière. En général le style d'Atton est plus facile & plus naturel que celui de la plupart des Littérateurs de son tems, en

en comparaiſon deſquels il pourroit paſſer pour un Ecrivain pur, & même élégant.

X. SIÈCLE.

Entre les hommes célèbres qui ont fleuri dans l'Egliſe au dixième ſiècle, il en eſt peu qui aient juſtifié leur réputation par des titres plus ſolides, que Rathier, Evêque de Vérone. On eſt peu d'accord ſur ſa naiſſance; les uns prétendent qu'il étoit fils d'un artiſan obſcur, & qu'il dut ſon éducation aux ſoins charitables des Moines de Lobbes; d'autres le font ſortir d'une famille opulente & tirée du Duché de Luxembourg. Quoi qu'il en ſoit de ces deux opinions, Rathier avoit aſſez de mérite perſonnel & de talens, pour ſe paſſer de la nobleſſe du ſang, qui n'eſt après tout qu'un honteux fardeau pour celui qui n'en fait pas relever l'éclat par des qualités eſtimables. Il fit ſes études ſous les Maîtres qui préſidoient à l'Ecole établie dans l'Abbaye de Lobbes, Ecole qui avoit encore quelque réputation, mais qui tomba bientôt après dans le dépériſſement où pluſieurs autres étoient déjà. Le premier théâtre où il déploya ſes talens, fut la Ville de Laon. Il s'y fit une grande réputation par ſon éloquence,

X. SIÈCLE.

peu de tems après être ſorti de l'Abbaye de Lobbes, où l'on croit qu'il avoit pris l'habit monaſtique. Soit mécontentement, ſoit ambition, il quitta une Ville qui ſembloit mériter qu'il s'y fixât, par l'accueil honorable & flatteur qu'il y avoit reçu. Il paſſa les Alpes, & Hugues, Roi d'Italie, pour ſe l'attacher, le plaça ſur le Siège de Vérone.

A peine Rathier fut-il en poſſeſſion de cette Egliſe, qu'il s'éleva contre lui des plaintes & des murmures dont on ignore la cauſe, & qui devinrent en peu de tems ſi conſidérables, qu'ils lui attirèrent la diſgrace du Prince. Une priſon de trois ans à Pavie, & un exil de deux ans & demi à Côme, auroient dû expier ſes fautes, s'il en avoit commis quelqu'une. Sa vie depuis ce tems-là fut toujours agitée & errante. Il ſe retira d'abord en Provence auprès d'un Seigneur qui lui confia l'éducation de ſon fils. De-là il retourna à l'Abbaye de Lobbes, ſon premier ſéjour, où il auroit peut-être trouvé le repos dont il ne jouit jamais, ſi le deſir de la fortune & de la célébrité ne l'avoit dégoûté des charmes de la ſolitude. Il en ſortit encore pour préſider aux études de Bru-

non, frère d'Othon I, Roi de Germanie. Le jeune Prince devenu Archevêque de Cologne, procura l'Evêché de Liége à ſon maître qu'il croyoit propre à gouverner cette Egliſe. Il l'auroit été, s'il ſuffiſoit pour remplir les devoirs de l'épiſcopat, d'avoir des talens & des mœurs. Mais c'étoit la deſtinée de Rathier de ne pouvoir jouir en paix des places que ſon mérite lui faiſoit obtenir. Avec plus de belles qualités qu'il n'en faut communément pour réuſſir, il ne put ſe faire aimer de ſes nouveaux Diocéſains; & après deux ans de contradictions, il fut rétabli dans ſon premier Siège de Vérone, par la protection d'Othon, & l'autorité du Pape Jean XII. Il y fut expoſé à de nouvelles perſécutions de la part de ſon Clergé, qu'il vouloit rappeller à la régularité, ſans l'avoir préparé à la réforme par ces manières inſinuantes que la prudence conſeille, & que la charité met en uſage pour gagner les cœurs. Irrité par tant d'obſtacles, & dégoûté de l'épiſcopat dont il n'avoit connu que les peines, il retourna au Monaſtère de Lobbes, pour y finir ſes jours dans une obſcurité, dont les traverſes de ſa vie avoient dû

X. SIÈCLE.

lui faire connoître le prix. Il paroît qu'une humeur inquiète, un caractère trop ardent & un zèle peu modéré ont causé tous les malheurs de sa vie. Il mourut à Namur en 964, & fut enterré dans la solitude qu'il avoit choisie pour son dernier asyle.

X. SIÈCLE.

Les Ecrits qui nous restent de cet Evêque, portent l'empreinte d'une forte indignation contre le vice & d'un zèle qui cherche à se consoler de son peu de succès, par une peinture vive & peut-être exagérée des maux auxquels il n'a pu remédier. On y retrouve par-tout un cœur aigri par la disgrace, un caractère incapable de ménagemens & qui s'enflamme par la résistance, une ame remplie du sentiment de ses malheurs, qui n'en voit la cause que dans la malignité de ses ennemis, & qui décrit d'un style amer leurs désordres, leur indocilité, leur opposition à tout bien, pour les rendre plus odieux. Mais, quoique le chagrin & le ressentiment paroissent en avoir dicté une partie, ils sont pourtant dignes d'attirer l'attention de ceux qui aiment à étudier les mœurs de chaque siècle, & à connoître non-seulement les vices dominans dans les diffé-

rentes époques, mais encore les nuances par lesquelles on voit les mêmes vices distingués dans les divers tems dont l'Histoire déploie à nos yeux le tableau général.

X. SIÈCLE.

Dans son Agonosticon dont le fonds est tiré des Ecrits des Pères & même des Auteurs profanes, Rathier donne des instructions aux personnes de tous les états & de toutes les conditions. Il y paroît très-instruit des devoirs respectifs de toutes les professions, depuis le plus haut rang, jusqu'aux dernières classes des hommes, & des vices qui sont en quelque sorte affectés aux différens ordres qui composent la société. Les leçons qu'il donne à tous, & les règles de conduite qu'il leur prescrit, sont pleines de sagesse, quoique sa misantropie répande quelquefois sur ses observations, une certaine aigreur qui approche de la satyre. Dans son Traité du mépris des canons, il se livre à sa chaleur ordinaire contre les Prêtres & les Diacres chargés de l'administration des biens ecclésiastiques, il les accuse de s'approprier les revenus dont ils n'ont que la régie & la dispensation, de sorte que tous les Clercs inférieurs sont privés de la por-

X. SIÈCLE.

tion qui leur eſt attribuée par les Canons, & réduits à tous les inconvéniens de la pauvreté; & enfin dans ſes ſermons qui ſont au nombre de huit, il invective dans le ſtyle le plus véhément contre les déſordres qui allument ſon zèle. Il s'y montre très-inſtruit des vrais principes de la morale, & de l'eſprit qui animoit l'Egliſe dans les ſiècles où la ferveur étoit la vertu commune des Chrétiens; mais en retraçant l'image de ces heureux âges, & en leur oppoſant les mœurs de ſon tems, on voit trop qu'il n'eſt pas toujours inſpiré par une charité dégagée de tout motif étranger. Les autres Ecrits de cet Evêque ont été occaſionnés par les démêlés qui troublèrent ſa vie. Il s'y abandonne à toute ſa vivacité, & ſouvent il la pouſſe au-delà des bornes où doit ſe renfermer une juſte défenſe. Son ſtyle eſt fort, énergique, véhément, quelquefois obſcur & forcé, parce qu'ayant l'imagination exaltée par le fiel dont ſon cœur étoit rempli, il cherchoit des expreſſions fortes & appropriées aux mouvemens d'indignation, qui par ſes infortunes & ſa douleur étoient devenus un état habituel pour lui.

Flodoard, celui de tous les Ecrivains de ſon tems, qui a répandu le plus de clarté ſur l'hiſtoire du dixième ſiècle, naquit vers la fin du neuvième, à Epernai-ſur-Marne, petite Ville à cinq lieues de Rheims. Il étudia dans l'Ecole de cette Ville, & fit tant de progrès dans les Lettres & la vertu, qu'il s'attira l'eſtime des Prélats qui gouvernèrent alors l'Egliſe de Rheims. On lui confia les Archives de cette Egliſe dont il devint enſuite Chanoine. L'emploi d'Archiviſte bien conforme à ſon goût pour les recherches hiſtoriques, lui mettoit ſous la main une infinité de pièces originales dont il ſut connoître le prix. C'eſt d'après ces monumens authentiques dont il diſcernoit les différentes époques en homme verſé dans ce genre d'érudition, qu'il compoſa ſon Hiſtoire de l'Egliſe de Rheims. On ignore par quel motif Flodoard quitta la vie canoniale, pour embraſſer l'inſtitut monaſtique; il faut croire que ce fut le deſir de travailler à ſa perfection, & de ſe conſacrer à l'étude avec moins de diſtraction dans le ſilence de la retraite. On ignore de même quel fut le Monaſtère qu'il choiſit pour demeure. Il fut

X. SIÈCLE.

X. SIÈCLE.

élevé dans la ſuite à la dignité d'Abbé. La démarche qu'il avoit faite en ſe retirant dans la ſolitude, ne fit qu'augmenter l'eſtime dont il jouiſſoit déjà. Cela devoit être, conformément aux idées du tems; & par une ſuite des mêmes idées, les Sièges unis de Noyon & de Tournai étant venus à vaquer, il fut élu pour les remplir; mais l'ambition lui ayant donné un compétiteur, il ne fit pas valoir ſon droit, ſoit qu'il craignît de rencontrer des obſtacles trop difficiles à ſurmonter, ſoit qu'il regardât la profeſſion monaſtique comme plus sûre pour le ſalut, que l'épiſcopat, dont un homme auſſi pieux & auſſi éclairé que lui devoit connoître les dangers. Flodoard reſta donc juſqu'à la fin de ſa vie dans l'état qu'il avoit choiſi, toujours appliqué à l'étude & aux exercices de piété. Il mourut ſaintement en *966*, âgé de ſoixante-treize ans.

Nous ne parlerons point des Poéſies de Flodoard, productions trop ſemblables à toutes les autres du même genre qui parurent dans ſon tems, pour que ſon nom leur donne un mérite qu'elles n'ont pas en elles-mêmes. Il a des titres plus ſolides pour prétendre à l'eſtime

des Savans. Son Hiſtoire de l'Egliſe de Rheims, & ſa Chronique ſuffiſent pour le diſtinguer de la foule des Ecrivains de ſon ſiècle. Le premier de ces deux Ouvrages, comprend tout ce qui regarde l'Egliſe de Rheims depuis ſa fondation juſqu'à l'an 949. Il eſt peu d'Hiſtoires plus certaines, l'Auteur ayant ſous les yeux toutes les pièces originales dont il s'appuie. Il en eſt peu auſſi qui ſoient plus intéreſſantes, parce qu'à l'occaſion des rapports que les Archevêques de Rheims ont eu avec les Princes & les Papes de leur tems, depuis S. Remi juſqu'au milieu du dixième ſiècle, Flodoard s'étend ſur les affaires générales de ces différentes époques. Sa Chronique qui commence à l'an 919, & qui finit à l'an 967, contient un détail de tout ce qui s'eſt paſſé de plus remarquable pendant cet eſpace de tems, ſoit en France, ſoit dans les Etats voiſins. Cet Ouvrage, ainſi que le premier, eſt eſtimé de tous les Savans ſans exception. Flodoard eſt exact, fidèle, plein de candeur; ſon ſtyle eſt ſimple & ſans ornement. Il inſpire la confiance par l'air de franchiſe & le ton de vérité qui règne dans tous ſes écrits.

X. SIÈCLE.

X. SIÈCLE.

Nous terminerons cet Article par les détails où nous avons promis d'entrer ſur le Pape Sylveſtre II, qui fut ſans contredit l'homme le plus juſtement célèbre & le plus éclairé de tout le dixième ſiècle. Son nom, comme on le ſait, étoit Gerbert; il naquit dans la petite Ville d'Aurillac en Auvergne, ou dans les environs, d'une famille obſcure & pauvre, on ne ſait pas préciſément en quelle année. Il fut élevé dans l'Abbaye d'Aurillac, il y fit ſes premières études, & il y prit l'habit monaſtique. Après avoir paſſé quelque tems dans cette retraite, il obtint de ſes ſupérieurs la permiſſion d'en ſortir, ſans renoncer à ſes engagemens, pour aller perfectionner les connoiſſances qu'il avoit déjà, & en acquérir de nouvelles, en parcourant les Ecoles les plus renommées, & conférant avec les ſavans maîtres qui en avoient la direction. Gerbert employa pluſieurs années à faire ces voyages littéraires, & ce furent les plus utilement employées de ſa vie. Il ne ſe propoſoit d'autre but que d'étendre ſes lumières & de ſatisfaire l'avidité qu'il avoit de ſavoir, ſorte de beſoin qu'éprouvent certaines ames, & qui excite en elles une inquiétude, une

ardeur qu'elles ont de la peine à contenir. Il jettoit ainſi les fondemens de la réputation dont il a joui, & de la fortune où il eſt parvenu. Nous ne ſuivrons point cet homme de Lettres dans les alternatives de bonheur & de diſgrace, par leſquelles il paſſa avant d'être élevé ſur le Siège pontifical. C'eſt dans ce degré ſuprême de grandeur qu'il faut le conſidérer, pour ſe faire une juſte idée de ſon mérite; parce qu'il y déploya tous ſes talens. Ceux qu'il avoit pour le Gouvernement, ne le cédoient point à ceux qui ſervent à orner l'eſprit & à perfectionner la raiſon. Ainſi, quelqu'éminente que ſoit la dignité pontificale, Gerbert qui la remplit ſi glorieuſement ſous le nom de Sylveſtre II, n'y fut point déplacé. Il y parvint dans des tems difficiles & orageux, mais il s'y conduiſit avec tant de ſageſſe, qu'il ſut plaire à l'Empereur jaloux de ſa puiſſance, & aux Romains toujours entêtés du vain projet de rétablir la République. Pendant un pontificat de quatre ans & quelques jours, il trouva le moyen de ſe rendre utile à l'Egliſe, tantôt en faiſant des réglemens pleins de fermeté contre les abus qui avoient en quelque

X. SIÈCLE.

X. SIÈCLE.

ſorte preſcrit contre les Loix canoniques, & réduit l'autorité des Paſteurs à l'inaction ; tantôt en profitant avec habileté de ſa faveur auprès de l'Empereur Othon III, ſon élève, pour augmenter la ſplendeur du Saint-Siège, & lui aſſurer la jouiſſance des riches domaines dont il étoit en poſſeſſion. Cet illuſtre Pontife fut enlevé à la Religion & aux Lettres, le 12 Mai de l'an 1003.

Si l'on conſidère Sylveſtre II du côté des talens & des connoiſſances, on ne pourra s'empêcher de ſouſcrire à ceux qui l'ont appellé un homme étonnant, & le prodige de ſon ſiècle. Toutes les Sciences exercèrent tour-à-tour ſon eſprit & ſa plume. Capable d'en étendre le cercle, il le parcourut rapidement, & ſouvent il s'élança par ſon génie au-delà des bornes où l'on s'étoit arrêté juſqu'à lui. Egalement propre aux Sciences exactes & aux Arts d'agrément, il fut Calculateur, Géomètre, Aſtronome, dans un degré qui ſurprend encore aujourd'hui, quand on le compare avec ſon ſiècle ; & malgré la ſéchereſſe attachée aux formes de ces Sciences abſtraites, il fut éloquent, dans un tems où c'étoit beaucoup que de ſavoir ex-

primer ſes penſées avec clarté. Ses Traités ſur l'Arithmétique, la Géométrie & l'Aſtronomie, ſont honneur à ſa juſteſſe d'eſprit, à ſa pénétration; & ce qui les diſtingue avantageuſement des Ecrits du même genre, mis au jour par les Savans qui vinrent à-peu-près ſous la même époque, c'eſt l'attention qu'il a de joindre preſque par-tout la pratique à la théorie, & de ramener autant qu'il peut à l'utilité, des connoiſſances qui n'étoient pour les autres que l'objet d'une étude curieuſe & ſtérile. Ses diſcours ſont d'une éloquence noble, forte & touchante. On y voit une imagination vive & ſage, un eſprit qui ſait enviſager ſon ſujet du côté le plus favorable, & diſpoſer ſes raiſonnemens de manière à produire le plus grand effet; on y voit même des germes de goût qui ſe fuſſent développés dans les beaux âges de la Littérature. Ses Lettres ſont pleines d'intérêt, & peuvent beaucoup ſervir tant à ſa propre hiſtoire, qu'à celle du dixième ſiècle. Enfin ſes Traités théologiques prouvent que la Science de la Religion lui étoit auſſi familière que toutes les autres, & qu'il en avoit pénétré les profondeurs. Il ne manqua donc

X. SIÈCLE.

X. SIÈCLE.

à ce Savant qu'un ſiècle plus digne de le poſſéder ; & des contemporains plus capables d'apprécier ſon mérite & d'en profiter. S'il eſt vrai, comme on l'a ſoupçonné, que les ſéditieux de Rome aient avancé ſes jours par le poiſon, c'eſt un double crime. Sylveſtre méritoit de vivre & comme Pontife, pour travailler à la gloire de la Religion, & comme Savant pour éclairer le monde.

ARTICLE IX.

Mœurs générales. Uſages. Diſcipline.

LE tableau des mœurs générales de ce ſiècle eſt déjà fort avancé, par les réflexions que nous avons faites dans les articles précédens, tant ſur l'état politique de l'Orient & de l'Occident, que ſur celui de la Religion dans les différentes parties du Monde chrétien. On a vu les vices & les voluptés les plus contraires à l'honnêteté publique, régner de concert avec la ſuperſtition dans la Capitale & les autres grandes Villes de l'Empire Grec. On a vu de même la corruption la plus monſtrueuſe, les abus

les plus crians, le brigandage, les rapines, le meurtres, les uſurpations, déſoler d'un bout à l'autre toute l'Europe Chrétienne. Rien n'étoit plus rare parmi les laïcs, que la juſtice, l'humanité, le reſpect des choſes ſaintes. Des hommes accoutumés à marcher toujours armés, à ravir par la violence ce qui excitoit leur cupidité, n'étoient pas capables de s'arrêter quand il ne s'agiſſoit que d'un crime de plus pour ſatisfaire leur paſſion, quel qu'en fut l'objet. Les Grands qui ſe rendoient terribles à leurs Maîtres, faiſoient taire les Loix devant la force & l'oppreſſion. Les petits avoient auſſi leur manière d'être méchans avec impunité, & toutes les fois qu'ils n'étoient pas victimes, ils devenoient oppreſſeurs. Les terres de l'Egliſe, ſes revenus, & même ſes dignités, étoient la proie de tous ceux qui ayant une Ville ou un Château, des Vaſſaux armés, des troupes à leur ſuite, pouvoient tenir la Campagne, s'emparer des biens qui étoient à leur convenance, prendre pour eux ou pour leurs compagnons d'armes les Abbayes, les Monaſtères dont ils chaſſoient les Religieux, & placer par violence ou par brigue leurs enfans;

X. SIÈCLE.

X. SIÈCLE.

leurs protégés, ſur les Sièges les plus riches, ſans égard au défaut d'âge, ou de capacité.

Sous un régime auſſi contraire au bon ordre, il étoit impoſſible que la régularité ſe conſervât dans les Cloîtres, & les mœurs dans le Clergé. Nous avons vu comment les hommes les plus reſpectables s'exprimoient en parlant des déſordres de tout genre auxquels on s'abandonnoit ſans pudeur, dans ces Monaſtères qui avoient été ſi long-tems des aſyles inpénétrables à la corruption. On y menoit une vie non-ſeulement profane, tumultueuſe, ſans règle, ſans décence, mais encore diſſolue & révoltante. A juger d'après ce que les Auteurs du tems en ont écrit, pluſieurs de ces retraites conſacrées au ſilence & à la prière, étoient changées en des lieux de débauche & de diſſolution. Le Clergé n'avoit pas des mœurs plus dignes de la ſainteté de ſon état. Le port des armes & la licence militaire, étoient les moindres abus qui ſe fuſſent introduits, parmi ceux qu'une vocation particulière attachoit aux Autels. Le concubinage, l'incontinence & la ſimonie ſe montroient avec hardieſſe; & ceux qui s'en étoient rendus

coupables, formant le grand nombre dans la plupart des Diocèſes, ils bravoient les Canons, & ſe fortifioient par leur multitude contre les Paſteurs zélés qui vouloient les ramener au devoir. X. SIÈCLE.

Ils étoient infiniment rares, ces Paſteurs vigilans, qui connoiſſant les Loix de l'Egliſe, & les obſervant eux-mêmes, avoient le courage de les faire obſerver par ceux que l'ordre hiérarchique mettoit ſous leur dépendance. Pluſieurs étoient des hommes nés dans l'éclat, & qui n'envahiſſoient les Prélatures, que pour réparer les torts de la fortune, ou pour augmenter leur faſte, en joignant les revenus de l'Egliſe à leur patrimoine. Quelques-uns étoient des enfans ſans vocation & ſans talens, à qui leurs parens procuroient des titres & des dignités, pour jouir ſous leur nom des richeſſes que la magnificence des Princes & la piété des fidéles y avoient attachées; d'autres étoient des ambitieux, qui pour ſortir de l'obſcurité, employoient tous les moyens dont la baſſeſſe a coutume de faire uſage afin de s'élever; & qui une fois placés dans le rang qu'ils avoient brigué, ſe mettoient peu en peine d'en remplir les devoirs; le

X. SIÈCLE.

plus grand nombre enfin entraîné par le torrent, ou trop foible pour oſer marcher ſeul, dans des routes abandonnées de la ſageſſe & de la vertu, n'étoit rien moins que ce qu'il devoit être.

Cependant les bonnes mœurs & la diſcipline eccléſiaſtique reprirent par intervalle quelque vigueur en Angleterre, en Eſpagne & en France. S. Odon de Cantorbéri & S. Dunſtan ſon ſucceſſeur, y travaillèrent avec autant de zèle que de prudence. Les premiers Abbés de Cluni, & à leur imitation, pluſieurs autres Supérieurs de Communautés s'appliquèrent, comme nous l'avons déjà remarqué, à rétablir les anciennes règles dans les maiſons dont ils avoient le gouvernement. La ſobriété, le recueillement, le travail des mains, & la prière, jointe aux occupations de l'eſprit & à l'étude, rendirent aux Lettres & à la piété quelques-uns des ſaints aſyles d'où elles avoient été bannies. Mais cela n'empêchoit pas qu'il n'y eût encore bien des déſordres & des ſcandales, tant parmi le commun des Chrétiens, que parmi les Miniſtres de la Religion & dans les Sociétés Religieuſes.

La ſuperſtition qui marche toujours à

la ſuite de l'ignorance, & qui ſe concilie aiſément avec la corruption des mœurs, ſe joignit aux autres maux de l'Egliſe. L'ignorance faiſoit adopter de faux miracles, de fauſſes Reliques, des dévotions nouvelles, de pieux ſpectacles, qu'on avoit ignorés lorſqu'on faiſoit conſiſter la Religion à combattre les vices, à réprimer les paſſions, & à prendre pour unique règle de conduite, les maximes pures de l'Evangile. Alors, le culte étoit ſimple, parce que les cœurs étoient droits, & qu'on n'avoit d'autre but que de plaire à Dieu, en conſervant ſon innocence, ou en la recouvrant par des ſatisfactions proportionées aux fautes qu'on avoit à pleurer. Mais quand on fut & moins inſtruit, & plus éloigné de l'ancienne ſimplicité, on ſubſtitua l'appareil & la pompe aux ſentimens de la vraie piété, & aux pratiques qui ſervoient de préſervatif à la vertu, ou de frein aux vices, ces actes purement exterieurs qui ne touchent point aux diſpoſitions de l'ame, & qui laiſſent penſer, agir, vivre comme on veut, tandis qu'au-dehors on paroît plein de zèle pour le culte de Dieu & l'honneur de la Religion.

X. SIÈCLE.

Quoique les esprits fussent incomparablement plus cultivés, plus polis & plus délicats à Constantinople, que dans l'Occident, on y étoit plus enclin à la superstition que par-tout ailleurs. Les pompes religieuses y étoient fréquentes; on n'épargnoit rien pour en relever l'éclat & les jours marqués pour les célébrer, étoient pour le peuple des jours de plaisir & d'allégresse. On n'avoit guère vu de fête de ce genre, plus pompeuse & plus brillante que celle dont l'Empereur Romain Lécapène donna le spectacle en 944, lorsqu'il fit transporter à Constantinople, l'image prétendue miraculeuse de J. C. qu'on avoit enlevée d'Edesse. La dépense fut excessive en décorations, en habits, en ornemens de toute espèce. Le Souverain se piqua d'étaler sa magnificence dans cette occasion, & de déployer aux yeux de ses sujets toutes les richesses dont le pouvoir absolu le mettoit en état de disposer. Quelqu'avide que fût le peuple de la Capitale, de ces marches pieuses, où le chant des Hymnes & le son des instrumens se mêloient à l'appareil d'un triomphe profane; il en murmura, en comparant cette profusion avec sa misère & ses besoins. Ce-

pendant quel étoit l'objet d'une cérémonie ſi coûteuſe ? Une image du Sauveur imprimée ſur de la toile, dont l'Hiſtoire telle qu'elle eſt rapportée par l'Empereur Conſtantin, qui ſe donna la peine de l'écrire, porte évidemment tous les caractères de la fauſſeté la plus décidée.

X. SIÈCLE.

Sous le même Empereur il y eut encore une fête à peu près ſemblable, mais beaucoup moins brillante que celle dont nous venons de placer. Ce fut à l'occaſion d'une main de S. Jean Baptiſte, qu'un Diacre apporta à Conſtantinople. Le Prince envoya la galère impériale avec les Chefs du Sénat au-devant de cette Relique juſqu'à Chalcédoine. Le Patriarche Polyeucte accompagné de tout ſon Clergé, y alla de même en chantant des Pſeaumes. Les Clercs & les laïcs avoient des cierges allumés, on brûloit de l'encens, & on conduiſit en proceſſion la Relique au Palais où elle fut dépoſée. Cependant, que cette main fut véritablement celle du ſaint Précurſeur de J. C., on n'en avoit d'autre preuve, que la parole du Diacre, qui diſoit l'avoir dérobée, pour en enrichir la Capitale de l'Empire.

X. SIÈCLE.

L'Hiſtoire fait encore mention d'un autre ſpectacle dévôt ſous l'Empereur Jean Zimiſcès. Ce Prince revenoit vainqueur des Ruſſes en 973. Le Patriarche à la tête du Clergé, & le Sénat ſuivi d'une foule immenſe de peuple, allèrent au-devant de lui, pour lui préſenter des couronnes. Il y avoit un char de triomphe attelé de quatre chevaux ſuperbement enharnachés, ſur lequel il devoit entrer dans la Ville. Mais ce Prince ne voulut pas y monter. Il y plaça l'image de la ſainte Vierge, Patrone de Conſtantinople, qui eut tous les honneurs de cette journée. Zimiſcès ſuivit le char à cheval, aux acclamations du peuple qui applaudiſſoit tout à la fois, à ſa valeur, à ſa modeſtie & à ſa piété.

La dévotion la plus célèbre de l'Occident, après le tombeau de S. Pierre à Rome, étoit dans ce ſiècle le pélerinage de Compoſtelle en Galice où l'on croit poſſéder le corps de S. Jacques le Majeur, martyriſé à Jéruſalem par ordre d'Hérode Agrippa, l'an 44 de J. C. L'Egliſe où l'on voit ſon tombeau, doit ſon origine à un Roi d'Oviédo, qui règnoit dans les premières années du neuvième ſiècle. Le redoutable Almanzor

mit le siège devant cette Ville en poursuivant le cours de ses conquêtes ; mais les Auteurs du tems rapportent qu'il fut puni d'avoir osé violer la sainteté de ce lieu, & que la plus grande partie de son armée périt d'une maladie épidémique dont elle fut subitement frappée. Un événement de cette nature étoit bien propre à augmenter la vénération du peuple, pour un lieu que l'opinion généralement reçue avoit consacré depuis plus d'un siècle. On y accourut de toutes parts, & on y apporta de riches offrandes qui rendirent encore l'Eglise de Compostelle plus respectable dans les idées du peuple. Néanmoins, que ce soit le corps du saint Apôtre Jacques le Majeur qui repose en ce lieu, rien n'est plus incertain. Des Savans du premier ordre, tels que Baronius & Tillemont, en ont douté ; & Chorier, Historien du Dauphiné, prouve assez bien que le corps conservé à Compostelle, est celui d'un S. Jacques enterré d'abord auprès de Grenoble, & transporté dans la suite en Galice.

X. SIÈCLE.

Cette vénération pour la dépouille mortelle des hommes vertueux, & les honneurs publics rendus à leurs cendres,

X. SIÈCLE.

supposoient une sainteté avérée. Pour les accorder à ceux qu'on en croyoit dignes, il n'avoit fallu jusqu'à ce siècle, que le jugement des Evêques fondé sur une vie édifiante, de grands exemples de vertus & des miracles bien constatés. La discipline changea à cet égard sous le pontificat de Jean XVI, qui établit une nouvelle forme de canonisation, assujettie à des règles plus sûres & à des solemnités plus authentiques. Nous avons rapporté ce qui fut pratiqué à ce sujet lors de la Canonisation de Saint Udalric, Evêque d'Ausbourg en 993, & nous avons donné une notice de l'acte qui en fut dressé. C'est le premier de ce genre qu'on trouve dans les monumens ecclésiastiques.

On rapporte dans la Vie de S. Luc le Jeune, Solitaire du Mont-Saint-Joannice, qui vécut dans ce siècle, & que l'Eglise honore le 7 Février, un trait digne d'être remarqué. L'Archevêque de Corinthe passant un jour à quelque distance de sa cellule, le pieux Solitaire en sortit pour aller saluer ce Prélat. Il lui témoigna la peine qu'il avoit de ne pouvoir participer aux SS. Mystères, faute de Prêtre. L'Archevêque lui conseilla d'avoir

d'avoir un vaſe propre, afin d'y conſerver des Hoſties conſacrées pour ſe communier lui-même, & ajouta qu'après avoir reçu le Corps de J. C., il devoit boire au lieu du précieux ſang, du vin dans une Coupe qui ne ſervît qu'à cet uſage. Ce fait prouve deux choſes également importantes; 1°. qu'alors ces ſaints Solitaires aſſiſtoient rarement à la célébration de la Meſſe, & qu'ils étoient encore dans l'uſage de ſe communier eux-mêmes en particulier, ſuivant la pratique des premiers Chrétiens; 2°. qu'on ne regardoit pas l'uſage de la Coupe comme néceſſaire, & qu'on ne jugeoit pas que la Communion fût imparfaite, quand on ne la recevoit que ſous une ſeule eſpèce.

X. SIÈCLE.

Nous avons raconté ſuccinctement ce qui ſe paſſa vers le mileu de ce ſiècle dans l'Égliſe de Rheims, dont le Siège fut diſputé long-tems entre divers compétiteurs. Mais nous n'avons rien dit d'un diſcours fameux, prononcé dans un des Conciles qui ſe tint à l'occaſion de cette affaire, nous réſervant d'en parler ici, où il trouve ſa place naturelle. Ce diſcours plein de force & de liberté, eſt rapporté en entier par le Pape Syl-

X. SIÈCLE.

veſtre II, qui avoit été un des prétendans au Siège de Rheims. Arnoul d'Orléans, Prélat vénérable par ſon âge & par ſon ſavoir, s'éleva dans ce diſcours contre les prétentions des Papes qui vouloient s'attribuer la connoiſſance & le jugement des cauſes qui concernoient les Evêques. On lui oppoſoit les fauſſes Décrétales & des pièces marquées au même coin. Il en ignoroit la ſuppoſition, & par conſéquent il ne pouvoit en rejetter l'autorité; mais il vouloit qu'on s'en tînt à l'ancienne diſcipline ſur les jugemens eccléſiaſtiques & les appellations à Rome. Cet objet ſur lequel il s'étendit beaucoup, le conduiſit à parler de la conduite ſcandaleuſe des Pontifes qui déshonoroient la Chaire de S. Pierre, & en particulier de celle qui faiſoit mettre Jean XII au nombre des hommes les plus corrompus qu'on eût encore vus. La peinture qu'il faiſoit de leurs déſordres eſt peu ménagée, & les expreſſions dont il ſe ſervoit ne peuvent être excuſées, que par le zèle généreux qui l'animoit, & la douleur que lui cauſoit la honte du Sacerdoce. Quelquefois il s'appuyoit ſur les vrais principes, & quelquefois il les perdoit de vue,

pour y revenir encore & s'en écarter de nouveau, tant les idées étoient confuſes, & tant il étoit rare alors de trouver des Ecrivains qui fuſſent exacts, judicieux & précis, dans les maximes qu'ils établiſſoient, & dans les termes qu'ils employoient. Au reſte malgré le ton de véhémence qui régne dans cette déclamation, on y retrouve les ſentimens de l'antiquité, qui ſont ceux de tous les tems, ſur l'autorité légitime de la Chaire apoſtolique, & ſur le reſpect dû au caractère ſacré de ceux qui la rempliſſent, quelles que ſoient leurs qualités perſonnelles.

X. SIÈCLE.

Les mariages entre les perſonnes du même ſang, étoient des ſujets fréquens de diviſions & de diſputes, par l'extenſion preſqu'illimitée qu'on donnoit à l'empêchement qui réſulte de la parenté. Comme il n'y avoit encore ſur cette matière aucune règle fixe, ce lien de la nature fourniſſoit ſouvent des prétextes au dégoût & à l'inconſtance, pour ſe ſéparer d'une épouſe qui commençoit à déplaire. Rome entroit ordinairement dans ces querelles qui lui préſentoient une occaſion toute naturelle d'exercer ſon pouvoir & de l'étendre, ſur-tout lorſqu'il

X. SIÈCLE.

s'agissoit des Rois & des Grands. Le mariage de Robert, Roi de France, avec Berthe, sa parente, qu'il avoit épousée sans dispense, est un des événemens remarquables de ce siècle, par les troubles qu'il occasionna dans le Royaume. Le Pape Grégoire V, non-seulement refusa d'approuver ce mariage, mais encore il le déclara nul dans un Concile qu'il tint à Rome en 998; & les parties n'ayant pas voulu se séparer, il les excommunia, aussi bien qu'Archambaud, Archevêque de Tours, qui les avoit mariées; & tous les Evêques qui avoient eu part à cette affaire, furent suspendus de la communion du Souverain-Pontife, jusqu'à ce qu'ils fussent venus faire satisfaction au Saint-Siège. Robert ayant refusé d'obéir, le peuple & les Courtisans même se séparèrent de lui. Il ne lui resta que deux domestiques pour le servir dans les choses nécessaires à la vie; encore jettoient-ils au feu tous les plats & tous les vases dont il avoit fait usage pour boire ou pour manger. C'est Pierre Damien, Ecrivain célèbre du siècle suivant, qui nous apprend ces particularités. Par où l'on voit combien les censures de l'Église en général étoient respectées, &

en particulier celles qui émanoient du Saint-Siège, quoiqu'il fût ſouvent profané par les mœurs diſſolues de ceux qui l'occupoient. Enfin Robert obéit, il renvoya Berthe, & contracta un nouveau mariage avec Conſtance, fille de Guillaume Comte d'Arles & de Provence.

X. SIÈCLE.

Il s'eſt tenu peu de Conciles dans ce ſiècle. La rareté de ces utiles Aſſemblées vint ſans doute de la difficulté de les former au milieu des troubles intérieurs & des guerres preſque continuelles dont l'Italie, l'Allemagne, l'Eſpagne & la France étoient agitées. L'indifférence du plus grand nombre des Evêques pour les maux de l'Egliſe, & leur vie peu régulière qui devoit leur faire craindre qu'on ne remît les Canons en vigueur, en fut une autre cauſe. Quoi qu'il en ſoit, la diſcipline qui réſulte des réglemens qu'on fit, ou qu'on renouvella dans ce petit nombre de ſynodes, ſe peut réduire aux points ſuivans.

1°. On ſoumit aux peines canoniques les raviſſeurs & les détenteurs injuſtes des biens eccléſiaſtiques, & on recommanda le paiement des dixmes, qu'on regardoit alors, non comme une aumône

X. SIÈCLE.

volontaire, mais comme une charge attachée aux fonds productifs, & un tribut ſacré que l'Egliſe avoit droit d'exiger.

2°. On ſévit avec rigueur contre les Clercs concubinaires & ſimoniaques. Ces deux vices avoient fait beaucoup de progrés à la faveur de l'ignorance & de la corruption ; & la multitude des coupables rendoit ſouvent les Paſteurs timides dans l'application des moyens qui pouvoient en arrêter le cours. On ſentit enfin les dangers de cette indulgence, & la néceſſité d'en revenir, quoiqu'un peu tard peut-être, aux anciennes Loix qu'on fit revivre.

3°. On défendit les mariages entre parens, dans tous les degrés prohibés, qui s'étendoient alors juſqu'au ſeptième, & qui comprenoient même l'affinité ſpirituelle. On ſéparoit ceux qui s'étoient mariés malgré cet empêchement, & on n'avoit pas plus d'égard pour les Souverains que pour les ſimples particuliers, comme l'affaire de l'Empereur Nicéphore-Phocas en Orient, & celle du Roi Robert en Occident, le font aſſez voir.

4°. On maintint l'ancienne forme des élections. Les Evêques étoient choiſis

par le Clergé & par le peuple, ſous la direction des Métropolitains, ou des autres Prélats de la Province. Mais les Princes vouloient y concourir, au moins par leur conſentement & l'acceptation qu'ils faiſoient du ſujet élu. Les Empereurs d'Occident ſe montroient jaloux de ſoutenir à cet égard leurs droits par rapport à l'élection des Papes, toutes les fois qu'ils étoient en état ou à portée de les faire reſpecter dans Rome.

5°. Les tranſlations d'un Siège à l'autre devinrent aſſez fréquentes; & on commença à donner aux Evêques des Coadjuteurs avec aſſurance de leur ſuccéder. Mais cet uſage ne s'introduiſit pas ſans contradiction. Ce ſiècle eſt le premier ou l'on ait vu l'ambition & la cupidité porter des Evêques à poſſéder pluſieurs ſièges en même tems. C'eſt auſſi le premier où l'on ait vu des enfans élus pour les plus hautes dignités de l'Egliſe, comme Théophylacte pour le Siège de Conſtantinople, & Hugues de Vermandois pour celui de Rheims, de même que des Evêques ordonnés avant l'âge fixé par les Canons, comme Jean XI, Jean XII Papes, & Grégoire, Evêque de Todi.

X. SIÈCLE.

6°. Plusieurs Evêques d'Italie, d'Allemagne & de France obligèrent leurs Chanoines à la régularité & à la vie commune ; d'autres mirent des Moines dans leurs Cathédrales pour les desservir ; & d'autres au contraire chassèrent de leurs Eglises les Moines déréglés, pour mettre en leur place des Clercs séculiers.

7°. Les biens ecclésiastiques étoient encore divisés en quatre portions. Les Evêques vouloient en avoir l'administration, ou du moins choisir parmi les Clercs, celui qu'ils jugeoient plus capable de la faire sous leurs ordres, à charge de leur en rendre compte. Mais dans quelques Eglises les Clercs avoient des biens particuliers dont ils jouissoient & dont ils ne vouloient pas être comptables à l'Evêque ; ce qui donnoit lieu à des malversations & à des plaintes bien fondées. Ce fut le principal objet des contestations si vives de Rathier, Evêque de Vérone, avec son Clergé.

8°. Les Cures de la Campagne étoient devenues de vrais bénéfices, dont les revenus étoient dispensés par les Curés. Il y en avoit même de riches, comme on le voit par celles que l'Historien Flo-

doard posséda aux environs de Rheims. Elles étoient compatibles avec d'autres titres ecclésiastiques; car le même Flodoard étoit aussi Chanoine de la Cathédrale de Rheims, comme nous l'avons vu.

9°. Au commencement de ce siècle un grand nombre de Seigneurs laïques portoient le titre d'Abbé, parce qu'ils s'étoient emparés des Monastères, & qu'ils s'en attribuoient les revenus. Les choses furent remises ensuite dans la règle. Il y eut pourtant encore des Evêques qui retinrent quelques Abbayes, dont ils jouissoient comme en commande. Il y eut aussi des Abbés, même réguliers, qui possédèrent à la fois plusieurs Abbayes. Ils les faisoient administrer par des Supérieurs qu'ils nommoient, & qui gouvernoient ces Communautés sous leur autorité. C'est l'origine des Congrégations qui reconnoissent un Chef commun, de qui les Supérieurs locaux & subalternes dépendent.

10°. La pénitence publique étoit encore en usage; mais elle étoit rarement pratiquée; & la discipline canonique déjà très-énervée, le fut encore davantage par les rédemptions de pénitence.

X. SIÈCLE.

qui s'introduiſoient. Ces rédemptions étoient des pélerinages, des fondations d'Egliſes ou de Monaſtères, & d'autres œuvres pieuſes par leſquelles on compenſoit les peines prononcées par les Canons.

11°. On s'étoit auſſi beaucoup relâché de la rigueur du jeûne, & l'on avoit réduit l'obligation de communier à quatre fois par an. Du reſte les tems de l'année, & les jours de la ſemaine conſacrés au jeûne ou à l'abſtinence, étoient les mêmes que dans les ſiècles précédens.

12°. On fixe à ce ſiècle l'origine, ou, pour mieux dire, l'établiſſement de la Bénédiction des Cloches, & on l'attribue au Pape Jean XIII, qui en 965 bénit ſolemnellement celles de S. Jean de Latran. Cependant quelques Auteurs croyent cette cérémonie plus ancienne. Ils ſe fondent ſur un Capitulaire de Charlemagne de l'an 789, qui défend de baptiſer les Cloches, & ſur d'anciens Rituels manuſcrits qui preſcrivent les cérémonies & les prières de cette Bénédiction.

13°. Nous voyons que les Conciles & les Evêques de ce tems-là, pronon-

cérent des anathêmes éternels contre les raviſſeurs des biens d'Egliſes, & d'autres pécheurs; c'eſt-à-dire, des excommunications pour toujours, ſans aucune eſpérance d'abſolution. C'étoit pour augmenter la terreur de ces peines, & détourner plus efficacement les Chrétiens des actions criminelles, auxquelles une cenſure ſi redoutable étoit attachée.

14°. La manière de ſe purger de quelque crime dont on étoit inculpé, & de manifeſter ſon innocence par les épreuves dont nous avons parlé ailleurs, étoit toujours en uſage. L'ignorance & la barbarie qui avoient introduit cette forme abſurde de jugement, la ſoutenoient. Comme le combat étoit une de ces épreuves, & que les Clercs qu'on y admettoit, donnoient un champion qui combattoit pour eux, les Conciles défendirent aux Eccléſiaſtiques de ſe purger par ce genre d'épreuve.

CHRONOLOGIE DES CONCILES.

DIXIÈME SIÈCLE.

X. SIÈCLE. An de J. C. 900.

ATTILLANUM, d'Asille ou Asillan, au Diocèse de Narbonne, par Rosting, Archevêque d'Arles, & Arnuste, Archevêque de Narbonne, assistés de leurs Comprovinciaux. On y décide, par l'*examen du jugement*, c'est à dire, par l'épreuve du feu & de l'eau, un différend entre Terbaldus, *Prêtre titré*, ou Curé de Sainte-Marie-de Vic, & le Diacre Thierri, qui vouloit assujettir cette Eglise à celle de Cruzi. Terbaldus subit l'épreuve, en sortit sain & sauf, & gagna son procès. (*Edit. Venet. T. XI.*)

906. *Constantinopolitanum*, vers la mi-Janvier, par le Patriarche Nicolas le Mystique, où l'on condamne le mariage de l'Empereur Léon le Sage avec Zoë, parce qu'il étoit contracté en quatrièmes no-

ces ; le Prêtre Thomas qui avoit béni les deux époux, fut dépoſé, & l'Empereur privé de l'entrée de l'Egliſe. (*Edit. Venet. T. XI.*) X. SIÈCLE. An de J. C.

* *Conſtantinopolitanum*, vers la fin de Janvier, où l'Empereur Léon fait dépoſer le Patriarche Nicolas, & mettre Euthymius à ſa place. 906.

Barcinonenſe, de Barcelone. On y fit pluſieurs Réglemens de diſcipline, qui ne ſont point venus juſqu'à nous. 906.

Apud S. Tiberium, à l'Abbaye de S. Tibéri, en Languedoc. On y déclare l'Egliſe d'Auſonne franche envers l'Egliſe de Narbonne. 907.

De Juncheriis, de Junquières, au Diocèſe de Maguelone, le 3 Mai, où l'on abſout le Comte Suniarius des cenſures qu'il avoit encourues (*Edit Venet. T. XI.*) 909.

Troſleianum, de Troli, près de Soiſſons, le 29 Juin, ſous Hervé de Rheims. Les décrets de ce Concile, ſouſcrits par douze Prélats, ſont diſtribués en quinze Chapitres, qui ſont plutôt des exhortations que des Canons, & ſont voir le triſte état de l'Egliſe. 709.

Conſtantinopolitanum, au mois de Mai, où l'on rétablit le Patriarche Nicolas. (*Pagi.*) 911.

X. SIÈCLE. *Turonenſe*, où l'on arrête que la fête du retour des Reliques de S. Martin à Tours, ſera célébrée le 13 Decembre.

An de J. C. 912. *Altheimenſe*, d'Altheim dans la Rhétie, en préſence de l'Empereur ou du

916. Roi Conrard, le 20 Septembre. Un Legat du Pape y aſſiſta, & l'on y fit dix-huit Canons (*Conc. Germ. T. II.*)

920. *Conſtantinopolitanum*, au mois de Juillet, par les Légats du Pape & le Patriarche Nicolas, où la paix eſt rendue à cette Egliſe, diviſée à l'occaſion des quatrièmes noces de l'Empereur Léon, mort l'an 911. On défend d'en contracter de pareilles, & on accorde au Prince décédé la rémiſſion de la faute qu'il avoit commiſe à cet égard (*Manſi, Suppl. tom. I.*)

921. *Troſleianum*, de Troli, près de Soiſſons, par Hervé de Rheims, où, à la prière du Roi Charles, on donne l'abſolution à un Seigneur nommé Erlebaud, mort dans l'excommunication.

922. *Confluentinum*, de Coblentz, compoſé de huit Evêques. Il nous en reſte ſix Canons.

923. *Remenſe*, où Seulfe de Rheims, avec ſes Suffragans, ordonna à ceux qui s'é-

toient trouvés à la bataille de Soiſſons, entre Robert & Charles, de faire pénitence pendant trois Carêmes conſécutifs. X. SIÈCLE. An de J. C.

Trevirenſe, par Ruotger ou Roger, Archevêque de Tréves. On y fit pluſieurs Réglemens pour la réformation du Clergé. 927.

Grateleanum, de Gratlei en Angleterre. Le Roi Ethelſtan y publie pluſieurs Loix civiles & eccléſiaſtiques. 928.

Altheimenſe, d'Altheim dans la Rhétie. On y fit trente-ſept Capitules, que nous n'avons plus. 931 ou environ.

* *Conſtantinopolitanum*, le 2 Septembre, à la ſollicitation de Romain Lécapène, où l'on engage le Patriarche Tryphon à mettre ſon nom au bas d'une feuille blanche, qu'on remplit enſuite de la formule de ſon abdication. 931.

Ratisbonenſe, le 14 Janvier, par cinq Evêques & un Chorévêque. On y inſtruit le peuple de ſes devoirs relativement aux abus règnans. Les Prélats y conviennent entr'eux de ſe donner mutuellement après leur mort certains ſecours ſpirituels. 932.

Erpfordienſe, d'Erford en Allemagne, le 1 Juin. On y fit cinq Canons. 932.

X. SIÈCLE. *Dingolvingenſe*, de Dingelfind, au Diocèſe de Ratisbonne, où l'on traite de la réformation du Clergé.

An de J. C. 932. 935. *Apud Sanctam Macram*, de Fîmes, au Diocèſe de Rheims, contre les uſurpateurs des biens eccléſiaſtiques. On les avertit de ſe corriger.

941. **Sueſſionenſe*, où, ſur de vains prétextes, l'on dépoſe Artaud, Archevêque de Rheims, & l'on met à ſa place Hugues, fils d'Herbert, Comte de Vermandois, jeune-homme de vingt ans.

943. *Landavenſe*, de Landaff au pays de Galles. Le Roi Nongui reſtitue à l'Evêque Patre, tout ce qu'il avoit enlevé à ſon Egliſe de Landaff, & lui accorde une de ſes terres.

946. *Aſturicenſe*, d'Aſtorga, en préſence de Ramire II, Roi de Léon, le 1 Septembre. On y remédie à divers abus qui s'étoient gliſſés dans la diſcipline eccléſiaſtique.

947. *Narbonenſe*, de Narbonne, le 27 Mars, par Aymeric, Archevêque de cette Ville. On y délibère ſur les moyens de rétablir la diſcipline eccléſiaſtique dans la Province.

947. *Virdunenſe*, de Verdun, vers la mi-Novembre. Sept Evêques, Robert de

Trèves à leur tête, y maintinrent, par proviſion, Artaud dans la poſſeſſion du Siége de Rheims. X. SIÈCLE.

Moſomenſe, de Monſon, le 13 Janvier. Robert, Archevêque de Trèves, & ſes Suffragans, avec quelques Evêques de la Métropole de Rheims, y jugent qu'Artaud doit conſerver la communion eccléſiaſtique & la poſſeſſion du Siège de Rheims. An de J. C. 948.

Ingelenheimenſe, d'Ingelheim, près de Mayence, le 7 Juin, ou plutôt le 9 Juillet, en préſence des deux Rois Othon & Louis. Le Légat Marin y préſidoit, & il y avoit trente-deux Evêques en tout, avec un grand nombre d'Abbés, de Chanoines & de Moines. On y dreſſa dix Canons. 948.

Laudunenſe, de l'Abbaye de S. Vincent de Laon, où l'on cite le Comte Hugues pour venir rendre compte des maux qu'il avoit faits au Roi Louis d'Outremer & aux Evêques. 948.

Trevirenſe, le 6 Septembre. Le Légat Marin, l'Archevêque de Trèves, & pluſieurs Evêques de France, y excommunierent Hugues, Comte de Paris, juſqu'à ce ce qu'il vînt à réſipiſcence. Deux prétendus Evêques, ordonnés par l'Ar- 948.

chevêque Hugues de Rheims, y furent
X. auſſi privés de la communion. Ce Con-
SIÈCLE. cile dura trois jours.

An de J. C. 948. *Londinenſe*, de Londres, le 8 Septembre, où Turquetel fut fait Abbé de Croyland, après avoir refuſé deux Evêchés que le Roi vouloit lui donner.

949. *Romanum*, où le Pape Agapit confirma les cenſures portées en France contre l'Archevêque Hugues, & Hugues Comte de Paris.

952. *Auguſtanum*, d'Ausbourg, le 7 Août. Vingt-quatre Evéques de Germanie & de Lombardie y firent onze Canons. Le Roi Othon aſſiſta au Concile, & promit d'appuyer de ſon autorité ce que les Evêques y avoient réſolu.

955. *Landavenſe*, de Landaff. Un Diacre ayant tué un payſan qui l'avoit bleſſé, fut maſſacré dans une Egliſe où il s'étoit réfugié. Le Concile ordonne la confiſcation des biens des meurtriers au profit de cette Egliſe.

958. *Ingelenheimenſe*, d'Ingelheim, près de Mayence, aux Fêtes de Pâques, où l'on ſubſtitue Fréderic de Chiengan à Hérolde, Archevêque de Saltzbourg, que Henri, Frère de l'Empereur Othon, avoit privé de la vue, pour avoir ap-

puyé la révolte du Prince Liutolf contre ſon père. X.

Conſtantinopolitanum, par le Patriarche Polyeucte, vers la fin de Septembre, ſur la validité du mariage de l'Empereur Nicéphore-Phocas avec Théophanon, veuve de l'Empereur Romain. Ce mariage eſt confirmé, contre l'avis du Patriarche. SIÈCLE. An de J. C. 963.

Romanum, Par l'Empereur Othon, à la prière des Romains, depuis le 6 juſqu'au 22 Novembre. Le Pape Jean XII y fut accuſé d'un grand nombre de crimes; & n'ayant pas voulu comparoître, il fut dépoſé. 963.

* *Romanum*, le 26 Février, où le Pape Jean XII dépoſa Léon VIII, par une procédure encore moins régulière que celle du Concile précédent. 964.

* *Romanum*, entre la Saint-Jean & la Saint-Pierre. Léon VIII y dépoſa Benoît V, qui avoit été élu après la mort de Jean XII. 964.

Romanum, au mois de Janvier, par le Pape Jean XIII, en préſence de l'Empereur Othon I. Il ne reſte de ce Concile qu'un Diplôme donné par l'Empereur avec l'approbation de l'Aſſemblée, en faveur de l'Abbaye de Sublac. 967.

X. SIÈCLE. An de J. C. 967.

Ravennenſe, le 20 Avril, après Pâques. L'Empereur Othon y rendit au Pape la Ville & le territoire de Ravenne. Hérold, Archevêque de Saltzbourg, y fut dépoſé, & l'acte de ſa dépoſition fut ſouſcrit, le 25 Avril, par cinquante-ſept Evêques, le Pape Jean XIII compris. L'Empereur ſouſcrivit après le Pape, & les Evêques enſuite. On y érigea auſſi Magdebourg en Archevêché.

967. 968. *Romanum*, commencé à la fin de la première de ces deux années & fini au commencement de l'autre, en preſence des Empereurs Othon I & Othon II. Ce Concile fut célébre; mais il n'en reſte que trois Priviléges du Pape Jean XIII, dont le dernier a pour objet l'érection de l'Evêché de Meiſſen, Capitale de Miſnie.

968. *Ravennenſe*, où pluſieurs Evêques d'Italie & de Germanie ſouſcrivirent un échange, entre l'Egliſe d'Halberſtadt & celle de Magdebourg.

968. *Romanum*, où le Pape Jean XIII approuve & ratifie la fondation de l'Evêché de Minden, faite l'an 935, par Henri l'Oiſeleur.

969. *Anglicanum*, de toute l'Angleterre, par S. Dunſtan, en préſence du Roi

Edgard, qui y fit un diſcours aux Evêques ſur les déréglemens des Clercs, & en chargea trois en particulier d'y remédier. X. SIÈCLE. An de J. C.

Romanum, par le Pape Jean XIII, le 26 Mai. Il n'eſt connu que par la Bulle du Pape, portant érection de l'Evêché de Bénévent en Archevêché. 969.

Romanum, par le Pape Jean XIII, le 23 Avril, où l'on confirme l'établiſſement des Moines dans l'Abbaye de Mouſon, à la place des Chanoines. 971.

Compoſtellanum, le 29 Novembre, où Céſaire, Abbé de Mont-Serrat, fut élu & ſacré Archevêque de Tarragone; mais l'Archevêque de Narbonne s'y oppoſa, avec les Evêques d'Eſpagne, qui le reconnoiſſoient pour Métropolitain. 971.

Apud montem Sanctæ Mariæ, du Mont-Sainte-Marie, en Tardénois, au Diocèſe de ſoiſſons, dans le mois de Mai, par Adalbéron, Archevêque de Rheims, où l'on fait lecture de la Bulle de Jean XIII, pour l'introduction des Moines dans l'Abbaye de Mouſon. 972.

Ingelenheimenſe, d'Ingelheim, où S. Udalric, Evêque d'Ausbourg, demanda permiſſion de remettre ſon Evê- 972.

ché à ſon neveu, & de ſe retirer dans
X. un Monaſtère, ce qu'on ne voulut pas
SIÈCLE. lui accorder.

An de J. C. *Marzalienſe*, de Marzaille, au Dio-
973. cèſe de Parme, par Honeſtus, Archevêque de Ravenne. Les uns donnent pour objet de ce Concile, une conteſtation d'Adalbert, Evêque de Bologne, avec Ubert, Evêque de Parme, touchant certains domaines que le dernier poſſédoit, & que l'autre revendiquoit, comme appartenans à ſon Egliſe. Selon d'autres, c'étoient des Nobles qui redemandoient à l'Evêque de Parme des terres de leurs maiſons, dont Othon le Grand l'avoit inveſti.

975. *Romanum*, par le Pape Benoît VII, où l'on excommunie Boniface Francon, pour avoir uſurpé le Saint-Siége.

975. *Remenſe*, par le Diacre Etienne, Légat de Benoît VII, où l'on excommunie Thibaut, uſurpateur du Siége d'Amiens, & l'Antipape Boniface Francon.

978. *Calnenſe*, de Calne, Château royal en Angleterre, où l'on propoſe de chaſſer les Moines des Egliſes qu'ils poſſédoient, pour y ſubſtituer des Clercs ſéculiers. S. Dunſtan ſe déclare en faveur

des Moines, & pluſieurs Prélats ſe rangent à ſon avis. X. SIÈCLE.

Ingelenheimenſe, d'Ingelheim, en préſence de l'Empereur Othon II, où l'on fit pluſieurs réglemens de diſcipline qui ne ſont point venus juſqu'à nous. An de J. C. 979.

Remenſe, de Rheims, où l'on excommunie Arnoul, fils naturel du Roi Lothaire, neveu de Charles de Lorraine, & alors Chanoine de Laon, comme étant convaincu de connivence avec le Prince ſon oncle, qui ravageoit la France pour en obtenir le Trône. 987.

Remenſe, le 22 Janvier, où l'on élit Archevêque de Rheims ce même Arnoul, en préſence du Roi Hugues Capet, & de ſon fils Robert. 988.

Landavenſe, de Landaff, au pays de Galles. Arthmail, Roi de Galles, y eſt mis en pénitence pour avoir tué ſon frère, & excommunié, juſqu'à ce qu'il eût expié ſon crime. 988.

Silvanectenſe, de Senlis, au mois de Juillet, où l'on confirme l'excommunication portée par Arnoul de Rheims, contre ceux qui s'étoient emparés de la Ville de Rheims, par l'autorité d'Arnoul même, qui trahiſſoit Hugues Capet, à qui il avoit fait ſerment de fidélité. 988.

X. SIÈCLE.

Romanum, par Jean XV, où S. Adalbert, Evêque de Prague, demande, mais inutilement, la permiſſion d'abdiquer.

An de J. C.

989. *Carrofenſe*, de l'Abbaye de Charroux en Poitou, le 1 Juin. On y fit

989 ou environ. trois Canons contre les brigands, & ceux qui frapperoient les Clercs.

990 ou environ. *Narbonenſe*, par Ermengaud, Archevêque de Narbonne; pluſieurs Seigneurs laïques y aſſiſterent. On y délibéra ſur les moyens de réprimer les uſurpations des biens eccléſiaſtiques.

991. * *Remenſe*, de S. Baſle, à trois lieues de Rheims, le 17 Juin, par Séguin, Archevêque de Sens, où le Roi Hugues Capet force les Evêques à dépoſer l'Archevêque Arnoul comme traître, & à mettre Gerbert à ſa place.

992. *Aquiſgranenſe*, d'Aix-la-Chapelle, où l'on défend les noces pendant l'Avent, depuis la Septuagéſime juſqu'à Paques, & pendant les quatorze jours avant la Saint-Jean.

993. *Lateranenſe*, le 31 Janvier. S. Udalric y fut canoniſé, après qu'on y eut entendu le récit de ſes miracles, que Liutolf, Evêque d'Ausbourg, y fit lire. Il y avoit vingt ans qu'il étoit mort.

C'eſt

C'eſt le premier acte de Canoniſation qui ſoit connu, & dont nous ayons la Bulle du Pape. Elle eſt ſignée par Jean XV, & par cinq Evêques des environs de Rome, neuf Prêtres Cardinaux, & trois Diacres. X. SIÈCLE. An de J. C.

Remenſe, par Gerbert, contre les uſurpateurs des biens eccléſiaſtiques. 993.

Anſanum, d'Anſe, à quatre lieues au-deſſus de Lyon, par Burchard, Archevêque de Lyon, & dix autres Prélats. On y confirma, à la demande de S. Odilon, les poſſeſſions de Cluni; après quoi l'on fit neuf Canons, dont le ſeptième défend les œuvres ſerviles le Samedi depuis Nones; le huitième ordonne l'abſtinence du Mercredi, & le jeûne du Vendredi. 994.

Moſomenſe, de Mouſon, le 2 Juin, où Léon, Legat du Pape, avec quatre Evêques, ordonna à Gerbert de s'abſtenir de l'Office divin juſqu'au Concile de Rheims, indiqué au mois de Juillet. 995.

San-Dionyſianum, de S. Denis, vers le mois de Mai, touchant les dîmes qu'on vouloit ôter aux Moines & aux laïques qui les poſſédoient. 996.

Romanum, par Grégoire V, en préſence de l'Empereur Othon III, ſur les 996.

X. SIÈCLE. An de J. C.

plaintes d'Herluin, que le Pape venoit de sacrer Evêque de Cambrai. On y excommunie les usurpateurs des biens de cette Eglise.

997. *Ticinense*, de Pavie, par Grégoire V. Crescence y fut excommunié avec l'Antipape Jean XVI, qu'il avoit fait élire la même année.

998. *Ravennense*, le 1 Mai. Gerbert devenu Archevêque de Ravenne, y fit trois Canons avec huit Suffragans de sa Métropole.

998. *Romanum*, de vingt-huit Evêques, sous Grégoire V, au mois de Mai, en présence de l'Empereur Othon III. On y fit huit Canons, dont le premier porte que le Roi Robert quitteroit Berthe, sa parente, qu'il avoit épousée contre les Canons, & qu'il feroit sept ans de pénitence, suivant les degrés prescrits dans l'Eglise; le tout sous peine d'anathême.

999. *Gnesnense*, de Gnesne en Pologne, où l'Empereur Othon III confirme l'érection faite en 965, de sept Evêchés dans le pays des Sclaves, c'est à-dire, la Bohême & partie de la Pologne.

999. *Quintiliburgense*, de Quedelimbourg, vers Pâques, où l'on somme, mais en-

vain, Géſilier, Archevêque de Magdebourg, de quitter l'Evêché de Marsbourg qu'il retenoit avec ſon Archevêché. X. SIÈCLE.

Pictavienſe, de Poitiers, le 13 Janvier, pour le rétabliſſement de la diſcipline eccléſiaſtique. On y fit trois Canons, dont le dernier défend, ſous peine de dégradation, aux Prêtres & aux Diacres, d'avoir des femmes chez eux. An de J. C. 1000 ou environ.

CHRONOLOGIE DES PAPES.

DIXIÈME SIÈCLE.

X. SIÈCLE. An de J. C. 903.

CXVII. LÉON V.

LÉON V, natif d'Ardée, ordonné à la place de Benoît IV, le 28 Octobre, fut chassé au plus tard vers la fin du mois de Novembre, l'an 903, par Christophe, qui le fit mettre en prison, où Sigonius dit qu'il mourut de chagrin le 6 Décembre suivant.

CXVIII. CHRISTOPHE.

903. Christophe, Romain, après avoir chassé Léon V, s'empara du Saint-Siège. Il fut chassé à son tour par Sergius au commencement de Juin 904, & relégué dans un Monastère d'où Sergius le fit tirer pour le charger de chaînes.

CXIX. SERGIUS III.

904. Sergius III, Prêtre de l'Eglise Ro-

maine, ſuccéda à Théodore, mort en 898; mais le parti de Jean IX ayant prévalu, il fut chaſſé, puis rétabli en 904 ſur le Saint-Siège qu'il occupa un peu plus de ſept ans, étant mort vers l'an 911.

CXX. ANASTASE III.

Anaſtaſe III, Romain, ſuccéda à Sergius ſur la fin du mois d'Août de l'an 911. Il mourut vers le milieu du mois d'Octobre de l'an 913, après avoir tenu le Saint-Siège deux ans & environ deux mois. 911.

CXXI. LANDON.

Landon fut placé ſur le Saint-Siège l'an 913 ou 914. Il ne le tint que ſix mois & vingt jours au plus. 913 ou 914.

CXXII. JEAN X.

Jean X, Clerc de Ravenne, élu d'abord Evêque de Bologne, enſuite Archevêque de Ravenne, par le Pape Landon, devint ſon ſucceſſeur, & fut intronisé vers la fin du mois d'Avril 914. Il mourut l'an 928, après avoir tenu le Saint-Siège quatorze ans, deux mois & quelques jours. 914.

X. ÈCLE.

CXXIII. LÉON VI.

de J. C. 928. Léon VI ſuccéda à Jean X ſur la fin de Juin 928. Il ne tint le Saint-Siège que ſept mois & quelques jours.

CXXIV. ÉTIENNE VII.

929. Étienne VII, ſucceſſeur de Léon VI, monta ſur le Saint-Siège vers le 10 Février 929. Il mourut vers le 12 Mars de l'an 931, après deux ans, un mois, & environ vingt-huit jours de pontificat.

CXXV. JEAN XI.

931. Jean XI fut placé ſur le Saint-Siège à l'âge de vingt-cinq ans, & ordonné le 20 Mars 931. Il mourut l'an 936, après quatre ans & environ dix mois de pontificat.

CXXVI. LÉON VII.

936. Léon VII fut ordonné Pape l'an 936. La Lettre qu'il écrivit à Hugues, Prince des François, eſt une preuve du zèle de ce Pape pour le culte divin. Il mourut l'an 939, après avoir tenu le Saint-Siège trois ans ſix mois & dix jours.

CXXVII. ÉTIENNE VIII.

X. SIÈCLE.

Étienne VIII ſuccéda à Léon VII, l'an 939. Il mourut l'an 942, après avoir tenu le Saint-Siège trois ans, quatre mois & quelques jours. An de J. C. 939.

CXXVIII. MARIN II.

Marin ou Martin II, Romain de naiſſance, fut placé ſur le Siège de Rome l'an 942. Il mourut en 946, après trois ans, deux mois & quatorze jours de pontificat. 942.

CXXIX. AGAPIT II.

Agapit II, Romain de naiſſance, fut ordonné Pape l'an 946. Il honora le Saint-Siège par l'innocence de ſes mœurs, & ſon zèle pour le bien de l'Egliſe. Il mourut vers la fin de 955. 946.

CXXX. JEAN XII.

Jean XII, Romain de naiſſance, s'empara du Saint-Siège, après la mort d'Agapit, n'étant âgé que de dix-huit ans; il fut dépoſé dans un Concile en 963, & mourut l'année ſuivante. 956.

CXXXI. LÉON VIII.

X. SIÈCLE. An de J. C. 963.

Léon VIII fut ſubſtitué à Jean XII, l'an 963. Avant ſon élection, il étoit Protoſcriniaire ou premier Garde des Archives de S. Jean de Latran, & purement laïque. Il mourut l'an 965, après avoir tenu le Saint-Siège un an & quatre mois.

CXXXII. JEAN XIII.

965. Jean XIII, Romain de naiſſance, fut introniſé l'an 965. Ayant été chaſſé de Rome peu de tems après, il y rentra ſur la fin de 966. Il mourut l'an 972, après avoir tenu le Saint-Siège ſix ans onze mois & cinq jours.

CXXXIII. BENOIT VI.

972. Benoît VI fut ordonné Pape l'an 972. Il mourut en 974, dans une priſon où l'avoit jetté Creſcentius.

CXXXIV. DONUS II.

Donus II fut fait Pape après l'expulſion de Boniface. Sa mort arriva avant le 25 Décembre 974.

CXXXV. BENOIT VII.

974 ou 975. Benoît VII, Romain de naiſſance,

fut élu Pape & introniſé l'an 974 ou 975. Il mourut en 983.

CXXXVI. JEAN XIV.

Jean XIV, placé par l'Empereur Othon II, au mois de Novembre 983, ſur le Siège de Rome, en fut chaſſé au mois de Mars ſuivant, par l'Antipape Boniface, qui l'enferma au Château Saint-Ange, où il mourut de misère le 20 Août 984. 983.

JEAN XV.

Jean XV, fils de Robert, fut élu après la mort de Jean XIV; mais ſoit qu'il ſoit mort avant que d'avoir été ordonné, ſoit que ſon Ordination n'ait pas été canonique, on ne le compte point parmi les Papes, ſinon pour ſervir de nombre. Il mourut avant le mois de Juillet 985.

CXXXVII. JEAN XVI.

Jean XVI, Romain, fils du Prêtre Léon, fut placé ſur le Siège de Rome l'an 985. Il fut chaſſé l'an 987 par Creſcentius, qui l'engagea enſuite à revenir. Il mourut l'an 996. 985.

CXXXVIII. GRÉGOIRE V.

X. SIÈCLE. An de J. C. 996.

Grégoire (ſurnommé auparavant Brunon, Allemand de nation) ſuccéda à Jean XVI en 996, par le crédit d'Othon III, dont il étoit couſin iſſu de germain. Il mourut l'an 999, à l'âge de vingt-ſept ans, après un pontificat de deux ans neuf mois un jour.

CXXXIX. SILVESTRE II.

999.

Silveſtre II (appellé auparavant Gerbert, né en Anvergne, d'une famille obſcure) monta ſur le Saint-Siège par la protection de l'Empereur Othon III, & fut introniſé le 2 Avril 999. Il eſt le premier François qui ſe ſoit aſſis ſur la Chaire de S. Pierre, qu'il occupa l'eſpace de quatre ans un mois & neuf jours, étant mort le 11 Mai 1003.

CHRONOLOGIE DES PATRIARCHES D'ANTIOCHE.

DIXIÈME SIÈCLE.

X. SIÈCLE.

LXXVII. ÉLIE II.

ELIE ſuccéda au Patriarche Siméon l'an 904 ou 905. Les uns placent ſa mort en 929, d'autres en 930. Après ſa mort, il y eut une vacance d'environ ſix ans.

An de J. C. 904 ou 905.

LXXVIII. THÉODOSE II.

Théodoſe II fut ordonné Patriarche d'Antioche l'an 935. Ce qu'on a de plus certain ſur la durée de ſon épiſcopat, c'eſt qu'il vivoit encore vers l'an 937 ou 938.

935.

LXXIX. THÉODORET II.
LXXX. AGAPIUS I.
LXXXI. CHRISTOPHE.

Théodoret II & Agapius I, dont on

X. SIÈCLE. An de J. C.

ne ſait que les noms, viennent à la ſuite de Théodoſe II dans le Catalogue des Patriarches d'Antioche.

Chriſtophe ſuccéda au Patriarche Agapius I l'an 969. Les Muſulmans s'étant ſaiſi de lui au ſiège d'Antioche entrepris par Nicéphore-Phocas, le percèrent d'un coup de dard, en haine de ſa Religion.

LXXXII. THÉODORE II.

969. Théodore II, Anachorète, fut nommé Patriarche d'Antioche par l'Empereur Jean Zimiſcès, & ordonné à Conſtantinople par le Patriarche Polyeucte, l'an 969. Il mourut l'an 985.

LXXXIII. AGAPIUS II.

986. Agapius II fut transféré du Siège de Séleucie ſur celui d'Antioche l'an 986. Relégué dans un Monaſtère l'an 997, il y mourut l'an 1004.

CHRONOLOGIE DES PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

DIXIÈME SIÈCLE.

X. SIÈCLE. An de J. C.

LXI. CHRISTODULE, *Melquite.*

CHRISTODULE remplit le Siège Patriarchal des Melquites, après trois ans de vacance, l'an 908. Sa mort arriva l'an 933. 908.

LXII. EUTYCHIUS, *Melquite.*

Eutychius fut placé sur le Siège d'Alexandrie l'an 933. Il mourut en 940 (*). 933.

(*)Depuis Eutychius, la Chronologie des Patriarches d'Alexandrie cesse d'être constante, & se trouve souvent interrompue. Nous placerons les Jacobites dans les intervalles, jusqu'à ce que les Melquites viennent tout-à fait à manquer. Alors, nous suivrons l'ordre qui nous paroîtra le plus certain.

X. SIÈCLE. An de J. C.

LXIII. SOPHRONE II.

LXIV. ISAAC.

LXV. JOB, *Melquite.*

940. Sophrône II, Iſaac & Job, dont on ne ſait que les noms, occupèrent ſucceſſivement le Siège des Melquites d'Alexandrie, après la mort d'Eutychius.

LXVI. ÉLIE, *Melquite.*

Élie occupoit le Siège Patriarchal des Melquites en 968. C'eſt tout ce que l'on ſait de ce Prélat.

ÉPHREM, *Jacobite.*

977. Éphrem, Marchand Syrien, ſe trouvant en Egypte à la mort de Minas II, fut élu pour lui ſuccéder l'an 977. Ce fut ſa grande charité envers les pauvres, qui attira les regards des Cophtes ſur lui. Il mourut l'an 981.

PHILOTHÉE, *Jacobite.*

981. Philothée, Moine de S. Macaire, ſucceſſeur d'Ephrem, tint le Siège depuis 981, juſqu'en 1005.

LXVII. ARSÈNE, *Melquite.*

X. SIÈCLE. An de J. C.

Arsène fut nommé Patriarche des Melquites par Aziz, ſon beau-frère, Calife d'Egypte. On ne peut rien dire ſur le tems de ſon Patriarchat, ſinon qu'il commença au plutôt en 984. 984.

CHRONOLOGIE DES PATRIARCHES DE JÉRUSALEM.

DIXIÈME SIÈCLE.

LXX. SERGIUS II.

SERGIUS, nommé George par Eutychius, fut placé ſur le Siège de Jéruſalem l'an 907. Il mourut vers le commencement d'Avril de l'an 911. 907.

LXXI. LÉONCE.

Léonce ou Léon, monta ſur le Siège de Jéruſalem l'an 911. Il l'occupa dix-ſept ans, & mourut l'an 928. 911.

X. SIÈCLE. An de J. C.

LXXII. ANASTASE.

Les Catalogues Latins des Patriarches de Jéruſalem, donnent pour ſucceſſeur à Léonce, un nommé Anaſtaſe. Si ce Patriarche eſt réel, ſon gouvernement fut très-court. Il ne paroît pas avoir paſſé l'an 928.

LXXIII. NICOLAS.

Le Patriarchat de Nicolas eſt auſſi douteux que celui d'Anaſtaſe. En le ſuppoſant réel, ce Patriarche mourut l'an 937 au plus tard.

LXXIV. CHRISTOPHE ou CHRISTODULE I.

Chriſtophe ou Chriſtodule, étoit Patriarche de Jéruſalem l'an 937. On ignore l'année de ſa mort.

LXXV. JEAN VI.

Jean VI fut le ſucceſſeur de Chriſtophe. Les Muſulmans ayant été battus pluſieurs fois par l'Empereur Nicéphore-Phocas, s'en prirent à ce Prélat, comme ayant excité l'Empereur à leur faire la guerre. Pleins de cette préoccupation,

ils ſe ſaiſirent de ſa perſonne, & le brûlèrent vif l'an 969.

LXXVI. CHRISTOPHE ou CHRISTODULE II.

Chriſtophe ou Chriſtodule II, ſuccéda au Patriarche Jean VI, ſuivant les Catalogues Latins des Patriarches de Jéruſalem. Mais on ignore quelle fut la durée de ſon gouvernement.

LXXVII. THOMAS.

LXXVIII. JOSEPH.

Thomas, dans les Catalogues cités, eſt donné pour ſucceſſeur à Chriſtophe II. Mais ils ne s'expliquent pas davantage ſur ſa perſonne.

On n'a pas plus de lumière ſur le gouvernement de Joſeph, ſucceſſeur de Thomas, que ſur celui de ſes deux prédéceſſeurs.

LXXIX. ALEXANDRE.

Alexandre fut placé ſur le Siège de Jéruſalem, ſelon Nicéphore-Calixte, ſous l'Empire de Conſtantin Porphyrogénète. C'eſt vraiſemblablement le ſucceſſeur immédiat de Joſeph; mais on

ne ſait pas combien de tems il tint le Siège.

X. SIÈCLE. An de J. C.

LXXX. JÉRÉMIE.

Jérémie fut élevé ſur le Siège de Jéruſalem par l'autorité d'Aziz, Calife d'Egypte, qui avoit épouſé ſa ſœur. Cette promotion ſe fit au plutôt l'an 984. Ce Prélat mourut au Kaire où il avoit été emmené captif l'an 1012.

CHRONOLOGIE DES PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

DIXIÈME SIÈCLE.

X. SIÈCLE.

LXV. EUTHYMIUS.

EUTHYMIUS le Syncelle fut ſubſtitué au Patriarche Nicolas. Il conſentit aux quatrièmes noces de l'Empereur Léon, ſans vouloir néanmoins ſouffrir qu'il les autorisât par une loi expreſſe. L'an 911, il fut chaſſé par l'Empereur Alexandre, du vivant de ſon frère Léon. Euthymius étoit un Prélat ſavant & vertueux. An de J. C. 906.

NICOLAS, *rétabli.*

Nicolas fut rappellé par l'Empereur Alexandre. Il mourut l'an 925, après avoir rendu la paix à ſon Egliſe. 911.

LXVI. ÉTIENNE II.

Étienne, Métropolitain d'Amaſée, 925.

fut transféré au mois d'Août sur le Siège
X. de Constantinople, il le remplit l'espace
SIÈCLE. de deux ans & onze mois. Il mourut l'an
An de J. C. 928.

LXVII. TRYPHON.

928. Tryphon, Moine, fut placé sur le Siège de Constantinople l'an 928, en attendant que Théophilacte, fils de l'Empereur Romain Lécapène, fût en âge de le remplir. L'an 931, l'Empereur lui fait demander son abdication qu'il refuse, en déclarant qu'il n'a jamais entendu tenir le Siège par confidence. Le 2 Septembre de la même année on lui surprend cet acte par une fourberie insigne. Tryphon se retira dans son Monastère, où il mourut saintement l'année suivante.

LXVIII. THÉOPHILACTE.

933. L'Empereur Romain Lécapène, après avoir laissé vaquer le Siège depuis le 2 Septembre 931, y fit placer son fils âgé de seize ans, en présence des Légats du Pape l'an 933. Les commencemens de ce jeune Prélat donnèrent de grandes espérances, qu'il démentit ensuite par une vie souillée de toutes sortes de cri-

mes. Il mourut l'an 956, après avoir tenu le Siège l'eſpace de vingt-trois ans & vingt-cinq jours.

LXIX. POLYEUCTE.

Polyeucte, Moine de Conſtantinople, fut élevé l'an 956 ſur le Siège de cette Egliſe. Il mourut en 970, après l'avoir occupé treize ans, neuf mois & treize jours. 956.

LXX. BASILE.

Baſile, Solitaire du Mont-Olympe, monta ſur le Siège de Conſtantinople en 970. Il en fut chaſſé en 974 par l'Empereur Zimiſcès. Relégué dans un Monaſtère, il y finit ſaintement ſes jours. 970.

LXXI. ANTOINE II.

Antoine II, ſurnommé Paché, Moine ſtudite & ſyncelle, fut mis à la place de Baſile l'an 974. Après un gouvernement de cinq ans, il abdiqua au commencement de l'an 979, pour retourner dans ſa retraite où il mourut peu de tems après. 974.

X. SIÈCLE.

LXXII. NICOLAS II. *dit* CHRYSOBERGE.

An de J. C. 983. Nicolas II fut élevé vers le milieu de l'année 983, ſur le Siège de Conſtantinople après une vacance d'environ quatre ans. Il le tint l'eſpace de douze ans huit mois. Sa mort arriva l'an 996.

LXXIII. SISINNIUS.

996. Siſinnius, Médecin habile, ſuccéda l'an 996, au Patriarche Nicolas. Par ſa prudence, il éteignit, l'an 997, les reſtes de la diſcorde qui règnoit parmi les Grecs, depuis l'Empereur Léon le Sage, touchant la légitimité des quatrièmes noces. Siſinnius meurt l'an 999.

LXXIV. SERGIUS II.

999. Sergius II, fut élu l'an 999 pour ſuccéder au Patriarche Siſinnius. Il gouverna vingt ans l'Egliſe de Conſtantinople & mourut l'an 1019.

est
Il
u'il
un
ème
en

sep
99

de
son
qu'

à ſon pere Boleſlas l'an 967. Il meurt 999.

OLESLAS III, ſurnommé l'Aveugle, fils oleſlas II, lui ſuccède l'an 999; réſigne uché de Bohême à frère Jaromir l'an , & vit juſqu'à de quatre-vingts

la paix dans ſes Etats, & en ouvrit l'entrée aux étrangers.

GÉISA, ſon fils & ſon ſucceſſeur, connut & embraſſa la Religion Chrétienne.

L'an 997, ETIENNE I, fils du Duc Géiſa, lui ſuccède. Il oblige les Hongrois à recevoir le Baptême. L'an 1000, les Grands de Hongrie lui déférent le titre de Roi, confirmé par le Pape Sylveſtre II. Il meurt l'an 1038. L'Egliſe l'a placé au nombre des Saints.

Biblioteca Nazionale V. E. III NAPOLI

LES SIÈCLES CHRÉTIENS, OU HISTOIRE DU CHRISTIANISME,

DANS SON ÉTABLISSEMENT ET SES PROGRÈS;

Depuis J. C. jusqu'à nos jours.

ONZIÈME SIÈCLE.

ARTICLE PREMIER.

État de l'Empire Grec. Suite & caractère de ses Princes.

LES deux freres, Basile & Constantin, fils de Romain le Jeune, étoient depuis vingt-cinq ans sur le Trône de

XI. SIÈCLE.

Conſtantinople au commencement de l'onzième ſiècle. Le premier, actif, infatigable, belliqueux, grand Capitaine, n'aimant que la guerre, paſſa toute ſa vie dans les camps & à la tête des armes. Après avoir diſſipé les factions, & mis en déroute les rébelles que deux hommes puiſſans avoient ſoulevés contre l'autorité légitime, il tourna ſes armes d'un autre côté, & forma le deſſein de ſoumettre les Bulgares, qui n'étoient pas moins ennemis des Grecs depuis qu'ils avoient embraſſé leur Religion, qu'auparavant. Baſile les combattit avec un ſuccès toujours égal, & chaque jour ajouta de nouveaux avantages à ceux qu'il avoit déjà emportés ſur eux. Mais s'il ſut vaincre, il ne ſut pas toujours uſer de la victoire en homme généreux. La barbarie qu'il exerça ſur quinze mille priſonniers Bulgares, eſt une tache à ſa mémoire que tous ſes triomphes n'ont pu effacer. Il les diviſa en bandes de cent hommes, dont quatre-vingt-dix-neuf eurent les yeux crévés, & le centième qu'on avoit rendu borgne fut donné à chaque bande pour Chef & pour conducteur : après une exécution auſſi cruelle, Baſile envoya ces malheureux

à

à leur Roi. Ce Prince, nommé Samuel, qui avoit ſupporté avec fermeté toutes ſes autres diſgraces, ne put ſoutenir la vue d'un ſpectacle ſi affreux, il en mourut de douleur. XI. SIÈCLE.

Baſile qui avoit formé le deſſein de ſoumettre entiérement la Bulgarie, & d'en faire une Province de l'Empire, ne s'occupa que du ſoin de la conquérir. Il en vint à bout par ſon ardeur, ſa conſtance, ſon courage, & en joignant quelquefois la ruſe à la valeur, & la ſéduction à la force. Il ſurmonta par-là tous les obſtacles, & les Bulgares humiliés, vinrent à ſes pieds lui demander pardon de leur réſiſtance, & lui jurer une obéiſſance éternelle, comme à leur Souverain. Après cette brillante conquête, Baſile retourna dans ſa Capitale, non pour y jouir de ſa gloire au ſein du repos & des plaiſirs, mais pour ſe préparer à combattre d'autres ennemis, & à ſe couronner de nouveaux lauriers. Il ſe propoſoit de chaſſer les Sarraſins de la Sicile, & de faire rentrer cette Iſle, ancien patrimoine de l'Empire, ſous la domination de ſes premiers Maîtres. Il étoit occupé des préparatifs de cette guerre, lorſque la mort vint arrêter ſes

XI. SIÈCLE.

projets. Il termina ſes jours au mois de Décembre de l'an 1025. On n'auroit que du bien à dire de ce Prince, ſi les vertus militaires ſuffiſoient pour faire les grands Rois. Mais ces victoires, glorieuſes pour lui ſeul, firent le malheur de ſes ſujets. Les dépouilles des ennemis vaincus ne ſervirent qu'à enrichir les gens de guerre, & les peuples payèrent chérement par les impôts dont ils furent ſurchargés ſans règle & ſans proportions, les pays & les Villes ajoutées à l'Empire. Ainſi le règne ſi long, & en apparence ſi brillant de Baſile, augmenta par ſes ſuccès mêmes, les calamités publiques & l'épuiſement de l'Etat.

Conſtantin, ſon frere, qui n'avoit eu juſqu'alors que le nom d'Empereur, n'étoit pas capable de réparer des maux, dont le reméde n'eut pu ſe trouver, que dans une adminiſtration ſage & pleine d'économie. Livré à ſes plaiſirs, ſans penſer qu'il y eut des devoirs attachés à ſon rang, il ne connut le pouvoir ſuprême que par la facilité qu'il lui procura de ſatisfaire inpunément ſon goût pour la débauche & les plus ſales voluptés. Devenu ſeul Maître de l'Empire par la mort de ſon frere, il ne chan-

gea rien à sa manière de vivre, & abandonna le soin des affaires aux Ministres & aux compagnons de ses déréglemens. La santé la plus robuste ne peut résister à des excès continuels ; Constantin épuisé par ceux auxquels il s'abandonnoit depuis si long-tems, tomba dans un état de langueur qui lui annonça que sa fin approchoit. Il fit venir le Patrice, Romain Argyre, d'une des plus illustres familles de Constantinople. Il lui offrit l'Empire avec la main de Zoë, la plus jeune de ses filles, & comme Romain balançoit parce qu'il étoit déjà marié, & qu'il aimoit tendrement son épouse, il le menaça de lui faire créver les yeux, s'il refusoit ses offres. Hélène, fille du Patrice Alipe, femme de Romain, lui donna dans cette occasion une marque bien généreuse de son attachement, en se coupant les cheveux, & se retirant dans un Monastère. Romain dégagé par-là de ses premiers nœuds, épousa Zoë, & reçut la pourpre des mains de Constantin, qui mourut peu de jours après, au mois de Novembre 1028, ayant survécu trois ans à Basile son frere. Il étoit âgé de soixante-dix ans, & il en avoit régné en tout cinquante trois.

XI. SIÈCLE.

XI. SIÈCLE.

Romain Argyre ſignala les commencemens de ſon adminiſtration, par des actions de juſtice, de clémence & d'humanité, qui firent eſpérer aux ſujets de l'Empire des tems plus heureux. Il ſe propoſa de réparer les maux que ſon prédéceſſeur avoit cauſés par lui-même & par ſes Miniſtres. Il diminua les impôts, rappella les exilés, & leur rendit les biens dont on les avoit dépouillés. Mais ces beaux jours durèrent peu. La guerre s'étant allumée contre les Sarraſins, qui, ſous le dernier régne, voyant Baſile occupé avec toutes ſes forces à ſoumettre les Bulgares, avoient pris les armes, & s'étoient emparés de toutes les Villes que Nicéphore & Zimiſcès leur avoient enlevées. Il fallut aſſembler une armée, & trouver des fonds pour la levée des troupes, leur ſolde & leur entretien. Dans le mauvais état des finances & l'épuiſement du tréſor public, on eut recours à des exactions qui replongèrent le peuple dans ſes anciens malheurs, & qui ruinèrent un grand nombre de familles illuſtres.

Soit que Romain manquât de talent pour la guerre, ſoit qu'il fût mal ſecondé par ceux qui commandoient ſous ſes or-

dres, ſon expédition ne réuſſit pas. Son armée fut miſe en déroute, les équipages & la caiſſe militaire tombèrent au pouvoir des Sarraſins, & lui-même auroit eu le même ſort ſans l'extrême valeur de ſes gardes. Mais il avoit dans ſa propre maiſon un ennemi plus à craindre que les Muſulmans. Cette Zoë qu'il avoit épouſée malgré lui, galante autant qu'ambitieuſe, dégoûtée d'un mari beaucoup plus âgé qu'elle, avoit conçu une paſſion violente pour un jeune homme de baſſe extraction, nommé Michel, qui avoit un frere parmi les eunuques du Palais. Cet eunuque, appellé Jean, favoriſa la paſſion de Zoë pour ſon frere, dans le deſſein de l'élever ſur le Trône & de s'agrandir avec lui. Les choſes en vinrent au point, que l'Impératrice prit l'horrible réſolution d'empoiſonner Romain; & comme le poiſon agiſſoit trop lentement à ſon gré, elle le fit noyer ou étouffer dans un bain. Par ce crime, qui fut bientôt ſuivi de pluſieurs autres, cette femme que l'Hiſtoire a peinte des plus affreuſes couleurs, fit monter ſon amant ſur le Trône d'où elle venoit de précipiter ſon mari. Romain Argyre méritoit un meilleur ſort.

XI. SIÈCLE.

XI. SIÈCLE.

Il étoit pieux, libéral envers les pauvres, & ſenſible à la misère publique. Son régne n'avoit duré que ſix ans.

Michel, ſurnommé Paphlagonien, du lieu de ſa naiſſance, reçut la pourpre & la main de Zoë, dès que Romain fut au tombeau. Son régne, qui dura peu, fut marqué par de nouveaux malheurs. Les Sarraſins attaquèrent les Provinces d'Aſie, & ſe rendirent maîtres de pluſieurs places importantes. Les Turcs firent de grands ravages du côté de la Bulgarie; des Corſaires Mahométans infeſtèrent la mer; & les Bulgares s'étant révoltés, ſe donnèrent un Roi. Des orages plus violens encore agitoient l'intérieur du Palais. L'eunuque Jean, devenu premier miniſtre de ſon frere, & l'Impératrice Zoë, cherchoient à s'entre-détruire, & à s'emparer de l'autorité. Michel tourmenté par ſes remords, & troublé par l'image continuelle de ſon crime, tomba en démence. Dans ſes bons intervalles, régardant ſon état comme la juſte punition du parricide qu'il avoit partagé avec la cruelle Zoë, il avoit recours à la Religion pour calmer ſa conſcience & appaiſer la colère divine. Il ordonnoit

des Prières pour lui dans tout l'Empire, & répandoit des aumônes abondantes. Enfin, il prit la réſolution d'abdiquer la pourpre ; & de ſe retirer dans un Cloître, après avoir obtenu de Zoë qu'elle adoptât Michel, ſurnommé Calafate, ſon neveu, & le déclarât Auguſte ; ce qui fut exécuté en préſence du Sénat & des Grands. L'infortuné Michel Paphlagonien mourut peu de tems après ſa retraite en 1041. Son régne avoit été d'environ huit ans.

XI. SIÈCLE.

Michel Calafate ne jouit pas long-tems de ſa fortune. On ignore s'il en fut digne ou non, n'ayant pas eu le tems de faire connoître ſes bonnes ou ſes mauvaiſes qualités. Marie ſa mère étoit ſœur du dernier Empereur, & Etienne ſon père, élevé à la dignité de Patrice, avoit exercé le métier de Calfat, d'où le fils a tiré le ſurnom par lequel il eſt connu. Malgré la précaution que Zoë avoit priſe de faire jurer le nouvel Empereur qu'il la traiteroit toujours comme ſa mère, il eut peu de conſidération pour elle. Il la fit même conduire dans un Monaſtère, pour l'éloigner de ceux avec qui elle eût pu former des complots. La défiance eut plus de part à cette conduite, que

XI. SIÈCLE.

l'ingratitude & la haine. Il craignoit avec raiſon une main accoutumée au crime, & un cœur inacceſſible aux remords. Mais tandis que ce Prince faiſoit publier en ſa préſence, un Edit où il expoſoit les motifs qui l'avoient déterminé à ſe conduire de la ſorte, il ſe forma tout-à-coup une émeute populaire, qu'il fut impoſſible d'appaiſer. Mille voix ſéditieuſes s'élevèrent à la fois avec des cris horribles, demandant la mort de Michel & le retour de Zoë, que le peuple ſoulevé appelloit ſa mère & ſa légitime Souveraine. Michel voyant que la fureur du peuple augmentoit à chaque inſtant, ſe réfugia dans un Monaſtère. On courut après lui, on le tira par force de ſon aſyle, & on lui créva les yeux; après quoi on l'enferma pour toujours. Zoë fut reconnue pour Souveraine de l'Empire; mais on l'obligea d'aſſocier Théodora, ſa ſœur, à la puiſſance ſuprême. Ce gouvernement de deux femmes ſur un même Trône, étoit une nouveauté qui ne pouvoit durer long-tems. Le peuple en ſentit lui-même les inconvéniens; & au bout de quelques mois, il preſſa Zoë de ſe remarier, pour donner un Chef à l'Empire. Elle

épouſa Conſtantin Monomaque, & Théodora fut éloigné des affaires. XI. SIÈCLE.

Le nouvel époux de Zoë prétendoit tirer ſon origine de Conſtantin ; mais ce fut moins la nobleſſe de ſon extraction, que ſa bonne mine, ſon enjouement & les graces de ſon eſprit, qui lui méritèrent le choix de cette Princeſſe. On a même écrit qu'il ne lui avoit pas été indifférent, lorſque Michel Paphlagonien vivoit encore. A peine Monomaque fut-il aſſis ſur le Trône impérial, qu'il en oublia les devoirs. Indifférent à tout, excepté au repos & au plaiſir, il ſe laiſſa gouverner par une maîtreſſe nommée Sclérène, dont les caprices & les injuſtes préférences excitèrent des mécontentemens, bientôt ſuivis de révoltes, de conſpirations & de guerres. Monomaque tranquille au ſein des voluptés, eut le bonheur d'arrêter, par la valeur & la bonne conduite de ſes Généraux, les ſuites que pouvoient avoir ces troubles civils. Ils furent appaiſés par la défaite ou la mort des ſéditieux qui les avoient cauſés. Mais il ne lui fut pas ſi facile de ſe défendre contre les Turcs, qui, ſous la conduite du fameux Thogrul-berg, dont nous parlerons plus

XI. SIÈCLE. au long dans l'Article ſuivant, attaquèrent l'Empire, ſe rendirent maîtres de la Médie, penétrèrent dans l'Aſie mineure, & pouſsèrent ſi avant leurs conquêtes, qu'ils firent trembler Conſtantinople.

Au milieu de ces malheurs, Conſtantin Monomaque, indigne du rang qu'il occupoit, paſſoit honteuſement ſa vie dans les excès & la débauche, avec cette Sclérène qui s'étoit emparée de ſon eſprit & de ſon cœur. Zoë qui vieilliſſoit ſans devenir plus ſage & moins déréglée, parut voir avec indifférence les amours illégitimes de ſon mari. Elle mourut âgée de ſoixante-& douze ans, regrettée du peuple, malgré ſes vices, parce qu'elle étoit bienfaiſante & libérale. Monomaque attaqué depuis long-tems d'une goute qui le rendoit impotent, ſongeoit à ſe donner un ſucceſſeur, & n'ayant point d'enfans, il avoit jetté les yeux ſur Nicéphore Bryenne, Gouverneur de Bulgarie; mais Théodora inſtruite de ce projet, ſe rendit au Palais, & s'y fit proclamer Impératrice. Cette nouvelle fut le coup de la mort pour Conſtantin. Il termina ſes jours à la fin de l'année 1054.

Mépriſable par ſon indolence & par ſes vices, il fut odieux par les impôts dont il accabla ſes ſujets, & par ſes profuſions extravagantes, ne ſachant employer les revenus de l'Etat, qu'à combler de richeſſes les Miniſtres & les complices de ſes infâmes plaiſirs. XI. SIÈCLE.

Théodora, quoique fort avancée en âge étoit capable d'application aux affaires, & ſa bonne conſtitution lui faiſoit annoncer une longue carrière, par les Moines qui avoient ſa confiance. Ils ſe trompèrent: mais ſi le régne de cette Princeſſe fut court, au moins fut-il heureux & juſte. Elle choiſit de ſages Miniſtres, qui rétablirent le bon ordre au-dedans, & d'habiles Généraux, qui continrent les ennemis au-dehors. L'Empire fut tranquille, & l'autorité reſpectée, pendant les deux ans environ qu'elle vécut ſur le Trône. Une colique dont on ne put calmer la violence, la mit au tombeau à l'âge de ſoixante & ſeize ans, au mois d'Août de l'an 1056.

Lorſque les Miniſtres de Théodora avoient vu ſon mal déſeſpéré & ſa mort inévitable, ils l'avoient preſſée de ſe donner pour ſucceſſeur le Patrice Michel Strationique, vieillard peu recommanda-

XI. SIÈCLE.

ble par ſes talens, & nullement propre à la conduite des affaires. Ils ne vouloient qu'un fantôme d'Empereur, afin de conſerver leur pouvoir & de gouverner ſous ſon nom. Dès que Théodora eut rendu les derniers ſoupirs, le nouveau Prince ſe montra en public, revêtu des ornemens impériaux; & tous les Ordres le reconnurent pour Souverain. Les Miniſtres, qui s'étoient montrés ſi prudens & ſi équitables ſous la Princeſſe qu'on venoit de perdre, ſe livrent à leur cupidité ſous un Empereur incapable d'éclairer leur conduite, & qui s'étoit engagé par ſerment à les laiſſer maîtres de tout. Ils ne ſongèrent qu'à s'enrichir par toutes ſortes de voies; & pour avoir plus d'argent à partager entr'eux, ils engagèrent Michel à refuſer la gratification que les Empereurs avoient coutume de faire aux Généraux & aux troupes le jour de Pâques. Ce changement, dont l'avarice étoit le principe, excita un mécontentement général. Les Chefs de l'armée, gens pour la plupart conſidérables par leur rang, & d'un mérite reconnu, s'aſſemblèrent en tumulte, & délibérèrent ſur le parti qu'ils avoient à prendre. Tous

convinrent qu'il n'y en avoit point d'autre, que de donner à l'Empire un Maître capable de gouverner par lui-même, & qui sût mieux apprécier les services rendus à l'Etat. Le choix tomba sur Isaac Comnène, comme le plus en état de remplir ces vues. On le proclama sans délai, & on marcha vers Constantinople. Michel envoya une armée à la rencontre de son rival. Comnène fut vainqueur après une bataille sanglante, & continua sa marche. Le foible vieillard qu'on vouloit détrôner, voyant la défection générale, & son ennemi prêt à se rendre maître de lui, prit le parti de se dépouiller d'une dignité qui lui échappoit. Les Evêques lui conseilloient de quitter la Pourpre & d'abandonner le Palais, lui promettant le Royaume des Cieux, en échange de l'Empire auquel on le forçoit de renoncer. Michel Cérulaire, Patriarche de Constantinople, étoit à leur tête. Ce Prélat, dont nous ferons connoître dans la suite le caractère impérieux & fier, parla d'un ton qui intimida Strationique, & lui fit craindre une fin tragique. Il suivit donc paisiblement cet avis, & retourna dans la maison qu'il occupoit avant qu'on le

XI. SIÈCLE.

XI. SIÈCLE.

tirât de l'obſcurité, pour le charger d'une Couronne qu'il n'étoit pas en état de porter avec gloire. Il y mourut oublié. La révolution qui le fit deſcendre du Trône arriva l'an 1057.

Iſaac Comnène, qui devint Maître de l'Empire par cet événement, étoit d'une naiſſance illuſtre. Il porta ſur le Trône toutes les belles qualités qui font les grands Princes, & qui contribuent à la proſpérité des Etats. Brave, intrépide, généreux, ami de la juſtice & de l'ordre, il conſerva dans la Pourpre la réputation qu'il avoit acquiſe dans le Commandement des armées. Son règne fut un des plus beaux & des plus glorieux qu'on eût vu depuis long-tems. Il s'appliqua ſur-tout à réparer les déſordres qui s'étoient introduits dans toutes les branches de l'adminiſtration, par la foibleſſe & l'incapacité des Empereurs qui l'avoient précédé. C'étoit principalement dans les finances, que la confuſion & l'épuiſement ſe faiſoient le plus ſentir. Il chercha les moyens d'y remédier, ſans augmenter les charges publiques, qu'il ſe propoſa même de diminuer. Dans cette vue, il obligea les Gens-d'affaires à rendre compte des

deniers dont ils avoient eu le maniement. Il entreprit auſſi de réduire les Moines à vivre dans la pauvreté, conformément aux Règles & à l'eſprit de leur état, & les revenus des Maiſons Religieuſes qui excédèrent la dépenſe néceſſaire de ceux qui les habitoient, furent appliqués au Tréſor public. XI. SIÈCLE.

Comnène uniſſoit les talens du guerrier à ceux du ſage politique. Il dompta les Hongrois, & força les Turcs à lui demander la paix. Tout proſpéroit au gré de ce Prince, & l'Empire ſous un Maître également vaillant & juſte, alloit recouvrer une partie de ſon ancienne ſplendeur, lorſque tout-à-coup Comnène ſe dégoûta de ſa grandeur. Il réſolut donc d'abdiquer la Couronne impériale; mais ſon amour pour ſes ſujets parut encore au moment qu'il alloit ſe ſéparer d'eux pour toujours. Il ne choiſit ni ſon frère, ni ſon neveu pour lui ſuccéder; mais préférant l'intérêt de l'Empire à celui de ſa famille, il jetta les yeux ſur Conſtantin-Ducas, parce qu'il le jugea plus capable que tout autre de ſoutenir le poids du gouvernement. Pour lui, par une de ces contradictions qui ne ſont pas rares chez les hommes, il

XI. SIÈCLE.

embraſſa la vie cœnobitique dans le Monaſtère de Stude, après s'être expoſé à toute l'indignation des Moines, en les dépouillant d'un ſuperflu qu'ils regardoient comme ſacré. L'Impératrice Catherine, plus ambitieuſe que lui, ou moins inſenſible aux honneurs du Trône, combattit long-tems ſa réſolution; n'ayant pu la vaincre, elle imita ſon exemple, en ſe retirant auſſi dans un Monaſtère avec la Princeſſe Marie, ſa fille. Le règne d'Iſaac Comnène avoit été de deux ans trois mois. Il vécut encore deux ans dans ſa retraite, où il ne fut occupé qu'à ſe ſanctifier par les vertus religieuſes & les exercices de la pénitence. Il mourut l'an 1059, âgé d'environ ſoixante ans. Sa valeur & ſon activité le firent redouter des Nations ennemies; ſa douceur & ſa juſtice le rendirent cher à ſon peuple; & ſa chaſteté, vertu qu'il préféra, dit-on, à la conſervation de ſes jours, lui a mérité les éloges de la Religion.

Conſtantin-Ducas parut d'abord juſtifier le choix de ſon prédéceſſeur; mais bientôt ſa conduite ne ſervit qu'à rendre plus ſenſible la perte que l'on avoit faite. Il avoit des vertus, mais c'étoient les

vertus d'un particulier, bien différentes de cet assemblage de qualités & de talens qui sont necessaires à ceux dont dépend le sort des Empires. Par une fausse politique, il voulut économiser sur la solde des gens de guerre, & le nombre des troupes nécessaire à la défense de l'Etat; & par une suite de cette mauvaise opération, les armées furent en peu de tems réduites à des corps foibles, sans émulation & sans courage. L'indolence & le mécontentement s'emparerent du petit nombre de troupes qui restoient pour couvrir les frontières, & empirerent le mal. Les Turcs profiterent de ces circonstances favorables à leurs desseins, pour ravager impunément la Géorgie, l'Arménie, la Mésopotamie à l'Orient & au midi; & du côté du Nord, ils désolerent la Trace & la Macédoine. Toutes les armées que Ducas leur opposa, trop foibles & trop mal disciplinées, furent détruites. Si la peste & les Bulgares n'eussent pas fait périr cette multitude de barbares qui marchoient au nombre de plus de six cent mille, l'Empire de Constantinople eût probablement succombé à leurs efforts. L'argent que Constantin-Ducas

XI. SIÈCLE.

XI. SIÈCLE.

avoit amaſſé par une économie ruineuſe, fut employé à acheter la paix de ceux qui l'avoient demandée ſous Comnène. Une ſi mauvaiſe adminiſtration ſouleva tous les eſprits, & les murmures s'éleverent de toute part, de ſorte que les derniers jours de Conſtantin furent remplis d'amertume. Il mourut de langueur en 1067, âgé de ſoixante ans, après ſept ans & demi de règne. Il laiſſa l'Empire plus affoibli & plus épuiſé que jamais. Le reſpect qu'il conſerva toujours pour Iſaac Comnène, qui l'avoit appellé au Trône, eſt ce qui fait le plus d'honneur à ſa mémoire.

Conſtantin-Ducas avoit réglé avant ſa mort que la ſouveraine puiſſance paſſeroit à ſes trois fils, Michel, Andronic & Conſtantin, ſous la tutèle d'Eudoxie leur mère, parce qu'ils étoient encore dans la première jeuneſſe. Malgré les ſermens qu'il avoit exigés du Sénat, qu'il ne reconnoîtroit point d'autre Empereur que ſes enfans, & d'Eudoxie, qu'elle ne paſſeroit pas à de ſecondes noces, ſes dernières volontés furent mal exécutées. L'Empire attaqué de tous côtés avoit beſoin d'un Chef, & Eudoxie d'un protecteur. L'Impératice crut trouver

dans Romain-Diogène, Général habile, & déja célèbre par ſes exploits, l'homme le plus capable de prendre les rênes du Gouvernement dans la ſituation critique où étoient les choſes. Elle en fit ſon époux, pour qu'il devînt ſous la pourpre impériale le défenſeur de l'Etat, & ſon propre appui. Elle comptoit que la reconnoiſſance le rendroit docile & dépendant; mais elle ſe trompoit. Ce Prince étoit d'un caractère fier, impérieux, incapable de plier ſous les volontés d'autrui. Il auroit cru s'avilir & déshonorer le Trône, en ſe laiſſant dominer par une femme. XI. SIÈCLE.

A cette fierté naturelle, Romain-Diogène joignoit de grands talens pour la guerre, & une intrépidité qui lui faiſoit affronter la mort comme un ſimple Soldat. Il eut beſoin de cette valeur tranquille qui voit le danger ſans le craindre, dans les occaſions périlleuſes où il ſe trouva plus d'une fois, en combattant contre les Turcs. Cette guerre mêlée de bons & de mauvais ſuccès, mais toujours honorable à Romain par la fermeté héroïque avec laquelle il ſoutint ſes revers, fut la principale affaire de ſon règne. Malgré

XI. SIÈCLE.

les ſoins qu'il ſe donna pour rétablir la diſcipline militaire, & rappeller dans le cœur du ſoldat cette ancienne valeur des Romains, dont il étoit lui-même un modèle, il fut malheureux dans la bataille qu'il livra au Sultan Alp-Arſlan. Son armée fut taillée en pièces, après un carnage effroyable; lui-même n'évita la mort que par ſon extrême bravoure & celle de ſes Gardes. Mais il tomba au pouvoir du Sultan.

La nouvelle de ſa captivité ayant été portée à Conſtantinople, l'Impératrice Eudoxie crut le moment favorable pour ſe ſouſtraire au joug d'un époux qu'elle avoit mis ſur le Trône, non pour être ſon maître, mais le premier de ſes ſujets. Elle fit donc proclamer Michel-Ducas, l'aîné de ſes fils, à condition qu'il ne feroit rien ſans elle. Mais ſon ambition fut encore trompée. Michel promit tout pour obtenir la pourpre, & ſitôt qu'il ſe vit indépendant, il fit raſer ſa mère, & la relégua dans un Monaſtere. Cependant Romain-Diogène avoit obtenu ſa liberté, & déja il étoit rentré dans ſes Etats, lorſqu'il fut arrêté par les Emiſſaires du nouvel Empereur. On lui créva les yeux, & l'opération

fut faite avec tant de cruauté, que les vers s'étant mis dans ſes plaies, il mourut au bout de quelques jours dans les plus vives douleurs. Il ſoutint dans ſa diſgrace le caractère de grandeur & de fermeté qu'il avoit fait paroître dans tous les événemens de ſa vie. L'Empire ne connut la perte qu'il avoit faite en lui, que quand elle fut irréparable.

XI. SIÈCLE.

Michel-Ducas n'avoit d'autre mérite que d'être né de l'Empereur Conſtantin-Ducas, dont il n'imita ni la ſageſſe, ni le courage. Indolent, foible, inappliqué, plongé dans la moleſſe, & dévoré d'une inſatiable avidité, il abandonna le ſoin des affaires & l'uſage du pouvoir abſolu à des hommes vils qui pillerent les peuples & ruinerent l'Etat. Il ne ſe réſerva d'autorité que ce qu'il lui en falloit pour contenter ſes paſſions. Le ſurnom de Parapinace qui lui a été donné, fait peu d'honneur à ſa mémoire, & caractériſe la baſſeſſe des moyens qu'il employa pour s'enrichir. Sous un Prince qui négligeoit tous ſes devoirs, l'Empire auſſi mal défendu que mal gouverné, devint la proie des Turcs, des Scythes, des Eſclavons qui ſe jette-

XI. SIÈCLE.

rent ſur les Provinces. Des ſéditieux, conduits par un François, nommé Urſel, ravageoient l'intérieur ; & pour comble de maux, les Miniſtres ſe diſputoient les dépouilles du peuple. Un Gouvernement ſi vicieux ne pouvoit enfanter que des malheurs. La révolte éclata de toutes parts, & Ducas vit deux nouveaux Empereurs s'avancer à la tête de deux armées, pour lui diſputer une Couronne qu'il ne ſavoit qu'avilir. Lâche dans le danger, comme le ſont toutes les ames foibles, il ne ſongea pas même à ſe défendre. A peine vit-il l'orage ſe former, qu'il ſe retira dans un Monaſtère. Il fut dans la ſuite Archevêque d'Ephêſe.

Les deux compétiteurs à l'Empire étoient Nicéphore-Brienne, homme diſtingué par ſa naiſſance, ſes emplois & une grande expérience dans l'art de la guerre ; & Nicéphore-Botoniate qui commandoit les armées d'Orient. Ce dernier reſta maître du Trône, après une guerre qui coûta beaucoup de ſang, & dans laquelle ſon rival ſuccomba. Il dut cette victoire au Céſar Alexis Comnène, le guerrier le plus habile & le Prince le plus généreux de ſon tems.

Botoniate qui ne méritoit ni ſon rang, ni ſes ſuccès, paya d'ingratitude les ſervices de Comnène. La jalouſie & la crainte, vices des ames baſſes, lui rendirent ſa fidélité ſuſpecte, parce qu'il lui connoiſſoit aſſez de mérite pour réuſſir dans ſes projets, s'il oſoit en former. Il réſolut donc de le faire arrêter & de le mettre hors d'état de rien entreprendre. Comnène inſtruit de ſon deſſein, courut en Thrace ſe faire proclamer Empereur par les troupes dont il étoit aimé. Ayant enſuite marché vers Conſtantinople, il prit d'aſſaut cette Capitale, & força Botoniate à quitter les marques de la ſouveraineté. Ce lâche Prince abandonné de tout le monde, ſe retira dans un Couvent, où il mourut peu de tems après; cette révolution eſt de l'an 1081. XI. SIÈCLE.

Alexis Comnène que cet événement porta ſur le Trône des Grecs, ſortoit d'une famille illuſtre, originaire de Rome, & l'une de celles qui étoient venues s'établir à Conſtantinople du tems de Conſtantin le Grand; il étoit fils de Jean Comnène, frère de l'Empereur Iſaac. Les Hiſtoriens de ſa Nation l'ont repréſenté comme un des plus

XI. SIÈCLE.

grands Princes qui aient gouverné l'Empire d'Orient. Ils lui donnent toutes les vertus & tous les talens d'Isaac, son oncle, avec plus d'étendue dans l'esprit, plus de suite dans les projets, des vues plus grandes & une politique plus consommée. Les Latins au contraire qu'il avoit appellés à son secours, & qui eurent beaucoup à se plaindre de lui, l'ont peint des couleurs les plus noires. A les en croire, c'étoit un Prince ombrageux, léger, perfide, sans vérité, sans foi, sans reconnoissance, sacrifiant ses amis & ses alliés à ses moindres soupçons, & toujours prêt à rompre ou à renouveller ses sermens, pour les violer encore, lorsqu'il le croyoit utile à ses intérêts. Dans cette contrariété de jugemens, un Historien sans prévention doit accorder à ce Prince de grands talens pour la guerre, une valeur extrême & beaucoup de prudence jointe à beaucoup d'activité; mais il doit avouer en même tems, qu'il fut défiant à l'excès, qu'il se joua souvent de sa parole, & que sa politique soupçonneuse dégénéra plus d'une fois en ruse & en perfidie. Son règne qui s'étendit jusqu'à la dix-huitième année du douzième siècle, fut

fut rempli d'événemens extraordinaires, la plupart heureux, quelques-uns funeſtes pour l'Empire, & preſque tous glorieux pour lui. Il ſut faire la guerre avec courage, gouverner avec ſageſſe, négocier avec habileté. Par ſon application & la variété de ſes talens, il ſut donner le mouvement à tout; & ſon génie auſſi vaſte qu'actif, le mit toujours au-deſſus des obſtacles qui ſemblerent ne ſe multiplier & ne renaître, que pour lui donner occaſion de déployer les reſſources étonnantes qu'il trouvoit en lui-même. Nous aurons encore occaſion de revenir à ce Prince & à Nicéphore-Botoniate, ſon prédéceſſeur, dans les articles où nous parlerons de l'état politique de l'Occident, & des Croiſades. Nous y avons renvoyé, pour éviter les redites, pluſieurs événemens qui appartiennent à ces deux règnes.

XI. SIÈCLE.

XI. SIÈCLE.

ARTICLE II.

État de la Religion & de l'Empire des Muſulmans en Orient.

L'HISTOIRE du dixième ſiécle nous a montré l'Iſlamiſme diviſé par des ſchiſmes & des héréſies, le Califat reduit à la puiſſance ſpirituelle, les Emirs Al-Omara diſpoſant à leur gré de cette dignité ſuprême, & l'ambition des Chefs élevant de toutes parts des Etats indépendans, qui ſont toujours en guerre les uns contre les autres, pour s'affermir & pour s'étendre. Au milieu de ces agitations, divers Conquérans fonderent, au ſein même de l'Empire Muſulman, des puiſſances qui ſe rendirent bientôt redoutables, & qui changèrent l'ancienne conſtitution, en introduiſant des principes de gouvernement conformes à la politique & aux projets ambitieux de ces nouveaux Souverains, qui, devant tout à leur épée, ne conſultoient que leur propre intérêt dans leurs rapports avec le Chef de la Religion, & dans leurs alliances avec les

autres Princes. Les Fathimites, comme nous l'avons remarqué, qui ſe prétendoient iſſus du ſang de Mahomet, appuyés ſur une généalogie qu'on leur conteſtoit, avoient formé en Égypte une nouvelle Monarchie qu'ils cherchoient à étendre par leurs conquêtes ; & réuniſſant, comme les premiers Califes, les droits de l'Autel à ceux du Trône, ils s'étoient déclarés à leur exemple Pontifes & Monarques dans tous les pays de leur domination.

XI. SIÈCLE.

Telle étoit la ſituation des choſes au commencement du XIe. ſiécle. Le Calife de Bagdad étoit toujours regardé comme unique Souverain par ceux-là même qui le dépouilloient. Mais ſans autorité dans ſa Capitale, & n'ayant de la ſuprême puiſſance que de vains reſpects & un faſte emprunté, il diſpenſoit des titres d'honneur, donnoit l'inveſtiture des Etats, & paroiſſoit diſpoſer de tout, tandis qu'il ne lui reſtoit plus rien. Il ne ſubſiſtoit au milieu d'un Palais ſomptueux, que par les penſions qu'il tiroit des Emirs, & que ces petits Princes lui payoient ou lui refuſoient ſuivant leur caprice. Sa Garde étoit l'arbitre de ſa deſtinée ; & quoique les hon-

neurs ſacrés lui fuſſent réſervés, quoi-
XI. qu'on n'approchât de ſon Trône qu'en
SIÈCLE. l'adorant, on ſe jouoit de ce vain fantôme, dont l'exiſtence dépendoit de ceux qu'il voyoit proſternés devant lui. L'autorité pontificale, ſeul & dernier apanage qui reſtoit au ſucceſſeur de Mahomet, n'étoit pas moins affoiblie que le pouvoir civil & politique. Les Fathimites en Egypte, & les Souverains de Cordoue en Eſpagne, s'étoient attribués les honneurs & la puiſſance du Califat, de ſorte qu'il y avoit en même tems dans la Religion Mahométane, trois Pontifes, trois dépoſitaires de l'autorité ſpirituelle, trois oracles de la foi; qui ſe regardoient mutuellement comme des uſurpateurs & des impies.

Ces diviſions qui auroient dû s'oppoſer aux progrès de la Loi Muſulmane, ne ſervirent au contraire qu'à l'étendre de plus en plus, & à lui ſoumettre de nouvelles Nations. Les Turcs, peuple féroce & belliqueux, ſortis des Huns & des Tartares, diviſés en vingt-quatre branches ou tribus, ayant franchi les montagnes & les fleuves qui leur ſervoient de barrières, ſe jetterent ſur les Provinces Muſulmanes les plus expoſées

à leurs incursions. D'abord ils n'avoient d'autre but, comme leurs ancêtres, & comme les Danois en Europe, que de s'enrichir par le pillage & de faire des esclaves; mais ensuite la beauté du climat, l'opulence des Villes que le commerce & les dépouilles des Grecs avoient rendues florissantes, & la molleſſe des habitans, les invitèrent à former des établissemens durables. Ils eurent de tems en tems à leur tête des hommes célèbres dans les Histoires Orientales par leurs exploits & leur sageſſe, qui, devenus puissans & redoutables, soumirent à leur joug des pays immenses. Tels furent entr'autres Mahmoud, qui prit le premier le titre de Sultan; Thogrul-beg, qui se rendit maître de Bagdad, & poussa ses conquêtes jusques dans l'Inde; & Alp-Arslan, qui enleva plusieurs Provinces aux Empereurs de Constantinople, mit en fuite leurs armées, & fit chanceler leur Trône. Il ne manquoit à ces Princes, pour être de véritables héros, que d'avoir des mœurs plus douces, une politique plus humaine, & des vues plus suivies dans leurs opérations & dans leur gouvernement.

XI. SIÈCLE.

La plupart de ces Nations victorieu-

XI. SIÈCLE.

ſes étoient idolâtres avant leurs incurſions, mais devenues ſédentaires dans les lieux de leurs conquêtes, elles embraſſerent la Religion de Mahomet. En adoptant les dogmes de l'Alcoran, elles ſe remplirent de ce fanatiſme intolérant & deſtructeur, que l'Iſlamiſme inſpiroit à tous ſes proſélytes, ſur-tout dans les premiers tems de leur converſion. Cette diſpoſition contribua preſqu'autant à étendre la domination des Turcs que le ſuccès de leurs armes. Ils combattoient par motif de Religion les tribus qu'ils traitoient d'infidéles, parce qu'elles demeuroient attachées au Paganiſme, quoiqu'elles euſſent avec eux une origine commune, & qu'ils duſſent les regarder comme différentes portions d'une même famille. Par-là ils augmentoient leur puiſſance, ils accoutumoient les vaincus à ne voir en eux que des frères, ils ſe rendoient chers aux Califes, qui n'ayant plus d'autre appui que la Religion, prodiguoient à leurs Princes les titres brillans de *Main droite de l'Etat*, & de *Protecteurs des fidèles*.

De toutes les tribus à qui le nom de Turcs étoit commun, celle des Sel-

jioucides devint la plus célèbre & la plus formidable. Elle avoit pris ſon nom de Seljiouk, l'un des plus grands Capitaines de la Nation Turque. Ils étoient déjà maîtres du Koraſſan, & leurs conquêtes commençoient à s'étendre vers l'Orient & le midi, ſous la conduite du fameux Thogrul-beg, lorſque le Calife Caïm, captif dans Bagdad, les appella à ſon ſecours. Thogrul-beg, qui venoit de renverſer un Trône, & de prendre le titre de Sultan, ſe rendit promptement à l'invitation du Calife, après avoir terminé quelques entrepriſes qu'il avoit commencées, & qu'il acheva glorieuſement, comme toutes les autres auxquelles il s'étoit déjà livré. Arrivé aux portes de Bagdad, il força les habitans de les lui ouvrir, & délivra le Calife de l'oppreſſion ſous laquelle il gémiſſoit. Cette protection éclatante, généreuſement accordée au Chef de la Religion, & la reconnoiſſance du Pontife qui ſe manifeſta par les honneurs exceſſifs qu'il rendit à ſon libérateur, mirent le comble à la gloire de Thogrul-beg. On regarda les Seljioucides comme les défenſeurs du Trône & de l'Autel, & cette Nation domina bientôt dans tout l'Orient.

XI. SIÈCLE.

XI. SIÈCLE.

Depuis le milieu de ce ſiècle, les Empereurs de Conſtantinople ne ceſsèrent pas d'avoir à ſe défendre contre ces redoutables ennemis. Conſtantin Monomaque voyant les progrès rapides de leur puiſſance, & n'étant point en état de s'y oppoſer, crut devoir rechercher leur alliance. Thogrul-beg, qui vouloit avoir le tems d'affermir ſes conquêtes, ſe prêta aux vues du Monarque Chrétien, avec une apparence de bonne foi qui le trompa. Mais le traité fut bientôt rompu par les nouvelles entrepriſes du Prince Muſulman. Ses Généraux eſſuyèrent des défaites; mais ces pertes qu'ils ne tardèrent pas à réparer, ne firent qu'irriter leur animoſité contre les Chrétiens, & les excitèrent à laver leur honte dans le ſang de ceux qu'ils appelloient infidèles. Ils ravagèrent tous les pays qu'arroſe l'Euphrate, s emparèrent de la Médie, ſoumirent l'Arménie & les Provinces voiſines, de ſorte qu'à la mort du Sultan Thogrul-beg, toutes ces belles contrées, qui avoient fait partie de l'Empire Grec, ſe trouvoient enfermées dans ſes vaſtes Etats. Son neveu & ſon ſucceſſeur Alp-Arſlan, non moins brave & non moins heureux que lui,

continua ſes conquêtes, & les étendit encore. Romain-Diogène tomba en ſon pouvoir, ainſi qu'on l'a rapporté dans l'Article précédent. De ſon adverſaire, il étoit devenu ſon ami, & voulut être ſon vengeur, lorſqu'il apprit le traitement cruel qu'on lui avoit fait, en arrivant dans ſes Etats. Ce fut le ſujet d'une nouvelle guerre; & la Géorgie qu'il enleva aux Grecs, devint le théâtre de ſa vengeance. Il en réduiſit tous les habitans en ſervitude, & il obligea les Grands à porter, au lieu d'ornemens, un fer-à-cheval attaché à l'oreille. Cette marque d'ignominie à laquelle ils ne pouvoient ſe ſouſtraire qu'en renonçant à J. C., en engagea pluſieurs à quitter le Chriſtianiſme, pour ſe faire Mahométans. Ce Sultan, qui termina ſes jours au milieu de ſes proſpérités par le fer d'un aſſaſſin, s'étoit rendu ſi puiſſant dans toute l'Aſie, qu'il avoit vu, dit-on, douze cens Souverains ou fils de Souverains, humiliés aux pieds de ſon Trône.

XI. SIÈCLE.

Pour achever le tableau de la Religion & de la puiſſance Muſulmane au XIe. ſiècle, il ne reſte plus qu'à faire connoître les Dynaſties qui s'établirent à Iconium, à Alep & à Damas. C'eſt

par-là que nous terminerons cet Article;

XI. SIÈCLE. Vers l'an 1074, le Sultan de Perſe, Malck-Sehah donna une armée à Soliman, fils de Koutoulmiſch, & petit-fils de Seljiouk, avec ordre de paſſer dans les Provinces de l'Aſie mineure, depuis la Syrie juſqu'au Boſphore, & d'en faire la conquête. Il lui abandonnoit la ſouveraineté de ces contrées, après qu'il les auroit ſoumiſes. Soliman n'éprouva pas beaucoup de difficultés dans ſon entrepriſe. Les Provinces qu'il attaquoit, étoient depuis long-tems expoſées aux incurſions des Sarraſins & des Turcs. Il les trouva preſque ſans défenſe, & dans un épuiſement qui ne leur permit pas de s'oppoſer à ſes deſſeins. Il s'avançoit du côté de Conſtantinople après avoir ſubjugué la Bithynie, lorſqu'une armée d'Alexis Comnène ſuſpendit ſa marche. On entra en négociation, & l'on parla de paix. Alexis l'accepta avec d'autant plus d'empreſſement, qu'il avoit alors de grandes affaires du côté de l'Occident; & Soliman qui ne vouloit pas s'expoſer à perdre ſa conquête, ne s'y refuſa point.

Mais le Prince Turc n'employa ce tems de repos, qu'à ſe préparer à de

nouveaux exploits. Il n'obſerva donc le traité, que pour ſe mettre en état de recommencer la guerre avec plus de ſuccès. Dès qu'il eut raſſemblé de nouvelles forces, on le vit rentrer en campagne. Ses armes furent encore plus heureuſes qu'elles n'avoient jamais été. La Lycaonie, la Cappadoce, l'Iſaurie, la Phrygie, le territoire de la Ville d'Ephèſe, la Paphlagonie & la Province dont Trébiſonde étoit la Capitale, tombèrent en ſon pouvoir, outre la Bithynie dont il s'étoit rendu maître dans ſa première expédition. Il établit ſa réſidence à Iconium en Lycaonie, & il en fit la Capitale de la nouvelle Monarchie qu'il venoit de fonder. Ce Conquérant mourut en 1085, après une bataille qu'il perdit contre un Général du Sultan de Perſe, à qui la rapidité de ſes conquêtes avoit donné de l'inquiétude. Son fils qui porta, comme lui, le nom de Soliman, fut ſon ſucceſſeur. Il affermit ſa puiſſance, & devint un voiſin redoutable pour les Empereurs de Conſtantinople. Telle eſt l'origine des Sultans d'Iconium, que les Ecrivains Arabes appellent Sultans de Roum, parce que les Provinces de l'Aſie mineure, dont ils

XI. SIÈCLE.

avoient formé leur Empire, étoient un
XI. démembrement de celui des Grecs, à
SIÈCLE. qui les peuples d'Orient donnoient toujours le nom de Romains.

Les deux Dynasties d'Alep & de Damas, ont eu pour fondateur Toutousch, frere de Malck-Sehah, Sultan de Perse, vers l'an 1078. Ce Prince entreprit la conquête de la Syrie, qui étoit sous la domination des Califes d'Egypte. Après diverses alternatives de succès & d'infortunes, il parvint à se rendre indépendant dans les pays que le sort des armes lui avoit soumis. A sa mort, ses états furent partagés entre deux de ses fils, qui s'établirent, l'un à Alep, & l'autre à Damas, avec le titre de Sultan, ce qui forma deux petites souverainetés. Nous verrons souvent ces petits Princes armés les uns contre les autres, & se réunir quelquefois pour s'opposer aux Grecs & aux Croisés. Il n'entre point dans notre plan de suivre les révolutions particulières de ces foibles Puissances de l'Asie. Nous ne parlerons des événemens qui les intéressent, qu'autant qu'ils se trouveront liés avec l'Histoire des Princes Chrétiens, que les guerres saintes, commencées

dans ce ſiècle, mirent ſouvent aux priſes avec eux. XI.

Il nous reſte un mot à dire de la fameuſe Dynaſtie des Bathéniens ou Iſmaëliens, connus dans l'hiſtoire des Croiſades ſous le nom d'aſſaſſins, dont nous aurons plus d'une fois occaſion de parler dans la ſuite. Le fondateur de cette Nation qui fit trembler tous les Princes d'Orient, ſe nommoit Aſſan-Sabah. Il s'établit au nord de la Perſe, dans la Province de Dilem, vers l'an 1090, avec une troupe d'Arabes qu'il avoit raſſemblés. Il paſſoit pour ſavant dans l'art de la Magie, & l'on attribue à ſes preſtiges le fanatiſme étrange qu'il inſpira ſans diſtinction à tous ceux qui ſe mirent ſous ſa loi. Il les avoit rendus ſi dociles à ſes ordres, qu'au premier ſigne de ſa volonté, ils exécutoient ſans balancer tout ce qu'il leur commandoit, fût-ce de s'enfoncer le poignard dans le ſein, ou de ſe précipiter du haut des rochers. On a écrit que pour les amener à ce degré d'obéiſſance fanatique qu'on auroit peine à croire ſi elle n'étoit atteſtée par une foule de témoins oculaires, il les faiſoit enivrer juſqu'à perdre tout ſenti- SIÈCLE.

ment, & que dans cet état, il les faiſoit tranſporter dans un lieu délicieux, où rien de ce qui peut enchanter & ſatisfaire les ſens ne manquoit à leurs deſirs. Quand ils avoient paſſé quelques jours dans le ſein des voluptés, on les enivroit encore, & on les rendoit à eux-mêmes. L'eſprit tout rempli de ce qu'ils avoient éprouvé, on les aſſuroit que le bonheur dont ils avoient fait l'eſſai, ſeroit après la mort le prix éternel de leur docilité. Il n'en fallut pas davantage pour allumer l'imagination vive de ces hommes ignorans, & les rendre capables de tout. La Religion qu'Aſſan-Sabah s'étoit formée, étoit un Mahométiſme mêlé de quelques idées empruntées des autres cultes de l'Orient. Les dogmes du Paradis & de la fatalité, qui faiſoient la baſe de ſa croyance, ſervoient beaucoup à maintenir ſes ſujets dans les diſpoſitions d'obéiſſance aveugle & de plein dévouement où il les avoit mis.

XI. SIÈCLE.

On raconte que le Sultan de Perſe, inſtruit de ce que tous les Souverains avoient à craindre de la part de ces fanatiques, envoya un Officier vers leur Chef, pour le ſommer de ſortir dans

peu de ſes Etats, où pour lui déclarer la guerre, s'il refuſoit d'obéir; & qu'Aſſan-Sabah, ſans répondre à cet Officier, appella deux de ſes gens, ordonnant à l'un de ſe tuer, & à l'autre de ſe jetter du haut d'une tour, ce qu'ils firent ſans héſiter; alors ſe tournant du côté de l'Officier : *Allez apprendre au Sultan*, lui dit-il, *que j'ai ſoixante-& dix mille hommes auſſi déterminés à m'obéir, que ces deux-là.* Ce fut toute ſa réponſe, & le Sultan jugea qu'il y avoit trop de danger à faire la guerre contre un Chef dont les volontés étoient ſi bien exécutées. Ce Peuple étonnant fut la terreur de l'Aſie pendant plus d'un ſiècle & demi, ſous les régnes de huit Princes. Il en paſſa des hordes en diverſes contrées, ſous des Commandans qui dépendoient du Chef principal, & qui avoient tous le même pouvoir & le même aſcendant que lui, ſur ceux qu'ils commandoient en ſon nom. Les Hiſtoriens des Croiſades ont donné le nom de *Vieux de la montagne*, au Chef de ceux qui pénétrèrent dans la Syrie, & s'établirent dans les gorges du Mont-Liban.

XI. SIÈCLE.

XI. SIÈCLE.

ARTICLE III.

Etat politique de l'Occident.

L'OCCIDENT n'étoit pas moins agité que l'Orient, quoiqu'on n'y vit pas des révolutions ſi fréquentes, des crimes ſi atroces, ni tant de Princes élevés par la rébellion, & renverſés par le parricide. Les troubles dont l'Europe étoit remplie, les guerres qui la déchiroient, & les révoltes qui obligeoient ſouvent les Souverains à s'armer contre leurs propres ſujets, étoient les ſuites malheureuſes de l'Anarchie féodale. Ce Gouvernement, tout monſtrueux qu'il étoit, avoit ſes Loix fondées ſur l'uſage & ſur une ſorte de convention tacite qui s'étoit établie par le fait; mais ces Loix n'obligeoient que le foible, & tout vaſſal aſſez puiſſant pour faire la guerre à ſon Suzerain, ou par lui-même, ou par le ſecours de ſes alliés, pouvoit fouler aux pieds ces Loix & ces uſages, auxquels il ſavoit ſe ſouſtraire par la force. Ce ſyſtême étoit celui de l'Europe entière; mais ſa funeſte influence n'étoit nulle part

plus ſenſible & plus générale qu'en France, comme nous le verrons bientôt. Heureuſement qu'il ſe forma dans les eſprits des idées qui occaſionnèrent une foule d'événemens inattendus, & que des projets de conquêtes éloignées préſentèrent au courage inquiet des Princes & des Seigneurs, un nouvel objet vers lequel on ſe porta de toutes parts. On le ſaiſit avec l'ardeur que produit un enthouſiaſme ſubit qui ſe communique en un inſtant, & que tout le monde s'empreſſe à partager. Cette fermentation, qui fut bientôt univerſelle, changea les vues, les intérêts, la politique, & donna aux Grands, aux guerriers & aux peuples, une impulſion dont les ſuites dévinrent avec le tems, plus heureuſes qu'on n'auroit pu l'eſpérer. Mais avant qu'on éprouvât ces effets avantageux que les circonſtances firent naître, il arriva dans les différentes portions de l'Europe, bien des révolutions extraordinaires que nous allons parcourir.

XI. SIÈCLE.

La puiſſance des Empereurs d'Allemagne influoit plus que toute autre ſur les affaires générales, par les rapports néceſſaires qu'ils avoient en vertu de leur dignité avec les Etats du Nord &

XI. SIÈCLE.

du Midi. A la mort d'Othon III, qui ne laiſſoit point d'enfans, il y avoit eu de grandes conteſtations en Allemagne & en Italie, ſur le choix de ſon ſucceſſeur. Enfin les ſuffrages ſe réunirent en faveur de Henry, Duc de Bavière, arrière-petit-fils de Henry l'Oiſeleur. La réputation de juſtice, de douceur, de modération & de piété dont il jouiſſoit avant ſon élection, détermina les Prélats & les Grands à le choiſir pour Chef du Corps Germanique. Il ſoutint la haute opinion qu'on avoit conçue de lui, par la ſageſſe de ſon gouvernement, & par toutes les vertus royales & militaires, qu'il joignit aux vertus chrétiennes. Il donna ſes premiers ſoins à calmer les troubles de l'Allemagne, excités par le dépit de quelques Princes auxquels il avoit été préféré. Enſuite il tourna ſon attention du côté de l'Italie.

Un Seigneur ambitieux & puiſſant, nommé Hardouin, s'y étoit formé par ſes intrigues, & en répandant beaucoup d'argent, un parti conſidérable qui le déclara Souverain, ſous le titre de Roi de Lombardie. Mais cet uſurpateur ſe rendit bientôt odieux par ſa tyrannie, de ſorte que Henry, ſecondé par un grand

nombre de Seigneurs, n'eut pas de peine à diſſiper le peu de partiſans qui lui reſtoient. Il reçut la Couronne impériale d'abord à Pavie, & enſuite à Rome, des mains du Pape Benoît VIII. Ce Pontife en la lui mettant ſur la tête, le fit juger qu'il défendroit & protégeroit l'Egliſe, & qu'il ſeroit fidèle au Saint-Siège & aux Papes légitimement élus, qui le rempliroient dans la ſuite. Le pieux Empereur en formant ces engagemens, conſulta plutôt ſa Religion & ſon reſpect pour le Siège pontifical, que les maximes d'une politique prévoyante. Il ne lui vint pas à l'eſprit, que les ſucceſſeurs de Benoît puſſent jamais ſe prévaloir contre les ſiens, d'un acte dicté par la piété. Henri étoit en guerre contre les Grecs, & après les plus brillans ſuccès, il alloit leur enlever le peu de places qu'ils poſſédoient encore dans la Calabre & la Pouille, lorſque les maladies qui ravageoient ſon armée, le forcèrent d'interrompre le cours de ſes victoires. A peine fut-il de retour en Allemagne, qu'il mourut avec la réputation d'un bon Prince, d'un habile guerrier & d'un ſage. L'Egliſe de Bamberg qu'il avoit fondée & richement dotée, fut le lieu

XI. SIÈCLE.

XI. SIÈCLE.

de ſa ſépulture. Son règne avoit duré vingt-trois ans. Ses vertus royales & politiques l'ont fait mettre au rang des héros, & ſes vertus chrétiennes au nombre des Saints. L'Egliſe honore auſſi la mémoire de ſainte Cunégonde, ſon épouſe, qui ſe retira dans un Monaſtère, pour achever de ſe perfectionner par la prière & les bonnes œuvres.

Il y eut des mouvemens & des brigues pour donner un ſucceſſeur à ce vertueux Prince. Il avoit recommandé aux Seigneurs, avant de mourir, Conrad, Duc de Franconie, comme le ſujet le plus propre à gouverner l'Empire dans les conjonctures difficiles où l'on ſe trouvoit. L'eſtime de Henri étoit un préjugé bien favorable pour lui; auſſi réunit-il, enfin, toutes les voix des Evêques & des Princes, malgré les intrigues de ſes concurrens. Bouchard, Evêque de Worms, s'étoit chargé de ſon éducation, & avoit pris ſoin de développer ſes heureuſes inclinations. L'innocence de ſes mœurs, l'égalité de ſon caractère, & ſon goût pour la piété l'avoient rendu intéreſſant dès ſa première jeuneſſe. C'étoit par ces belles qualités qu'il avoit plû au ſaint Empereur qu'il

venoit de remplacer. Elevé ſur le Trône, il ſe montra jaloux d'en ſoutenir la ſplendeur & la dignité, avec une fermeté ſans hauteur, & une magnificence ſans profuſion. Généreux & bienfaiſant envers les autres, il ſe contentoit de peu pour lui-même. Sobre, économe, réglé dans ſa dépenſe, il réſervoit les fonds publics pour les beſoins de l'Etat. Ce Prince avoit pacifié les troubles d'Allemagne, & réprimé les ſéditieux d'Italie. Il avoit été couronné par le Pape Jean XIX, & promettoit à l'Empire un gouvernement heureux, par ſa haute ſageſſe & ſon amour pour la juſtice, lorſqu'il fut enlevé par une mort ſubite en 1039 dans la quinzième année de ſon règne. Les Loix qu'il fit pour établir dans l'Empire une Juriſprudence conſtante, & fixer les droits reſpectifs du Chef & des membres ; l'ont fait regarder comme le principal auteur du droit féodal Germanique.

XI. SIÈCLE.

Conrad, afin de prévenir les troubles qui pouvoient naître à ſa mort, pour l'élection de ſon ſucceſſeur, avoit eu la ſage précaution de faire couronner Henri, dit le Noir, ſon fils, à Aix-la-Chapelle en 1028, du conſentement des

XI. SIÈCLE

Grands & des peuples. On eſpéroit trouver dans ce jeune Prince, la modération, la prudence & l'équité de ſon père; mais quoiqu'il ne fût pas ſans belles qualités & ſans talens, il s'en falloit beaucoup qu'il réunît tous les genres de mérite, qui avoient rendu Conrad ſi cher à ſes ſujets. Henri aimoit le bon ordre & la gloire. Il avoit de la valeur, des intentions droites; il deſiroit de mériter l'amour des peuples, en travaillant à leur bonheur; mais il étoit quelquefois dur & fier envers les Grands; il les traitoit ſouvent avec hauteur, & il exigeoit d'eux une ſoumiſſion & des reſpects qu'ils lui auroient accordés plus volontiers, s'il n'eût pas voulu leur en impoſer le joug avec un deſpotiſme qui révoltoit des Seigneurs naturellement jaloux de leurs droits. Cette conduite, & les préventions qu'elles firent naître dans l'eſprit de ceux qui devoient concourir avec l'Empereur à la proſpérité publique, ne lui permirent pas de faire tout le bien dont il auroit pu être l'auteur. Il rendit cependant un ſervice eſſentiel à la ſociété civile & chrétienne, en mettant fin au ſchiſme qui déchiroit

l'Egliſe de Rome. Trois Papes, Benoît IX, Sylveſtre III & Grégoire VI ſe diſputoient la Chaire de St. Pierre. Henri les fit dépoſer tous les trois dans un Concile aſſemblé à Sutri, comme ſimoniaques & noircis d'autres crimes, & procura l'élection de Suidger, Evêque de Bamberg, Prélat d'un mérite reconnu, qui prit le nom de Clément II. Quoiqu'Henri fût encore dans la force de l'âge, il prit à l'égard de ſon fils la ſage précaution que ſon père avoit priſe pour lui, en le faiſant élire & couronner de ſon vivant. Il mourut deux ans après dans la trente-neuvième année de ſon âge en 1056. C'eſt le premier Souverain d'Allemagne qui ſe ſoit attribué la nomination des Prélatures & des autres bénéfices. Il fondoit ce droit ſur celui des inveſtitures, qu'il regardoit comme une des prérogatives du Trône que ſes prédéceſſeurs lui avoient tranſmiſes. Nous expoſerons l'origine & les fondemens de cette prétention, lorſque nous ſerons arrivés au tems où la querelle des inveſtitures s'éleva dans l'Egliſe, & diviſa d'une manière ſi funeſte le Sacerdoce & l'Empire.

XI. SIÈCLE.

XI. SIÈCLE.

Les Princes & les Grands d'Allemagne ne voyant à leur tête qu'un enfant de six ans, & une femme plus connue par sa piété, que par ses talens pour le Gouvernement, crurent pouvoir se livrer à tous leurs projets d'ambition. Mais ils éprouvèrent que l'Impératrice Agnès, tutrice de Henri IV, son fils, n'avoit pas moins de capacité pour régir un Empire, que de goût pour les vertus chrétiennes par lesquelles elle édifioit l'Eglise. Les rébelles d'Allemagne trouvèrent dans la prudence & la fermeté de cette Princesse, un frein qui arrêta leur inquiétude; & Rome apprit d'elle qu'une piété solide n'empêche pas les Souverains éclairés de faire valoir leurs droits contre le Chef de la Religion, quand il entreprend de les violer. Si le jeune Henri eût profité dans son enfance des leçons & des exemples d'une mère qui joignoit tant d'élévation d'esprit à tant de sagesse dans la conduite, son règne auroit été moins exposé aux orages qui le troublèrent. Mais ce Prince annonça de bonne-heure le caractère impétueux, l'humeur bouillante & les passions indomptées qui le dominèrent toujours, & qui causèrent tous les malheurs

heurs de ſa vie. Avec un courage à toute épreuve, une valeur qui l'égaloit aux guerriers les plus illuſtres, une patience invincible dans les plus grands revers, un génie fécond en reſſources & en expédiens, une ame forte & capable des actions les plus héroïques, Henri pouvoit ſe rendre le Monarque de l'Europe le plus renommé; mais pour n'avoir pas ſu réſiſter à ſes penchans; pour s'être livré à des conſeils pernicieux, il devint le tyran de l'Empire, le ſcandale de la Religion, l'auteur des plus grands troubles qui euſſent encore éclaté dans l'Egliſe, & l'artiſan de ſes propres infortunes. XI. SIÈCLE.

Dès que ce Prince fût parvenu à l'âge où les hommes font connoître ce qu'ils ſont, il ne montra que des vices. Auſſi incapable de ſe contraindre que de ſe corrompre, il ſe mit au-deſſus de toutes les conſidérations, & négligea les precautions que le reſpect de ſon rang & le ſoin de ſa réputation auroient dû lui faire prendre. Il ne connoiſſoit ni délicateſſe dans le choix de ſes plaiſirs, ni meſure dans les excès auxquels il s'abandonnoit. Le rapt, la violence & la ſéduction étoient les moyens dont il ſe

XI. SIÈCLE.

servoit pour satisfaire ses desirs ; & son inconstance égalant son impétuosité, il ne quittoit un objet que pour courir aussi-tôt après un autre qu'il abandonnoit de même. Les infamies, la cruauté, les oppressions, les folles dépenses, suites ordinaires d'une conduite aussi déréglée, lui firent plus d'une fois ajouter l'atrocité du crime à la débauche, assassinant les maris pour s'emparer des femmes, & sacrifiant jusqu'à ses compagnons de débauche, lorsqu'ils paroissoient le désapprouver, ou qu'ils refusoient de servir aveuglément ses passions.

Une vie si peu compatible avec les devoirs & la dignité du Trône, ne tarda pas à exciter le mépris & l'indignation. On commença par murmurer; on se plaignit ensuite, & bientôt on en vint à un soulèvement général. Les scandales de Henri étoient publics & révoltans. On se crut dispensé à son égard des ménagemens qui étoient dûs à la Majesté impériale qu'il respectoit si peu. Ce Prince avoit tellement aliéné de lui les esprits & les cœurs, que l'Allemagne & l'Italie s'élevèrent à la fois contre lui. Il se vit donc en peu de tems

cité devant un Concile, & obligé de garder une épouſe qu'il avoit calomniée ſans lui faire perdre l'eſtime que méritoit ſa vertu; excommunié par un Pontife dont il avoit favoriſé l'élection, quoiqu'il dût compter ſur ſes rigueurs; humilié aux pieds de ce Pape qui le traitoit en coupable, dans le tems même qu'il l'exhortoit à ſe juſtifier, & à convoquer une diète pour ſe faire juger; pourſuivi à main armée par un fils qu'il venoit de faire aſſeoir ſur le Trône; abandonné de tout le monde, & ſollicitant pour vivre un Titre clérical dans l'Egliſe de Spire, qui lui fut refuſé; mourant enfin de misère & de douleur au milieu de ſa carrière, avec la penſée déſolante que les honneurs de la ſépulture chrétienne ſeroient refuſés à ſa cendre. Tel fut le ſort d'un Prince qui par ſa naiſſance, ſes forces & ſon génie, paroiſſoit deſtiné à faire plier l'Allemagne & l'Italie ſous ſa Loi, & peut-être à ramener dans l'Europe les jours brillans de Charlemagne.

XI. SIÈCLE.

Sous le gouvernement ſage & modéré d'Hugues Capet, la France avoit commencé à ſe remettre des calamités auxquelles elle avoit été en proie ſous les

derniers Princes de la Race Carlovingienne. Elle voyoit ſur le Trône dans la perſonne de Robert, un Prince éclairé, juſte, affable, religieux, dont le caractère noble & franc inſpiroit la confiance & l'amour. Ce Prince qui étoit ſavant pour le tems où il vivoit, conſacra ſa plume à la Religion; il célébra ſes myſtères & chanta les vertus des Saints qu'elle honore. L'Egliſe a conſervé quelques Hymnes de ſa compoſition, avec quelques-unes de ces pièces cadencées & rimées, qu'on appelle *Proſes*, mais ce ſont plutôt des monumens de ſa piété, que des preuves de ſon talent pour la Poéſie. Nous avons parlé des efforts qu'il fit avant de rompre les liens ſi chers à ſon cœur qui l'attachoient à la Reine Berthe, ſa première épouſe. Il prévoyoit ſans doute les chagrins domeſtiques qui ſeroient le fruit d'un autre engagement, où l'inclination & le ſentiment n'avoient point de part. Conſtance qui remplaça Berthe, étoit fière, impérieuſe, vindicative, caractère trop oppoſé à celui de ce bon Prince, pour qu'il ne s'élevât pas ſouvent entre eux de ces démêlés qui agitent les Cours, & qui influent même

XI. SIÈCLE.

sur les affaires. Elle lui suscita des ennemis jusques dans sa propre famille. Robert vit ses enfans aigris par la persécution & les caprices de leur mère, prendre les armes contre lui, & le forcer à les combattre. Deux fois cette révolte éclata, & deux fois l'amour des Princes pour un père qui méritoit l'hommage de tous les cœurs, les fit rentrer dans le devoir, d'où le dépit les avoit écartés. A la mort de ce pieux Roi, qui arriva l'an 1031, toute la France fut en deuil, & les peuples éplorés demandoient au Ciel de récompenser des vertus qui avoient fait leur bonheur, & qu'ils croyoient dignes des honneurs divins.

XI. SIÈCLE.

Le règne de Henri I, associé depuis trois ans à la Royauté, ouvrit par des révoltes que la haine implacable de Constance excita contre ce Prince. Pour faire entrer les Seigneurs dans ses vues qui ne tendoient à rien moins, qu'à priver Henri du Trône où son père l'avoit fait monter, elle calomnia ses mœurs & son caractère, le peignant des plus odieuses couleurs, & n'annonçant au peuple que des calamités, si l'on étoit assez lâche pour le laisser rè-

XI. SIÈCLE.

gner. Robert, Duc de Normandie, fut ſon défenſeur contre les ennemis que les calomnies de ſa mère lui avoient fait. La valeur & la prudence de Henri, ſecondé par un allié puiſſant, ramenèrent bientôt le calme. Cependant l'inquiétude ordinaire des grands Vaſſaux, & les rivalités qui s'allumoient entr'eux à la moindre occaſion, remplirent tout ce règne de révoltes, de guerres inteſtines, & par conſéquent d'attaques, de combats, de ravages & de malheurs. Ce fut encore pendant bien des années le ſort de la France & de la meilleure partie de l'Europe, par une ſuite inévitable de la féodalité, qui s'étoit partagée en tant de branches & de rameaux, qu'elle couvroit le Royaume d'un bout à l'autre.

Pour aſſurer le Trône à Philippe, l'aîné de ſes fils, Henri l'avoit fait ſacrer & couronner en 1059; & à ſa mort arrivée l'année d'après, il lui donna pour tuteur Baudouin V, Comte de Flandres, ſon beau-frère. Aſſuré du déſintéreſſement & de la fidélité de cet allié, il ne craignit pas de le nommer en même tems Régent du Royaume. Philippe n'avoit que ſix ans, lorſqu'il

perdit ſon père. Baudouin répondit à la confiance dont Henri l'avoit honoré. Non-ſeulement il veilla comme un père à l'éducation de ſon pupille, mais encore il prit ſoin de maintenir le bon ordre & la tranquillité dans le Royaume, comme ſi ç'eût été ſon propre bien. Heureux Philippe & ſes ſujets, ſi ce jeune Prince eût marché ſur les traces d'un Régent ſi vertueux & ſi juſte, que la mort lui enleva lorſqu'il n'avoit encore atteint que ſa dix-huitième année, & dont il ne ſentit peut-être pas aſſez la perte ! Philippe joignoit aux graces d'un extérieur intéreſſant, un eſprit agréable, une éloquence naturelle & l'heureux talent de plaire. Mais il ſe prévalut trop de ces dons précieux de la nature, & il borna tout ſon mérite aux qualités aimables. Il ne ſongea qu'à mener une vie douce & voluptueuſe, négligeant les devoirs les plus importans de la royauté, ſe livrant au goût du plaiſir comme un particulier qui ne tient qu'à lui-même, & laiſſant l'autorité s'affoiblir dans ſes mains, ſans prendre part aux grands événemens qui ſe paſſoient ſous ſes yeux. Il arriva de-là que les grands Vaſſaux profitèrent de

XI. SIÈCLE.

XI. SIÈCLE.

ſa molleſſe, pour ſe rendre encore plus puiſſans; que les Papes étendirent leurs prétentions loin des bornes où ils s'étoient renfermés juſqu'alors; que les Evêques n'étant point ſoutenus, s'oppoſèrent foiblement au pouvoir pontifical qui peſoit ſur eux; & que le peuple ſans appui, mépriſa un maître qui ne ſavoit ni le défendre contre l'oppreſſion des Grands, ni mettre un frein à l'ambition qui le dépouilloit lui-même des plus beaux droits du Trône.

Toutes les fautes & tous les malheurs de ce Prince, qu'on ne peut s'empêcher de plaindre, ſortirent de la même ſource. S'il eût été plus appliqué aux affaires du Gouvernement, plus éclairé ſur les véritables intérêts de l'Etat, il auroit vu combien la conquête de l'Angleterre par Guillaume, Duc de Normandie, en augmentant la puiſſance d'un vaſſal déjà trop redoutable, pouvoit devenir funeſte à ſes deſcendans. S'il eût été moins ardent à ſuivre ſes paſſions, il auroit vu qu'en répudiant Berthe, fille du Comte de Friſe, ſa première femme, pour épouſer Bertrade enlevée au Comte d'Anjou, ſon mari, il s'expoſoit aux foudres de Rome, ſans que

les Evêques du Royaume puſſent l'y ſouſtraire. Enfin, s'il eût été moins aveuglé par l'amour, il eût vu qu'en s'uniſſant à une femme qui n'avoit pas rougi de prendre la place de l'épouſe légitime, tandis qu'elle vivoit encore, c'étoit une ennemie qu'il donnoit à ſes enfans du premier lit. En effet, ce Prince qui auroit pu jouer le plus grand rôle dans le monde, s'il eût tourné ſes talens du côté de la politique & de la guerre, fut à peine compté pour quelque choſe dans l'Europe. Frappé d'anathême par le Pape Urbain II, au milieu de ſes Etats, réduit à ſolliciter une abſolution qu'on lui fit acheter par des abaiſſemens indignes de la Majeſté royale, peu conſidéré des Grands, & encore moins aimé du peuple, dominé par une femme hautaine & cruelle, qui eſſaya de faire périr l'héritier de la Couronne par le poiſon, ce Prince mourut, la huitième année du douzième ſiècle, ſans être regretté dans la France, ni pleuré dans ſa propre famille. Il avoit règné cinquante-un ans, & vécu cinquante-ſept.

XI. SIÈCLE.

Nous avons vu que, malgré l'inquiétude des Seigneurs Ultramontains,

XI. SIÈCLE.

& les intrigues des Papes, tout le Nord de l'Italie, & Rome même reconnoiſſoit la puiſſance des Empereurs d'Occident. Cependant les Grecs poſſédoient encore au Midi, des Villes & un vaſte territoire qui leur étoient diſputés par les Sarraſins. Mais les choſes changèrent de face dans cette portion de l'Italie, depuis les premières années de ce ſiècle juſqu'à ſa fin. Des gentilshommes Normands que la dévotion avoit conduits à la terre ſainte, paſsèrent par-là en retournant chez eux. Ils virent les Chrétiens aux priſes avec les infidèles. Leur zèle s'enflamma, & leur courage ramena la victoire du côté des Grecs qui étoient ſur le point de tout abandonner aux Muſulmans. On leur offrit des récompenſes; ils n'en voulurent point d'autres, que l'honneur d'avoir ſecouru des Chrétiens, & humilié les ennemis de la foi. A leur retour en Normandie, ils parlèrent avec enthouſiaſme de leurs exploits & du beau climat qui en avoit été le théâtre. Les eſprits étoient portés alors aux entrepriſes guerrières, & la Nobleſſe ne cherchoit que les occaſions de ſe ſignaler par les faits d'armes. De jeunes Sei-

gneurs Normands, fils d'un père distingué par son rang, mais peu considéré à la Cour, où il ne plaisoit pas, & n'ayant qu'une fortune médiocre avec une famille nombreuse, ne purent entendre ces récits intéressans par leur nouveauté même, sans concevoir le desir d'aller moissonner des lauriers qui sembloient s'offrir à leur courage. XI. SIÈCLE.

Tancrède de Hauteville dans le territoire de Coutance, étoit père de ces jeunes guerriers, qui d'aventuriers, ou si l'on aime mieux, d'auxiliaires des Grecs & des Princes de Salerne, devinrent en peu de tems Conquérans & Souverains de la Pouille, de la Calabre & de la Sicile. Ils couroient à la gloire, mais en même tems ils cherchoient à se procurer par leur valeur, un établissement plus avantageux & plus brillant qu'ils n'en pouvoient espérer en restant dans leurs foyers. On les reçut comme des étrangers vaillans & généreux qui versoient au secours des Chrétiens, sans autre motif que celui d'être utiles. Dans les commencemens ils ne démentirent point cette opinion. Mais lorsque les Sarrasins eurent été chassés, ils songèrent à dépouiller aussi les Grecs, &

XI. SIÈCLE.

à s'établir par droit de conquête dans un pays arrosé de leur sang. Dès qu'ils eurent fait connoître ce dessein, & qu'ils se furent mis en état de l'exécuter, avec le secours des nouvelles troupes qu'ils avoient fait venir de leur pays, les Papes qui les avoient bien accueillis d'abord, se déclarèrent contre eux. Mais ils bravèrent les foudres lancés sur eux par les Pontifes, comme ils avoient bravé l'épée des Sarrasins & des Grecs. Constans dans leur projet, heureux dans leur entreprise, ils forcèrent par leurs succès & leur générosité, ces mêmes Pontifes qui les avoient traités en criminels, de leur devenir favorables. L'intérêt & le besoin de trouver un secours nécessaire, eut sans doute plus de part à ce changement que la reconnoissance. Léon IX tombé entre leurs mains par le sort des armes, éprouva qu'ils n'étoient ni des barbares incapables de procédés nobles & désintéressés, ni des Chrétiens rébelles qui ne sussent pas rendre au Chef de l'Eglise ce qui lui est dû.

Nicolas II crut utile à ses vues de s'en faire des amis ; & Grégoire VII réfugié auprès d'eux, pour se dérober

à la vengeance de l'Empereur Henri IV, légitima les conquêtes de ces braves frères, en donnant à Robert Guiscard, le dernier d'entr'eux, l'investiture des Villes & territoires qu'ils ne tenoient que de leurs épées : encore ce Pontife habile mit-il pour condition à cette grace, que le Saint-Siège auroit la suzeraineté de tous les pays dont il s'agissoit, & que les successeurs de Robert seroient chargés d'une redevance annuelle envers les siens. Après ce traité que la politique fit proposer & accepter, en vain les Grecs entreprirent-ils de regagner ce qu'ils venoient de perdre. Toutes les fois qu'ils firent des tentatives sur l'Italie, ils trouvèrent contre eux les Papes qui couvroient leurs Vassaux d'une égide sacrée ; & les nouveaux Conquérans, qui bien loin de craindre les Souverains de Constantinople, portèrent la guerre dans leurs Etats, & les firent trembler dans les murs de leur Capitale. Telle fut l'origine des Royaumes de Naples & de Sicile, & celle des droits que le Saint-Siège s'est acquis sur ces deux Monarchies, & qu'il a conservé jusqu'à nos jours.

XI. SIÈCLE.

N'oublions pas de dire que vers ce

leur conſidération, après tant de ſiècles, par de ſages Loix & une induſtrieuſe activité, ſont Veniſe & Gênes. Veniſe dut ſon origine à quelques familles de Vénètes, ancien peuple d'Italie, qui vers la fin du ſixiéme ſiècle, à l'arrivée des Lombards, ſe réfugièrent dans les Iſlots formés par les bouches du Pô. Par des accroiſſemens ſucceſſifs, ces familles formèrent un peuple qui s'adonna au commerce, & que l'amour de la liberté conſerva dans l'indépendance. On voyoit déjà ce peuple actif & paiſible, réuni en République, & gouverné par un Doge électif, dans les dernières années du huitième ſiècle. Cet Etat déjà conſidérable, augmenta ſa puiſſance dans le neuvième, par des conquêtes qu'il fit tant en terre ferme que dans les Iſles. Il s'accrut encore dans le dixième par la réunion de la Dalmatie, dont les peuples, ſans autre motif, que celui de participer à la félicité d'un Gouverne-

ment doux & juſte, ſe ſoumirent à ſa domination. Enfin dans le onzième cette République étoit ſi floriſſante, qu'il ne ſe faiſoit point en Europe de grandes entrepriſes, & qu'il n'arrivoit point de révolutions importantes, ſans qu'elle y prît part. XI. SIECLE.

Gênes beaucoup plus ancienne que Veniſe, étoit ſa rivale, comme Carthage le fut de Rome. Il ſeroit difficile de remonter à ſa première origine, qui précéda la naiſſance du Chriſtianiſme. Il le ſeroit également de ſuivre ſon Hiſtoire à travers les nuages dont elle eſt couverte, & de dire au juſte quelle fut la forme de ſon gouvernement dans ces tems reculés. On ignore les viciſſitudes qu'elle éprouva ſous la domination des barbares qui s'emparèrent de l'Italie, dans la décadence de l'Empire Romain. Ses Hiſtoriens les plus dignes de foi, ne commencent ſes annales qu'avec le onzième ſiècle. C'étoit le tems de ſa plus grande puiſſance. Ses vaiſſeaux couvroient les mers; & ſon commerce, ſource intariſſable de richeſſes, s'étendoit depuis l'embouchure du Tage juſqu'au Pont-Euxin. Elle ſe gouvernoit en forme de République, ſous

XI. SIÈCLE.

l'autorité de deux Conſuls, dont l'adminſtration duroit quatre ans, & qui pendant leur Magiſtrature exerçoient tous les droits de la Puiſſance ſuprême. Elle joignit l'eſprit de conquête à l'eſprit de commerce. Dès le neuvième ſiècle elle avoit enlevé la Corſe & d'autres Iſles aux Sarraſins, & dans celui-ci on vit ſes flottes porter des ſecours aux guerriers qui avoient paſſé les mers pour délivrer la Terre-ſainte du joug des infidèles.

L'Eſpagne toujours partagée entre les Maures & les Chrétiens, vit la guerre ſe perpétuer dans ſon ſein, & s'y élever de nouveaux Trônes, qui furent dès leur naiſſance de nouveaux objets d'ambition, & par conſéquent de nouvelles cauſes de rivalités & de querelles. Les Maures diviſés entre eux éprouvèrent toutes les horreurs des diſcordes civiles. Le Calife Iſſem avili aux yeux de ſes ſujets par ſa molleſſe & ſon incapacité, fut détrôné par un rébelle hardi & courageux. Ses rapides ſuccès firent naître une foule d'ambitieux qui prétendirent au Califat. Les Princes Chrétiens prirent part à ces diviſions, tantôt comme alliés, & tantôt comme ennemis,

selon que leur politique, & plus souvent encore leur inquiétude, les portoit à se déclarer pour ou contre les différens partis suscités par le goût de l'indépendance & le desir de règner. Ces Princes ne vivoient pas en meilleure intelligence les uns avec les autres. Outre les Rois de Léon qui furent longtems les seuls à balancer la fortune des Sarrasins, il y eut des Rois de Sobarbe, de Castille, de Navarre, d'Arragon; & tous ces petits Souverains tendoient, chacun de leur côté, à s'agrandir aux dépens de leurs voisins, par des alliances, des conquêtes & des usurpations. Les mariages & les successions établissant de nouveaux droits, introduisant des intérêts opposés, & donnant lieu à des partages ou à des réunions, étoient une source toujours renaissante de ruptures, d'invasions & de combats. On voyoit les mêmes divisions & le même partage de puissance entre les Maures. Tolède, Séville, Jaën, Valence, Huesca, Murcie & d'autres Villes soumises au joug du Musulman, eurent des Souverains qui affectèrent l'indépendance, & se firent la guerre, pour s'étendre & resserrer leurs voisins. Ainsi l'Es-

XI. SIÈCLE.

XI. SIÈCLE.

pagne eut à la fois dans ce siècle vingt Rois plus ou moins foibles, combattans sans ceſſe les uns contre les autres ſous l'étendard de Mahomet, ou ſous les bannières chrétiennes.

Parmi le grand nombre de Princes Chrétiens qui régnèrent en Eſpagne, on n'en compte guère que deux qui aient mérité de vivre dans l'Hiſtoire. Alphonſe, dit le Vaillant, Roi de Léon, de Galice & de Caſtille, fut le premier. Sa conduite prouva qu'il avoit des vues ſuivies, & que ſes démarches étoient dirigées par une politique raiſonnée. Sa prudence égale à ſa valeur, lui fit tirer avantage de tous les événemens pour augmenter ſa puiſſance. Il ne prenoit les armes, ne concluoit des traités, ne formoit des alliances, & ne quittoit un parti pour en embraſſer un autre, que d'après le plan qu'il s'étoit tracé. Il avoit été long-tems caché dans un Couvent. Il en ſortit pour conquérir des Royaumes avec le ſecours des Maures, qu'il fit bien repentir enſuite d'avoir été les premiers inſtrumens de ſa grandeur. Il remporta ſur eux pluſieurs victoires mémorables, leur enleva un grand nombre de Villes qu'il repeupla de

Chrétiens, & pouſſa ſes conquêtes juſqu'au Portugal. Vers la fin de ſa carrière, la paſſion qu'il conçut pour Zaïde, fille du Roi de Séville, Princeſſe d'une rare beauté, le fit devenir l'allié des Maures dont il avoit toujours été le plus redoutable adverſaire. Démarche auſſi contraire à ſes véritables intérêts, qu'à la gravité de ſon âge & à ſa longue expérience. Il en devint la victime, & le reſte de ſa vie ne fut qu'un tiſſu de revers, ſuites funeſtes de l'imprudence que lui fit commettre une paſſion, dont les règles de ſageſſe & de politique qu'il avoit toujours ſuivies, auroient dû le défendre.

XI. SIÈCLE.

Les Hiſtoriens mettent en parallèle avec ce Prince, D. Sanche, Roi de Navarre. Pendant que les Maures s'entre-déchiroient par des guerres civiles, il leur enleva toutes les places qu'ils avoient aux pieds des Pyrénées, & pouſſa ſes conquêtes aſſez loin dans le plat pays. Non content de ces avantages, il les défit en bataille rangée dans la Vallée de Funes où ils l'attendoient au retour d'une expédition. Les infidèles croyoient qu'en l'attaquant à l'improviſte, ils le mettroient aiſément en déroute; mais ſa

XI. SIÈCLE.

préſence d'eſprit & ſon courage le ſauvèrent du danger, & la plupart de ceux qui lui avoient tendu ce piège, payèrent de leur vie le moment d'embarras qu'ils lui avoient cauſés. Sous lui, le Comté de Caſtille qu'il avoit conquis, fut érigé en Royaume, pour ſervir d'appanage & de titre à l'un de ſes fils. Après avoir fait toute ſa vie la guerre aux ennemis du nom chrétien, dont il étoit devenu la terreur, ce Prince rechercha une gloire plus ſolide. Quoiqu'il fut encore dans la vigueur de l'âge, ayant à peine trente-cinq ans, il renonça aux armes pour ne s'occuper qu'à faire fleurir la Religion & la piété dans ſes Etats. Ce fut ſon unique ſoin pendant le reſte de ſes jours; & l'exemple de ſes vertus rendit efficaces les moyens qu'il employa, pour remplir des vues ſi louables dans un Prince Chrétien.

L'Angleterre fut pendant tout ce ſiècle le théâtre des guerres les plus ſanglantes. Deux fois conquiſe par des Princes étrangers, elle vit quatre Rois de Dannemarck, Suénon, Canut I, Harald I & Canut II, Maîtres de Londres & des autres Villes principales, donner des Loix à ſes Provinces, & les faire gémir

sous un joug de fer. Une barbarie conseillée par des traîtres, & commandée par un Roi cruel & lâche, attira sur elle tous ces malheurs. Les Danois établis dans cette Isle furent tous massacrés en un seul jour; mais ils trouvèrent des vengeurs dans leurs compatriotes qui ravagèrent les côtes & l'intérieur du pays avec une fureur implacable, & ne cessèrent pas de faire couler le sang de toutes parts durant plus de cinquante ans. Après tant d'agitation, l'Angleterre commençoit à respirer sous le gouvernement sage & modéré d'Edouard III, surnommé le Confesseur, fils d'Ethelred II, que les vœux de la Nation avoient appellé au Trône de ses pères. Mais l'ambition de Godwin, Ministre dur & puissant, qui s'étoit rendu nécessaire à son maître, par son crédit & ses richesses, replongèrent le Royaume dans de nouvelles calamités. Edouard, que les circonstances avoient forcé de lui confier son autorité, eut besoin de toute sa prudence, pour empêcher qu'il ne causât de plus grands maux, & de toute sa douceur pour en réparer une partie.

XI. SIÈCLE.

Ce pieux Monarque fut enfin délivré

XI. SIÈCLE.

par la mort, de la tyrannie d'un ſujet ſi fier & ſi redoutable, qu'il ſoupçonnoit avec fondement d'avoir trempé dans le meurtre du Prince Alfred, ſon frère, & qui lui faiſoit acheter les ſervices qu'il rendoit à l'Etat, par des complaiſances dont les autres Seigneurs murmuroient ſouvent. Alors Edouard rendu à lui-même, & devenu véritablement Roi, fit goûter à ſes peuples les douceurs d'un gouvernement juſte & paiſible. Il ſut allier avec toutes les qualités qui font les bons Princes, un reſpect infini pour la Religion, & une éminente piété. Il fit traduire en Latin & rédiger en un même corps, les Loix Saxonnes que l'uſage avoit conſacrées. Ce Code ſi cher à la Nation, & qu'elle a réclamé ſi ſouvent, monument de juſtice & de bienfaiſance, connu ſous le titre de Loix d'Edouard le Confeſſeur, a rendu ſa mémoire précieuſe à l'Angleterre, qui ne put être conſolée de ſa perte, qu'en voyant ſon nom ſolemnellement inſéré dans le Catalogue des Saints.

La mort de ce Prince arrivée en 1066, eſt une époque importante dans l'hiſtoire de ce ſiècle. N'ayant point d'en-

fant, & ne laiſſant pour héritier en ligne maſculine, que le jeune Edgar Atheling, arrière-petit-fils d'Ethelred, & par conſéquent, ſon petit-neveu, Prince qui, outre ſon bas-âge, ne donnoit aucune eſpérance pour l'avenir, Edouard crut devoir appeller au Trône d'Angleterre, Guillaume, Duc de Normandie, ſon couſin, ſon bienfaiteur & ſon ami. Guillaume, Prince belliqueux & ſage, qui joignoit la politique au courage, & l'habileté à la valeur, ſe prépara à faire valoir les droits que la dernière volonté d'Edouard lui donnoit ſur l'Angleterre. Auſſi actif dans l'exécution, que prudent & réfléchi dans le conſeil, il partit avec une armée formidable, portée ſur un grand nombre de vaiſſeaux, & après quelques jours d'une heureuſe navigation, il effectua ſa deſcente ſur les côtes de la Province de Suſſex.

XI. SIÈCLE.

Harald, fils de l'impérieux Miniſtre Godwin, s'étoit emparé du Trône que perſonne n'avoit oſé lui diſputer. Il s'avança pour s'oppoſer aux deſſeins de Guillaume, qui le reçut avec une intrépidité dont il avoit déjà donné d'autres preuves. La fameuſe journée d'Haſ-

XI. SIÈCLE

tings décida du sort de l'Angleterre ; & de la fortune des deux rivaux qui se la disputoient. Harald après des efforts de courage dignes d'une meilleure cause, resta sur le champ de bataille ; & Guillaume s'étant rendu maître de Douvres, marcha droit à Londres où les Evêques & les Magistrats, bientôt suivis par la Noblesse & le peuple, le reçurent avec de grands témoignages de joie. Le Pape Alexandre II, qui étoit entré dans ses intérêts, lui ménagea les suffrages des Prélats. Leur exemple entraîna toute la Nation, & le nouveau Monarque ayant reçu l'Onction royale, n'eut plus d'autre soin que d'assurer sa conquête, en appaisant les révoltes, en abaissant l'orgueil inquiet des Seigneurs, & en faisant exécuter les Loix. Il exigeoit l'obéissance de ses nouveaux sujets avec une fermeté qui tenoit un peu de la rigueur ; mais elle lui paroissoit nécessaire dans ces premiers tems, pour contenir des hommes remuans & légers, & leur apprendre à respecter l'autorité, mieux qu'ils n'avoient fait sous leurs anciens Maîtres. Cependant il tempéra par sa bonté, sa douceur, sa libéralité, son amour pour la

la juſtice & pour le bien public, ce que ſa domination paroiſſoit avoir de trop ſévère. La Nation Angloiſe reconnoît aujourd'hui qu'elle doit à ce Prince les commencemens de ſa puiſſance & de ſa gloire. Son fils Guillaume II, hérita de tous ſes Etats, & vit comme lui, l'Angleterre avec la Normandie ſoumiſes à ſes Loix.

XI. SIÈCLE.

Le Dannemarck, la Suéde, la Ruſſie & la plupart des autres Etats du Nord, à peine ſortis des ténèbres du Paganiſme, & plongés encore dans celles de la barbarie, ne nous offrent que des faits incertains & peu dignes de nous arrêter. La Pologne, la Bohême & la Hongrie n'étoient connues que par leurs rapports avec l'Empire d'Allemagne, dont les Souverains avoient quelquefois des intérêts à démêler avec ceux qui les gouvernoient. Du reſte, occupés de leurs guerres plus que de la politique & des Loix, les entrepriſes de ces peuples, leurs ſuccès & leurs revers, n'intéreſſoient pas aſſez les autres Nations, pour qu'on tînt les yeux ouverts ſur ce qui ſe paſſoit chez eux. Il faut pourtant remarquer que la Pologne, la Bohême & la Hongrie étoient devenues aſſez

XI. SIÈCLE.

puissantes, pour que les Empereurs d'Occident & les Papes qui se disputoient le droit de conférer les dignités, accordassent à leurs Princes le titre de Roi. Quant à la Russie qui portoit encore le nom de Ziovie, si elle donna une Reine à la France, ce fut peut-être parce qu'elle étoit ignorée, & que dans l'ordre civil elle ne pouvoit faire ni bien ni mal à l'Europe.

ARTICLE IV.

Etat des Sciences & des Lettres en Orient & en Occident, pendant le onzième siècle.

TOUS les siècles d'ignorance se ressemblent, par la nuit qui les couvre. Il y a néanmoins entre eux des différences très-réelles, quoique peu sensibles par l'extrême difficulté de saisir les nuances qui distinguent des ténèbres plus ou moins épaisses, & de marquer les intervalles qui séparent les divers degrés de barbarie. On les apperçoit d'une manière générale & peu distincte, ces différences, en suivant d'un âge à

l'autre la marche de l'esprit humain. Mais outre qu'il faut une grande attention pour ne pas confondre des objets si rapprochés les uns des autres, & qui se touchent de si près, il faudroit encore une sagacité que la nature refuse à la plupart des hommes, pour démêler dans le sein de l'obscurité même, ce plus & ce moins qui empêchent qu'un siècle barbare & ténébreux le soit au même point qu'un autre, quoique ténébreux & barbare aussi, & qui dans le même siècle servent de passage d'une portion de tems à celle qui la précède & qui la suit.

XI. SIÈCLE.

Il est certain, comme nous l'avons dit, que le dixième siècle fut l'époque de la plus profonde ignorance, & de la stérilité la plus générale pour les Sciences, les Lettres & la raison. La moitié du onzième, qui s'écoula depuis l'an 1001, jusqu'en 1050 ou environ, ne fut ni moins enveloppée des nuages de l'ignorance, ni moins ingrate. Les mêmes causes subsistoient & les mêmes effets devoient en résulter. Pendant l'autre moitié, l'esprit humain excité par des événemens imprévus & des révolutions qui le tirèrent de son en-

XI. SIÈCLE.

gourdiſſement, reçut une impulſion nouvelle, & fit des efforts extraordinaires pour ſaiſir la lumière dont l'éclat commençoit à briller. On ne doit pas perdre de vue cette diſtinction de deux portions différentes d'un même ſiècle, ſi l'on veut trouver la vérité dans les réflexions qu'on va lire ; ſans cela on ne pourroit ſe former une idée juſte des divers états de l'eſprit humain par rapport aux Arts & à la Littérature, dans des tems ſi voiſins, & cependant marqués par des caractères ſi oppoſés.

Les Sciences & les Lettres cultivées par intervalle dans l'Empire de Conſtantinople, s'élevèrent peu au-deſſus de l'état foible où nous les avons vues dans le ſiècle précédent. Conſtantin Monomaque les protégea. Sous ce Prince le célèbre Pſellus qui parvint à la dignité de ſénateur, & que l'Empereur Conſtantin donna pour maître à ſon fils Michel Parapinace, ranima par ſon exemple le goût des études. La Grammaire, la Philoſophie & même la Poéſie, l'éloquence & l'Hiſtoire occupèrent le loiſir des gens de Lettres. Si l'Empire Grec n'eût pas été continuellement agité par des guerres & des révolutions,

peut-être le règne des Arts fût devenu plus durable ſous quelques Souverains qui les accueillirent & les récompensèrent. Des Littérateurs qui n'étoient pas ſans mérite, tels que Jean Scylitzès, Léon le Grammairien, George Cedren & Xiphilin, enrichirent la langue Grecque de pluſieurs morceaux d'Hiſtoire, qui nous ſervent encore à former la chaîne des événemens, dont les anneaux, malgré tous ces ſecours, ont encore tant de peine à s'enlacer & à s'unir. Mais perſonne dans l'Empire des Grecs ne répandit tant de luſtre ſur les Lettres, qu'Anne Commène, fille de l'Empereur Alexis. Elle les fit aſſeoir près du Trône; & ſon exemple dut néceſſairement avoir des imitateurs parmi les Courtiſans & ceux qui prétendoient aux graces, qu'on pouvoit obtenir par ſa médiation. Elle a écrit la vie de ſon père, & le détail des faits qui ſe rapportent à ce règne fécond en événemens extraordinaires. Son ſtyle eſt orné, vif, agréable, & ſa manière de raconter, quelquefois chargée de longueurs, intéreſſe preſque toujours par le tour délicat qu'elle lui donne, & par les réflexions ingénieuſes qu'elle y répand.

XI. SIÈCLE.

avec beaucoup d'art & de fineſſe.

XI. SIÈCLE. Cependant ces traits de lumière qui s'élançoient de tems en tems, étoient bientôt éclipſés; & malgré le foible éclat qu'ils jettoient, l'état habituel des eſprits, étoit comme dans les âges précédens, un état d'indifférence & de langueur tant à l'égard des Sciences élevées, que par rapport aux Arts agréables. La jeune Nobleſſe étoit diſſipée, volage, occupée de fêtes, de parures & de plaiſirs; les Courtiſans livrés aux intrigues, aux cabales, mettoient toute leur attention à obſerver les variations continuelles de l'atmoſphère inconſtant qui les environnoit. Les hommes en place, conduits par l'ambition, n'employoient pas d'autres reſſorts pour s'élever ou pour ſe ſoutenir, que la faveur & les manœuvres; & n'ayant pas beſoin de mérite ni de ſavoir, ils ne ſe mettoient pas en peine d'en acquérir. Le Clergé rampant & orgueilleux tout à la fois, ne voyoit au-delà des diſputes eccléſiaſtiques & des points de diſcuſſion qui s'agitoient avec tant de chaleur entre les Patriarches de Conſtantinople & les Pontifes de Rome, rien qui méritât d'exercer ſes talens & ſa plume. Enfin

le peuple avili, tourmenté, vexé par ſes Maîtres, par leurs Miniſtres, victime tour-à-tour de la faction qui triomphoit, & de celle qui prenoit preſque auſſi-tôt ſa place, n'étoit ni aſſez heureux, ni aſſez libre pour s'intéreſſer aux ſuccès des Lettres qui ſont partie de la gloire nationale.

XI. SIÈCLE.

Qui croiroit que les Sciences négligées au centre d'une Cour polie & voluptueuſe, telle que l'étoit encore celle des Empereurs Grecs, & preſque anéanties dans le reſte de l'Empire, s'étoient réfugiées chez les Turcs? Ces peuples qui commençoient à peine à ſe faire connoître dans le monde, qui ſembloient tout occupés de conquêtes & d'établiſſemens, & que nous nous peignons, dans ces premiers tems ſur-tout, ſous les traits de la barbarie & de la férocité, aimèrent les Arts & les attirèrent chez eux. Leurs Princes qui ſubjuguèrent avec tant de rapidité, la Perſe, la Syrie, la Paleſtine, une partie de l'Egypte & de l'Aſie mineure, protégèrent les Savans, ſe plurent à s'entretenir avec eux, & les fixèrent dans leurs Cours par la conſidération & les bienfaits. On y voyoit des Aſtronomes,

XI. SIÈCLE.

des Philoſophes, des Médecins, des Poëtes. Ils ouvrirent des Ecoles & fondèrent des Académies. C'étoient les Sciences & la Philoſophie des Arabes ſubjugués qu'ils avoient adoptées, à peu près comme autrefois Rome groſſière & ignorante avoit naturaliſé chez elle les Arts de la Gréce, après l'avoir miſe aux fers.

Lorſque ces nouveaux Conquérans portèrent leurs armes victorieuſes ſur les rivages du Gange, de l'Indus, & juſques dans l'Indoſtan, les triomphes qu'ils obtinrent dans ces climats éloignés produiſirent une communication de lumières entre les Savans Arabes & les Philoſophes Indiens. La Religion Mahométane qu'ils profeſſoient, & qu'une partie de l'Inde embraſſa, forma un nouveau lien entre les hommes lettrés des deux Nations. Ce commerce, cette union de connoiſſances, ne pouvoient manquer de tourner au profit des Sciences que l'un & l'autre peuple cultivoient, & auxquelles chacun d'eux avoit donné l'empreinte de ſon génie diſtinctif. La Philoſophie ſe perfectionna donc au fond de l'Orient par cet heureux mêlange. On ne ſe borna plus à

traduire & à commenter les anciens Philoſophes. On diſcuta leurs opinions, on les mit au creuſet de l'analyſe, on examina ſéparément leurs principes, on les combina ſous de nouveaux rapports & de nouvelles formes, & on en compoſa des ſyſtêmes réguliers dont toutes les parties furent liées entr'elles & préſentèrent à l'eſprit un enſemble, un corps de doctrine plus méthodique & plus ſatisfaiſant. Ainſi l'Orient s'éclairoit de plus en plus, les Sciences philoſophiques & ſur-tout la Morale tendoient à s'y perfectionner par l'émulation & l'étude, tandis que les habitans de l'ancienne partie des Arts, perdoient inſenſiblement le goût des Lettres avec le deſir de ſe faire un nom par les travaux de l'eſprit. XI. SIÈCLE.

Dans tout l'Occident, les cinquante premières années de ce ſiècle furent, comme nous l'avons dit, un tems de ténébres, & tout faiſoit craindre que cette nuit déjà ſi obſcure, ne devînt encore plus profonde. Les établiſſemens littéraires qui s'étoient conſervés au fond de quelques retraites, dépériſſoient de jour en jour, & n'offroient plus que de triſtes reſtes de leur an-

XI. SIÈCLE.

cienne ſplendeur. Les Livres étoient ſi rares & ſi chers, qu'il falloit être extrêmement riche pour s'en procurer quelques-uns. L'art de tranſcrire auſſi négligé que les autres, n'avoit d'autre objet que de copier des Bibles, des Miſſels, des Antiphonaires & les autres Livres néceſſaires au culte extérieur de la Religion. Malgré les ſoins de quelques Evêques & de quelques Abbés moins éloignés de l'eſprit de leur Etat que la plupart des autres, & moins indifférens aux choſes ſpirituelles, les Copiſtes, par leur petit nombre ou leur peu d'habileté, ſuffiſoient à peine tous enſemble, à multiplier aſſez les Livres liturgiques, pour que chaque Egliſe en fût pourvue convenablement. Pluſieurs même en manquoient abſolument, ou n'en avoient que de tronqués, deſorte que faute d'en poſſéder qui fuſſent propres à tous les tems & à tous les uſages, il y avoit des parties entières de l'Office divin & des autres cérémonies eccléſiaſtiques qui n'y étoient pas célébrées.

Dans une ſi grande diſette de ce qu'un beſoin journalier rendoit indiſpenſable, il n'eſt pas étonnant que les Ouvrages des Anciens fuſſent preſqu'in-

connus au petit nombre de gens ſtudieux qui reſtoient encore. Sous le nom d'Ouvrages des Anciens, nous ne parlons pas ici des belles productions de la Littérature Grecque & Latine, qui firent les délices du monde ſavant ſous les règnes mémorables d'Alexandre & d'Auguſte. Nous entendons ſeulement les Ecrits des Pères ſur le dogme & la morale. Il étoit difficile d'en trouver quelques exemplaires diſperſés, çà & là, ſans ordre, imparfaits, tant pour la correction que pour la critique, & ne formant point de corps complets. On ne ſongeoit pas à les reproduire, parce qu'à force de les perdre de vue, on avoit ceſſé d'en connoître le prix. Ainſi les Baſile, les Chryſoſtôme, les Ambroiſe étoient rarement cités dans les Ecoles & dans les Chaires. On les imita bien moins encore qu'on ne les lut. Ni leurs penſées, ni leur ſtyle, ni leur ton d'éloquence ſi juſtement eſtimés dans les bons ſiècles, n'étoient analogues aux idées, aux manières de parler, à la tournure d'eſprit qui régnèrent dans tout cet eſpace de tems. Ce qu'on écrivoit étoit encore moins ſupportable que tout ce qu'on avoit écrit juſques là de

XI. SIÈCLE.

XI. SIÈCLE.

plus foible & de plus contraire au bon goût. Les règles de la Grammaire, les agrémens du langage, la propriété des termes, les principes du raiſonnement, tout ce qui eſt eſſentiel à l'art d'écrire, & de tranſmettre aux autres ſa penſée par la parole, étoit méconnu au point qu'on n'en trouve pas la moindre trace, dans la plupart des productions, qui virent le jour pendant cette première moitié du onzième ſiècle.

Il y eut cependant encore des Ecoles épiſcopales & monaſtiques, où, dans le ſein des ténèbres mêmes, ſe conſervèrent quelques foibles éteincelles de ce feu qui avoit répandu autrefois tant d'éclat ſur les Gaules. Vers l'an 1050, ces germes précieux commencèrent à ſe ranimer, & leur développement porta la lumière & la chaleur dans quelques eſprits d'une trempe plus forte, qui luttant contre les défauts de leur ſiècle, furent à la fois les ornemens de la Littérature, & les oracles de l'Egliſe. C'eſt ſous cette époque qu'on voit paroître le Cardinal Humbert, Pierre Damien, Lanfranc, Ives de Chartres, S. Anſelme, & quelques autres qui, dans un rang inférieur & avec des talens moins

distingués, ont bien mérité des Lettres & de la Religion. XI.

Quelques Princes connurent le prix des talens, & se firent un devoir de les encourager par leurs bienfaits, & même par leur exemple. On sait combien le Roi Robert, élève du célèbre Gerbert, aimoit les Sciences & combien il honoroit les Savans. Il est encore connu par le goût singulier qu'il eut pour tous les genres de Littérature, mais plus particuliérement pour la Poésie, qu'il cultiva comme l'amusement le plus propre à délasser des pénibles devoirs du Trône. Guillaume le Conquérant avoit trop de génie, pour ne pas sentir combien les Arts & les Lettres contribuent à la gloire des Nations. Il avoit accordé sa faveur aux établissemens littéraires pendant qu'il n'étoit encore que Duc de Normandie; il les avoit tirés de leurs ruines, ou enrichis de ses dons; il y avoit ranimé l'émulation, & par la protection dont il les honoroit, cette Province étoit devenue fertile en hommes laborieux & savans. Parvenu au Trône d'Angleterre, un de ses premiers soins fut de réveiller dans l'ame de ses nouveaux sujets, ce goût de l'étude & SIÈCLE.

XI. SIÈCLE.

des Lettres, ce désir d'acquérir des connoissances & de se distinguer par les talens, qui les avoient rendus si célèbres autrefois. Par sa vigilance qui rendoit la vie à tout, & sous la direction des Savans qu'il attiroit dans son Isle de toutes les parties de la France, on y vit refleurir en peu de tems ces Ecoles d'où la lumière s'étoit répandue sur le reste de l'Europe, & qui n'avoient langui que faute de protection.

Parmi les Princes amateurs & protecteurs des Lettres, on peut encore compter Guillaume IV, Duc d'Aquitaine & Comte de Poitiers, qui s'étoit formé une Bibliothèque riche & nombreuse, & qui se plaisoit à communiquer aux Savans, les monumens précieux qu'il y avoit rassemblés; un autre Guillaume IXe. du nom, qui vivoit à la fin de ce siècle, Poëte fameux dans son tems, & l'un de ceux qui contribuèrent le plus aux progrès de la langue Romance; & à leur exemple plusieurs de ces petits Souverains, qui avoient une Cour, des Officiers & une représentation, dont la magnificence effaçoit souvent l'éclat même du Trône. Leur protection tomboit ordinairement sur les Poëtes &

les Beaux Esprits, parce que c'étoit une partie de leur grandeur, d'avoir auprès d'eux quelques-uns de ces Chantres ingénieux de l'héroïsme & de la beauté. Les Chevaliers, les Dames & tous ceux qui se piquoient de politesse & d'esprit, faisoient le même accueil aux Poëtes & aux Romanciers. La plupart des Seigneurs qui se firent une si grande réputation de bravoure dans la Syrie & la Palestine, étoient amis des Lettres. Elles avoient occupé leur jeunesse, & la profession des armes n'ayant pas détruit en eux le goût de l'étude & l'estime des talens, ils les établirent dans les Etats qu'ils se formèrent en Asie par leur courage. XI. SIÈCLE.

La partie la plus brillante & la plus curieuse de notre Littérature dans les tems que nous parcourons, étoit donc la Poésie & les Romans, que nos Troubadours & nos Contadours avoient mis en vogue. La Langue vulgaire étoit leur idiome. Cette Langue qui prit le nom de Romane ou de Romance, parce qu'elle dérivoit principalement de celle que les Romains avoient parlée, étoit encore agreste, dure & arbitraire dans ses élémens & dans ses formes, comme

XI. SIÈCLE.

l'ont été ſans doute toutes les autres Langues à leur origine, ſans en excepter celle des Grecs, la plus harmonieuſe & la plus parfaite que les hommes aient jamais employée. Mais dans ce premier état, malgré ſa rudeſſe & ſon incorrection, elle avoit une liberté, une énergie, des graces & ſur-tout une naïveté qui la rendoit propre à exprimer les ſentimens vrais, naturels, pleins de franchiſe & de noble ſimplicité qui caractériſoient nos ayeux. Malgré la difficulté qu'on trouve aujourd'hui à lire ces anciens monumens de la Littérature françoiſe, on ſe plait à voir comment des hommes inſpirés par la ſeule nature, ſans art & ſans règles, ſavoient peindre avec le plus vif intérêt, ce que nous avons peine à crayonner foiblement dans notre Langue régulière & polie. La galanterie & les faits d'armes des preux Chevaliers, étoient le ſujet ordinaire de ces agréables fictions; & le but moral qu'on s'y propoſoit, (car la morale y entroit pour beaucoup) étoit d'inſpirer l'héroïſme, & de tracer les maximes d'honneur qui formoient, ſi l'on peut ainſi parler, le Code de la Chevalerie.

Des études plus graves & d'une utilité plus étendue occupoient les esprits solides. Presque tous les vrais Littérateurs à qui l'on donnoit le nom de prud'hommes & de grands Clercs, étoient ou des Solitaires voués à la retraite, ou des Prélats chargés de la conduite d'un Diocèse, ou des Ecclésiastiques d'un grade inférieur, qui veilloient sur une portion du troupeau sous l'autorité des premiers Pasteurs. Ces hommes liés par état au service de l'Eglise, & à l'enseignement des vérités éternelles, dirigeoient leurs études, comme il étoit convenable, du côté de la Religion & des mœurs. On ne pouvoit pas se proposer un but plus avantageux, ni donner une fin plus louable à ses travaux. Mais pour mettre de l'ordre dans les idées, pour les développer avec méthode, pour en suivre la génération, & en marquer les rapports, on imagina des formules qui s'ajustoient à tout, & on les transporta de l'Ecole des Philosophes, dans la Théologie même, dans les Chaires évangéliques d'où l'on distribuoit aux peuples la divine parole. Il arriva de-là que la Théologie devint contentieuse, hérissée de subtilités,

XI. SIÈCLE.

XI. SIÈCLE.

pleine de chicanes & d'arguties, s'attachant à des queſtions puériles, négligeant le fonds de la doctrine, & mettant les mots à la place des choſes ; & que la prédication, qui doit toujours ſe proportionner à l'intelligence du peuple, puiſqu'elle eſt deſtinée à l'inſtruire, fut ſeche, aride, pointilleuſe, ſans lumière, ſans ſuc, peu propre à éclairer les eſprits & à nourrir les cœurs. Toutes les autres facultés, telles que la Juriſprudence canonique & civile, la Métaphyſique, la Morale, la Médecine, la Poéſie & l'Hiſtoire même, participèrent à ce défaut, ſelon qu'elles étoient plus ou moins ſuſceptibles de s'allier avec cette Dialectique fauſſe & ſophiſtique qu'on alloit puiſer dans les Écrits d'Ariſtote & dans les Commentaires des Arabes qui les avoient fait connoître en Occident. Tous les genres furent donc altérés & confondus par cet alliage ; de ſorte que la Dialectique, qui dans ſon inſtitution n'eſt autre choſe que l'art de raiſonner avec juſteſſe, & de chercher la vérité par des voies sûres, devint, par l'abus qu'on en fit, un guide trompeur qui mena preſque toujours au but oppoſé à celui où l'on devoit tendre.

Du reſte, on ſuivit dans les Ecoles pendant le onzième ſiècle, comme l'obſerve M. l'Abbé Pluquet, Diction. des héréſies, Diſc. prélim. p. 235, la méthode d'Alcuin, connue ſous le nom de *Trivium* & de *Quadrivium*. On s'appliquoit d'abord à la Grammaire, la Logique & la Dialectique, c'étoit le *Trivium*; on étudioit enſuite l'Arithmétique, la Géométrie, l'Aſtronomie & la Muſique, c'étoit le *Quadrivium*; & cet aſſemblage aſſez biſarre de connoiſſances plus ſubtiles qu'approfondies, étoit ce qu'on appelloit les ſept Arts libéraux.

XI. SIÈCLE.

Dans les ſiècles qui avoient précédé, l'on ne connoiſſoit que deux ſortes de Théologie, ou pour mieux dire, deux méthodes de traiter cette Science; l'une qui étoit celle des premiers Pères, conſiſtoit à puiſer immédiatement dans l'Ecriture & la tradition, les preuves & les développemens des divers points de Religion qu'on entreprenoit de défendre ou d'expliquer; l'autre qui avoit été ſuivie par les Ecrivains eccléſiaſtiques depuis le huitième ſiècle, conſiſtoit à raſſembler des ſuites de paſſages recueillis & copiés dans les Ouvrages

XI. SIÈCLE.

des Pères, dont on formoit comme une chaîne qui conſtatoit la doctrine enſeignée par les témoins de la tradition, & pour ainſi dire, la marche ſucceſſive de la vérité. On s'en ſervoit pour établir par le ſuffrage unanime des ſaints Docteurs, les dogmes qu'on entreprenoit de prouver.

Vers le milieu de ce onzième ſiècle, ou peu après, la Philoſophie d'Ariſtote appliquée aux matières théologiques, fit imaginer une nouvelle méthode. Ce fut de traiter la doctrine de l'Ecriture & des Pères par la voie du raiſonnement, & de ſoumettre abſolument tout ce qu'on avoit tiré de ces deux ſources, aux règles de l'Art ſyllogiſtique. Méthode inconnue à toute l'antiquité chrétienne, & qui ne tarda pas à cauſer les plus grands maux, par l'abus qu'on en fit peu de tems après ſa naiſſance. C'eſt à cette méthode nouvelle & dangereuſe qu'on a donné le nom de Théologie-Scholaſtique. Les premiers Ecrivains qui l'adoptèrent, furent le B. Lanfranc & S. Anſelme, ſon diſciple; auſſi les regarde-t-on l'un & l'autre comme les Pères de la Scholaſtique. Cependant ils ſe gardèrent bien de tomber

dans les défauts qu'on a si justement reprochés à ceux qui sont venus depuis. Sages & circonspects dans l'usage du raisonnement, ils ne s'en servirent que pour mettre plus d'ordre & de clarté dans la discussion des principes. Comme les Anciens, ils puisoient leurs preuves dans l'Ecriture & la tradition; & la Dialectique ne venoit à leur secours, qu'afin de rendre plus justes & plus sensibles, les conséquences qu'ils tiroient des textes qui servoient de base à leurs argumens. D'ailleurs, au lieu de ce style sec, décharné, barbare, qui fut dans la suite celui de tous les Scholastiques, les deux saints Docteurs dont nous parlons, se sont servi d'une manière d'écrire moins séche & plus solide. Ils ont même quelquefois des pensées ingénieuses, des expressions nobles, des tours délicats, du nombre & de l'harmonie.

XI. SIÈCLE.

Nous ne pouvons mieux faire connoître l'état des études en général, & de la Théologie en particulier vers la fin de ce siècle, qu'en terminant cet article par un extrait du savant & judicieux Ecrivain que nous avons déjà cité, M. l'Abbé Pluquet. « L'art de raison-

XI. SIÈCLE.

» nèr, dit-il, n'eſt que l'art de compa-
» rer les choſes inconnues avec les con-
» nues, pour découvrir par-là celles
» qu'on ignore, & qu'on veut décou-
» vrir. Ariſtote avoit remarqué que dans
» les différentes manières de comparer
» les objets de nos connoiſſances, il y
» en a pluſieurs qui ne peuvent con-
» duire à cette fin, & que les induc-
» tions qu'on en tire ſont fauſſes. Il
» réduiſit donc à certaines claſſes tou-
» tes les manières de comparer ncs
» idées, & donna des règles pour diſ-
» tinguer celles qui menent à des con-
» ſéquences vraies. Ces claſſes, ces
» règles & l'application qu'on en fait
» aux divers objets de nos conceptions
» & de nos jugemens, formèrent ce
» qu'on appella l'Art du ſyllogiſme ou
» du raiſonnement. Il joignit à cette
» première invention, celle des Cathé-
» gories. Ce ſont d'autres claſſes d'idées
» générales & abſtraites, ſous leſquel-
» les il a réduit les attributs, les pro-
» priétés & les qualités dont tous les
» êtres ſont ſuſceptibles: enſorte que,
» pour raiſonner logiquement ſur un
» objet, & connoître ſon eſſence, ſes
» rapports, ſes différences, ſuivant le

» procédé qu'il prescrivoit, il falloit voir
» par l'Art du syllogisme, à laquelle de XI.
» ces classes générales cet objet se rap- SIÈCLE.
» portoit. Dès que cet Art eut été dé-
» veloppé par les Arabes, & adopté par
» les Théologiens, on ne connut plus
» d'autre méthode, & on ne vit pas que
» ces généralités, ces précisions idéales,
» n'etoient au fonds que des mots,
» source éternelle d'équivoques, de
» subtilités & par conséquent de dis-
» putes vaines & frivoles, qui ne con-
» venoient pas à la gravité des Docteurs
» Chrétiens, ni à l'auguste simplicité
» des Mystères. Le desir de paroître
» subtil & pénétrant, la vanité d'em-
» baraſſer ou de confondre un adver-
» saire, saisirent avidement ce nouvel
» Art; on en étudia de tout côté avec
» une ardeur incroyable, les finesses &
» les détours; on en fit l'application à
» tous les dogmes, à toutes les vérités
» de la Théologie; enfin les Ecoles
» chrétiennes, destinées à l'étude de
» la Religion, devinrent des espèces
» d'arênes, où l'on ne descendoit que
» dans la vue de se signaler par le ta-
» lent d'obscurcir les choses les plus
» claires, & d'appuyer les plus fausses

» ſur une apparence de vérité ».

XI. SIÈCLE. On conclura de tout ce qu'on vient de lire, que dans ce ſiècle l'eſprit humain s'agita beaucoup ſans que la raiſon fît de grands progrès; que les Littérateurs, les Philoſophes, les Théologiens eurent de la ſubtilité, ſans vues approfondies, de l'éclat ſans lumière durable, de l'eſſor & de l'émulation ſans étendre la ſphère des connoiſſances; & qu'avec de grands efforts, ils n'obtinrent que de foibles ſuccès, parce qu'ils ſe trompèrent preſque tous ſur le choix des moyens qu'il falloit employer, ſur la route qu'il convenoit de prendre, & même ſur la nature des Sciences qui furent l'objet de leurs travaux.

ARTICLE V.

Etat du Chriſtianiſme dans les diverſes contrées du Monde, pendant le onzième ſiècle.

LE Chriſtianiſme fut à peu près pendant ce ſiècle, ſous le gouvernement des Empereurs Grecs, dans le même état où nous l'avons vu au ſiècle précédent.

dent. L'Egliſe y fut expoſée aux mêmes viciſſitudes que l'Empire, proſpère & triomphante, quand les armes des Princes Chrétiens faiſoient rentrer ſous leurs Loix des Provinces & des Villes, dont les Sarraſins s'étoient emparés; ſouffrante & humiliée, lorſque les armées Mahométanes recommençoient leurs ravages, & rentroient en poſſeſſion de leurs anciennes conquêtes, ou qu'elles y en ajoutoient de nouvelles. Ainſi dans les contrées expoſées aux événemens de la guerre & au ſort journalier des armes, la ſituation des Evêques, du Clergé, des Monaſtères & des fidèles, dépendoit du ſuccès que les Princes Chrétiens & Muſulmans obtenoient tour-à-tour. Cette alternative de proſpérité & d'abaiſſement dura juſque vers la fin de ce ſiècle. Alors les guerres ſaintes qui firent paſſer en Aſie la plupart des braves de l'Europe, firent naître un nouvel ordre de choſes, & changèrent entièrement la face des affaires, tant par rapport à la Religion, que par rapport à la politique. Ce ſera le ſujet d'un Article ſéparé.

XI. SIÈCLE.

Juſques-là on vit l'Egliſe Grecque gouvernée ſur le même plan, & animée

XI. SIÈCLE.

du même esprit que par le passé. Il y avoit de même peu de mœurs & de solide piété, parmi les Grands comme parmi le peuple, sur-tout dans la Capitale. Mais en même tems l'extérieur de la Religion y avoit, comme auparavant, plus d'éclat & de pompe qu'en aucun endroit du Monde. Les cérémonies publiques y étoient célébrées avec un appareil & une magnificence qu'elles n'avoient point ailleurs. C'étoient de vrais spectacles. Les Empereurs ne pouvoient rien faire de plus agréable au peuple, que d'employer une partie de leurs revenus en fêtes religieuses, en processions solemnelles, en arcs de triomphe à la gloire des Saints dont on portoit les Reliques. Il sembloit oublier sa misère & le poids des charges publiques dont on l'accabloit, lorsqu'il voyoit les Ministres, les Seigneurs, les Souverains eux-mêmes étaler dans ces pompes sacrées les richesses qu'on lui ravissoit par tant d'impôts & de droits multipliés. Ces processions où l'on voyoit briller tout ce que le luxe & les Arts pouvoient imaginer de plus propre à charmer les yeux, n'avoient pas souvent d'autre motif, que celui d'amuser la Cour & le

peuple. Il y en avoit de fixées à certains jours & à certaines fêtes, & qui revenoient chaque année avec les solemnités dont elles faisoient partie. D'autres étoient occasionnées par des calamités publiques, telles que des pestes, des sécheresses, des tremblemens de terre. Ces dernières, quoique d'un appareil moins pompeux, avoient aussi leur magnificence. Il y en eut une de cette espèce sous le règne de Michel le Paphlagonien. On y vit paroître l'image miraculeuse d'Edesse, dont nous avons déjà parlé, la Lettre qu'on disoit écrite par J. C. au Roi Abgare, & les langes sacrés du Sauveur; c'étoient les freres de l'Empereur qui portoient ces objets de la vénération publique.

XI. SIÈCLE.

Le Clergé avili par le Despotisme, étoit dans une dépendance servile à l'égard de la Cour. Les Empereurs presque tous sortis de la poussière, & placés sur le Trône par le caprice de la fortune, exerçoient une autorité arbitraire dans l'ordre ecclésiastique, comme dans l'ordre civile. Ils faisoient & défaisoient à leur gré les Patriarches, les Evêques; disposoient des Eglises & chassoient les Prélats qui leur avoient

déplu, pour mettre à leur place des hommes dont la complaiſance étoit égale à la baſſeſſe. Ce droit que les Princes s'étoient attribué d'élever aux Prélatures & d'en dépouiller par une volonté abſolue, avoit rempli la plupart des Sièges de ſujets ignorans, vicieux, & par conſéquent incapables d'inſtruire & d'édifier le troupeau qui leur étoit confié. Par une ſuite de cet abus, les Egliſes étoient mal gouvernées, & les fidèles peu éclairés ſur les dogmes de la Religion. Les ſectaires qui étoient répandus par-tout, en prenoient occaſion de mépriſer les Paſteurs Catholiques, & ce mépris les affermiſſoit dans la perſuaſion où ils étoient, que leur doctrine étoit celle de la vérité.

XI. SIÈCLE.

Mais la haine des hérétiques, dont l'Orient étoit rempli, ne s'en tenoit pas là. Ils excitoient ſouvent les Princes Muſulmans à perſécuter les Melquites; ils favoriſoient leurs entrepriſes; & ſe joignoient même à eux dans les ſièges, dans les combats, regardant comme amis tous ceux qui faiſoient du mal aux Catholiques. Ce fut à leur inſtigation que le Sultan Hakem, maître de la Paleſtine, alluma une violente perſécu-

tion contre les Chrétiens, qu'il ruina leurs Egliſes, exerça les plus grandes cruautés contre les Clercs & les laïcs, ce qui força pluſieurs perſonnes de tout état, mal affermis dans la foi, à ſe faire Mahométans. Ce fut pendant cet orage que l'Egliſe du Saint-Sépulchre, objet de vénération & de piété pour toutes les Nations chrétiennes, fut démolie & profanée. Evénement plus ſenſible aux adorateurs de J. C. que tous les maux & toutes les ignominies qu'ils avoient continuellement à ſupporter de la part des infidèles.

XI. SIÈCLE.

Au ſurplus, aucune nouvelle héréſie ne troubla l'Egliſe Grecque. Le ſeul événement qui l'agita, fut ſa rupture avec l'Egliſe Latine, cauſée par l'ambition & le caractère entreprenant du Patriarche Michel Cérulaire. Mais cette affaire ſera développée avec l'attention qu'elle mérite dans un Article où nous en détaillerons les principales circonſtances.

Malgré les troubles civils qui faiſoient de la France entière un vaſte théâtre de guerres & de diſſenſions, la Religion y étoit plus floriſſante & plus pure, que dans aucune autre partie de l'Occident.

XI. SIÈCLE.

Le Roi Robert qui mérita le surnom de Pieux, fut aussi libéral envers les Eglises, qu'édifiant dans sa conduite particulière. Sa charité envers les pauvres étoit presque sans bornes; il en nourrissoit chaque jour trois cens au moins, & quelquefois jusqu'à mille. On croit que l'usage où sont nos Rois de laver les pieds à douze pauvres le Jeudi saint, & de les servir à table, vient de ce Prince si bienfaisant envers les membres souffrans de J. C. Il appuya de tout son pouvoir les Evêques & les Abbés qui entreprirent la réforme du Clergé & des Moines. Ses bonnes œuvres en tout genre étoient innombrables, & on a peine à concevoir qu'il ait pu suffire à tant de dépenses dont la piété seule étoit le motif, avec un revenu aussi modique que celui dont il jouissoit; car nos Rois étoient bornés alors à ce qu'ils tiroient de leurs domaines patrimoniaux.

Il arriva du tems de ce Prince une affaire qui fit beaucoup d'éclat en France & dans quelques autres pays de l'Europe. Une femme artificieuse & corrompue étoit venue à Orléans, & par son hypocrisie elle avoit trouvé moyen de séduire

un grand nombre de perſonnes. La doctrine qu'elle enſeignoit, étoit pour le fond celle des anciens Manichéens, modifiée par quelques rêveries de ſon invention. La ſecte qu'elle commençoit à former, devenoit de jour en jour plus nombreuſe, & l'on voyoit à la tête de ſes proſélytes, deux Eccléſiaſtiques qui avoient joui juſques-là d'une grande réputation de ſavoir & de vertu; l'un s'appelloit Etienne qui avoit été Confeſſeur de la Reine Conſtance; & l'autre ſe nommoit Liſoye, Chanoine de l'Egliſe d'Orléans. Robert & Conſtance avec un grand nombre d'Evêques, ſe tranſporterent à Orléans, pour mettre fin à cette erreur, par le concours des deux Puiſſances. Ces hérétiques, opiniâtres dans leurs ſentimens, convaincus par les blaſphêmes qu'ils vomirent en préſence des Prélats & de la Cour, contre les Myſtères les plus reſpectables de la foi & contre J. C. même, & d'ailleurs accuſés de commettre les plus énormes abominations dans leurs aſſembleés nocturnes, furent condamnés au feu. Quelques-uns de leurs ſectateurs avoient pénétré juſques dans la Capitale de l'Artois, où ils travailloient

XI. SIÈCLE.

XI. SIÈCLE.

à réparer, en acquérant de nouveaux disciples, la perte qu'ils venoient de faire par le supplice de leurs frères. Gérard, Evêque de Cambrai, préféra les voies de douceur & de persuasion, aux menaces & à l'appareil des tortures. Il fut assez heureux pour réussir par ces moyens si conformes à l'esprit de l'Evangile, & après les avoir instruits de la véritable doctrine de l'Eglise sur les points dont ils ne convenoient pas, ce bon Prélat les engagea à faire une abjuration publique de leurs erreurs. Depuis l'an 1025 jusqu'au tems des Vaudois, on n'entendit plus parler de cette secte impure & sacrilége.

En Espagne, les divisions des Musulmans, & les conquêtes que les Princes Chrétiens faisoient sur eux, tournoient à l'accroissement du Christianisme. On s'y occupoit à réparer les maux que ces infidéles avoient causés à la Religion, & à réprimer les abus qui s'étoient glissés à la faveur des troubles qu'un état de guerre presque continuel avoit entretenus. Des Princes éclairés & vertueux, tels que Sanche le Grand, Ferdinand I & Alphonse VI, s'appliquèrent à rebâtir les Eglises ruinées & les

Monaſtères détruits, à rétablir le Culte divin dans ſon ancienne ſplendeur, à réformer les Maiſons religieuſes où le relâchement s'étoit introduit, & à faire refleurir la ſcience & la piété. Ce fut l'objet des aſſemblées d'Evêques & de Seigneurs qui ſe tinrent, & des réglemens qu'on y fit. Lorſqu'Alphonſe VI eut enlevé la Ville de Tolède aux Sarraſins qui l'avoient poſſédée trois cens ſoixante-huit ans, un de ſes premiers ſoins fut de relever cette ancienne Egliſe de ſes ruines, & de lui donner un Paſteur capable d'affermir les Chrétiens dans la foi, & de travailler avec ſuccès à la converſion des Mahométans. Il le tira de l'Abbaye de Cluni, qui étoit alors la plus célèbre Ecole du Monde Chrétien. Ce nouvel Archevêque, nommé Bernard, ſe fit accompagner par un grand nombre de ſujets d'un mérite diſtingué, qui partagerent ſes travaux, & qui furent élevés enſuite ſur les principaux Sièges d'Eſpagne. Ils étoient François, & les lumières qu'ils avoient puiſées dans les différens Monaſtères d'où ils ſortoient, contribuerent au renouvellement qui s'opéra vers le milieu du onzième ſiècle, dans cette

XI. SIÈCLE.

XI. SIÈCLE.

partie de l'Occident. Ce fut alors, disent les savans Auteurs de l'Histoire littéraire de France, T. VII. p. 158, qu'on y établit l'Office de l'Eglise Gallicane, qui étoit le Romain, à la place du Mosarabe, & les lettres ou caractères françois, à la place des gothiques.

L'Eglise d'Angleterre eut beaucoup à souffrir de la part des Danois, lors des différentes irruptions qu'ils firent en cette Isle. Mais lorsqu'ils en eurent achevé la conquête, Canut le Grand n'usa de son pouvoir, que pour faire oublier les maux dont il étoit en partie l'auteur. S. Elnoth, Archevêque de Cantorbéri, qui avoit sa confiance, lui donna de sages conseils, & lui apprit à réparer par ses bonnes œuvres, sur-tout par sa libéralité envers les pauvres, les Eglises & les Monastères, les dommages que sa Nation leur avoit faits pendant la guerre. Sous le règne juste & modéré de S. Edouard le Confesseur, la Religion fut encore protégée plus ouvertement. L'exemple du Souverain étoit une exhortation puissante à la pratique de toutes les vertus chrétiennes. Mais ce ne fut qu'après l'établissement de Guillaume le Conquérant, qu'on vit

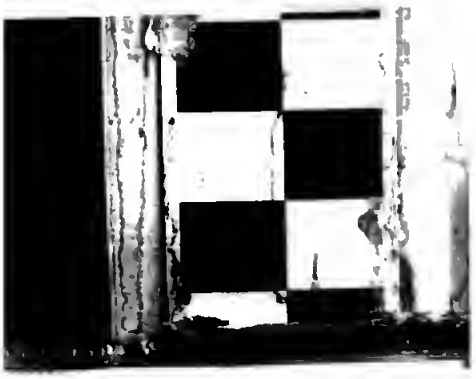

le bon ordre renaître, & le Chriſtianiſme reprendre un nouvel éclat. Dans le deſſein d'extirper les abus, & de ranimer la piété dans le cœur de ſes nouveaux ſujets, il appella auprès de lui pluſieurs hommes célèbres de ſes Etats du Continent, & des autres contrées de la France. Secondé par leur zèle & par leur capacité, il rendit la Religion floriſſante. Le Clergé changea de conduite, & s'inſtruiſit de ſes devoirs; les ſujets ineptes ou ſcandaleux furent dépouillés de leurs dignités; les Loix eccléſiaſtiques rédigées de nouveau, furent remiſes en vigueur; & les hommes vertueux qui l'avoient ſecondé, entr'autres le pieux & docte Lanfranc, Archevêque de Cantorbéri, recevant des marques continuelles de ſa confiance, le trouverent toujours diſpoſé à profiter de leurs avis pour le plus grand bien de l'Egliſe.

XI. SIÈCLE.

Le Chriſtianiſme continuoit de faire des progrés en Dannemarck, en Norvége, en Suéde & dans les autres contrées du Nord. Des Princes religieux & zélés contribuerent à l'étendre, en protégeant les hommes apoſtoliques qui travailloient à la converſion des Payens, & en

XI. SIÈCLE.

donnant à leurs ſujets l'exemple d'une piété ſolide. Tels furent en Dannemarck S. Canut, qui ne fit la guerre aux peuples voiſins, que pour les ſoumettre à la foi, & qui après un règne plein de juſtice & de gloire, fut aſſaſſiné par des ſéditieux, & mérita d'être honoré comme Martyr; en Norvége, Solaf, Prince qui ne deſira que de faire régner Dieu dans ſes Etats, & que les Magiciens, eſpèce de ſéducteurs trop commune dans ces tems d'gnorance, dont il avoit entrepris de purger le pays, firent périr en ſecret; & chez les Sclaves, peuple qui habitoit au-delà de l'Elbe, S. Goteſcalc qui joignoit aux vertus d'un Chrétien rempli de ferveur, le zèle d'un Apôtre, pour la propagation de la foi, & qui fut tué par les infidéles, avec pluſieurs Prêtres & pluſieurs laïcs, en haine de la Religion qu'ils annonçoient.

Nous avons vu S. Etienne, Roi de Hongrie, livré à tout ce que les travaux de l'apoſtolat ont de plus pénible & de plus héroïque, pour détruire les reſtes du Paganiſme dans ſes Etats, & y établir le règne de J. C. Après ſa mort la Hongrie tomba dans une horrible

confuſion, par les guerres civiles que l'ambition des Grands & les mécontentemens du peuple y allumerent. Les Seigneurs qui ſongeoient à profiter de ces troubles pour augmenter leur pouvoir & ſe ſouſtraire à l'autorité royale, permirent au peuple de retourner au culte des idoles, & de vivre ſuivant les anciennes coutumes qu'ils n'avoient quittées qu'à regret. Les Hongrois dont les maximes du Chriſtianiſme n'avoient pas encore eu le tems d'adoucir la férocité naturelle, profiterent de cette liberté pour s'abandonner à tout ce que la licence a de plus effréné, & la barbarie de plus atroce. Ils maſſacrerent impitoyablement tous les Chrétiens, tant Clercs que laïcs, brûlerent les Egliſes & déchargerent leur fureur ſur tout ce qui portoit l'empreinte du Chriſtianiſme. Ces ravages durerent juſqu'au règne du Roi André, qui fut couronné en 1047 par trois Evêques qui avoient échappé au maſſacre des Chrétiens. Ce Prince renouvella les Loix de S. Etienne contre l'idolâtrie, & prit les plus ſages meſures pour le retabliſſement du Chriſtianiſme dans ſes Etats. Sa fermeté vint à bout de ſurmonter tous les obſtacles

XI. SIÈCLE.

XI. SIÈCLE.

qu'il rencontra de la part des Grands indociles & du peuple ſuperſtitieux. Depuis ce tems la Hongrie a toujours été Chrétienne.

La Bohême où la lumière de l'Evangile avoit pénétré depuis quelque tems, ainſi que nous l'avons rapporté, ne ſut pas conſerver ce précieux avantage. Peu à peu l'idolâtrie reparut, & les peuples abandonnerent les Autels du vrai Dieu. L'habitude & la ſuperſtition leur faiſoient préférer les fêtes payennes, toujours accompagnées de danſes & de débauches, à la ſimplicité du nouveau culte qui avoit moins d'empire ſur leurs ſens. La diſette de Miniſtres inſtruits & zélés contribua auſſi beaucoup à ce changement. Il devint plus ſenſible que jamais ſous le règne de Brétiſlas II, qui monta ſur le Trône en 1093. Ce Prince, pour arrêter les progrès d'une défection que l'impunité rendoit preſque générale, porta un Edit ſévère contre l'idolâtrie. Il tint la main à l'exécution de cette Loi, & fit punir avec rigueur tous ceux qui oſerent l'enfreindre. Il tempéra d'ailleurs cette extrême ſévérité par un caractère affable & un gouvernement populaire & bienfaiſant. Ainſi contenant

les uns par la crainte, & gagnant les autres par la douceur, il parvint à rendre le Christianisme dominant dans ses Etats. XI. SIÈCLE.

Depuis la mort de Miscesllas II, Roi de Pologne, arrivée en 1034, cette partie de l'Europe étoit tombée dans une anarchie qui ne fut pas moins préjudiciable à la Religion qu'à la Société civile. Une foule de petits tyrans ravagerent l'intérieur de l'Etat, qui fut exposé de toutes parts aux incursions de ses voisins. Miscesllas n'avoit laissé qu'un fils, trop jeune pour prendre les rênes du Gouvernement. Sa mère, nommée Riéhsa, arrière-petite-fille de l'Empereur Othon le Grand, fut déclarée Régente & tutrice du jeune Prince. Mais sa dureté, son avarice & ses concussions aliénerent d'elle tous les Polonois. Il se fit un soulévement général, & la Régente fut obligée de se réfugier auprès de l'Empereur Conrad, son parent. Casimir, héritier du Trône, fut envoyé en France pour y recevoir une education convenable à son rang, en attendant des conjonctures plus favorables. Cependant la tyrannie des Grands, & les désordres qui en étoient la suite, croissant de jour en jour, parvinrent à un excès qui n'é-

XI. SIÈCLE

toit plus ſupportable. Les Loix étoient ſans vigueur, parce que l'Etat étoit ſans Chef qui les fît exécuter. Le frein de la Religion n'arrêtoit perſonne, & même les principaux de la Nation retournoient publiquement au Paganiſme, qu'ils n'avoient jamais abandonné ſincérement.

Dans cette ſituation déplorable, les Polonois réſolurent de ſe donner un Roi capable de remédier aux maux qui les accabloient. Ils ne voyoient que le jeune Prince Caſimir qui pût les délivrer de l'oppreſſion, & faire revivre le Chriſtianiſme preſqu'abandonné. Mais ce Prince avoit embraſſé la vie monaſtique dans l'Abbaye de Cluni, & déja même il avoit reçu le Diaconat. Les députés de la Nation ſe rendirent auprès de lui, le ſuppliant de venir prendre poſſeſſion d'une Couronne qui lui appartenoit par le droit de la naiſſance & le vœu général de la patrie. Le jeune Prince répondit qu'il n'étoit plus à lui, & que le double lien qu'il avoit formé ne pouvoit être diſſous que par l'autorité pontificale. Ils s'adreſſerent donc au Pape, c'étoit Benoît IX. Leur demande parut ſi nouvelle & ſi étrange, que le Pontife douta

que ſon pouvoir s'étendît juſques-là. Mais les Polonois mirent tant de chaleur dans leurs ſollicitations, ils repréſentèrent ſi vivement les beſoins preſſans de l'Etat, & ceux de la Religion, que le Pape, après avoir bien conſulté ſur le parti qu'il devoit prendre dans cette affaire, ſe rendit à leurs inſtances. Caſimir fut délié de ſes engagemens, & obtint même la liberté de ſe marier, à condition que chaque gentilhomme Polonois payeroit tous les ans au Saint-Siége un denier de redevance, & l'on appella cette eſpèce de tribut, le denier de S. Pierre. Cet événement répond à l'an 1041. Le règne de Caſimir fut de dix-huit ans; il ne put s'affermir ſur le Trône que par la voie des armes. Le Duc de Bohême avoit envahi une partie du Royaume, & les Grands pendant l'anarchie avoient uſurpé les droits de la ſouveraineté. La cauſe de Caſimir étoit juſte, le Ciel la bénit. Aidé par le gros de la Nation & par de fidéles alliés, il chaſſa l'uſurpateur, & fit rentrer les Grands dans le devoir. Ce Prince porta ſur le Trône les ſentimens de piété qu'il avoit puiſés dans la ſolitude. Il fit régner la juſtice & la Religion, il

XI. SIÈCLE.

protégea les Pasteurs, encouragea leurs travaux, & joignit son autorité à la leur, pour faire disparoître autant qu'il étoit possible, les effets de la discorde, & réparer les malheurs dont l'Eglise avoit gémi.

XI. SIÈCLE.

ARTICLE VI.

Considérations sur l'Eglise de Rome, & sur le caractère de quelques-uns de ses Pontifes, pendant le onzième siècle.

NOUS allons reprendre la suite des réflexions que nous avons commencées dans l'Article sixième du dixième siècle, qui a le même objet, & que nous avons promis de continuer ici. Notre but dans ces considérations particulières sur l'Eglise de Rome, & sur le caractère de quelques-uns de ses Pontifes, est toujours d'apprécier avec équité, & de ramener au vrai, ce que des Critiques mal intentionnés, ou prévenus, ont écrit, sur des événemens dont la malignité empoisonne les motifs, après que la partialité en a défiguré le récit.

Aux violentes agitations dont Rome n'avoit preſque pas ceſſé d'éprouver les ſecouſſes pendant le dixième ſiècle, avoient enfin ſuccédé le calme & la ſûreté ſous le pontificat du célèbre Sylveſtre II. Nous n'ajouterons rien à ce que nous avons dit touchant les belles qualités & la conduite ſage, méſurée, en un mot, vraiment apoſtolique de ce grand homme. Les trois Papes qui lui ſuccéderent, ne remplirent la Chaire de S. Pierre que l'eſpace de ſix ans. Le troiſième qui avoit pris le nom de Sergius IV, fut recommandable par ſes vertus, & ſur-tout par ſa libéralité envers les pauvres. Ce fut lui, dit-on, qui fit une loi pour obliger les Papes à changer de nom à leur avénement au Siége de Rome. XI. SIÈCLE.

Jean Théophilite, Evêque de Porto, fils de Grégoire, Comte de Tuſculum, fut transféré ſur le Siége apoſtolique, par la plus nombreuſe & la plus ſaine portion des Romains en 1012, & prit le nom de Bénoît VIII. Cependant l'eſprit de faction qui continuoit de fermenter ſourdement dans la Ville, lui donna pour concurrent un certain Grégoire, qui devint aſſez puiſſant pour le forcer à ſortir de Rome. Il implora le

XI. SIÈCLE.

secours du pieux Empereur Henri II, qui le ramena dans la Capitale du Monde chrétien, dissipa la faction de son concurrent, & reçut de ses mains la Couronne impériale. Ce Pape qui tint le Saint-Siége douze ans, sut allier aux vertus pastorales, les talens du politique & du guerrier. A la tête des Evêques & des défenseurs de l'Eglise, rassemblés sous ses ordres, avec ce qu'il put ramasser de soldats, il défit les Sarrasins qui avoient fait une irruption en Toscane. Vainqueur des infidéles, il voulut encore affranchir l'Italie de la domination des Grecs. Il y employa d'abord un Seigneur Normand, nommé Raoul, que des intrigues de Cour avoient obligé de qutter sa patrie. Mais il fondoit principalement l'espérance du succès sur les secours qu'il comptoit obtenir de l'Empereur d'Occident. Ce fut le motif d'un voyage qu'il fit en Allemagne. S'il ne détermina pas Henri II à seconder cette entreprise, il en obtint quelque chose de plus utile pour son Eglise, ce fut la confirmation & l'ampliation des dons magnifiques déja faits au Saint-Siége par tant de Princes. Il faut observer que dans l'acte de cette confirmation,

les droits de l'Empire ſur les Villes données aux Pontifes, & ſur Rome même, ſont expreſſément réſervés. XI. SIÈCLE.

La Chaire pontificale ayant vaqué en 1024, par la mort de Benoît VIII, ſon frère, qui ſe nommoit Romain, & qui prit le nom de Jean XIX, (quelques-uns diſent Jean XX) ſe fit élire à force d'argent. Il n'étoit encore que laïc, & réuniſſoit les deux titres de Conſul & de Duc de Rome. Une entrée ſi peu canonique ne pouvoit plaire à tout le monde; non que le zèle des Romains fut aſſez pur & aſſez déſintéreſſé, pour s'offenſer de ce qu'on prenoit ces voies irrégulieres, pour s'élever au premier Siège de l'Egliſe. Mais il eſt rare qu'en achetant les ſuprêmes honneurs, on ſoit aſſez libéral ou aſſez riche pour ne pas faire des mécontens; & il eſt encore plus rare qu'on les mérite, quand on y parvient de cette ſorte. Quelques-uns de principaux de Rome conſpirerent donc contre Jean XIX, & ſans l'appui de l'Empereur Conrard le Salique, il auroit eu peine à ne pas devenir la victime des rébelles. Il ſurvécut peu à cet événement, étant mort en 1033 après neuf ans de pontificat.

La mort de ce Pape fut l'époque d'un

XI. SIÈCLE.

nouveau ſcandale dans l'Egliſe. Théophilacte, neveu des deux derniers Pontifes, à peine âgé de douze ans, fut porté ſur le Saint-Siége par le crédit de ſa famille, & par l'argent qu'on répandit avec profuſion, pour lui faire un parti nombreux. Ce jeune-homme qui prit le nom de Benoît IX, plus déréglé dans ſes mœurs qu'aucun de ceux qui euſſent encore déshonoré la Chaire apoſtolique, ſe ſouilla par mille infamies. Il vendoit publiquement les choſes ſacrées, pilloit les Egliſes, véxoit, opprimoit & maſſacroit ſans pudeur tous ceux dont la fortune excitoit ſa cupidité. Les Romains qui voyoient renaître ſous lui, les tems funeſtes de leurs anciens tyrans, le chaſſerent de leurs murs, & mirent à ſa place Jean, Evêque de Sabine, qu'on nomma Sylveſtre III. Benoît ſecouru par ſes parens qui étoient riches & puiſſans, vint à bout de rentrer dans Rome. Mais ſa vie licentieuſe, qu'il ne ſavoit pas même couvrir des dehors de la prudence, révoltant de plus en plus le peuple & les Grands, il prit le parti de ſe retirer, pour ſe livrer ſans contrainte aux excès honteux dont il avoit contracté l'habitude. Il céda le pontificat, moyen-

nant une groſſe ſomme d'argent, à Jean Gratien, Archiprêtre de Rome, qui ſe fit nommer Grégoire VI. Les Hiſtoriens du tems lui accordent du mérite & des vertus. Mais s'il en eut, le traité ſimoniaque qu'il fit, pour s'ouvrir le chemin au Siège pontifical, les a bien ternies. Il ne jouit pas en paix du fruit de ſes conventions criminelles; car Benoît IX trouva encore le moyen de remonter pour la troiſième fois ſur la Chaire du Prince des Apôtres, & de s'y maintenir l'eſpace d'environ un an. Enfin l'Empereur Henri III, étant venu en Italie pour faire ceſſer tant de ſcandales, aſſembla un Concile à Sutri près de Rome, où l'infâme Benoît avec ſes deux compétiteurs, l'intrus Sylveſtre III, & le ſimoniaque Grégoire VI, furent unanimement dépoſés. Rome & l'Italie entière étoient alors ſi dépourvues de ſujets capables d'être donnés pour Chefs à l'Egliſe, que les Romains eux-mêmes, tout jaloux qu'ils étoient de ne pas voir des étrangers dans ce poſte éminent, demanderent à l'Empereur un Allemand pour le remplir. Ce fut Suidger qu'il leur donna, Saxon de naiſſance & Evêque de Bamberg. Il prit le nom de Clément

XI. SIÈCLE.

II, & ne tint le Saint-Siège que neuf
XI. mois. ſon ſucceſſeur, nommé Damaſe
SIÈCLE. II, ne l'occupa que vingt-trois jours.

Cependant Benoît IX, qui n'avoit pas ceſſé de prétendre au ſouverain pontificat, malgré la ceſſion qu'il en avoit faite, fut enfin touché de Dieu ; & par les conſeils de S. Barthélemi, Abbé de la Grotte ferrée, à qui il fit un aveu ſincére de toute ſa vie paſſée, il renonça tout de bon à l'ambition & au crime, pour ſe conſacrer aux travaux de la pénitence, & réparer les ſcandales qu'il avoit donnés au Monde chrétien. Exemple rare de miſéricorde & de grace, qui doit encourager les pécheurs ſincérement convertis, ſans inſpirer de préſomption aux Paſteurs qui déshonorent la ſainteté de leur état par des mœurs diſſolues.

L'Egliſe de Rome gouvernée, ou pour mieux dire, ravagée pendant près de quinze ans, par un Pontife tel que Benoît IX, étoit tombée dans l'état le plus déplorable. Le vice ſe montroit de toutes parts avec audace. La Ville étoit pleine de voleurs & d'aſſaſſins. On enlevoit par force les offrandes ſur le tombeau des Apôtres, & juſques ſur l'Autel.

Dans

Dans toute l'Italie, les chemins etoient si remplis de brigands, que les pélerins, quoique marchant en troupes, n'étoient pas toujours à l'abri du pillage. Enfin le temporel de l'Egliſe, partie aliéné, partie uſurpé, étoit réduit à ſi peu de choſe, que ſans les offrandes des fidéles, le Clergé, le Pape même, n'auroient pas eu de quoi ſubſiſter.

XI. SIÈCLE.

Dans cette triſte ſituation des choſes, il falloit un Pontife qui réunît la prudence au zèle, les bons exemples à la fermeté contre le vice, & à la connoiſſance des Canons, au deſir de les faire exécuter, le choix des moyens les plus convenables aux circonſtances & à la diſpoſition des eſprits. L'Egliſe admira toutes ces qualités dans Brunon, Evêque de Toul, élu à Vormes par une aſſemblée de Prélats & de Seigneurs. Il ſe refuſa d'abord aux vœux unanimes de ceux qui lui déféroient la dignité pontificale, & ne céda qu'aux vives inſtances de l'Empereur, qui le croyoit plus capable que tout autre de remédier aux maux dont l'Egliſe gémiſſoit. Brunon prit à ſon intronisation le nom de Léon IX, choiſiſſant S. Léon le Grand pour modéle, & ſe propoſant d'honorer

comme lui la Chaire apoſtolique par ſon zèle, ſa douceur & ſa piété. Il étoit arrivé à la maturité de l'âge, & l'expérience qu'il avoit acquiſe pendant vingt-deux ans d'épiſcopat ſur le Siège de Toul, fut ſon guide dans le gouvernement de l'Egliſe univerſelle. Il s'appliqua ſans relâche à rétablir la diſcipline & à réprimer les déſordres, dont ſon cœur ſenſible aux intérêts de la Religion étoit vivement affligé. Ce fut l'objet des Conciles qu'il aſſembla, des réglemens qu'il y fit dreſſer, & des voyages qu'il entreprit, tantôt en Allemagne, tantôt en France, ſans être arrêté par les obſtacles, ni par les dangers. Si l'on a quelque faute à lui reprocher, c'eſt d'avoir pris les armes contre les Normands, Maîtres de la Pouille & de la Calabre, qui lui offroient de ſe rendre Vaſſaux du Saint-Siège, & dont il étoit plus convenable aux intérêts de l'Egliſe de ſe faire un appui, que de les traiter en ennemis. Cette entrepriſe mal concertée, ne fut pas heureuſe. Les Normands accoutumés à vaincre, défirent les troupes du Pontife, & ſe rendirent maîtres de ſa perſonne. Mais il n'eut pas à ſe plaindre de leur conduite à ſon égard.

XI. SIÈCLE.

Pleins de vénération pour le père commun des fidèles, ils le traiterent avec honneur & firent tout ce qu'il desira. Léon les édifioit par sa modestie, par l'austérité de sa vie, & son application presque continuelle à la prière. Lorsqu'il se vit près de sa fin, il demanda qu'on le conduisît à Rome, & rédoublant sa ferveur aux approches de la mort, il rendit les derniers soupirs dans l'Eglise de S. Pierre, où il s'étoit fait porter, avec des sentimens dignes de la piété dont toutes ses actions avoient été animées. Rome & l'Eglise perdirent en lui le plus sage & le plus vertueux Pontife qui fût monté sur la Chaire apostolique depuis plus d'un siècle. Son pontificat avoit duré cinq ans & quelques mois. Sa mort arriva l'an 1054. La Religion l'a placé au rang des Saints dont elle implore la protection auprès de Dieu.

XI. SIÈCLE.

Les Pontificats trop courts & trop peu mémorables de Victor II & d'Etienne IX, ne nous présentent rien qui mérite de fixer nos regards. Ces deux Papes eurent du mérite & des vertus, mais il leur manqua le tems d'en faire usage, pour continuer la grande entreprise de

XI. SIÈCLE.

la réformation des mœurs, ſi heureuſement commencée par Léon IX. Nicolas II, qui vint après, fit revivre les eſpérances des gens de bien, par les vertus qu'on avoit admirées en lui ſur le Siège de Florence qu'il occupoit au tems de ſon élévation ; mais il ne tint celui de Rome qu'environ deux ans & demi ; c'en étoit aſſez pour ſe faire connoître & regretter, mais trop peu pour achever de réparer les malheurs du paſſé, & de rendre aux Loix eccléſiaſtiques leur ancienne vigueur. L'action la plus remarquable de ſon Pontificat, fut le traité qu'il conclut avec les Normands d'Italie. Il les réconcilia ſolemnellement avec le Saint-Siège, les confirma dans la poſſeſſion de leurs conquêtes, & obtint d'eux la reſtitution de toutes les terres du patrimoine de l'Egliſe dont ils s'étoient emparés. Par-là Nicolas II acquit pour défenſeurs & pour amis, ce Robert Guiſcard, le héros de ſon ſiècle, & ces autres braves qui s'étoient fait par leur courage, des Etats floriſſans au ſein de d'Italie, malgré les armes des Grecs, les anathêmes des Papes, & les efforts des petits Seigneurs de ces cantons, dont les intrigues ne pouvoient rien contre la conſtance & l'intrépidité.

Au milieu de ces pertes qui affligeoient l'Egliſe, parce qu'elles retardoient l'ouvrage ſi néceſſaire & ſi deſiré de la réformation, un ſujet d'un mérite peu commun, qui devoit bientôt remplir l'Europe du bruit de ſon nom, ſe formoit aux affaires, & attiroit déja ſur lui tous les regards. C'étoit Hildebrand, né dans l'obſcurité, qui fut d'abord Moine de Cluni, & enſuite Archidiacre de l'Egliſe Romaine ſous Nicolas II. Ses talens l'avoient déja fait connoître, lorſqu'Anſelme Badage, Evêque de Lucques, fut élevé au Pontificat en 1061. Ce Pape qui prit le nom d'Alexandre II, lui donna toute ſa confiance. Il ne falloit rien moins que les conſeils & l'habileté d'Hildebrand, pour tirer Alexandre des embarras où le jetta dans ſes commencemens, le compétiteur que lui donna la Cour d'Allemagne, offenſée de ce qu'il n'avoit pas attendu le conſentement du jeune Henri, pour ſe faire introniſer. Ce compétiteur étoit Cadalous, Evêque de Parme, homme très-corrompu, qui ſe fit appeller Honorius II. Il voyoit dans ſon parti les Evêques de Lombardie, preſque tous ſimoniaques & concubinaires, intéreſſés

XI. SIÈCLE.

XI. SIÈCLE.

par conſéquent à ſe donner un Chef qui leur reſſemblât. Il entreprit de ſoutenir ſon droit par la force, & ſe préſenta devant Rome à la tête d'une eſpèce d'armée. Condamné par tous les Evêques d'Allemagne & d'Italie, au Concile d'Osbor en 1062, il ne laiſſa pas de ſe donner pour Pape, & de cauſer de grands troubles juſqu'à ſa mort, qui n'arriva qu'au bout de trois ans. Elle rendit le calme à l'Egliſe de Rome.

Alors le Pape Alexandre ſecondé par le Cardinal Pierre Damien, & ſur-tout par l'Archidiacre Hildebrand, reprit les travaux de Léon IX & de Nicolas II, pour le rétabliſſement du bon ordre & de la diſcipline régulière. C'étoit Hildebrand qui conduiſoit toutes les affaires où il falloit de l'adreſſe & de la fermeté. La puiſſance pontificale qu'il porta ſi loin dans la ſuite, étoit dans ſes mains; Alexandre plus vertueux qu'habile, qui ſe retiroit ſouvent au Mont-Caſſin par goût pour la ſolitude, ſe déchargeoit ſur lui des ſoins du Gouvernement, & ſous le nom du Souverain-Pontife qui l'avouoit de tout, ce génie ardent préparoit les grandes entrepriſes qu'il pourſuivit avec tant d'acti-

vité, lorſqu'il fut élevé ſur le Siège apoſtolique. XI.

A la mort d'Alexandre II, qui laiſſa SIÈCLE. le Saint-Siège vacant en 1073, après l'avoir occupé un peu plus d'onze ans & demi, Hildebrand, parvint à cette éminente dignité, dont il avoit déja diſpoſé deux fois pour d'autres. Alexandre II n'étoit pas encore inhumé, que le peuple, dans le tems même de ſes obſéques, s'aſſembla tumultuairement, & que le nom d'Hildebrand paſſant de bouche en bouche, il fut élu par cette acclamation générale, ſans attendre les ſuffrages des Cardinaux & du Clergé. Cette élection précipitée, qu'on le ſoupçonna d'avoir procurée par ſes Emiſſaires ſecrets, ſervit de fondement aux reproches qu'on lui fit dans la ſuite, de s'être emparé du Saint-Siège par des voies illégitimes. Mais ſon pouvoir étoit trop bien établi, & le Clergé Romain trop accoutumé à dépendre de lui, pour qu'il eût beſoin de recourir à la ruſe & d'ameuter la populace. Quoi qu'il en ſoit, il attendit pour ſe faire ordonner que l'Empereur Henri IV eût conſenti à ſon élection. Ce Prince avoit tout à craindre d'un Pape qui s'étoit déja dé-

claré ſon adverſaire, & qui l'avoit fait citer à Rome ſous le dernier Pontificat, pour y rendre compte de ſes mœurs & de ſon adminiſtration dans les choſes eccléſiaſtiques. D'un autre côté, les circonſtances dans leſquelles il ſe trouvoit, ne lui permettoient pas de traverſer une élection qui ſeroit conſommée malgré lui s'il eût refuſé ſon conſentement, ce qui auroit été compromettre en vain ſon autorité, & ſe faire un ennemi irréconciliable de celui qu'il avoit le plus d'intérêt à ménager. Les uns ont écrit qu'en informant l'Empereur de ſon élection, Hildebrand le pria de n'y pas conſentir, parce que s'il étoit Pape, il ne pourroit laiſſer impunis les vices & les déſordres auxquels il s'abandonnoit. D'autres ont prétendu qu'il careſſa le jeune Monarque, & lui fit tout eſpérer de ſon amitié, s'il vouloit s'unir à lui, & ſuivre ſes conſeils. Les uns & les autres ont peut-être dit vrai, car Hildebrand ſavoit allier, quand il le falloit, l'intrigue & la ſoupleſſe aux menaces & à la fierté.

XI. SIÈCLE.

Il prit le nom de Grégoire VII, & dès qu'il fut en poſſeſſion du Saint-Siège, il développa le ſyſtême qu'il s'étoit fait

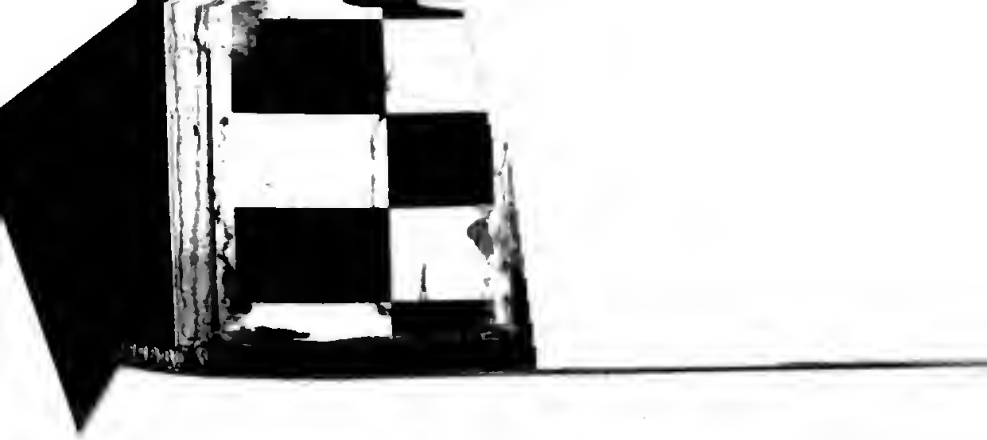

sur la puissance pontificale. Il se proposa deux choses ; la première, de rendre toutes les Nations tributaires du Saint-Siège ; la seconde, d'étendre indistinctement son autorité sur tous les ordres qui composent la Société chrétienne, sans en excepter les Rois & les Souverains. Il se représentoit la puissance de l'Eglise comme la seule qui fût émanée de Dieu, la seule dont l'usage fût légitime, & que les hommes dussent reconnoître dans ce monde ; & le Souverain-Pontife comme le dépositaire de ce pouvoir unique, illimité, & le Lieutenant de Dieu sur la terre, indépendant, absolu, supérieur à tout. Ces fausses idées dont il s'étoit rempli sur la nature de son pouvoir, se trouvoient jointes en lui à un esprit jaloux de la domination, à un génie plein d'ardeur, & à un caractère inflexible. Il unissoit à cela des prétentions qui n'avoient point de bornes, une application au travail qui ne pouvoit être égalée que par son extrême activité, un courage que les plus grands obstacles ne faisoient qu'augmenter, l'art de profiter de toutes les circonstances, & de n'en jamais dépendre, des vues suivies dont rien ne le détournoit, une

XI. SIÈCLE

auſtérité de mœurs que la haine & la malignité étoient forcées de reſpecter, un amour & un zèle infini pour le bien, une grande connoiſſance du droit canonique dont il avoit fait une étude particulière, & une érudition très-étendue pour le ſiècle où il vécut. On le vit toujours le même, ſans qu'aucun événement le détournât du plan qu'il s'étoit tracé, donnant le branle à l'Europe entière, dirigeant tous les reſſorts qui faiſoient mouvoir à ſon gré les Cours & les Conſeils des Princes, les Diètes de l'Empire & les Aſſemblées d'Evêques; écrivant ſans ceſſe aux Rois, aux Prélats, aux Grands de toute la Chrétienté; excommuniant, dépoſant les Paſteurs, célébrant des Conciles, attirant à lui toutes les affaires; & faiſant tout cela ſans diſcontinuer & preſqu'à la fois, comme s'il n'eût été occupé que d'un ſeul objet. Tel fut Grégoire VII pendant tout le cours d'un pontificat orageux & célèbre, qui dura plus de douze ans.

XI. SIÈCLE.

Ce Pape à qui l'on ne peut refuſer de grandes qualités & des intentions droites, eut des démêlés avec preſque tous les Souverains de l'Europe Chré-

tienne. Mais ce fut ſur-tout contre Henri IV, qu'il ſe plut à déployer tout ce que ſes prétentions avoient de plus hardi, & tout ce que les foudres de l'Egliſe, toujours allumées dans ſes mains, avoient de plus formidable. Cette guerre qui mit en feu l'Allemagne & l'Italie, qui fit chanceler Henri ſur le Trône, & lui donna ſon fils pour rival, qui ſouleva une partie des Evêques contre Grégoire, tandis que l'autre demeuroit attachée à ſes intérêts, & qui ne cauſa pas de moindres maux à la Religion qu'à l'Etat, eut pour cauſe ou pour prétexte les inveſtitures. C'étoit une cérémonie purement civile dans ſon origine, qui conſiſtoit à préſenter aux Evêques & aux Abbés le bâton paſtoral & l'anneau, pour les mettre en poſſeſſion des terres qui avoient été données à leurs Egliſes & à leurs Monaſtères à titre de fief, ainſi que des honneurs & des droits temporels qui s'y trouvoient attachés. Les Empereurs d'Occident s'étoient montrés plus jaloux que tous les autres Monarques, de conſerver cet uſage qu'ils regardoient comme une des prérogatives eſſentielles de la ſouveraineté. Le Pape Léon VIII l'avoit recon-

XI. SIÈCLE.

tous les autres, Henri IV, avoient abusé du droit d'inveſtiture pour conférer les Prélatures à des ſujets indignes, & ſouvent même pour les vendre, Grégoire VII réſolut de les en priver. A cet effet il fit un décret par lequel l'uſage des inveſtitures fut proſcrit, comme un abus d'autant plus criminel, qu'il ſoumettoit les choſes ſpirituelles aux puiſſances de la terre. On rapporte ce décret au Concile tenu à Rome en 1074. Il fut notifié juridiquement à Henri par les Légats de Grégoire, avec menace d'excommunication, s'il n'obeiſſoit.

Ce Prince vivement irrité d'une Sentence prononcée ſans l'avoir entendu, quoiqu'elle le dépouillât d'un droit héréditaire dont il avoit trouvé la poſſeſſion établie, & encore plus de la manière outrageante dont elle lui étoit manifeſtée, crut qu'il étoit de ſon honneur d'oppoſer la plus vigoureuſe réſiſtance aux entrepriſes du Pontife. On s'aigrit, on s'offenſa de part & d'autre. Grégoire

lança les foudres du Vatican, si formidables alors, & traita le Prince en rébelle à la puiſſance divine. Il délia ſes ſujets du ſerment de fidélité, ſouleva l'Empire, & fit de ſa querelle, la cauſe de tous les Etats Chrétiens. Henri de ſon côté prit les armes pour ſe venger du Pontife qui flétriſſoit dans ſa perſonne la majeſté des Rois. Il ſouleva contre lui une partie des Evêques, & le fit dépoſer dans une aſſemblée de Prélats mécontens, qui élurent un autre Pape à ſa place. Il l'aſſiégea dans le Château Saint-Ange, le contraignit à fuir de Rome, & à mourir dans une eſpèce d'exil. Tels furent les commencemens de la guerre ſi longue & ſi funeſte qui s'alluma dans ce ſiècle entre le Sacerdoce & l'Empire. Nous verrons ſes feux ſe ranimer plus d'une fois & cauſer d'affreux ravages dans l'Europe. On a dit que Grégoire VII, premier auteur de ces malheureuſes diſputes, ſe repentit au lit de la mort d'avoir trop multiplié les excommunications, & d'avoir fait ſervir le glaive ſpirituel à ſoutenir des prétentions chimériques & peu conformes à l'eſprit de l'Evangile. Si ce repentir fut réel, il put faire revivre aux

XI. SIÈCLE.

yeux de Dieu le mérite des vertus dont ce Pontife étoit doué, & ce seroit le meilleur titre sur lequel pussent être appuyés les honneurs sacrés qu'on lui a déférés dans la suite.

A la mort de Grégoire VII, le compétiteur que les Evêques du parti de Henri IV lui avoient donné, étoit en possession de Rome sous le nom de Clément III. Cet Antipape qui se nommoit Guibert, étoit Archevêque de Ravenne, lorsque l'Empereur le fit choisir pour l'opposer à Grégoire. Dans ces conjonctures, la Chaire pontificale étoit un poste difficile à remplir. Aussi le Cardinal Didier, Abbé du Mont-Cassin, refusa-t-il long-tems une dignité que l'état actuel de la République Chrétienne, & la disposition des esprits rendoient aussi dangereuse qu'elle est sublime. Ce Pape qu'on nomma Victor III en le consacrant, fut à peine quatre mois sur le Saint-Siège. Urbain II, Evêque d'Ostie, qu'il avoit désigné aux Cardinaux, comme le plus capable de gouverner l'Eglise dans les circonstances critiques où l'on se trouvoit, fut élu pour le remplacer. Ce nouveau Pontife qui tint le Saint-Siège plus de onze ans, marcha

sur les traces de Grégoire VII, qu'il s'étoit proposé de suivre en tout, adoptant les mêmes principes, & soutenant les mêmes prétentions. Ce n'étoit pas le moyen de pacifier l'Eglise & l'Empire, dont les troubles ne faisoient qu'augmenter par les nouvelles démarches auxquelles on se paroit des deux côtés. Nous terminerons à ce Pape, Urbain II, mort en 1099, ce que nous nous étions proposé de dire sur les Souverains-Pontifes du onzième siècle.

XI. SIÈCLE.

Les entreprises de Grégoire VII, qui tendoient à soumettre tout l'univers à la puissance pontificale, nuisirent peut-être plus dans la réalité, au pouvoir légitime du Saint-Siège, qu'elles ne lui furent utiles. Parmi les Papes qui vinrent après lui, plusieurs qui n'avoient ni son esprit, ni ses talens, ni ses grandes vues, ni son courage, entraînés par son exemple, voulurent faire ce qu'il avoit fait, sans examiner si les circonstances étoient les mêmes. Ils risquèrent des coups d'éclat qui compromirent leur autorité, scandalisèrent les fidèles, irritèrent les Princes, & attirèrent sur l'Eglise des orages dont les secousses la mirent plus d'une fois à deux doigts

de sa perte. L'édifice élevé par Grégoire VII, assis sur des fondemens ruineux, s'étoit accru trop rapidement, pour se soutenir contre l'effort des tempêtes dont il fut continuellement battu. Aussi ne prit-il une consistance durable, qu'après que des mains habiles eurent travaillé à le raffermir, en lui donnant une base plus solide, & l'eurent ramené à une mesure plus juste & plus proportionnée. Mais ce que ce Pontife, trop loué par quelques-uns, & trop décrié par d'autres, fit de véritablement avantageux pour le Siège apostolique, ce sont les droits qu'il lui acquit sur quantité de places & de fiefs du continent de l'Italie, & l'accroissement qu'il lui donna dans son temporel, par les donations & le testament de la Comtesse Mathilde. Ces richesses demeurèrent, le tems les augmenta, & en rendit la propriété plus sûre. Quant aux droits utiles ou domaniaux, on les fit valoir dans les circonstances favorables; on abandonna les moins aisés à défendre, pour en obtenir de plus réels; & ceux qui les combattirent avec les titres les plus authentiques, furent souvent obligés de les reconnoître en partie,

XI. SIÈCLE.

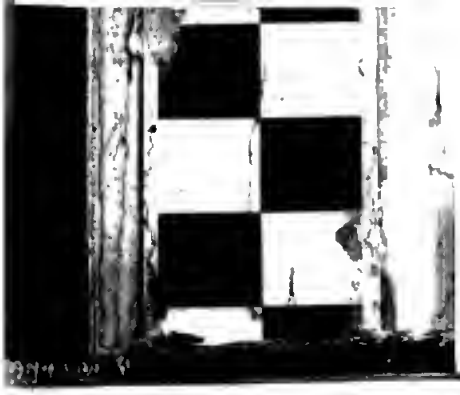

pour assurer leurs propres possessions. Tel est le vrai fondement de la grandeur actuelle des Pontifes Romains, & de leur souveraineté temporelle ; grandeur affermie par le tems, & souveraineté tellement consolidée par le concours de tous les Princes Chrétiens, qu'elle ne peut plus changer qu'avec le système entier de l'Europe.

XI. SIÈCLE.

Reconnoissons que les principes de Grégoire VII, & des Papes qui marchèrent sur ses pas, ne sont pas moins dangereux que chimériques. Ni ce Pontife, ni ses imitateurs, ne s'étoient instruits à l'École de l'antiquité. Elle méconnut toujours les prétentions qu'ils élevèrent, & les procédés violens qu'ils se permirent. Il est vrai que les fausses Décrétales ne contribuèrent pas peu à les égarer ; mais il n'est pas moins vrai qu'ils poussèrent au-delà de toutes les idées reçues avant eux, les fausses maximes qu'ils y puisèrent. Malgré la confusion qu'elles avoient jettées sur les anciennes notions, il étoit encore possible de reconnoître les bornes posées par la nature même & par la raison entre le Sacerdoce & l'Empire ; bornes consacrées par J. C., affermies par la Religion, & tou-

XI. SIÈCLE.

jours reſpectées dans les beaux ſiècles de l'Egliſe. On n'avoit qu'à lire l'Evangile, conſulter l'Hiſtoire, & conſidérer la conduite que les Paſteurs de tous les grands Sièges, les Papes en particulier, avoient tenue juſqu'alors dans les tems les plus orageux, & à l'égard des Princes les plus oppoſés aux intérets de la foi. Il n'auroit pas été poſſible, après cet examen & les réflexions naturelles qu'il auroit fait naître, d'imaginer que le Pape, comme ſucceſſeur de S. Pierre, & Chef de la Société Religieuſe, formée par J. C., eût la moindre autorité dans l'ordre civil & politique; encore moins qu'il eût le droit de dépoſer les Rois, d'affranchir les ſujets du ſerment inviolable qui les lie à leurs Souverains, de diſpenſer les Couronnes, & de les tranſporter d'une tête ſur une autre au gré de leur volonté. Toutes ces prétentions que la Cour de Rome a ſaiſies avec tant d'ardeur, & ſoutenues par tant d'efforts malheureux, ſont donc abſolument deſtituées de tout fondement raiſonnable. On ne peut leur aſſigner pour cauſes, que l'ignorance des vrais principes, la confuſion où tout les Gouvernemens étoient tombés, & la perſua-

sion où l'on étoit que le Chef de l'Egliſe, honoré par tous les Souverains & toutes les Nations, étoit le ſeul qui pût devenir l'arbitre de tous les intérêts, & le centre commun d'où l'ordre & l'harmonie devoient émaner, pour ſe répandre au loin dans l'Europe entière.

Nous pourrions, en continuant ces réflexions, conſidérer ici la puiſſance temporelle des Papes dans ſon influence ſur l'état extérieur de la Société Chrétienne, & les révolutions politiques de toutes les contrées du monde. Mais nous renvoyons cet objet au ſiècle ſuivant, où nous penſons qu'il ſera mieux placé, les faits devant précéder une diſcuſſion qui les ſuppoſe.

ARTICLE VII.

Schiſme de Michel Cérulaire.

ON ſe rappelle tout ce que le trop célèbre Photius avoit fait au neuvième ſiècle, pour rompre l'unité entre l'Egliſe grecque & l'Egliſe Latine. Le feu qu'il avoit allumé ne s'étoit jamais totalement éteint; il couvoit ſous la cendre & n'at-

XI. SIÈCLE.

tendoit que le souffle d'un homme hardi, puissant, accrédité, pour se ranimer avec plus de fureur qu'auparavant, si les circonstances étoient favorables à son explosion. Les préjugés qui avoient secondé les entreprises de Photius, subsistoient toujours, & les esprits des Grecs étant dans les mêmes dispositions à l'égard des Latins, il ne falloit que les réveiller & leur fournir un nouvel aliment, pour leur rendre cette impétuosité qu'ils avoient montrée au tems de ce Patriarche. On a vu dans le dixième siècle, ce que les Orientaux pensoient & disoient hautement des Occidentaux. Entêtés de leur vain savoir, de leur magnificence & de leur politesse, les Grecs regardoient les Nations de l'Occident comme des barbares, sans culture, sans lumière, sans finesse dans l'esprit, sans agrément & sans délicatesse dans les mœurs. L'ambition qui avoit été la première cause du schisme, vint se joindre aux anciennes préventions. Elle leur donna du corps, en renouvellant à propos les accusations qu'on avoit intentées autrefois contre l'Eglise de Rome, & les autres Eglises des contrées occidentales. Photius dans le dessein d'élever

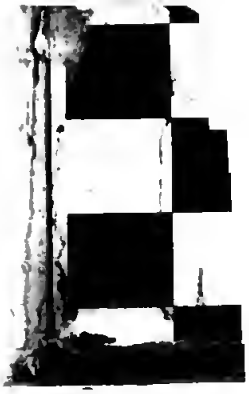

Siège au-dessus de tous les Patriar-
:s, & de s'attribuer un Empire ab- XI.
sur tous les Evêques d'Orient, SIÈCLE.
oit pas imaginé de moyen plus effi-
:, que de se séparer des Papes, &
mettre une barrière éternelle entre
deux moitiés de l'Eglise. Michel
ulaire, possédé du même esprit de
ination, employa les mêmes moyens
r consommer un projet dont l'exé-
on étoit demeurée imparfaite.

:e Michel Cérulaire étoit monté sur
ìège patriarchal de Constantinople
1043, par la protection de Constan-
Monomaque. Il n'avoit ni le génie
é, ni la vaste érudition de Photius,
s il n'étoit pas moins ambitieux que
pas moins entreprenant, pas moins
ile à communiquer ses sentimens
autres, ni moins rempli de haine
tre l'Eglise Romaine. Il avoit sans
te préparé de loin l'attaque qu'il
litoit contre le Pontife de Rome &
:e la Société Chrétienne d'Occident.
:'étoit associé deux hommes d'un ca-
ère propre à le seconder, Léon,
que d'Acride, Métropolitain de
garie, par son audace; & Nicétas,
ine du Monastère de Stude, par son

érudition. Le premier acte d'hoſtilité
XI. de la part du Patriarche, fut une Lettre
SIÈCLE. écrite ſous ſon nom & celui de Léon à Jean, Evêque de Trani dans la Pouille. Elle étoit deſtinée, comme on le voit par le début, au Pape, aux Prélats & à tout le Clergé d'Occident. Michel & Léon y renouvelloient les reproches que Photius avoit faits aux Latins, & que ceux-ci avoient ſi complétement réfutés; ſavoir, 1°. d'employer au ſacrifice du pain azyme; 2°. de jeûner le Samedi en Carême; 3°. de manger du ſang & des animaux ſuffoqués; 4°. de nè point chanter *Alleluia* en Carême. Ces reproches n'avoient rien de grave, & ne pouvoient devenir le motif d'un ſchiſme tant qu'on n'auroit pas des objections plus importantes à faire contre les Occidentaux; d'ailleurs on avoit juſtifié ces uſages au tems de Photius, par leur antiquité, par la tradition qui les avoit établis & conſacrés, & l'on étoit convenu que chaque Egliſe avoit la liberté de conſerver ſes coutumes, ſans qu'on en pût tirer un prétexte pour rompre l'unité. On ſentoit la juſteſſe de cette obſervation; c'eſt pourquoi le Moine Nicétas qui prêta ſa plume au Patriarche

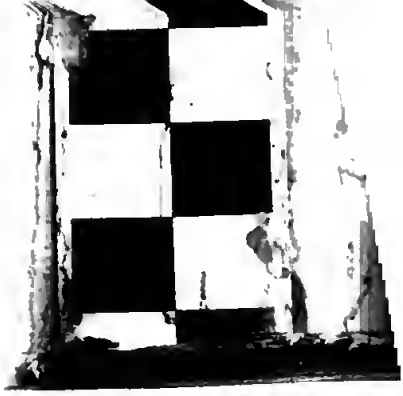

chel, ajouta deux autres reproches à x-là; 1°. de célébrer la Meſſe tous jours de jeûne, même durant le Ca- ıe; 2°. d'obliger les Prêtres à garder le bat; enfin dans la ſuite de cette diſ- e, les Grecs firent entrer le dogme la proceſſion du Saint-Eſprit, tant Fils que du Père, au nombre des ſs qu'ils avoient contre les Latins. voit par là que Michel & ſes adhé- s empruntoient toutes leurs armes de ıtius, & que leurs accuſations n'é- nt que des redites.

.e Cardinal Humbert, Evêque de ıche-Selve, eut communication de e Lettre écrite en Grec, & l'ayant uite en Latin, il la fit lire au Pape n IX. Il étoit aiſé de voir quel but ɔropoſoient ceux qui l'avoient en- ée, & le Souverain-Pontife fut tou- des ſuites funeſtes, que cette atta- gratuite & imprévue de la part des cs ne manqueroit pas d'avoir, ſi ne ſe hâtoit de les prévenir. Il écri- lonc ſans différer au Patriarche, pour ontrer l'injuſtice & la futilité de ſes oches. Sa Lettre eſt forte, bien rai- ıée, pleine de dignité, telle en un que devoit l'écrire dans une pa-

XI. SIÈCLE

XI. SIÈCLE.

reille occaſion, le Chef de l'Egliſe, qu'un inférieur oſoit accuſer d'erreur à la face de l'Univers, pour des pratiques autoriſées par ſes prédéceſſeurs & conſacrées par le tems. Il répondoit à chaque article ; il montroit combien la conduite des Grecs étoit étrange, de venir au bout de mille ans & plus, apprendre à l'Egliſe Romaine la manière de célébrer la mémoire du ſacrifice de J. C., & ce qu'elle devoit obſerver par rapport aux jeûnes, aux cérémonies du Culte divin, & aux autres pratiques de la piété ; il finiſſoit par repréſenter à Michel que l'Egliſe de Rome avoit plus d'indulgence & de modération, que celle de Conſtantinople, puiſqu'elle ſouffroit dans la Ville pontificale pluſieurs Monaſtères & pluſieurs Egliſes des Grecs, avec la liberté de ſuivre les uſages d'Orient.

Le Patriarche n'avoit point rallumé le flambeau de la guerre, pour s'en tenir à une première attaque. Il fit bientôt ſuccéder les voies de fait aux Ecrits. Par ſon ordre toutes les Egliſes que les Latins avoient à Conſtantinople, furent fermées, & il ôta aux Moines qui ne voulurent pas renoncer aux cérémonies de

l'Egliſe Romaine, les Monaſtères
'ils poſſédoient long-tems avant lui XI.
ns la Ville & aux environs. C'étoit Siècle
mmencer la diſpute en conſommant
ſchiſme, & déclarer qu'on étoit réſolu
ouſſer les choſes aux dernières extrê-
tés, puiſqu'on débutoit par ne gar-
r aucunes meſures.

Cependant l'Empereur Conſtantin
onomaque, qui avoit beſoin du ſe-
ırs des Latins, pour conſerver ce qui
reſtoit de poſſeſſions en Italie, & con-
iſſant le crédit du Pape ſur les Prin-
d'Occident, témoigna un grand
ir de voir l'union & la concorde ſe
ablir entre les deux Egliſes que la
'erſité des intérêts diviſoit depuis ſi
ıg-tems. Il écrivit d'après ces inten-
ns au Pape Léon IX, & engagea le
triarche Michel à lui écrire de ſon
é dans le même eſprit. Léon ayant
u ces Lettres, y répondit ſéparément.
réponſe à l'Empereur étoit reſpec-
uſe & modérée. Il le louoit de ſon
e pour la paix de l'Egliſe, & l'exhor-
t à y concourir. Celle qui s'adreſſoit
Patriarche étoit d'un ſtyle plus ferme
moins ménagé. Il lui reprochoit qua-
choſes; 1°. d'avoir été tout d'un

XI. SIÈCLE.

coup élevé à la dignité de Patriarche, n'étant encore que Néophyte ; 2°. de vouloir ſoumettre les Patriarches d'Alexandrie & d'Antioche à ſa juriſdiction ; 3°. de prendre la qualité de Patriarche œcuménique ; 4°. d'avoir oſé calomnier l'Egliſe Romaine, & perſécuter ceux qui ſuivroient ſes uſages. Ces Lettres furent portées à Conſtantinople, & préſentées à l'Empereur par trois Légats, que le Pape y avoit envoyés pour travailler à la réunion des deux Egliſes. Le Cardinal Humbert, Chef de cette Légation, remit en même tems au Prince les deux réfutations qu'il avoit faites, tant de la Lettre de Michel Cérulaire à Jean de Trani, que de l'écrit polémique du Moine Nicétas. Cette réfutation étoit ſavante & bien raiſonnée. Humbert y ſuivoit pied à pied ſes adverſaires ; les preuves de fait & les autorités y étoient diſtribuées de manière qu'elles ſe prêtoient une force mutuelle ; en un mot toutes les pratiques ſi imprudemment reprochées à l'Egliſe Romaine, y étoient vengées des calomnies & des malignes interprétations, par leſquelles on s'efforçoit de les rendre odieuſes.

Si les eſprits aveuglés par les préven-
ns & par l'orgueil, étoient capables
ſe rendre à la vérité, il n'en falloit
s davantage pour faire ouvrir les yeux
. Patriarche, & le ramener à des ſen-
nens pacifiques. Mais plus ſes torts
oient mis en évidence, plus on le
t s'opiniâtrer & s'aigrir. Il refuſa de
nférer avec les Légats, & d'éclaircir
ec eux les points conteſtés, dans un
prit de paix. Il ne voulut pas même
s voir, quelques inſtances que lui en
l'Empereur. Nicétas montra plus de
ouceur & d'équité. Frappé des raiſons
des témoignages allégués par le Car-
nal Humbert, il ſe rétracta de bonne-
i, & conſentit même que ſon écrit
ntre le Saint-Siège fût brûlé en pré-
nce de tout le monde, par ordre de
Empereur.

XI. SIÈCLE.

Le Patriarche s'obſtinant toujours à
tenir éloigné des Légats, ſans leur
rler, ni les voir, & ceux-ci voulant
ir d'une manière ou d'une autre,
s ſe déterminèrent à faire uſage de
utorité dont le Souverain-Pontife les
oit revêtus. Ils allèrent donc le 19
illet de l'an 1054, qui étoit un Sa-
edi, vers l'heure de Tierce, à l'Egliſe

XI. SIÈCLE.

de ſainte Sophie où le Clergé étoit aſſemblé pour la célébration des SS. Myſtères, & le Cardinal Humbert, après avoir expoſé tout ce qui s'étoit paſſé dans cette affaire, mit ſur l'Autel une Sentence d'excommunication, conçue dans les termes les plus pathétiques contre Michel Cérulaire, Léon d'Acride & leurs adhérans. Ils y étoient anathématiſés & ſéparés de la communion du Saint-Siège, comme ſimoniaques, hérétiques & ſchiſmatiques, avec les Valéciens, les Ariens, les Donatiſtes, les Nicolaïtes, les Sévériens, les Pneumatomaques, les Manichéens, les Nazaréens & les autres hérérodoxes, dont ils étoient accuſés d'avoir adopté les principes, & rajeuni les erreurs.

Après avoir publié ce jugement, les Légats mirent ordre aux affaires des Egliſes Latines de ces cantons, & défendant aux fidèles, ſous peine d'anathême d'entrer en communion avec tout Prêtre Grec qui condamneroit le ſacrifice des Latins, ils ſe préparèrent à reprendre le chemin de Rome. Ils étoient déjà ſortis de Conſtantinople, lorſque l'Empereur les fit rappeller, à la prière du Patriarche qui promettoit enfin de

voir & d'entrer en conférence avec
. C'étoit une feinte de la part de XI.
chel Cérulaire ; ſon véritable deſſein SIÈCLE.
it d'attirer le Cardinal Humbert &
Collégues dans l'Egliſe de ſainte So-
e, & de les faire aſſommer par le
ple qu'il ſe promettoit de ſoulever
tr'eux, par la lecture de leur décret
il avoit altéré & falſifié dans la tra-
tion grecque qu'il en avoit faite.
mpereur qui ſoupçonnoit ſes mau-
ſes intentions, déclara qu'il ne per-
troit pas que les Légats ſe trouvaſ-
t en aucune aſſemblée, qu'il n'y fût
ſent. Michel voyant ſon projet dé-
certé, refuſa de conférer avec Hum-
t & ſes Collégues en préſence de
nſtantin Monomaque. Non content
cela, il ſe vengea des Légats en op-
ant une Sentence d'excommunication
elle dont ils l'avoient frappé, & de
mpereur en excitant une ſédition con-
lui. Dans la ſuite il acquit tant d'au-
té par ſes intrigues & par ſes manœu-
s cachées, qu'il fut en état de favori-
l'élévation d'Alexis Comnène à l'Em-
. Mais bientôt il prit des manières
udacieuſes à l'égard de ce Prince,
mit les ſervices qu'il lui avoit ren-

XI. SIÈCLE.

dus, à si haut prix, qu'il vouloit se rendre maître de toutes les graces, & qu'il s'emportoit au moindre refus, jusqu'à le ménacer d'abattre l'édifice qu'il avoit élevé. Cette conduite irrita tellement Alexis Comnène, qu'il fit enlever & conduire en exil l'ambitieux Patriarche, en attendant qu'il pût assembler un Concile pour le dépoſer. Mais la mort de Michel Cérulaire arrivée quelque tems après, lui épargna l'affront dont il étoit menacé.

On a blâmé la conduite du Cardinal Humbert & des autres Légats. On les a même accuſé de précipitation dans leurs démarches, & de dureté à l'égard des Grecs, & l'on a fait rejaillir ces reproches ſur le ſaint Pape Léon IX, dont il eſt à préſumer qu'ils n'ont fait que ſuivre les inſtructions. Mais ceux qui cenſurent ainſi les procédés d'un homme auſſi éclairé que le Cardinal Humbert, dirigé par les avis d'un Pontife auſſi ſage & d'un zèle auſſi prudent que Léon IX, ne veulent pas voir que Michel Cérulaire étoit déterminé à tout, & qu'il avoit réſolu de conſommer le ſchiſme à quelque prix que ce fut. L'horrible complot qu'il trama pour faire périr les

égats, n'en eſt-il pas une preuve évi-
ente ? Peut on ſe faire illuſion ſur le
XI.
ıractère d'un homme capable d'en venir
SIÈCLE.
de pareils excès, pour réuſſir dans ſes
eſſeins ambitieux ? L'inſolence & l'au-
ace avec leſquelles il ne rougit pas de
e comporter à l'égard de Conſtantin
Monomaque, contre lequel il ſouleva
ı populace de Conſtantinople, & d'A-
exis Comnène qu'il oſa menacer de pre-
ipiter du Trône, n'acheve-t-elle pas de
e peindre ? Que ſeroit-il donc arrivé,
i les Légats du Pape uſant de condeſ-
endance, & diſſimulant en politiques
es outrages faits au Saint-Siège par
es Grecs, euſſent été plus lents à frap-
per ? Peut-être que Michel Cérulaire
ıuroit employé plus d'artifices ou plus
le violence ; qu'il auroit imaginé de nou-
veaux prétextes, & formé de nouvelles
ıttaques ; qu'il auroit fortifié ſon parti,
en faiſant entrer la Cour & les Grands
lans ces intérêts ; mais croire qu'il au-
roit renoncé de bonne-foi à ſes préten-
ions, lui qu'on vit dans la ſuite s'égaler
ıu Souverain, & prendre la chauſſure
le pourpre, diſtiction réſervée aux ſeuls
Empereurs, c'eſt ne pas connoître les
ıommes. Cérulaire vouloit élever ſon

XI. SIÈCLE.

Siège au premier degré de la Hiérarchie, & mettre tout l'Orient ſous ſa dépendance ; tel étoit ſon but, & il entroit dans ſon caractère de tout oſer pour y arriver. La manière dont il s'y prit dès le commencement pour engager l'affaire ; ce qu'il fit enſuite pour ſoutenir ſon entrepriſe, ſa conduite à l'égard des Latins établis à Conſtantinople, à l'égard des Légats & de l'Empereur même ; tout cela prouve clairement que rien ne pouvoit l'arrêter, & que le ſchiſme conſommé dans ſon cœur & dans celui de la plupart des Grecs, étoit inévitable, parce que c'étoit la ſeule voie qui pût le conduire au terme où ſon ambition vouloit parvenir.

Ainſi l'Egliſe de Conſtantinople demeura totalement ſéparée de l'Egliſe de Rome, & ces deux communions qui juſques-là s'étoient toujours traitées avec honneur, quoique rivales & attentives à s'obſerver, n'ont pas ceſſé depuis le milieu du onzième ſiècle de ſe regarder comme ennemies. Nous verrons dans la ſuite des tems les diverſes tentatives qui ont été faites par les Papes & les Souverains, pour opérer une réunion, qu'on a paru quelquefois deſirer ſincérement.

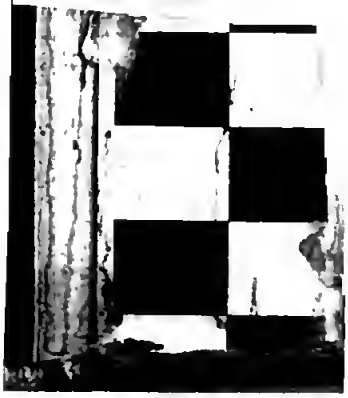

lais toujours ces tentatives ſeront in- XI.
ructueuſes, & le mal aigri par les re- SIÈCLE.
nédes employés pour le guérir, devien-
ra ſi grand, qu'il ne reſtera plus d'eſ-
oir de refermer une plaie dont l'Egliſe
émira peut-être encore pendant plu-
ieurs ſiècles.

ARTICLE VIII.

Première Croiſade.

DANS le tems que le Pape Urbain II
préſidoit à un Concile nombreux qu'il
voit aſſemblé à Plaiſance l'an 1095,
l reçut une ambaſſade de la part d'A-
exis Comnène, Empereur des Grecs.
Ce Prince conjuroit le Pape de lui pro-
urer des ſecours contre les Turcs, dont
es entrepriſes & les ſuccès faiſoient
raindre l'entière deſtruction du Chriſ-
ianiſme en Orient. Il ſupplioit Urbain
l'intéreſſer les Princes Chrétiens en ſa
aveur, & de leur faire embraſſer ſa
auſe, qui étoit celle de la Religion.
On promit aux Envoyés d'Alexis de
rocurer à leur maître les moyens de
'oppoſer aux progrès des infidèles,

& dès-lors il y eut un grand nombre de perſonnes qui s'engagèrent à passer en Aſie pour la défenſe des Chrétiens habitués dans ces contrées. On commençoit à s'intéreſſer vivement à leurs ſouffrances, dont les pélerins qui revenoient de la Terre-Sainte, ne ceſſoient d'entretenir leurs compatriotes. Mais celui qui contribua le plus à échauffer les eſprits, par la peinture touchante des vexations, des outrages & des cruautés que les Mahométans faiſoient eſſuyer aux diſciples de J. C., fut un gentilhomme de Picardie, connu ſous le nom de Pierre l'Hermite, perſonnage extraordinaire qui donna tout-à-coup à l'Occident une impulſion, que les plus puiſſans Monarques & les plus habiles politiques auroient vainement tenté de produire.

XI. SIÈCLE.

Il étoit parti des environs d'Amiens en 1093, comme une infinité d'autres pélerins, que la dévotion conduiſoit à Jéruſalem de toutes les contrées de l'Occident. Arrivé au terme de ſon pélerinage, il fut témoin de ce qu'il avoit entendu raconter à tant d'autres, touchant l'état déplorable où les Chrétiens étoient réduits ſous le joug tyrannique

les Muſulmans. Son cœur naturellement ſenſible, & que la dévotion diſpoit encore à s'attendrir, fut pénétré de douleur, lorſqu'il vit les ſaints lieux profanés ou détruits par les infidèles. Affligé de ce triſte ſpectacle, il fit part de ſes ſentimens à Siméon, Patriarche de Jéruſalem, qui partageoit les malheurs de ſon troupeau, ſans pouvoir y remédier. Pierre lui conſeilla d'écrire au Pape & à tous les Princes Chrétiens d'Occident, pour implorer le ſecours de leurs armes contre les ennemis de la Religion, & lui offrit d'être ſon Agent auprès d'eux. Le Parriarche ſuivit ce conſeil d'autant plus volontiers, qu'il n'avoit rien à eſpérer des Grecs, trop occupés à ſe défendre eux-mêmes contre les Turcs qui les attaquoient de toutes parts, & menaçoient la Capitale de l'Empire. Pierre, muni de ces Lettres, ſe rendit à Rome; & en les remettant au Pape, il lui fit une peinture ſi vive de la déſolation des Chrétiens, & de l'état affligeant de la Religion en Orient, qu'Urbain réſolut de former une ligue ſainte de tous les Princes d'Occident, pour enlever Jéruſalem & la Paleſtine aux infidèles.

XI. SIÈCLE.

Avant de propoſer cette grande entre-

XI. SIÈCLE.

prise, il falloit y disposer les esprits. Personne n'étoit plus propre que Pierre l'Hermite à les ébranler fortement, à leur communiquer cette chaleur & cet enthousiasme qui entraînent la multitude. Il n'étoit pas d'une taille avantageuse, ni d'un extérieur imposant; mais il avoit une imagination vive, une éloquence forte, persuasive, pleine de feu; un courage qui ne trouvoit rien de difficile & de rebutant; une activité qui ne lui permettoit pas de rester sans objet; c'étoit enfin un de ces caractères ardens, impétueux, qui ne voient rien avec indifférence, & qui font passer leurs affections, leurs desirs à tout un peuple, dès qu'on a commencé à s'y prêter. Le Pape sentit d'abord combien il pouvoit lui être utile dans cette occasion; & pour mettre ses talens à profit, il lui ordonna d'aller dans toutes les Cours de l'Europe, & d'inspirer aux Princes, aux Prélats, aux fidèles, par ses exhortations, l'ardeur dont il étoit embrâsé. En peu de tems ce nouveau Prédicateur parcourut l'Italie, l'Allemagne & la France, remuant, échauffant tout le monde par ses discours pathétiques, & allumant dans tous les cœurs le desir

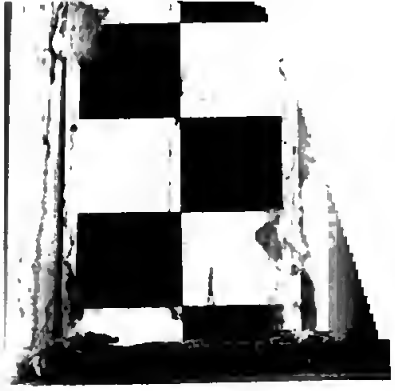

voler à la conquête d'une terre ſanc-
ée par les Myſtères du Sauveur.
Le Pape inſtruit des ſuccès de ſon
iſſionnaire, penſa qu'il étoit tems de
vailler par lui-même à l'exécution de
n grand projet. Il profita du Concile
'il avoit indiqué à Clermont en Au-
gne, pour en faire la propoſition aux
êques & aux Abbés qui s'y étoient
ıdus en 1095, au nombre de deux
ıts, ſans compter les Seigneurs & les
ands. Il fit un diſcours plein d'éner-
: ſur les perſécutions que les Chré-
ıs d'Orient avoient à ſouffrir de la
t des ſectateurs impies de Mahomet,
ſur l'état déplorable où la Religion
trouvoit dans le lieu de ſon berceau;
ɔarla d'une manière ſi pathétique; il
ut ſi touché, que tous les aſſiſtans fon-
ıt en larmes, s'écrièrent comme par
piration : *Dieu le veut, Dieu le veut.*
s mots qu'on regarda comme l'ex-
ſſion de la volonté divine, furent le
de guerre des combattans, dans
:e pieuſe expédition. Il fut réglé que
s ceux qui voudroient y prendre part,
teroient une Croix d'étoffe rouge ſur
aule gauche, ce qui leur fit donner
om de Croiſés. Le Pape ordonna de

XI. SIECLE. plus, que tous ceux qui prendroient la Croix, seroient dispensés de toutes le peines canoniques qu'ils auroient encourues, & que la guerre sainte leur tiendroit lieu de pénitence.

Après la séparation du Concile, les Evêques de retour dans leurs Diocèses, se firent un devoir de seconder le zèle du Chef de l'Eglise, & chacun d'eux prêcha la Croisade avec tant de succès, que tout le monde s'empressoit à prendre les marques de ce saint engagement. Les plus grands Princes, les Seigneurs du plus haut rang, voulurent partager le mérite & la gloire d'une si noble entreprise. En peu de tems on compta parmi les Croisés, Hugues, frere du Roi de France, Robert, Duc de Normandie, Rémond, Comte de Toulouse, Godefroi de Bouillon, Duc de la basse Lorraine, ses deux freres, Eustache & Baudouin, un grand nombre d'autres Seigneurs de moindre qualité, avec une foule presque innombrable de gentilshommes. L'enthousiasme pieux & guerrier tout ensemble des premiers Croisés, se répandit promptement d'un bout de l'Europe à l'autre, se communiqua sans distinction à toutes les classes

les Citoyens ; Prélats, Abbés, Moines, Laboureurs, Artisans, tous s'enflammèrent du desir de contribuer au recouvrement des lieux saints. Les Seigneurs vendoient ou engagoient leurs domaines, pour fournir aux dépenses du voyage, & l'on n'étoit occupé de tout côté, que des préparatifs d'une expédition où l'on espéroit cueillir le laurier des héros, ou la palme des Martyrs. XI. SIECLE.

Plusieurs bandes de Croisés plus ou moins nombreuses, partirent dès l'année 1096, sous différens Chefs peu capables de les diriger & de les contenir. Sans ordre & sans discipline, ils commirent toutes sortes d'excès dans les lieux qui se trouvoient sur leur passage. La plus grande partie fut détruite par les Hongrois, les Bulgares & les autres peuples qui ne pouvoient se garantir de leurs brigandages, qu'en les repoussant les armes à la main. Tel fut le sort de presque tous ceux qui s'étoient mis à la suite de l'Hermite Pierre, du Prêtre Gotescalc & de Gauthier *Sans-avoir*; le sorte qu'étant arrivées sous les murs de Constantinople, ces troupes de trente, de quarante, & même de cent mille hommes, étoient réduites presqu'à rien.

XI. SIÈCLE.

Ceux qui avoient des Princes & des Seigneurs à leur tête, ſe comportèrent avec moins de licence, & n'éprouvèrent pas tant de pertes en chemin.

Les armées qui pour ſubſiſter plus aiſément, avoient pris différentes routes, devoient ſe réunir à Conſtantinople. Le Pape avoit écrit à l'Empereur Alexis Comnène, pour lui apprendre le deſſein & le départ des Croiſés. Il le prioit de s'entendre avec ces généreux guerriers qui n'avoient d'autre objet dans leur entrepriſe, que la gloire de la Religion. Il l'exhortoit à ſe joindre à eux, & à ſeconder leur entrepriſe de tout ſon pouvoir. Ce Prince, naturellement ſoupçonneux, ne vit pas ſans inquiétude, ces armées innombrables d'Occidentaux, s'approcher de ſa Capitale. Il craignit que les Croiſés, au lieu d'attaquer les ennemis du Chriſtianiſme ne tournaſſent leurs armes contre lui, & ne le dépouillaſſent de ſon propre Empire. Mais ſa politique perfide lui fit diſſimuler ſes défiances, & il cacha ſes alarmes ſous les dehors les plus capables d'en impoſer. Il conclut avec les Croiſés un traité par lequel il s'engagea par ſerment à favoriſer leurs

entrepriſes, & à leur fournir tous les ſecours de vivres, de fourrages & de munitions dont ils auroient beſoin. Les Chefs de la Croiſade s'obligèrent de leur côté à lui remettre les places dépendantes anciennement de l'Empire, qu'ils enleveroient aux Muſulmans, ou de les tenir de lui en qualité de ſes Vaſſaux. Son intention n'étoit pas d'obſerver ſa promeſſe; car bien loin de ſeconder le zèle des Croiſés, il les traverſa par toutes ſortes de moyens, juſqu'à s'unir avec les infidèles, pour détruire leur armée, & faire échouer leur expédition. Cette conduite d'Alexis Comnène fit prendre aux Princes & aux Seigneurs Latins, la réſolution de garder pour eux-mêmes les conquêtes qui ſeroient le fruit de leur bravoure; ſe croyant déliés de leurs engagemens à l'égard d'un Prince qui avoit le premier violé les ſiens avec tant de lâcheté.

XI. SIÈCLE.

L'armée des Croiſés, après la jonction des différens corps qui la compoſoient, ſe trouva forte de cinq cent mille combattans; ſavoir, cent mille hommes de cavalerie, & quatre cent mille d'infanterie, ſans compter les femmes & les perſonnes qui n'étoient point fai-

XI. SIÈCLE.

tes pour porter les armes, & que les Hiſtoriens évaluent encore à près de cent mille. La priſe de Nicée en Bythinie, Ville célèbre par deux Conciles œcuméniques, fut le premier exploit par lequel les Croiſés ſignalerent leur courage dans le continent de l'Aſie. Elle étoit ſous la domination de Soliman, Sultan d'Iconium. Ce Prince qui s'étoit avancé pour la ſoutenir, avec une armée de quatre cent mille hommes, ne put l'empêcher de tomber au pouvoir des Chrétiens, & de rentrer ſous les Loix de l'Empereur Grec. Car la perfidie d'Alexis Comnène n'ayant pas encore éclaté, comme elle fit bientôt, les Princes Croiſés lui remirent fidèlement leur première conquête, ſuivant les conditions du traité, quoique déja ils n'euſſent pas trop à ſe louer de ſes procédés. Une victoire remportée bientôt après ſur l'immenſe armée de Soliman, acheva de répandre la terreur parmi les Muſulmans. Les Croiſés s'avançoient tonjours; mais le Sultan qui les dévançoit avec un corps de troupes, avoit tellement ravagé le pays, qu'au bout de quelques jours l'armée Chrétienne éprouva toutes les horreurs de la faim & de la ſoif. Ce dernier

beſoin, le plus redoutable de tous dans ces climats brûlans, joint à la fatigue & à l'épuiſement, enleva une infinité d'hommes, & fit périr la plus grande partie des chevaux. On ne trouva du ſoulagement, qu'après la ſoumiſſion des Villes de Piſidie, de Lycaonie & des contrées voiſines, qui ouvrirent leurs portes aux Croiſés, & leur fournirent tous les rafraîchiſſemens dont ils avoient beſoin. Ces Villes étoient habitées par des Chrétiens qui gémiſſoient ſous le joug des Turcs. Ils regarderent les guerriers d'Occident comme des libérateurs que le Ciel leur envoyoit, & les reçurent avec les tranſports de joie qu'inſpire aux opprimés l'image de la liberté.

XI. SIÈCLE.

Malgré les pertes occaſionnées par la diſette & les maladies, qui avoient conſidérablement diminué les forces des Croiſés, on réſolut de faire le Siège d'Antioche, pour s'ouvrir le chemin de la Paleſtine. Cette Ville riche & puiſſante étoit munie de tout ce qu'il falloit pour une longue réſiſtance; & les Turcs aſſurés que l'armée chrétienne s'épuiſeroit par les travaux de ce ſiège, ſe tenoient à portée pour achever de la détruire, lorſqu'elle viendroit à ſe retirer.

XI. SIÈCLE.

L'événement auroit confirmé leurs eſpérances, ſans un heureux hazard qui fit tomber au pouvoir de Boëmond, Prince Croiſé, le fils d'un des plus conſidérables habitans de la Ville. Il ſe nommoit Phiroux; il avoit abjuré le Chriſtianiſme pour conſerver ſa fortune & ſon rang, mais il conſervoit encore beaucoup d'attachement pour ſon ancienne Religion, avec le deſir d'y retourner. Il aimoit tendrement ſon fils, & il fut ſi ſenſible à la généroſité de Boëmond qui le renvoya ſans rien exiger pour ſa rançon, qu'après quelques négociations ſecrètes, il réſolut de livrer à ce Prince un poſte important qu'il commandoit. C'étoient trois tours qui formoient une des principales défenſes de la Ville. Les Croiſés, maîtres de ce poſte, entrerent dans la place, & tomberent ſur tous les infidèles qui oſerent ſe préſenter pour les arrêter; ils en firent un horrible carnage.

Il reſtoit encore la Citadelle à prendre. Elle étoit défendue par une garniſon nombreuſe & bien approviſionnée. Les Turcs qui tenoient la Campagne s'approcherent de la Ville avec toutes leurs forces, & les Chrétiens

assiégés à leur tour, ayant consommé leurs vivres, furent bientôt réduits à la plus grande extrêmité. Dans cette affreuse situation, ils n'avoient d'autre ressource que le succès d'une sortie qu'ils hazarderent. Les Chefs & les soldats pressés des mêmes besoins, combattirent avec ce courage qu'inspire le désespoir. Les infidèles attaqués par des gens qui n'avoient point à choisir entre la victoire ou la mort, ne purent résister à l'impétuosité d'une bravoure changée en fureur. Ils reculerent après avoir long-tems résisté, & prirent la fuite en désordre. Les Chrétiens las de répandre du sang, entrerent dans le camp ennemi, qu'ils trouverent abandonné. Il étoit rempli de provisions & d'un immense butin, qui devinrent la proie des vainqueurs. La défaite de l'armée Turque décida totalement du sort d'Antioche. Elle fut donnée à Boëmond qui avoit eu plus de part que tout autre à la gloire de cette conquête. Il étoit fils de ce Robert Guiscard, le héros de l'Italie, que nous avons vu triompher tour-à tour de la puissance des Grecs, & de la politique des Papes. La fortune de son père le suivit au-delà des mers où il avoit porté sa valeur.

XI. SIÈCLE.

XI. SIÈCLE.

Baudouin, frére de Godefroi de Bouillon, s'étoit fait auſſi une Principauté conſidérable ſur les deux rives de l'Euphrate. Il avoit pénétré dans la Méſopotamie avec une portion de l'armée. On trouvoit dans ces cantons une foule de Chrétiens de différentes ſectes, que les Sarraſins avoient favoriſés dans les commencemens de leurs conquêtes, & que la haine des Empereurs Grecs avoit forcés de ſe joindre à ces infidèles. Mais depuis que les Califes s'étoient laiſſé dépouiller de leur autorité par les Emirs qui commandoient pour eux dans les Provinces, & encore plus depuis que les Turcs s'étoient formé de nouveaux Etats dans le ſein de l'Empire Muſulman, ces Chrétiens, qu'on n'avoit plus d'intérêt de ménager, éprouverent tout ce que la tyrannie & la férocité ont d'accablant pour la foibleſſe. A l'arrivée des Croiſés, le deſir de la liberté ſe réveilla dans leur cœur. Ils volerent au-devant de ces guerriers qui accouroient des extrêmités de la terre ſans autre motif apparent que de briſer leurs chaînes. La différence des opinions ne fut plus comptée pour rien. Ils gémiſſoient dans l'oppreſſion, ils étoient

Chrétiens, c'étoient des Chrétiens qui venoient les délivrer. On ne vit rien au-delà dans ces premiers momens, & on ſe traita comme des frères. Baudouin reçut leurs ſoumiſſions, & la Ville d'Edeſſe, preſque toute peuplée de ces Chrétiens, l'ayant reconnu pour Souverain, il en fit le Chef-lieu de ſa Principauté.

La terreur des armées chrétiennes étoit ſi grande, que la plupart des Émirs offrirent aux Princes Latins de leur payer tribut, & de leur livrer paſſage pour ſe rendre à Jéruſalem. C'étoit le but de la Croiſade, & l'on accepta ces offres avec joie. Le Calife d'Egypte non moins alarmé que les autres Muſulmans, rechercha comme eux, l'alliance des Chrétiens, eſpérant par leur ſecours rentrer en poſſeſſion des places que les Turcs, ſoumis au Calife de Bagdad, lui avoient enlevées. Moſtali occupoit alors le Trône des Fathimites en Egypte. Il s'étoit obligé par un traité à s'unir avec les Princes Croiſés pour la conquête de Jéruſalem. Mais tandis que ceux-ci, ne ſe doutant pas de ſa perfidie, ſe repoſoient ſur la foi de ſes ſermens, il s'avança vers la

XI. SIÈCLE.

Ville à leur insçu, & s'en empara. Les Chrétiens le sommerent de la remettre en leur pouvoir, suivant les conventions jurées de part & d'autre. Le Calife, ou pour mieux dire, Afdhal, son Visir, le refusa, & il fallut se déterminer à faire le siège.

L'armée des Chrétiens étoit si considérablement diminuée par les désertions, les maladies, les combats & les garnisons des Villes conquises, qu'il restoit à peine soixante mille hommes, des cinq cent mille qu'on avoit comptés sous les murs de Constantinople. Encore n'y avoit-il que vingt mille fantassins, & deux mille Cavaliers en état de servir, tout le reste étant épuisé de fatigue, ou attaqué de diverses maladies. Mostali & son Visir n'avoient rien oublié pour mettre Jérusalem en état de défense. La garnison étoit nombreuse & fournie pour long-tems de vivres & de munitions. Mais les Chefs & les soldats de l'armée chrétienne étoient déterminés à la prendre, ou à périr glorieusement sous ses murailles. Ils firent des prodiges incroyables de valeur, & pendant cinq semaines que dura le Siège, ils montrerent tout ce que peuvent l'intrepidité,

trépidité, la conſtance & le deſir de vaincre. Enfin le ſuccès couronna leurs efforts, & le Vendredi 15 Juillet 1099, à trois heures après-midi, ils forcerent la Ville; c'étoit le jour de la ſemaine, & l'heure du jour où J. C. avoit rendu les derniers ſoupirs ſur la Croix. Les Hiſtoriens n'ont pas négligé de remarquer cette circonſtance ſingulière. On fit main baſſe ſur tout ce qu'il y avoit d'infidèles dans la Ville. La fureur du ſoldat irrité par les peines qu'il avoit ſouffertes, ne s'arrêta que quand il fut las de maſſacrer. Les ruiſſeaux de ſang couloient dans les rues, & lorſqu'on fut revenu de ce premier tranſport, les vainqueurs eux-mêmes eurent horreur de s'y être abandonnés. Mais paſſant tout à coup à des ſentimens plus doux & plus chrétiens, ils ſe livrerent à la joie de poſſéder enfin cet objet de tant de vœux, cette Ville ſainte que le Sauveur du monde avoit arroſée de ſon ſang. Ils viſiterent, en verſant des larmes de tendreſſe, tous les endroits ſanctifiés par les ſouffrances & les miracles de l'Homme Dieu. Le petit nombre de Clercs qui roient reſtés dans la Ville pendant le ège, les conduiſoient dans tous les

XI. SIÈCLE.

XI. SIÈCLE.

lieux sacrés, en chantant des Cantiques, & poussant des cris d'allégresse. Il seroit difficile de peindre les sentimens de piété, de pénitence & de joie que faisoient éclater ces braves guerriers, qui survivant à tant d'autres, morts en combattant pour la même cause, se voyoient enfin parvenus au terme de leurs travaux.

Après la réduction de Jérusalem, il ne restoit plus qu'à lui donner un Roi capable de conserver cette pieuse conquête, & de protéger le Christianisme, si glorieusement rétabli dans le lieu de sa naissance. Le choix des Princes Croisés tomba sur Godefroi de Bouillon, le héros le plus vaillant, & le Chrétien le plus vertueux qu'il y eut dans toute l'armée. Lorsqu'on faisoit la cérémonie de son inauguration solemnelle dans l'Eglise du Saint-Sépulchre, en présence des Chevaliers, des soldats & du peuple, on alloit mettre sur sa tête une Couronne d'or, pour marquer sa dignité. Mais le pieux héros ne voulut pas l'accepter; *à Dieu ne plaise*, dit-il, *que je porte une Couronne si brillante dans le lieu où le Roi des Rois n'a été couronné que d'épines.* Il donna tous ses soins au rétablis-

ſement de la Religion & du bon ordre dans ſon petit Etat. Mais à peine commençoit-il à jouir du fruit de ſes travaux, que Moſtali s'avança pour aſſiéger la Ville ſainte, avec une armée de trois cent mille hommes. Godefroi qui n'en avoit guère que vingt mille, marcha ſans balancer à ſa rencontre, & l'atteignit dans les plaines d'Aſcalon. Il lui préſenta la bataille, & dès le premier choc, il mit en déſordre cette armée innombrable qui couvroit les rivages de la mer. Le Calife conſterné & croyant tout perdu, monta ſur ſes vaiſſeaux & prit la fuite avec tous ceux qui purent le ſuivre. Les autres, diſperſés par la frayeur, échapperent difficilement au fer des Chrétiens. On trouva des richeſſes immenſes dans le camp des infidèles. Le Roi Godefroi en fit un uſage conforme aux ſentimens de ſa haute piété. Il répara les Egliſes, fonda deux Chapitres, l'un dans l'Egliſe du Saint-Sépulchre, l'autre dans celle du Temple, qui étoit la Moſquée que le Calife Omar avoit fait élever ſur les ruines du Temple de Salomon, & bâtit un Monaſtère dans la Vallée de Joſaphat pour des Moines Latins qui avoient ſuivi l'armée, & qui

XI. SIÈCLE.

célébroient l'Office divin dans le camp,
XI. comme dans les Maïſons religieuſes les
SIÈCLE. mieux réglées.

Après la conquête de Jéruſalem, & la victoire mémorable dont on vient de parler, les Princes Croiſés ayant rempli leur vœu, retournerent dans leur patrie. Ils ne laiſſoient à Godefroi pour défendre & agrandir ſon Royaume, que trois cent chevaux & deux mille hommes de pied. Mais bientôt il reçut un renfort, amené par l'Archevêque de Piſe, que le Pape envoyoit en Aſie avec la qualité de Légat, pour remplacer l'Evêque du Puy. Ce premier Légat de la Croiſade étoit mort d'une maladie contagieuſe qui avoit ravagé l'armée Chrétienne, après la priſe d'Antioche. Avec ce nouveau ſecours & celui que les Vénitiens lui amenerent quelque tems après, Godefroi recula ſes frontières, prit des Villes, & força les Emirs à lui payer tribut. Après tant d'exploits, ce héros couvert de gloire, & digne de vivre dans les faſtes de la Religion, mourut à Jéruſalem la dernière année de ce ſiècle. Son frère Baudouin, Prince d'Edeſſe, déja illuſtre par ſes exploits & par ſon zèle pour la Religion, lui

ſuccéda & fut couronné par le Patriarche de Jéruſalem.

XI. SIÈCLE.

Tels ſont les principaux événemens & les ſuccès de la première Croiſade. On a demandé ſi cette entrepriſe étoit juſte, & ſi les Loix de l'humanité permettoient aux Princes d'Occident d'aller en Aſie, attaquer, dépouiller des Souverains qui ne leur avoient pas fait de tort, ni d'injure. Quoique ce ſoient des Philoſophes qui aient fait cette queſtion, elle n'en eſt pas moins étrange; au contraire, on eſt en droit de s'étonner que des Ecrivains accoutumés à juger les Rois, les Conquérans, les ſiècles, & qui font profeſſion de la plus exacte impartialité, aient eu pour les Chefs de la Croiſade, une rigueur de principes qu'ils n'ont jamais appliquée aux entrepriſes guerrières des Perſes ſous Cyrus, des Grecs ſous Alexandre, des Romains, ni même à celles de Mahomet & de ſes premiers ſucceſſeurs. De quel droit les Sarraſins étoient-ils revêtus, pour ſe jetter, comme ils avoient fait, ſur les Provinces Orientales de l'Empire, & pour ſoumettre à leur joug les peuples qui les habitoient? Quel droit avoient-ils pour forcer les vaincus

XI. SIÈCLE.

à quitter une Religion qu'on croyoit divine, & embraſſer la Loi Muſulmane? Quel droit avoient-ils pour exterminer tous ceux qui réſiſtoient à leurs armes, ou qui rejettoient leur culte ? Et les Turcs, qui enleverent aux Sarraſins, des conquêtes achetées par tant de fatigues & de ſang répandu, quel droit avoient-ils reçu pour envahir les belles contrées où ils s'établirent, pour dépouiller les Califes & les Emirs, pour menacer Conſtantinople & porter la déſolation dans le peu d'Etats qui reſtoient encore aux ſucceſſeurs de Conſtantin ? Ces barbares auront pu dévaſter l'Orient, démembrer l'Empire, engloutir ſes plus riches Provinces ; & dans l'impuiſſance où les Princes Grecs étoient de les repouſſer, il n'aura pas été permis aux Princes Latins de porter la guerre aux ennemis de la foi Chrétienne qui dévaſtoient ces belles contrées, de ſuſpendre leurs progrès, & d'empêcher ces cruels raviſſeurs d'envahir la terre entière ? C'eſt à ceux qui traitent les Princes Croiſés d'injuſtes aggreſſeurs, à nous dire comment les Muſulmans ont pu échapper à leur cenſure, après avoir enlevé preſque toute l'Aſie à ſes lé-

gitimes maîtres, proscrit le culte des Chrétiens, égorgé des millions d'hommes, parce qu'ils croyoient à J. C., & regardoient Mahomet comme un imposteur; & comment les Croisés sont coupables à leurs yeux d'une si grande injustice, parce qu'ils sont venus de l'Occident combattre de violens oppresseurs, venger le sang des Chrétiens, briser les chaînes de leurs frères, & rétablir la Religion qu'ils professoient dans le lieu de sa naissance?

XI. SIÈCLE.

Ne poussons pas plus loin ces réflexions, de peur d'obliger les Censeurs de la Croisade à nous dévoiler eux-mêmes le secret d'une partialité si peu philosophique. Ce que nous venons de dire suffira sans doute à nos Lecteurs, pour leur faire pénétrer le motif qui a porté quelques Ecrivains modernes à condamner avec si peu d'équité, le projet des pieuses expéditions dont la gloire du Christianisme étoit le principal objet. Nous examinerons dans la suite les effets qu'elles ont produits, les changemens qu'elles ont amenés, & l'influence qu'elles ont eu sur tous les Etats de l'Europe, par rapport à l'autorité des Souverains, aux principes constitutifs de la société,

à la liberté des peuples, aux mœurs, au Commerce & aux Arts.

XI. SIÈCLE.

ARTICLE IX.

Héréſie de Bérenger. Son origine, ſes progrès, ſa condamnation & ſa fin. Réflexions ſur cet Héréſiarque & ſur les effets de ſa doctrine.

DANS le neuvième ſiècle, ils s'étoit élevé entre les Savans ſeulement une légére conteſtation ſur l'Euchariſtie. Le dogme étoit à couvert. Tout le monde dans l'Egliſe, ceux même qui diſputoient entr'eux, étoient d'accord ſur le fonds de la doctrine, & reconnoiſſoient la préſence réelle du Corps & du Sang de J. C. dans le ſacrifice des Chrétiens. Il ne s'agiſſoit que de quelques expreſſions que les uns employoient pour énoncer avec plus de préciſion la croyance de l'Egliſe ſur ce point de foi, & que les autres rejettoient comme peu correctes & ſuſceptibles d'abus. Paſchaſe, Moine & enſuite Abbé de Corbie, avoit fait un Ecrit dogmatique ſur l'Euchariſtie, pour l'inſtruction de quelques

Religieux Saxons, la plupart nouvellement convertis, & par conſéquent peu éclairés. Il avoit intitulé cet Ecrit: *Du Corps & du Sang de J. C.*, & il y enſeignoit que l'Euchariſtie conſidérée comme Sacrifice ou comme Sacrement, contient le même Corps du Sauveur qui eſt né de la Vierge Marie, qui a ſouffert ſur la Croix, & qui règne dans le Ciel. Jean Scot, ſurnommé Erigène, Moine Irlandois, qui jouiſſoit d'une conſidération particulière en France, où il étoit honoré par le Roi Charles le Chauve, ne goûta pas la manière de parler dont Paſchaſe s'étoit ſervi. Il écrivit pour le réfuter; &, comme il arrive ſouvent dans les diſputes, qu'on va plus loin qu'il ne faudroit, Scot-Erigène avança des propoſitions qui parurent attaquer la vérité dont l'Egliſe étoit en poſſeſſion. On le chaſſa de Paris, & s'étant retiré dans ſa patrie, il y mourut vers l'an 883. Nous n'avons plus ſon Ecrit, & nous ne pouvons juger préciſément juſqu'à quel point il s'étoit éloigné du langage de la foi. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que ſes opinions ne firent point de ſectateurs, & n'occaſionnerent aucun trouble dans l'E-

XI. SIÈCLE.

XI. SIÉCLE.

gliſe. On continua donc d'enſeigner de vive voix & par écrit, ce qu'on avoit toujours cru ſur l'identité du Corps de J. C. dans l'Euchariſtie, avec ce même Corps né de Marie, immolé ſur la Croix, & glorifié dans le Ciel.

Cet enſeignement ſubſiſtoit encore dans toute ſa pureté, lorſque Bérenger, Archidiacre d'Angers, & Modérateur de la célèbre Ecole établie dans l'Egliſe de S. Martin de Tours dont il étoit Chanoine, vint l'attaquer. Cet Héréſiarque, précurſeur des nouveaux Sacramentaires, naquit à Tours d'une famille diſtinguée, ſur la fin du dixième ſiècle. Il s'étoit formé aux Sciences & à la vertu ſous l'illuſtre Fulbert, Evêque de Chartres, l'homme le plus ſavant & le plus renommé pour la piété, qu'il y eut alors dans l'Occident. Ce docte & ſaint Prélat, ayant reconnu dans Bérenger un eſprit vif & curieux, un caractère inquiet & ardent, un deſir violent de parvenir à la célèbrité, craignit qu'il ne fît un jour, pour le malheur de l'Egliſe, un mauvais uſage de ſon ſavoir & de ſes talens. C'étoit par cette crainte qu'il l'exhortoit ſouvent à modérer ſa curioſité, à s'attacher inviolablement à l'an-

cienne tradition, consignée dans les Ouvrages des Pères, & à se défier de toute voie nouvelle, où il ne manqueroit pas de s'égarer lui-même, & d'égarer avec lui ceux qui s'y engageroient, sur ses pas. C'est ce qu'Aldemanne, Archevêque de Bresse, son ancien condisciple, & l'un de ses plus redoutables adversaires, lui remettoit sous les yeux, en lui rappellant les sages conseils de leur maître commun, dans un Ouvrage plein de force & de solidité qu'il publia contre lui, lorsque son héréſie eut éclaté. XI. SIÈCLE.

Bérenger attaqua d'abord la doctrine de l'Eglise sur le Mariage, & le Baptême des enfans. Quant au premier de ces deux objets, il ne vouloit pas qu'on astreignît les hommes à n'épouser qu'une seule femme, sans pouvoir la quitter. Il prétendoit que c'étoit donner des bornes trop étroites à la liberté naturelle, & mettoit l'indissolubilité du lien conjugal au rang des institutions humaines; quant à l'autre objet, il soutenoit que c'étoit profaner le Sacrement qui nous régénére, que de l'administrer dans un âge où l'on ne peut en connoître le prix, & priver les adultes du moyen d'obtenir la rémission de tous leurs péchés.

XI. SIÈCLE.

Cependant on ne voit pas qu'il ait beaucoup insisté sur ces opinions. Ils les abandonna sans doute, pour s'attacher à établir & à répandre le système qu'il s'étoit fait sur l'Eucharistie, comme beaucoup plus propre à faire briller son savoir & à lui procurer des sectateurs.

Il avoit puisé le germe de ses idées dans l'Ecrit de Scot-Erigène. Il les développa, leur donna une tournure capable de séduire les personnes inattentives ou peu versées dans les matières théologiques, & les appuya de raisonnemens, d'autorités, en un mot de tout ce qui peut en imposer à ceux que la nouveauté trouve toujours disposés à l'accueillir. Quoiqu'il nous reste plusieurs Ecrits de ce novateur, on connoît mieux ses sentimens par ceux qui ont été faits pour le combattre. On y voit que l'état de la question entre lui & ses adversaires, n'étoit pas de rejetter ou d'admettre le dogme de la présence réelle du Corps de J. C. dans l'Eucharistie. Il professoit cette vérité, dont personne n'avoit jamais douté depuis la naissance du Christianisme. Le point de doctrine sur lequel il s'écartoit du sentiment des Catholiques, étoit celui que l'Eglise a

depuis exprimé par le terme de tranſubſtantiation. Il enſeignoit donc que le pain & le vin ne ſont point détruits & changés en la ſubſtance du Corps & du Sang de J. C. par l'efficacité des paroles que le Prêtre prononce dans le Sacrifice au nom du Sauveur; mais que tout ce qui conſtitue l'être phyſique du pain & du vin continuant d'exiſter, le Corps & le Sang du Fils de Dieu y ſont unis par la conſécration, & qu'alors on peut dire que J. C. eſt préſent ſur l'Autel, l'y adorer & l'offrir en victime d'expiation, comme le vrai ſacrifice de la nouvelle Loi.

XI. SIÈCLE.

On a écrit que la jalouſie de Bérenger contre le célèbre Lanfranc, alors Moine à l'Abbaye du Bec, & depuis Archevêque de Cantorbéri, avoit été le motif ſecret, par lequel il s'étoit déterminé à ſe faire Chef de ſecte. Lanfranc ayant été mis à la tête de l'Ecole établie dans le Monaſtère du Bec, ſa grande érudition, la ſolidité de ſon eſprit, & la manière lumineuſe avec laquelle il enſeignoit, attirerent à ſes leçons une foule d'auditeurs, de ſorte que les diſciples de Bérenger l'abandonnerent, pour ſe ranger ſous la diſcipline de ce nouveau

maître. Une dispute publique que ces
XI. deux rivaux eurent ensemble sur les ob-
SIÈCLE jets qui faisoient alors l'occupation des Ecoles, & dans laquelle Bérenger, malgré toute la subtilité de son esprit, n'eut pas l'avantage, acheva de le décréditer, & augmenta la désertion parmi ses Eleves, tellement qu'il ne lui en restoit presque plus. L'Écolâtre de Tours fut extrêmement sensible à cet affront, & sa vanité cherchant à se dédommager, lui inspira le dessein de se faire une nouvelle réputation dans le monde, par la hardiesse & la singularité de ses opinions. Il trouva dans les Ouvrages de Jean Scot, des matériaux qu'il étoit facile à un Dialecticien subtil & sophistique, comme il l'étoit, de mettre en œuvre, pour en construire un système imposant qui feroit du bruit dans le monde, & qui lui rendroit avec usure la célébrité qu'il avoit perdue.

D'abord Bérenger s'occupa secrétement à se faire quelques partisans dans le Clergé. Il insinuoit ses erreurs avec tant de précaution & tant d'artifice, il les présentoit sous des couleurs si agréables, il les appuyoit de raisonnemens si déliés & si spécieux, qu'il étoit com-

me impoſſible de lui échapper. D'ailleurs ſa vie étoit exemplaire, ſes mœurs irréprochables, ſon cœur généreux; il avoit un grand extérieur de piété, il faiſoit des aumônes abondantes, ſon commerce étoit doux & ſes manières engageantes. On ne ſoupçonnoit pas un homme ſi vertueux, ſi digne d'attachement & de reſpect, d'être l'ennemi de la vérité, & d'enſeigner une doctrine contraire à la foi. Il y eut donc en peu de tems un grand nombre de perſonnes déja prévenues en ſa faveur par l'eſtime de ſes talens & de ſes vertus, qui ſe laiſſerent perſuader. Lorſque le novateur vit le nombre de ſes diſciples aſſez grand, & ſes opinions aſſez profondément gravées dans les eſprits, pour compter ſur une troupe conſidérable de zélés défenſeurs, il jugea qu'il étoit tems de ſe montrer au grand jour, & d'annoncer publiquement ſa doctrine. Ses diſcours & ſes Lettres la divulguerent ſi promptement, que le ſcandale s'en répandit bientôt dans toute la France, & juſqu'en Allemagne.

XI. SIÈCLE.

On s'éleva de toutes parts contre la nouveauté. Les Evêques, les Savans prirent la plume. On compara les ſen-

XI. SIÈCLE.

timens de Bérenger avec ceux de Scot Erigène, on en reconnut la reſſemblance, on en découvrit l'erreur, on en démontra la fauſſeté. On ne ſe contenta pas de réfuter l'héréſie qui ne ſe cachoit plus; on développa le dogme Catholique, on l'établit d'une manière invincible, & l'on écarta les fauſſes ſubtilités par leſquelles il pouvoit être obſcurci. Bérenger employoit trois genres de preuves dans ſes Ecrits & dans ſes diſcours, pour étayer ſon ſyſtême erronné; des textes de l'Ecriture, des paſſages des Pères, & des raiſonnemens philoſophiques. Ses adverſaires, entr'autres Hugues, Evêque de Langres, Aſſelin, Moine du Bec, Adelmanne & Lanfranc le ſuivirent pied-à-pied, dans tous les détails de ſa défenſe. Ils rétablirent le vrai ſens des textes ſacrés, en ſuivant l'interprétation des Commentateurs les plus révérés dans l'antiquité chrétienne. Ils montrerent que les paſſages tirés des ſaints Pères, étoient ou tronqués ou altérés, ou détournés de leur vraie ſignification; ils démêlerent enfin l'artifice de ſes raiſonnemens, & ils prouverent que dans les objets de la foi, c'eſt la révélation, l'autorité de l'Egliſe & ſon

enſeignement univerſel qu'il faut prendre pour guides, & non les vains ſophiſmes de la Philoſophie humaine, ni les fauſſes lumières de la raiſon. XI. SIÈCLE.

Les erreurs de Bérenger ne tarderent pas de ſe faire connoître à Rome. Le ſaint Pape Léon IX à qui elles avoient été dénoncées, en ſentit le venin. Il ſe montroit à découvert dans une Lettre du novateur écrite à Lanfranc, qui lui fut remiſe en original. Elle fut lue dans un Concile que ce Pontife tint à Rome en 1050. On en trouva la doctrine totalement oppoſée à celle de l'Egliſe, on en condamna l'auteur, & on le priva de la Communion eccléſiaſtique. Lanfranc, que cette Lettre avoit rendu ſuſpect, parce qu'elle lui étoit adreſſée, ſe juſtifia, non par des raiſonnemens & des explications, mais par une déclaration nette & préciſe de ſa foi ſur l'Euchariſtie. Léon IX avoit indiqué un autre Concile plus nombreux, touchant la même affaire, afin d'empêcher l'héréſie de ſe fortifier par le tems. Il ſe tint à Verceil la même année. Bérenger, quoique cité, n'y parut point; mais il y envoya deux Clercs chargés de ſa défenſe. Ils parlerent en faveur de leur

XI. SIÈCLE.

Maître & de ſa doctrine, conformément aux inſtructions qu'il leur avoit données. Mais on n'eut pas de peine à les confondre & à les réduire au ſilence. Les erreurs & la perſonne de l'Héréſiarque furent de nouveau frappés d'anathême, & l'on condamna au feu les Ecrits de Jean Scot, où il avoit puiſé ſon poiſon.

Cependant le zèle des Evêques de France ne reſtoit pas dans l'inaction. Ils s'étoient aſſemblés à Paris en 1050, par les ſoins & en préſence du Roi Henri I, qui s'y étoit fait accompagner d'un grand nombre de Seigneurs. Bérenger n'oſa comparoître dans ce Concile, quoiqu'il en eut reçu l'ordre du Prince. On y lut ſes Ecrits, & en particulier ſa Lettre au Primicier de Metz, parce que c'étoit le fruit le plus récent de ſa plume. Quoique les Evêques écoutaſſent cette lecture avec une grande attention, ils ne purent s'empêcher de l'interrompre pluſieurs fois, en criant à l'impiété, tant les erreurs qu'elle contenoit leur inſpirerent d'horreur. Tous les Ecrits de Bérenger furent condamnés avec ceux de Scot qu'il avoit pris pour maître. Les Prélats ne crurent pas avoir fait encore

assez pour la défense de la vérité, tant que Bérenger n'auroit pas été convaincu par son propre aveu, & forcé à donner une rétractation authentique de son hérésie. C'est ce qu'on fit au Concile de Tours en 1055, en présence des Légats du Saint-Siège, dont l'un étoit le fameux Hildebrand, depuis Grégoire VII. Bérenger y eut la liberté d'exposer & de défendre ses sentimens. Mais il prit le parti plus sûr pour lui, de condamner les erreurs qu'il avoit enseignées, & de confesser la foi commune de l'Eglise sur la manière dont elle croit le Corps & le Sang de J. C. présens dans l'Eucharistie. Il souscrivit cette rétractation, & les Légats croyant sa conduite sincére, le rétablirent dans la Communion de l'Eglise.

XI. SIÈCLE.

Mais il étoit bien loin d'abandonner de bonne-foi des sentimens sur lesquels il avoit fondé ses prétentions à la célébrité. A peine sorti du Concile, il dogmatisa plus hardiment qu'il n'avoit encore fait, & il employa les insinuations, l'adresse, les présens même, pour rassurer ses partisans sur l'effet des anathêmes dont il avoit été frappé. Les rétractations & les parjures ne lui coû-

XI. SIÈCLE.

toient rien. On le vit encore ſe condamner lui-même à Rome en 1059, dans un Concile de cent treize Evêques, auquel préſida le Pape Nicolas II, ſouſcrire la profeſſion de foi dreſſée contre ſes erreurs par le Cardinal Humbert, jetter au feu ſes Ecrits, & ceux de Scot-Erigène, & peu de tems après, écrire contre le Pape, déchirer le Cardinal, & calomnier l'Egliſe entière. Il renouvella ſans pudeur les mêmes ſcènes aux Conciles de Rouen en 1063, de Poitiers en 1075, & de Rome, ſous Grégoire VII en 1078.

Ce dangereux ſectaire, toujours prêt à faire ſuccéder les abjurations aux rechûtes, & les rechûtes aux abjurations, voyant toute l'Egliſe déclarée contre lui, fit un nouveau pas dans la voie d'égarement où il s'étoit engagé. Il accuſa l'Egliſe elle-même d'être tombée dans l'erreur, & prétendit que la vérité prêchée par les Apôtres, enſeignée par les ſaints Pères, la doctrine des premiers ſiècles, en un mot la vraie foi touchant l'Euchariſtie, n'avoit été connue dans les derniers tems, que de Jean Scot & de lui. Arrivé à cet excès d'audace & d'extravagance, il n'y avoit plus d'au-

torité dans la Religion qui pût l'intimider & le ramener à la croyance orthodoxe. Cependant la miſéricorde de Dieu lui ménagea encore une reſſource dans le tems où ſa converſion paroiſſoit plus déſeſpérée. L'Ecrit qu'il venoit de publier contre ſa dernière rétractation, avoit achevé de ſoulever & d'indigner tous ceux que ſes erreurs & ſes parjures avoient déjà ſi mal diſpoſés à ſon égard. C'étoit l'ouvrage de la fureur ; il y ajoutoit l'indécence des reproches & des imputations, aux mauvais raiſonnemens dans leſquels il s'étoit ſi ſouvent enveloppé. Pour ſévir contre ce dernier attentat d'un homme tant de fois proſcrit, les Evêques s'aſſemblèrent en Concile à Bordeaux l'an 1080, ſous l'autorité de deux Légats de Grégoire VII. Bérenger y fut conduit par Raoul, Archevêque de Tours; & ſoit qu'il eut déjà fait quelque retour ſur lui-même, ſoit qu'il ſentit le poids de cette multitude de jugemens prononcés depuis trente ans contre ſa doctrine, ſoit enfin que ſon âge avancé & les approches de la mort excitaſſent dans ſon cœur la crainte & les remords, il parut renoncer de bonne-foi à l'erreur, & donna de grandes

XI. SIÈCLE.

XI. SIÈCLE.

marques de repentir. Depuis ce tems il ne ſe démentit plus, & s'étant retiré dans l'Iſle de S. Côme à quelque diſtance de Tours, il y paſſa dans les exercices de la pénitence les ſept dernières années de ſa vie. Il la termina en 1088, à l'âge d'environ quatre-vingt-dix ans. On ne peut douter qu'il ne ſoit mort dans la paix de l'Egliſe, grace que Dieu accorde rarement aux Auteurs de nouvelles héréſies. Ce fait eſt confirmé par une pratique du Chapitre de S. Martin de Tours, qui alloit tous les ans dans la ſemaine de Pâques chanter un *De profundis* ſur la tombe de Bérenger, avant que le Prieuré de S. Côme eut été réuni à ce Chapitre en 1742.

Le caractère de Bérenger eſt un des plus ſinguliers que l'on rencontre dans l'Hiſtoire. On le voit d'abord appliqué aux Sciences divines & humaines, conſacrer ſes talens à l'utilité publique, s'attirer l'eſtime des gens de bien par une vie pure & d'abondantes aumônes attirer une jeuneſſe brillante & nombreuſe à l'Ecole de Tours, par ſa réputation, & s'ouvrir un chemin aux dignités, aux honneurs, qui n'auroient pas manqué d'être la récompenſe d'un

si grand mérite. On le voit ensuite se nourrir d'une basse jalousie contre un rival dont il lui semble que la gloire s'établit aux dépens de la sienne, concevoir par ce motif si peu digne d'une ame élevée, le dessein de troubler l'Eglise par une hérésie nouvelle, rétracter ses sentimens & les reprendre mille fois, se jouer de la religion du serment, insulter aux Pasteurs par des Ecrits pleins d'amertume & d'indécence, occuper les Conciles pendant près d'un demi-siècle, se dérober sans cesse à leur autorité par la feinte & la soupleſſe ; & malgré l'indignation qu'inspire une conduite si peu conséquente, si peu conforme aux règles de la probité, conserver l'estime qu'il s'étoit acquise par la régularité de ses mœurs ; on le voit enfin, après tant d'agitations & de traverses, se calmer tout-à-coup, se remplir des sentimens les plus humbles, & du plus vif repentir, se plaire dans la solitude, & par un genre de vie qui ne paroissoit plus fait pour son âge, expier des écarts qu'il ne cesse de se reprocher qu'en cessant de vivre.

XI. SIÈCLE.

Il y a néanmoins dans ce caractère, tout singulier qu'il est, des traits géné-

XI. SIÈCLE.

raux qui lui ſont communs avec tous les Auteurs d'héréſie. Nous appellons ainſi, cette curioſité inquiéte qui prétend avoir droit de ſonder les Myſtères de la foi & de les ramener aux notions de l'ordre naturel ; ce deſir inſatiable de faire du bruit dans le monde, & d'occuper les hommes de ſoi ; cet abus du raiſonnement, & cette affectation de vouloir toujours appliquer les idées de la Philoſophie humaine aux objets de la foi ; ce but de ſimplifier la Religion, & d'en écarter tout ce qui embarraſſe à la raiſon pour la rendre plus croyable ; cette hardieſſe qui ſe fait un jeu d'altérer les textes, de les citer ſans fidélité, & de leur faire violence pour y attacher des ſens nouveaux ; enfin ce dernier excès d'orgueil & de témérité, qui va juſqu'à s'en prendre au corps entier de l'Égliſe, à ſoutenir que depuis pluſieurs ſiècles elle eſt tombée dans l'erreur, & à s'attribuer excluſivement le privilège de conſerver & d'enſeigner la vérité. Il faut avouer qu'en tous ces points, les nouveaux diſciples de Bérenger n'ont marché que trop fidélement ſur ſes traces. Ce rapport de vues, de conduite & de procédés entre le premier novateur qui

qui ait osé contredire la foi de l'Eglise sur l'Eucharistie, & ceux qui sont venus depuis, auroient dû, ce semble, établir un préjugé bien fort contre ces derniers, lorsqu'ils commencèrent à paroître. XI. SIÈCLE.

Bérenger avoit suivi la marche de tous les Auteurs d'hérésie, qui s'étoient élevés avant lui. Comme eux, il trouva le Mystère de l'Eucharistie impénétrable aux lumières de l'esprit humain; comme eux, il tenta de le rendre plus accessible à la raison, moins éloigné de l'ordre commun de la nature, par un système qui lui parut simple, facile à concevoir, & dégagé des grandes difficultés que présente le dogme tel que la foi nous le propose; comme eux enfin il ne fit que substituer un nouveau Mystère de son invention, à celui que l'Eglise avoit toujours cru jusqu'à lui, sur la garantie de l'Ecriture & de la Tradition, un Mystère sujet aux mêmes difficultés, & aussi peu compréhensible que celui qu'il osoit rejetter. En effet l'union du Corps & du Sang de J. C. avec le pain & le vin consacrés, n'est-elle pas le résultat d'un prodige aussi difficile à concevoir que le changement de ces substances, tel que les Catholiques l'admettent?

XI. SIÈCLE.

Ne faut-il pas recourir également à la toute-puiſſance divine pour opérer cette union, comme pour effectuer ce changement ? Les miracles ne ſont-ils pas auſſi multipliés dans l'opinion de Bérenger, que dans le ſentiment des Orthodoxes ? Miracle dans l'union du Corps & du Sang de J. C. à la ſubſtance toujours exiſtente du pain & du vin ; miracle dans le changement de forme, de proportion, d'étendue que doit ſubir le Corps de J. C. pour produire cette union ; miracle dans la réproduction de ce Corps adorable en tant de lieux & ſous tant d'eſpèces conſacrées ; miracle dans la durée de l'union, dans ſa nature qu'on ne peut définir, dans le terme où elle commence & où elle finit, qu'on ne peut fixer, &c. Et tous ces miracles ſont autant d'écueils où la raiſon va ſe briſer. Ne valoit-il pas mieux s'en tenir à la foi reçue, & croire humblement ce qu'on avoit toujours cru dans l'Egliſe, que de ſe mettre l'eſprit à la torture pour n'offrir à la raiſon que des difficultés non moins inſurmontables & non moins inhérentes à la nature des objets, que celles dont on vouloit l'affranchir ?

Ce nouvel exemple confirme ce que

nous avons déjà obſervé plus d'une fois, ſur l'impuiſſance & l'inutilité des efforts de l'eſprit humain, quand il entreprend de ſoumettre à ſon examen les dogmes de la Religion. Auſſi tous ceux qui écrivirent dans ce ſiècle contre Bérenger, ſe bornèrent-ils à deux points auxquels ſe réduiſoit toute la controverſe qu'il avoit fait naître. Premièrement ils établiſſoient la vérité de foi, oppoſée à ſes erreurs; ſecondement ils déclaroient que la manière dont J. C. ſubſiſte dans l'Euchariſtie après la deſtruction du pain & du vin, eſt un Myſtère ſupérieur à toutes les lumières de la raiſon, Myſtère que nous devons croire ſans le diſcuter, d'après la parole de Dieu, & l'autorité de l'Egliſe. Ils ſe ſont arrêtés là, & les Conciles qui ont condamné l'héréſie, n'ont rien fait de plus. Quiconque entreprendra de reculer ces bornes immuables & de s'ouvrir de nouvelles routes, n'aboutira qu'à l'erreur.

XI. SIÈCLE.

Obſervons avant de finir que, ſi parmi les adverſaires de Bérenger, il s'en eſt trouvé qui l'ont accuſé de nier le dogme de la préſence réelle, généralement reconnu de ſon tems, & qu'il admettoit lui-même, c'eſt que la foi de l'Egliſe

XI. SIÈCLE.

touchant le changement de ſubſtance dans l'Euchariſtie par la vertu des paroles divines, étoit ſi authentique, ſi certaine, qu'on ne penſoit pas qu'il fût poſſible de propoſer de nouvelles idées ſur cet objet, ſans renverſer totalement la doctrine catholique.

« On ne crut pas devoir convoquer » de Concile général contre Bérenger, » comme l'on n'en convoqua point contre Pélage ; parce que les déciſions du » Saint-Siège & des Conciles particuliers ayant été reçues unanimement » dans toutes les Egliſes, l'héréſie de » Bérenger ſe trouva tellement détruite, » qu'elle ne trouva plus de retraite que » chez les Manichéens ». C'eſt la réflexion du ſavant Auteur de l'Hiſtoire générale des Auteurs ſacrés & eccléſiaſtiques ; (Tom. XX. p. 294 „) réflexion judicieuſe, qui méritoit de trouver place ici.

ARTICLE X.

Perſonnages illuſtres par leur ſainteté.

PARMI les ſaints Perſonnages qui ſe ſont rendus illuſtres par leurs vertus dans le onzième ſiècle, nous n'en choiſiſſons que trois, parce qu'ils ont donné naiſſance à des congrégations célèbres qui ſubſiſtent encore avec édification dans l'Egliſe.

S. Romuald eſt le premier dans l'ordre des tems. Il naquit à Ravenne vers le milieu du dixième ſiècle. Sa famille étoit illuſtre & poſſédoit de grandes richeſſes. Il fut élevé ſelon les maximes du ſiècle, ſes parens n'ayant ſur lui que des vues mondaines. Lorſqu'il fut ſorti de l'enfance, il ſe conforma aux jeunes gens de ſon âge & de ſa qualité dans ſa manière de vivre. La chaſſe occupoit une partie de ſon tems; les plaiſirs ſuccédoient à ce pénible exercice dont il ſe délaſſoit dans le ſein de la volupté. Cependant au milieu de cette vie diſſipée, il ne laiſſoit pas de ſentir quelques mouvemens qui le portoient vers Dieu. La

XI. Siècle.

ſolitude avoit pour lui des charmes, & quand il trouvoit en chaſſant quelque lieu écarté, d'un aſpect riant & agréable, il s'y arrêtoit, & diſoit en ſoupirant : *Hélas ! qu'il ſeroit doux de vivre ici, loin du monde & de ſon eſclavage.*

Ces pieux ſentimens acquirent une nouvelle force par un événement que la Providence avoit ménagé pour décider ſa vocation. Son père, homme violent & fier, avoit pris querelle avec un autre Seigneur. Il appella ſon ennemi en duel, & voulut que Romuald fût témoin du combat. Spectateur de cette barbarie, il en eut horreur, & réſolut de quitter un monde qui attache la gloire & la réputation à la cruauté. Un Monaſtère voiſin de Ravenne fut ſon premier aſyle. Il y prit l'habit religieux à l'âge d'environ vingt ans. Les Moines qui habitoient cette retraite ne vivoient pas d'une manière conforme aux Règles de leur Inſtitut. Après avoir paſſé trois ans avec eux, Romuald, malgré le peu d'autorité que lui donnoit ſa jeuneſſe, oſa les reprendre & leur faire ſentir le danger où ils étoient de ſe perdre en continuant de vivre dans le relâchement. Indignés de cette liberté d'un jeune-homme aſſez

téméraire pour vouloir donner des leçons à ſes Maîtres, les Moines convinrent entr'eux de ſe débarraſſer de cet imprudent Cenſeur. Romuald averti de leurs diſpoſitions, & craignant qu'ils n'en vinſſent aux effets, demanda la permiſſion de ſe retirer. Il l'obtint, & alla ſe mettre ſous la conduite d'un ſaint Hermite, nommé Marin, qui vivoit à quelque diſtance de Veniſe. Plus vertueux qu'éclairé, l'Hermite Marin exerça la patience de ſon diſciple, d'une manière aſſez nouvelle, & que la diſcrétion des anciens Solitaires n'auroit certainement pas approuvée. En lui montrant à lire, ce qu'il ſavoit à peine, il lui frappoit la tête avec une baguette du côté gauche, de ſorte que Romuald lui dit un jour, de le frapper ſur l'oreille droite, parce qu'il avoit preſque perdu l'uſage de l'autre.

XI. SIÈCLE.

Après s'être exercé pendant quelque tems aux vertus ſolitaires ſous la direction du bon Hermite, Romuald ſuivit en Catalogne un célèbre Abbé, nommé Guérin, qui avoit converti Urſéole, Doge de Veniſe, & un Sénateur appellé Jean Gradénique. Dans cette nouvelle retraite il devint bientôt ſi renommé par

XI. SIÈCLE.

son éminente piété, & par le talent que Dieu lui avoit donné pour conduire les autres, qu'une multitude de disciples de tout état vint se ranger sous sa discipline. Il eut pour disciples des personnes de la plus haute qualité, entr'autres un fils du Roi de Pologne, & un parent de l'Empereur qui prêcha dans la suite l'Evangile en Russie, & obtint la couronne du martyre. Romuald étoit lui-même enflammé d'un grand zèle pour la conversion des idolâtres. Il partit en effet dans le dessein d'y travailler avec plusieurs compagnons animés du même esprit. Leur but étoit de s'avancer autant qu'il leur seroit possible, vers les contrées du Nord pour y faire connoître J. C.; mais Dieu qui avoit d'autres vues sur lui, l'arrêta dans la route par une foiblesse de jambes qui le prenoit toutes les fois qu'il vouloit marcher. Il se sépara de ses compagnons après leur avoir donné de sages avis pour se conduire dans la sainte entreprise qu'il regrettoit de ne pouvoir partager avec eux. Il fut consolé dans la suite, en apprenant les bénédictions abondantes que Dieu avoit répandues sur leurs travaux, & les succès merveilleux de leur

miſſion en Pologne & dans les pays voiſins. Le zèle de Romuald ne pouvant demeurer oiſif, il ſe livra au Miniſtère de la parole, & dans ſes diſcours, il s'attacha principalement à combattre la ſimonie ſi commune alors parmi les Eccléſiaſtiques, & à inſpirer le détachement du monde aux laïques. Le nombre de ceux qui ſe convertiſſoient par ſes exhortations, étoit ſi grand, qu'à peine avoit-il formé une Communauté, qu'il étoit obligé de la confier à un Supérieur, pour aller jetter les fondemens d'une autre. Tous ces Religieux qui étoient la plupart d'une naiſſance diſtinguée, élevés délicatement & nourris dans l'abondance, vivoient dans l'auſtérité la plus rigoureuſe, pratiquant à la lettre la Règle de S. Benoît que leur Maître avoit adoptée, & n'ayant d'autre émulation entr'eux, que de ſervir Dieu avec plus de ferveur. Cependant le ſaint Fondateur étoit ennemi de tout excès & de toute ſingularité. Il ne permettoit ni les macérations extraordinaires, ni les longues veilles, ni rien qui fût au-delà des obſervances communes que la Règle preſcrivoit à tous.

XI. SIÈCLE.

On raconte de ce ſaint homme une

de ces actions extraordinaires, qui ſe
XI. trouvent quelquefois dans la vie de ceux
SIÈCLE. que l'eſprit de Dieu ſuſcite pour être un grand ſpectacle dans l'Egliſe, & qu'on ne doit pas imiter en tout. Son père touché de Dieu, s'étoit retiré dans un Monaſtère auprès de Ravenne. Au bout de quelque tems il conçut le deſir de retourner dans le ſiècle. Romuald inſtruit de cela par les Religieux du Monaſtère, partit de Catalogne, & ſe rendit à Ravenne. Ayant trouvé ſon père dans la même réſolution, il le fit charger de fers & frapper rudement juſqu'à ce que la tentation d'abandonner la retraite eut cédé à cette correction. L'événement juſtifia une conduite ſi étrange. Le père de Romuald ne penſa plus à quitter la vie religieuſe, & quelque tems après il mourut ſaintement, ayant toujours édifié les Freres par de grands exemples de patience & de réſignation.

Le plus célèbre établiſſement de S. Romuald, fut le Monaſtère qu'il fonda l'an 1012 dans une ſolitude de l'Appennin au Diocèſe d'Arezzo, nommé Camaldoli. Il y paſſa les quinze dernières années de ſa vie dans les exercices

de la pénitence, & la retraite la plus profonde, priant ſans ceſſe & parlant peu. Il mourut en 1027. Malgré ſes longs travaux & l'auſtérité de ſa vie, il avoit pouſſé ſa carrière juſqu'à l'âge de quatre-vingt dix ans. Il ſe fit un ſi grand nombre de miracles à ſon tombeau, que le Pape Jean XIX accorda aux Religieux du Monaſtère de Camaldoli, la permiſſion d'ériger un Autel dans le lieu de ſa ſépulture, cinq ans après ſa mort. S. Pierre Damien qui a écrit ſa vie, rapporte que ſes vertus lui avoient acquis une telle autorité, que ſa ſeule préſence intimidoit les pécheurs les plus endurcis, & qu'elle inſpiroit du reſpect aux perſonnes les plus élevées en dignité. Il avoit été honoré du Sacerdoce, mais on ignore en quelle année. C'eſt du Monaſtère de Camaldoli, que les Religieux de S. Romuald ont pris le nom de Camaldules, ſous lequel ils ſont connus depuis la fin du onzième ſiècle. Juſqu'à ce tems-là on les avoit appellés Romualdins du nom de leur ſaint Fondateur.

XI. SIÈCLE.

S. Jean Gualbert, l'un des plus illuſtres perſonnages de ce ſiècle, dont les premières années le virent naître, étoit

XI. SIÈCLE.

fils d'un gentilhomme Florentin, nommé Gualbert comme lui. Son père le destinoit à la profession des armes qui étoit la sienne. Son éducation & les principes qu'il reçut dans sa jeunesse, n'eurent pas d'autre objet, & il se remplit de tous les préjugés que les idées du tems avoient attachés à cet état. Lorsqu'il eut fini les exercices auxquels on appliquoit alors les jeunes gens de qualités, son père lui ordonna de venger la mort d'un de ses parens, assassiné par un autre gentilhomme. En conséquence de cet ordre fondé sur les usages barbares qui avoient force de loi parmi la Noblesse, il devoit chercher par-tout le meurtrier, jusqu'à ce qu'il eût lavé dans son sang l'outrage fait à la famille. Gualbert gémissoit de se trouver dans la cruelle nécessité de plonger son épée dans le sein de l'homicide, pour satisfaire aux loix du monde. Un jour il rencontra cet ennemi dans un chemin si serré qu'il leur étoit impossible de s'éviter l'un & l'autre. Gualbert avoit déjà le bras levé pour frapper, lorsque le coupable, s'étant jetté par terre, le conjura au nom de J. C. de lui accorder la vie. Gualbert touché de commisération, ne

put la lui refuſer. Après cette action il entra dans une Egliſe voiſine où il remercia Dieu de la grace qu'il venoit de lui faire, & des ſentimens de miſéricorde qu'il lui avoit inſpirés. Dans la ferveur de ſa prière il forma le deſſein de renoncer au monde & de ſe conſacrer entièrement à la vertu. Son père combattit long-tems cette pieuſe réſolution; mais le voyant inébranlable, il lui permit de ſuivre le deſir que l'eſprit de Dieu avoit mis dans ſon cœur.

Gualbert ſe retira d'abord au Monaſtère de S. Miniat de Florence. Il y fit de ſi grands progrès dans la piété, que les Moines, ayant perdu l'Abbé qui les gouvernoit, le choiſirent unanimement pour le remplacer. Mais l'humble Religieux refuſa conſtamment d'accepter cette charge. Dans la crainte qu'on ne lui fît violence, & dans le deſir d'une vie plus parfaite, il quitta le Monaſtère, & alla ſe cacher dans la ſolitude de Camaldoli. Il y reſta quelque tems au milieu des ſaints Anachorètes qui s'étoient formés ſous la conduite de Romuald. Il s'excitoit à la vertu par leurs exemples, & ſe pénétroit de l'eſprit du ſaint Fondateur, qui reſpiroit encore dans ſes

XI. SIÈCLE.

disciples. Dieu qui le destinoit à être lui-même le père d'une nombreuse postérité de Religieux, lui inspira le desir de se fixer dans une autre solitude de l'Appennin, moins éloignée de Florence que celle de Camaldoli.

On appelloit ce lieu Val-ombreuse, nom qu'il a conservé jusqu'à présent, & qui lui venoit des hauts sapins dont cette partie de la montagne étoit ombragée. Jean Gualbert s'y étant arrêté, y jetta les fondemens de la célèbre Congrégation de Val-ombreuse dont il fut l'Instituteur. Il soumit les Moines qui s'y rassemblèrent de toutes parts sous sa discipline, à la Règle de S. Benoît, qu'il leur faisoit pratiquer dans toute sa rigueur. Dieu lui avoit donné le discernement des esprits à un tel dégré, que parmi les hommes de toute condition qui venoient lui demander l'habit religieux, il distinguoit au premier coup-d'œil ceux qui devoient persévérer, d'avec ceux qui n'étoient animés que d'un desir passager de conversion. Dans le choix des sujets qui se présentoient à lui, il préféroit les pauvres aux riches, & n'acceptoit jamais les donations que ceux-ci vouloient faire de

leurs biens au Monaſtère. Ayant appris que le Supérieur d'une maiſon de ſa Congrégation s'étoit relâché ſur cet article, & qu'un homme riche, en y faiſant profeſſion, s'étoit dépouillé de tout en faveur des Religieux & de la Communauté, au préjudice de ſa famille, le ſaint homme s'y tranſporta, & s'étant fait remttre l'acte, il le déchira, & rendit tout aux parens du donateur. L'œconomie & l'amour de la pauvreté qu'il joignoit au deſintéreſſement, le mettoit en état de faire d'abondantes aumônes. Il vouloit que tous ſes Religieux, & principalement les Supérieurs, euſſent les mêmes maximes que lui dans l'uſage du temporel. Pour les inculquer plus fortement, il faiſoit ſouvent diſtribuer aux pauvres, dans ſes viſites, toutes les proviſions d'une maiſon, ſurtout lorſqu'il voyoit qu'on les avoit amaſſées avec une inquiétude toute humaine. L'Auteur de ſa Vie raconte qu'étant allé viſiter un Monaſtère de ſa dépendance, il en trouva les bâtimens d'une étendue & d'une beauté peu convenables à la ſimplicité religieuſe. Il en fit des reproches très-vifs au Supérieur, en lui diſant qu'il auroit mieux fait d'em- XI. SIÈCLE.

ployer l'argent de la Communauté à nourrir les pauvres, qu'à conſtruire un Palais. Enſuite s'étant tourné vers un petit ruiſſeau qui couloit tout auprès : *puiſſe*, dit-il, *ce foible ruiſſeau devenir un torrent, & renverſer un édifice trop ſomptueux pour ſervir de demeure à de pauvres Moines comme nous.* A peine eut-il parlé, continue l'Hiſtorien, que le ruiſſeau s'étant enflé roula une ſi grande quantité de rochers, qu'ils ruinèrent tous les bâtimens ſuperflus. Le Supérieur effrayé de cet événement, vouloit tranſporter ailleurs le Monaſtère; mais le ſaint homme l'en empêcha, en l'aſſurant que le ruiſſeau ne ſortiroit plus de ſon lit. Ce qui arriva comme il l'avoit prédit.

XI. SIÈCLE.

La vie ſainte & pénitente que Jean Gualbert menoit au milieu des ſoins qu'entraînoit le gouvernement de ſa Congrégation, ſon zèle pour le maintien de la diſcipline monaſtique, & le don des Miracles que Dieu lui avoit accordé, répandirent ſa réputation dans toute l'Italie. Les Rois, les Princes & les Souverains-Pontifes, le venoient chercher dans ſa retraite, pour s'inſtruire par ſes conſeils. Ennemi de tout éclat,

il ne ſe prêtoit à ces démarches des Grands de la terre, qui en auroient flatté tant d'autres, que quand il en pouvoit réſulter quelque bien. Après avoir fondé un grand nombre de Maiſons religieuſes, & mis la réforme dans pluſieurs autres, il tomba malade au Monaſtère de Paſſiguano près de Florence. Lorſqu'il ſentit ſa fin approcher, il aſſembla tous les Abbés & les Supérieurs de ſa Congrégation pour les exhorter à maintenir la ferveur & la régularité dans les Maiſons qui leur étoient confiées. Enſuite ayant reçu les Sacremens de l'Egliſe, il mourut âgé de ſoixante treize ans, l'an 1073. Le Pape Céleſtin III le mit au nombre des Saints que l'Egliſe honore, en 1173. L'Ordre du Val-ombreuſe eſt le premier où l'on ait admis deux claſſes de Religieux, diſtingués en Freres de Chœur, & Freres convers ou laïcs. Ceux-ci étant chargés des ouvrages les plus pénibles, n'étoient pas aſtreints à un ſilence ſi rigoureux que les autres; du reſte ils pratiquoient les mêmes obſervances.

XI. SIÈCLE.

L'Ordre des Chartreux auſſi célèbre & plus étendu que celui de Val-ombreuſe, prit encore naiſſance dans ce

XI. SIÈCLE.

siècle, & la France a la gloire d'avoir été son berceau. S. Bruno qui donna cette nouvelle famille à l'Eglise, naquit à Cologne vers l'an 1040. Ses parens tenoient un rang distingué dans la Ville, & leur piété les rendoit encore plus recommandables que leur Noblesse & leur opulence. Bruno avoit reçu du Ciel les plus heureuses dispositions pour les Sciences & la vertu; elles furent cultivées par la meilleure éducation qu'on pût donner alors, tant dans la Collégiale de S. Gunibert de Cologne où il commença ses études, que dans l'Ecole de Reims où il vint les perfectionner. Sans négliger les Arts agréables, il s'attacha sur-tout aux Sciences profondes & solides. Il y fit de rapides progrès, & les Ecrivains de son siècle nous le représentent comme un habile Philosophe & un savant Théologien. La réputation qu'il s'étoit acquise, le fit choisir pour occuper la place de Scholastique ou Modérateur de l'Ecole établie dans la Cathédrale de Reims dont il étoit déjà Chanoine, & dont il devint ensuite Chancelier. Il soutint la célébrité de cette Ecole, & les disciples qu'il forma remplirent avec distinction les plus hautes dignités de

l'Egliſe. Il vit même un de ſes Eléves ſur la Chaire de S. Pierre dans la perſonne d'Urbain II. Mais ce n'eſt pas du côté des talens & du mérite littéraire, que nous nous ſommes propoſé de le conſidérer ici. Ses vertus lui ont acquis un droit plus sûr & plus précieux aux éloges de la poſtérité.

XI. SIÈCLE.

Dès ſa première jeuneſſe, Bruno avoit fait paroître un grand fonds de piété. L'âge & l'expérience, loin d'affoiblir ces heureuſes inclinations, ne ſervirent qu'à les fortifier. Il réfléchiſſoit ſouvent ſur les dangers du ſiècle, ſur le repos de la ſolitude, & ſur le bonheur de ceux qui ſe donnent entièrement à Dieu. Ces réflexions acquirent une nouvelle force, & agirent puiſſamment ſur ſon cœur, lorſqu'il fut témoin des troubles qui s'élevèrent dans l'Egliſe de Reims ſous l'épiſcopat de Manaſſés, Prélat ſcandaleux, violent, & tyran cruel de tous ceux qui blâmoient ſes déſordres, ou qui ne les approuvoient pas. Quelques amis qui partageoient ſes ſentimens, formèrent avec lui la réſolution de quitter les choſes périſſables, pour parvenir à mériter les biens éternels. C'eſt ainſi qu'il s'en expliquoit lui-même

XI. SIÈCLE.

dans une Lettre écrite à un de ſes anciens amis, long-tems après ſa retraite. Tels furent les motifs qui le déterminèrent à quitter le monde, & non la prétendue réſurrection d'un Docteur de Paris, réputé homme de bien, qui levant ſa tête hors de la bière, pendant qu'on le portoit en terre, s'écria qu'il étoit accuſé, jugé, condamné; événement dont Bruno ni aucun de ſes contemporains n'a fait mention.

Quoique les ſcandales de l'Egliſe de Reims euſſent ceſſé par l'expulſion de Manaſſés, & l'élection de Rainald qui lui ſuccéda, Bruno ne perdoit pas de vue le pieux deſſein qu'il avoit conçu. Pour l'exécuter il s'aſſocia ſix compagnons d'une grande ferveur. Ils délibéroient encore ſur le genre de vie qu'ils embraſſeroient, & ſur le lieu qu'ils choiſiroient pour retraite, lorſqu'on les adreſſa au ſaint Evêque Hugues de Grenoble, comme le plus capable de les diriger dans leur entrepriſe. Ils partirent donc pour ſe rendre auprès de lui. Le ſaint Prélat avoit vu la nuit précédente ſept étoiles brillantes qui répandoient la lumière au loin. Lorſque Bruno & ſes ſix compagnons arrivèrent, il ne

douta pas que le Ciel ne les eût déſignés par les ſept Aſtres dont l'éclat avoit frappé ſes yeux au milieu des ténèbres. Il les reçut avec joie, & les conduiſit dans une ſolitude affreuſe & preſque inacceſſible, au milieu des montagnes & des rochers. Ce lieu s'appelloit la Chartreuſe; c'eſt-là que Bruno jetta les fondemens de ſon Ordre. Ses compagnons & lui y bâtirent d'abord un oratoire dédié à la ſainte Vierge, autour duquel ils élevèrent des cellules, ſéparées les unes des autres. Ils y vivoient dans le ſilence, la prière & le travail des mains. Ils paroiſſoient plutôt des Anges que des hommes, tant ils étoient unis à Dieu, & détachés de la terre. Lorſque le nombre des diſciples de Bruno ſe fut accru juſqu'à douze, on bâtit une Egliſe plus grande & plus commode. Mais le ſaint Fondateur en bannit tout ce qui n'eût été fait que pour le plaiſir des yeux. On n'y voyoit ni or, ni argent, ni riches ornemens, ni peintures curieuſes, ni rien de précieux. Le Calice qui ſervoit à offrir le ſaint Sacrifice, étoit la ſeule pièce d'argenterie que le Monaſtère poſſédât. Les cellules étoient de la même

XI. SIÈCLE.

XI. SIÈCLE.

ſimplicité. Elles étoient diſtribuées autour d'un Cloître. Chaque Solitaire avoit la ſienne, & y demeuroit tout le jour, même pour manger, & ils ne ſe réuniſſoient qu'à l'Egliſe pour y chanter l'Office. Tous les Dimanches l'économe leur diſtribuoit du pain & des légumes pour toute la ſemaine. Ils n'avoient point d'autre nourriture, & ne faiſoient jamais uſage de viande, pas même dans les maladies les plus graves. Ils jeûnoient toute l'année, ne faiſant qu'un repas, excepté les Dimanches, les Fêtes ſolemnelles, & les Octaves de Pâques, de la Pentecôte & de Noël. Ils ne parloient preſque point, & portoient le cilice en tout tems, même la nuit. On voit par ce détail, que malgré le cours des ſiècles, & les progrès du relâchement qui a pénétré par tout, l'Ordre édifiant des Chartreux eſt celui qui s'eſt le moins éloigné de ſa première inſtitution.

Le ſaint Evêque de Grenoble n'avoit pas de plus grande conſolation, que d'aller ſouvent à la Chartreuſe, partager les exercices de ces pieux Solitaires. Il vivoit comme eux, s'aſſujettiſſoit à toutes leurs obſervances; & s'excitoit

par leurs exemples à la pratique des vertus qui coûtent le plus à la nature. Il falloit que Bruno le renvoyât vers son troupeau; mais si-tôt que les affaires de son Diocèse le lui permettoient, il venoit se rejoindre aux serviteurs de Dieu. La vie toute céleste qu'ils menoient, avoit fait de leur solitude un objet de vénération; on y venoit en pélerinage, comme dans une terre de bénédiction, & un lieu consacré par la présence des Saints. Le Comte de Nevers y fut conduit par une pieuse curiosité, comme beaucoup d'autres. Il admira un recueillement, une pénitence & une pauvreté qu'on n'avoit pas encore vu portée à ce degré dans aucun Ordre religieux. De retour chez lui, il leur envoya beaucoup de vaisselle d'argent. Bruno à qui ce présent fut porté, ne voulut pas le recevoir, disant que tout cela ne seroit d'aucune utilité pour lui & pour les siens. Le Comte plus édifié que jamais, leur envoya des peaux & des cuirs pour transcrire des Livres. S. Bruno les accepta, parce que ses Religieux employoient une partie de leur tems à copier des manuscrits, & que la Bibliothèque étoit la seule richesse de cette solitude.

XI. SIÈCLE.

XI. SIÈCLE.

Bruno gouvernoit depuis environ six ans la Chartreuſe, en qualité de Prieur ou de Maître, (c'eſt le titre que lui donnent les Auteurs contemporains, ainſi qu'à ſes premiers ſucceſſeurs,) lorſqu'Urbain II, qui avoit été ſon diſciple, le fit venir à Rome, pour l'aider de ſes conſeils dans le gouvernement de l'Egliſe. Il fit ce voyage vers l'an 1089. Ses Religieux furent ſi touchés de ſon départ, qu'ils abandonnèrent une ſolitude qui n'avoit plus de charmes pour eux. Cependant ils y revinrent au bout de quelque tems, & reprirent leur premier genre de vie ſous la conduite de Landuin que le ſaint Fondateur leur avoit laiſſé pour les gouverner. Bruno fut reçu du Pape avec la diſtinction due à ſon mérite. Le Pontife qui connoiſſoit ſa prudence, le conſultoit ſur les affaires les plus importantes. Mais la Cour de Rome où toutes les cauſes du monde chrétien étoient portées, n'étoit pas un ſéjour convenable pour un Saint qui avoit goûté les douceurs de la ſolitude, & qui ſoupiroit après elle. Il ſollicitoit vivement la permiſſion de retourner à la Chartreuſe; Urbain ne voulant pas y conſentir, le preſſa

preſſa d'accepter l'Archevêché de Reggio, pour le fixer en Italie. Bruno refuſa conſtamment un honneur dont il ſe croyoit indigne. Enfin vaincu par ſes inſtances, le Pape trouva bon qu'il ſe retirât dans une ſolitude de la Calabre, avec quelques compagnons qu'il avoit gagnés à Dieu pendant ſon ſéjour à Rome. Ils y menèrent la même vie qui ſe pratiquoit à la Chartreuſe de Grenoble. Cette nouvelle demeure de Bruno étoit bien différente de la première, hériſſée de rochers, entourée de précipices, & reſſerrée par de hautes montagnes. C'étoit, d'après la deſcription qu'il en a faite lui-même, une Vallée ſpatieuſe & agréable, où l'on reſpiroit un air pur. Des fontaines & des ruiſſeaux l'arroſoient, & l'on y admiroit des arbres de toute eſpèce, chargés des plus beaux fruits, avec des prairies toujours couvertes de verdure & de fleurs. Ce fut-là que Bruno fonda la ſeconde maiſon de ſon Ordre, dans une terre qui lui fut donnée par Roger, Comte de Calabre. Ce nouveau Monaſtère dont on place la fondation à l'an 1094, fut appellé *la Torré*. Bruno y paſſa les ſept dernières années de ſa vie. Il y mourut

XI. SIÈCLE.

XI. SIÈCLE.

ſaintement l'an 1101, après avoir fait en préſence de ſes Religieux, une confeſſion générale de toute ſa vie, & une profeſſion de foi, où il inſiſte ſur le dogme de la préſence réelle de J. C. dans l'Euchariſtie, à cauſe des erreurs de Bérenger dont il avoit été diſciple & ami.

S. Bruno n'avoit point laiſſé de Règle particulière à ſes diſciples. Leurs ſtatuts ont été dreſſés par le vénérable Guignes, cinquième Général de l'Ordre. Il les forma d'après ce qu'il avoit vu pratiquer aux premiers compagnons du ſaint Fondateur. C'eſt par cette raiſon qu'il les intitula : *Coutumes de la Grande Chartreuſe.* Il les rendit communes aux autres Maiſons de l'Ordre, qui n'en comptoit encore que trois. Tels furent les commencemens de cet inſtitut reſpectable, qui s'eſt répandu avec le tems dans toutes les parties du Monde Chrétien. On donne à tous les Monaſtères de cet Ordre le nom de Chartreuſe, & aux pieux Solitaires qui les habitent, celui de Chartreux, l'un & l'autre empruntés de celui que portoit le premier déſert où S. Bruno ſe retira. Ça toujours été depuis le Chef-lieu de cet Ordre, &

la réſidence du Supérieur Général qui le gouverne.

ARTICLE XI.

Écrivains Eccléſiaſtiques.

NOUS ferons à notre ordinaire un choix des Auteurs les plus célèbres, & qui méritent le plus d'être connus, tant parmi les Grecs, que parmi les Latins. Tel eſt la nature de cet Ouvrage, qu'il ne doit préſenter au Lecteur, que ce qu'il y a de plus utile à ſavoir, & de plus intéreſſant ſur chaque objet.

Michel Pſellus, dont nous avons déjà dit un mot, fut ſans contredit le plus ſavant des Grecs qui cultivèrent les Lettres dans ce ſiècle. Il étoit iſſu d'une famille illuſtre de Conſtantinople. Il parvint au rang de Sénateur, & ſon mérite le fit jouir d'une grande conſidération auprès des Empereurs, juſqu'à la chûte de Michel-Ducas qui avoit été ſon Elève. Après cet événement rapporté à l'an 1078, Pſellus ſe retira dans un Monaſtère où il mourut au bout de quelque tems. Les Auteurs

XI. SIÈCLE.

Grecs qui ont paru depuis lui, ont donné de grands éloges à ſon érudition. Il s'étoit exercé avec ſuccès dans preſque tous les genres de Littérature ſacrée & profane. Cependant les divers Ecrits qui ſont ſortis de ſa plume, n'ont point été réunis en corps d'Ouvrages. Ils ſe trouvent ou imprimés ſéparément, ou répandus dans différens recueils. Léon Allatius, l'un des plus ſavans & des plus judicieux Critiques du dix-ſeptième ſiècle, qui avoit fait une étude particulière de la Littérature Grecque du moyen âge, met les Ouvrages de Pſellus au-deſſus de tout ce qui a été écrit dans ſa Langue, de ſon tems & après lui. Il loue ſur-tout le bel ordre qui règne dans ſes productions de tout genre; il en admire le ſtyle noble, pur, éloquent, & il aſſure que perſonne n'a traité plus à fond les matières auxquelles il s'eſt attaché. D'autres Critiques n'en ont pas porté un jugement auſſi favorable. M. Dupin entr'autres, dans le dixième ſiècle de ſa Bibliothèque eccléſiaſtique, dit que malgré la haute eſtime d'Allatius pour cet Ecrivain, il ne trouve ſes Ouvrages ni fort utiles par leur objet, ni fort

savans dans les matières ecclésiastiques, ni fort éloquens & fort agréables quant au style. Pour concilier deux opinions si opposées sur le mérite du même Auteur, il faudroit se livrer à des discussions & à des analyses qui n'entrent point dans notre plan.

XI. SIÈCLE.

Nous placerons sous ce siècle Théophane le Céraméen, Archevêque de Tauromine en Sicile, quoiqu'il y ait eu des Critiques qui l'aient rapporté au neuvième. Deux raisons nous décident à cela; 1°. c'est qu'il cite Siméon Métaphraste, Auteur du dixième siècle; 2°. c'est qu'il parle du Roi Roger, qui ne peut être autre que le Comte de Sicile de ce nom, qualifié du titre de Roi, suivant la coutume des Grecs. Cet Auteur a laissé soixante douze Homélies écrites d'un style simple, sans ornement & sans élévation, mais très-instructives, & à la portée des fidèles pour qui ces discours ont été faits. Il y explique d'abord le sens littéral des Evangiles, & s'étend ensuite sur le sens allégorique & moral. Il en tire des inductions pour la pratique des devoirs & la direction des mœurs. Tout y est bien exposé, clair, intelligible, & les vérités

XI. SIÈCLE.

de pratique ſur leſquelles le peuple de tous les tems a beſoin qu'on inſiſte plus que ſur tout le reſte, y ſont miſes dans le jour qui leur convient. Les contemporains de cet Evêque eſtimoient beaucoup ſes Homélies, ſur-tout à cauſe de la ſolidité de ſa morale, & de la méthode ſimple qu'il a ſuivie dans l'explication des préceptes évangéliques. Il eſt certain que ces ſortes d'inſtructions populaires ſont ordinairement plus utiles, que des diſcours d'un ſtyle plus châtié & plus éloquent.

Théophylacte, Archevêque d'Acride, Métropole de toute la Bulgarie, eſt compté avec raiſon parmi les hommes illuſtres & les bons Auteurs que l'Egliſe Grecque a produit dans ce ſiècle. Il étoit de Conſtantinople & floriſſoit ſous les Empereurs Romain-Diogène, Michel-Ducas & Nicéphore-Botoniate. Il fut inſtruit de bonne-heure dans les Sciences eccléſiaſtiques. Par ſes talens naturels & ſon application, il fit de ſi grands progrès, & parvint à une réputation de ſavoir ſi bien établie, qu'il pouvoit aſpirer aux premières dignités de l'Egliſe. Lorſqu'il fut élevé à l'Epiſcopat, il travailla ſans relâche à

étendre le Chriſtianiſme dans les différentes parties de ſa Métropole où il y avoit encore un grand nombre de Payens, & à fortifier les nouveaux Chrétiens dans les principes de la foi. Malgré ces travaux qui l'occupoient ſans ceſſe au-dehors, & qui abſorboient une grande partie de ſon tems, il ſut le ménager ſi bien qu'il en trouva encore aſſez pour compoſer pluſieurs Ouvrages. Parmi ceux qui nous reſtent de lui, les plus importans ſont des Commentaires ſur les quatre Evangiles, les Actes des Apôtres, les Epîtres de S. Paul, & les Prophêtes Habacuc, Jonas, Nahum & Oſée; un Recueil de ſoixante-quinze Lettres ſur divers points de Morale & de Diſcipline, & quelques pièces moins conſidérables, répandues dans différentes compilations. Il s'eſt attaché dans ſes Commentaires à développer le ſens littéral. Ceux de S. Jean Chryſoſtôme lui en ont fourni preſque tout le fonds. Il a très-bien ſaiſi la penſée du ſaint Docteur, & c'eſt le principal mérite de ſes interprétations, qui d'ailleurs ſont claires, naturelles & très-propres à faciliter l'in-

XI. SIÈCLE.

telligence du texte. On place la mort de cet Ecrivain vers l'an 1071.

XI. SIÈCLE.

Siméon, ſurnommé le Jeune ou Xylocerce, Abbé du Monaſtère de S. Mamas à Conſtantinople, étoit auſſi un des ornemens de l'Egliſe Grecque, vers le milieu de ce ſiècle. Nous avons de lui trente-trois diſcours ſur la foi, la Morale chrétienne & les devoirs monaſtiques; un Traité aſcétique en proſe meſurée, intitulé : *Hymnes de l'amour divin*, & quelques autres compoſitions à peu près du même genre. Tous ces Ouvrages ſont écrits d'une manière touchante, affectueuſe, propre à nourrir la piété, & à échauffer les cœurs des ſentimens les plus tendres de l'amour divin. Ils ſont remplis d'excellentes maximes ſur les pratiques de la vie contemplative, & ſur les moyens de s'élever à l'oraiſon la plus ſublime. Cependant ils ne ſont pas ſans danger, à cauſe de pluſieurs principes ſur l'union de l'ame avec Dieu, & ſur l'oraiſon paſſive, dont l'abus fut porté ſi loin par de faux ſpirituels, qu'il enfanta la ſecte des Héſicaſtes ou anciens Quiétiſtes. Siméon le Jeune a été regardé comme

un des Chefs de cette ſecte de prétendus Myſtiques, dont nous parlerons plus au long dans l'hiſtoire du quatorzième ſiècle, tems où elle a fait le plus de bruit chez les Grecs. Ce qui a donné lieu de le mettre au rang des Ecrivains favorables au Quiétiſme, ce ſont les termes d'union eſſentielle, de lumière incréée, de transformation de l'homme en J. C. d'état impaſſible où toutes les facultés de l'ame ſont immobiles & ſans action; & quantité d'autres dont il s'eſt ſervi, & dont les anciens Quiétiſtes auſſi bien que les nouveaux ont tant abuſé. Mais s'il y a dans ſes Ecrits des choſes qui peuvent le rendre ſuſpect à cet égard, il y en a un plus grand nombre qui peuvent le juſtifier. Propoſer à ceux qui veulent avancer dans la vie ſpirituelle, l'exemple des plus ſaints Solitaires, des Arsènes, des Euthymius, des Sabas; poſer l'humilité pour fondement de toutes les vertus, inſiſter en toute occaſion ſur la néceſſité de combattre les paſſions, de prendre J. C. pour modèle, de joindre les œuvres à la foi; rappeller ſouvent l'obligation de faire pénitence, de pleurer ſes péchés, de s'exciter à la

XI. SIÈCLE.

XI. SIÈCLE.

douleur & au repentir, recommander aux Religieux le chant des Pſeaumes, la lecture & le travail des mains, &c.; c'eſt aſſurément enſeigner une doctrine bien oppoſée aux erreurs des Quiétiſtes anciens & modernes. Or cette doctrine, on la trouve établie, répétée dans tous les Ouvrages de Siméon, qui ſont parvenus juſqu'à nous. D'où il ſemble qu'on peut conclure que, ſi dans la ſuite les Héſicaſtes ſe ſont appuyés ſur l'autorité de ce pieux Auteur, ils n'ont fait en cela qu'imiter les autres ſectaires, dont l'uſage a toujours été de ſe couvrir ſous les noms les plus reſpectables, afin de ſe dérober par-là aux juſtes cenſures de l'Egliſe.

S. Fulbert, Evêque de Chartres, qui fut en ſon tems la plus grande lumière de l'Egliſe Gallicane, eſt encore inconnu par rapport au lieu de ſa naiſſance, & à l'état de ſa famille. Il nous apprend lui-même, qu'il n'étoit conſidérable dans le monde ni par ſon extraction, ni par ſa fortune. Quelques-uns ont penſé qu'il étoit Romain, d'autres le croyent né dans le Poitou, ou en général dans le Duché d'Aquitaine, à cauſe de ſes liaiſons avec le Duc Guillaume V, qu'il

appelle ſon Maître. Quoi qu'il en ſoit, Fulbert, malgré la pauvreté de ſa famille, trouva moyen d'étudier ſous les meilleurs Maîtres de ſon tems, entre autres ſous le célèbre Gerbert qui gouvernoit alors l'Ecole de Reims. Il étoit jeune encore lorſqu'il alla à Chartres, & qu'il y ouvrit une Ecole dont la réputation devint en peu de tems ſi brillante & ſi généralement répandue, qu'on y venoit en foule de tous les côtés. Aux fonctions d'Ecolâtre, Fulbert joignit encore celles de Chancelier de l'Egliſe de Chartres; & l'équivoque de ce titre a fait dire à quelques-uns qu'il avoit été Chancelier du Roi Robert, qui marqua toujours une grande eſtime pour lui. Il enſeigna long-tems; & comme il ne ſe bornoit pas à diſſiper les ténèbres de l'ignorance par l'étude des Sciences divines & humaines, mais qu'il s'appliquoit encore plus à former les cœurs, en y jettant la ſemence de toutes les vertus, il contribua tout à la fois au rétabliſſement des bonnes mœurs & aux progrès des Lettres en Occident. Tout ce qu'il y eut d'hommes recommandables par leurs lumières & leur zèle dans les Egliſes de France &

XI. SIÈCLE.

XI. SIÈCLE

d'Allemagne, se faisoient gloire d'avoir été ses disciples. La plupart furent élevés aux dignités ecclésiastiques, & tous se rappelloient avec attendrissement les leçons de piété qu'ils avoient reçues de lui.

L'Evêché de Chartres étant venu à vaquer en 1007, Fulbert qui réunissoit l'estime des Princes, des Evêques & du peuple, fut élu pour remplir ce Siège. Il porta dans ce haut rang toutes les qualités qui sont nécessaires pour en bien remplir les obligations. Nous avons peu de détails sur les actions de sa vie épiscopale. Mais on sait par tous les monumens de ce siècle, qu'il eut part aux affaires les plus importantes de l'Eglise, & qu'il fut en particulier l'oracle des Evêques de France, qui ne faisoient rien sans le consulter. Son Eglise Cathédrale ayant été réduite en cendres par un incendie qui avoit consumé presque toute la Ville de Chartres en 1020, il entreprit de la rebâtir avec une magnificence digne de sa piété & de son zèle pour la gloire de Dieu. Elle étoit dédiée à la sainte Vierge, & la singulière dévotion qu'il avoit pour elle le porta à y établir la fête de la

Nativité dont l'inſtitution étoit encore récente dans l'Egliſe. Il fit auſſi, par le même motif, des Hymnes & des Proſes en l'honneur de la Mère de Dieu. Enfin ce pieux & ſavant Prélat mourut dans un âge avancé en 1029, après avoir gouverné l'Egliſe de Chartres vingt-un ans & quelques mois. Une choſe digne de remarque & qui doit paroître aſſez ſingulière, c'eſt que ſon culte ne ſoit point établi dans l'Egliſe de Chartres, quoique tous les Auteurs qui ont parlé de lui depuis ſa mort, le qualifient de Saint ou de Bienheureux.

XI. SIÈCLE.

Parmi les Ouvrages qui nous reſtent de Fulbert, les plus connus & les plus eſtimés, ſont ſes Lettres dont le Recueil a été imprimé pluſieurs fois avec diverſes augmentations; & ſes Sermons au nombre de dix. Ses Lettres ſont la plupart très-courtes, quoiqu'elles roulent ordinairement ſur des points de diſcipline, des objets de morale, ou des affaires eccléſiaſtiques. Dans quelques-uns de ſes Sermons il s'attache à faire connoître l'eſprit de la Religion dans l'inſtitution des ſolemnités pour leſquelles ils ont été faits; & dans les autres

XI. SIÈCLE.

il combat les erreurs de ſon tems, & ſe propoſe d'établir les vérités qu'elles attaquoient, moins par des preuves ſavantes, que par des explications à la portée du peuple. « Quant à ſa manière d'écrire, diſent les ſavans Auteurs de l'Hiſtoire Littéraire de France, (T. VII, pag. 278.) » les Critiques conviennent qu'elle eſt au-deſſus de celle » des autres Ecrivains de ſon tems. Le » ſtyle de ſes Lettres en particulier eſt » plus châtié ; il s'y trouve de l'eſprit, un tour & une délicateſſe dignes des bons ſiècles. ». M. Dupin juge « qu'il n'a pas ſi bien réuſſi dans » ſes autres Ouvrages ; cependant il » ajoute que cet Auteur parle fort pertinemment & ſur le dogme & ſur » la diſcipline de l'Egliſe ; qu'il donne » des déciſions très-juſtes ſur les cas » qu'on lui propoſe, & qu'il fait paroître de la fermeté dans les occaſions, ſans manquer néanmoins de » reſpect aux Puiſſances ». (Biblioth. eccléſiaſ. onzième ſiècle, p. 18.)

S. Pierre Damien naquit à Ravenne ſur la fin du dixième ſiècle. Ses parens étoient d'une condition honnête, mais peu riches & chargés d'enfans. Peu après

sa naissance, il fut sur le point d'être abandonné par sa mère, à qui l'aîné de ses frères reprochoit le grand nombre d'enfans qu'elle mettoit au monde, ce qui réduiroit à rien pour chacun d'eux, le peu de bien qu'il y avoit dans la famille. Il perdit ses parens de bonne-heure, & fut retiré par un de ses frères, qui le traita fort durement. Un autre plus doux & plus humain le prit dans sa maison, & fournit à tous ses besoins. Il s'appelloit Damien, & l'on croit que ce fut par reconnoissance de ses bons procédés, que Pierre prit ce surnom. Après sa première enfance, il alla faire ses études à Fayance & à Parme. Il s'appliqua aux Sciences avec tant d'ardeur, & y fit des progrès si rapides, qu'en peu de tems il fut en état d'enseigner aux autres ce qu'il avoit appris. Il eut un grand nombre de disciples, ce qui rendoit le produit de ses leçons assez considérable. Mais comme sa vie étoit fort pénitente, il dépensoit peu pour lui-même, & répandoit tout le reste dans le sein des pauvres pour lesquels il avoit l'amour le plus tendre. Les réflexions qu'il faisoit souvent sur la vanité des choses humaines, & sur la folie de ceux

XI. SIÈCLE.

XI. SIÈCLE

qui pour acquérir une ſcience trompeuſe, négligent la vraie ſageſſe, lui inſpirèrent le deſir de renoncer au monde. Il ne tarda pas à le ſuivre, & quoique ſes talens puſſent lui faire eſpérer de grands avantages dans le ſiècle, il ſe retira dans une ſolitude de l'Ombrie, appellée Font-Avelle, où pluſieurs ſaints Hermites menoient une vie très-parfaite, ſous la conduite d'un Abbé, homme d'un grand mérite & d'une éminente vertu. Pierre Damien trouva dans ce ſaint lieu ce qu'il ſouhaitoit depuis long-tems, le repos de l'eſprit & du cœur, le loiſir de prier & de méditer les ſaintes Ecritures, avec de grands exemples de ferveur & de mortification à imiter. Tout le tems qui n'étoit pas rempli par les exercices de la Règle, il l'employoit à l'étude des Livres divins & des Pères, de ſorte qu'il devint bientôt auſſi habile dans les Sciences eccléſiaſtiques, qu'il l'avoit été juſques-là dans les Lettres profanes.

Dieu ne l'avoit pas deſtiné ſeulement à édifier l'Egliſe par la pénitence & les autres vertus qui ſe perfectionnent dans la retraite; mais il vouloit qu'il travaillât pour elle d'une manière encore plus

utile, en inſtruiſant les peuples, en combattant les vices & les abus, & en ranimant le zèle des Paſteurs par de vives exhortations. Ce fut en effet ce que Pierre Damien ne ceſſa de faire avec autant d'ardeur que de prudence, depuis qu'il eut été placé par Etienne IX ſur le Siège d'Oſtie, & revêtu de la dignité de Cardinal. Preſque toutes les grandes affaires de l'Egliſe lui furent confiées; il ſavoit les conduire avec tant de ſageſſe & d'habileté, qu'il les amenoit toujours à une heureuſe fin. Tous les Papes qui l'employèrent depuis Etienne IX juſqu'à Alexandre II, eurent toujours lieu d'applaudir à ſon zèle pour l'honneur du Saint-Siège, & au talent qu'il avoit de manier les eſprits. Cependant au milieu de ces occupations multipliées, il ne négligeoit pas les fonctions de l'Epiſcopat. Mais il en ſentoit tout le poids, & deſiroit ardemment d'en être déchargé, pour retourner dans ſa chère ſolitude, qu'il n'avoit jamais ceſſé de regretter. Le Pape Alexandre II ne put réſiſter à ſes vives inſtances. Pierre quitta donc une ſeconde fois le monde & ſes grandeurs. Il alla rejoindre ſes frères dans le dé-

XI. SIÈCLE.

XI. SIÈCLE.

sert de Font-Avelle, & comme il en étoit Abbé, il donna tous ses soins à maintenir l'esprit de pénitence & de régularité dans ce Monastère & dans ceux qui en dépendoient. Cependant il ne laissa pas d'être encore employé par le Souverain-Pontife en diverses Légations, tantôt en France, tantôt en Allemagne & en Italie. Il suffisoit qu'une affaire fût délicate, épineuse, qu'elle exigeât d'être conduite avec modération & dextérité, pour qu'on en chargeât le pieux & savant Cardinal. Sa patience venoit à bout de lever tous les obstacles, & sa douceur réussissoit toujours à écarter les difficultés que la contrariété des esprits faisoit naître. Il parvint à l'âge de quatre-vingts ans passés, sans rien diminuer de ses austérités & de ses travaux. On place sa mort au 22 Février de l'an 1072.

Ses Ouvrages ont été recueillis dans un Volume divisé en quatre Tomes ou Parties, qui renferment; 1°. cent cinquante-huit Lettres distribuées en huit Livres, selon la qualité des personnes à qui elles sont adressées; 2°. soixante-quinze Sermons, rangés suivant l'ordre des Fêtes de l'année; 3°. soixante Opus-

cules ſur diverſes queſtions de morale & de diſcipline ; 5°. cinq Vies de Saints, ſavoir celle de S. Odilon, Abbé de Cluny, celle de S. Maur, Evêque de Césène, celle de S. Romuald, Fondateur des Camaldules, celle de St. Rodulphe, Evêque d'Engubio, & une Relation du martyre de S. Flore & de ſainte Lucille ; 6°. enfin des Prières, des Hymnes & des Proſes, & quelques autres pièces dont pluſieurs ne ſont pas de lui. « Pierre Damien, dit M. Dupin, Bibliotheque eccléſiaſt. onzième ſiècle, p. 335, » écrivoit avec beau-
» coup de facilité & de netteté ; ſon
» ſtyle eſt poli, élégant, plein de figures
» & de variétés agréables ; il penſe
» bien, & donne un tour fin & délicat
» à ce qu'il écrit. Il y a des Lettres de
» lui qui ſont compoſées avec tout l'art
» & toute l'adreſſe poſſibles. Il avoit
» l'eſprit propre aux négociations, &
» ſavoit ſi bien ménager les choſes,
» que ceux mêmes qu'il condamnoit
» ou qu'il reprenoit, reconnoiſſoient
» que c'étoit avec raiſon qu'il le fai-
» ſoit. Il parloit avec liberté aux Papes
» & aux autres perſonnes conſtituées
» en dignité, ſans manquer néanmoins

XI. SIÈCLE.

XI. SIÈCLE.

» au reſpect qu'il leur devoit. Il a fait » ſon poſſible, pour faire revivre au » moins une ombre de la diſcipline » ancienne dans ce ſiècle corrompu, » pour mettre des barrières aux déſor- » dres du Clergé & des Moines de ſon » tems. Il étoit fort ſavant dans les » matières eccléſiaſtiques. Il étoit auſſi » très-plein de l'Ecriture ſainte; mais » il s'arrêtoit plutôt aux allégories qu'au » ſens ſpirituel. Il avoit lû les Pères » Latins, particuliérement S. Auguſtin » & S. Grégoire, dont il avoit bien » pris la doctrine & les maximes. Il » raiſonnoit avec ſubtilité ſur les queſ- » tions de théologie & de controverſe. » Il étoit fort dévot envers la ſainte » Vierge, & exact obſervateur des rits » de l'Egliſe & des pratiques monaſti- » ques ». On pourroit ajouter à ce jugement, que la critique marqua ſouvent à cet Ecrivain, d'ailleurs ſi eſtimable, qu'il n'étoit pas aſſez en garde contre le merveilleux, qu'il admettoit avec une extrême crédulité toutes les Hiſtoires de miracles & d'apparitions, & que la plupart du tems ſes preuves, même en traitant des matières de la plus grande importance, ſe réduiſent à des

explications arbitraires de l'écriture. Mais à l'égard de ces foibles taches qu'on remarque dans ſes Ecrits, les idées de ſon ſiècle, & ſon grand zèle pour l'honneur de l'Egliſe, doivent lui ſervir d'excuſe. Les déſordres contre leſquels il s'éleva tant qu'il vécut, avec un courage admirable, étoient la ſimonie & l'impudicité des Clercs; la vie profane & l'irrégularité des Moines, & les abus qui règnoient à la Cour de Rome; abus que les Papes eux-mêmes ne pouvoient réprimer, parce qu'ils étoient une ſuite néceſſaire du nouveau ſyſtême de gouvernement eccléſiaſtique, introduit par les fauſſes Décrétales.

XI. SIÈCLE.

Lanfranc naquit à Pavie au commencement de ce ſiècle, d'une famille illuſtre. Son père étoit Sénateur & Gardien des Archives, place honorable qui exigeoit autant de talens que de probité. Lanfranc étoit encore fort jeune, lorſqu'il le perdit. Mais comme il n'étoit pas encore en âge d'exercer les charges vacantes par ſa mort, il quitta ſa patrie pour aller faire ſes études à Boulogne. Il donna tout ſon tems & toute ſon application aux Sciences humaines, ſongeant peu à celle du ſalut. Au bout

XI. SIÈCLE.

de quelque tems il passa en France, dans le desir de perfectionner ses connoissances & de se faire un nom. En traversant une forêt il fut arrêté par des voleurs qui le dépouillèrent & l'attachèrent à un arbre. Dans cette triste situation, d'où ses talens & son savoir ne pouvoient le tirer, exposé à mourir de faim ou à devenir la proie des bêtes féroces, il voulut se recommander à Dieu, & réciter quelques prières vocales; mais il n'en savoit aucune. Confus d'une ignorance si propre à humilier un Savant, il s'écria dans un vif sentiment de componction : *Hélas, Seigneur! j'ai employé tant d'années à étudier les Sciences humaines, & je n'ai pas encore appris à vous prier. Délivrez-moi du danger où je suis, & je vous promets de me consacrer à votre service.* A peine avoit-il prononcé ces paroles, qu'il entendit quelque bruit dans l'éloignement. C'étoient des voyageurs qui venoient de son côté. Il implora leur secours, & après qu'ils l'eurent délié, il leur demanda s'il n'y avoit pas quelque Monastère dans les environs. Les voyageurs lui ayant dit que l'Abbaye du Bec, nouvellement établie, n'étoit pas

loin de-là, & lui en ayant montré le chemin, il s'y rendit auſſi-tôt, & en arrivant il pria l'Abbé de l'y recevoir. On ne tarda pas à connoître le mérite du nouveau Religieux, qui ne cherchoit à ſe diſtinguer des autres, que par ſa ferveur, ſon obéiſſance & ſon humilité. L'Abbé ne voulant pas enfouir le tréſor qu'il poſſédoit, chargea Lanfranc d'enſeigner dans ſon Monaſtère, dont l'Ecole étoit encore foible & peu renommée. Sous la direction de cet excellent Maître, elle devint bientôt la plus célèbre qu'il y eut dans ces contrées. On déſertoit les autres Académies pour s'y rendre; & la foule des Elèves y fut bientôt ſi grande, que les autres Profeſſeurs en conçurent de la jalouſie, entre autres le fameux Bérenger, comme nous l'avons dit en parlant de cet Héréſiarque dans l'Article IX.

XI. SIÈCLE.

Lanfranc étoit devenu Prieur du Bec, lorſque Guillaume I, Duc de Normandie, le tira de ce Monaſtère, pour le faire Abbé de celui qu'il venoit de fonder à Caën. Ce Prince avoit une ſi grande eſtime pour lui, qu'après la conquête du Royaume d'Angleterre, il le choiſit pour aller à Rome conférer en

XI. SIÈCLE.

son nom avec le Pape Alexandre II, sur les moyens de réformer les Eglises de cette Isle, où la simonie & la corruption des mœurs avoient introduit toutes sortes de vices. Le succès de Lanfranc dans cette commission ayant fait éclater de plus en plus son génie & son habileté, Guillaume résolut de l'élever à l'Episcopat, afin de rendre ses talens plus utiles à l'Eglise. Mais le pieux Abbé content dans sa retraite, & plein de répugnance pour les dignités dont il connoissoit les devoirs & les dangers, refusa constamment l'Archevêché de Rouen qu'on le pressoit d'accepter. Quelque tems après, Guillaume qui avoit besoin d'un homme éclairé, ferme & vertueux pour remplir le Siège de Cantorbéri, jetta les yeux sur Lanfranc, & le força de prendre le gouvernement de cette Eglise en 1070. Le choix du Prince fut applaudi de tout le monde, & confirmé par un Concile. Le Pape Alexandre II, qui avoit été disciple de Lanfranc, lui envoya par distinction deux Pallium, marquant par-là combien il étoit éloigné de consentir aux vives instances qu'il lui faisoit pour être déchargé du pesant fardeau de

de l'épiſcopat. Lanfranc gouverna l'Egliſe de Cantorbéri l'eſpace de dix-neuf ans, avec beaucoup de prudence & d'autorité. Il conſerva toujours ſon crédit auprès du Roi Guillaume, & ce Monarque, obligé de paſſer dans le Continent pour mettre ordre aux affaires de ſon Duché de Normandie, l'avoit nommé Régent du Royaume d'Angleterre en ſon abſence. Il mourut peu de tems après ce grand Prince au commencement de l'an 1089.

XI. SIÈCLE.

Ses Ecrits ont été raſſemblés & publiés par D. Luc d'Achéry. Les principaux ſont : 1°. un Traité du Corps & du Sang de J. C. contre Bérenger ; nous en avons parlé dans l'Article de ce novateur ; 2°. des Commentaires ſur les Epîtres de S. Paul ; 3°. des Notes ſur les Ouvrages de Caſſien ; 4°. des Lettres courtes & en petit nombre, mais fort remarquables & très-propres à faire connoître l'état de l'Egliſe d'Angleterre dans ce ſiècle. Le ſtyle de Lanfranc n'eſt ni fleuri, ni élevé, mais ſimple, naturel, clair & facile, tel en un mot qu'il doit être dans les Ouvrages dogmatiques, dont le but eſt de prouver les vérités & de réfuter les erreurs. Ses rai-

XI. SIÈCLE.

ſonnemens ſont juſtes & pleins de force; ſes preuves dégagées de tout objet étranger, ſont preſſantes & diſpoſées dans le plus bel ordre. Il avoit bien étudié les anciens Pères Latins & les Canons de l'Egliſe, ſur leſquels il appuie ſa doctrine & ſes argumens. Il y a peu d'Auteurs eccléſiaſtiques de ce tems-là, qui aient écrit ſur la Théologie avec autant de méthode & de préciſion, & dont les déciſions ſoient auſſi judicieuſes.

S. Anſelme, ſucceſſeur du B. Lanfranc au Siège de Cantorbéri, naquit dans la Ville d'Aouſte au pied des Alpes en 1033. Son père, nommé Gondulphe, étoit un des gentilshommes les plus conſidérables de cette contrée de la Lombardie. Sa mère, appellée Hermenberge, qui étoit d'une grande piété, lui inſpira de bonne-heure le goût de la vertu. Il étoit encore jeune lorſqu'il la perdit. Privé de ſes leçons, il ſe démentit bientôt de la ferveur & des pieux ſentimens qu'il avoit puiſés dans le ſein de ſa famille. Il ſe livra aux vanités du monde, & aux idées de fortune que ſa naiſſance jointe à ſes belles qualités, n'auroit pas manqué de réaliſer, s'il fût reſté dans le ſiècle. Dieu

qui vouloit en faire une des plus fermes colonnes de l'Egliſe, le rappella promptement à lui. Il avoit fait ſes premières études dans ſa patrie; mais un démêlé qu'il eut avec ſon père, lui fit prendre la réſolution de paſſer en Bourgogne & en France pour ſe perfectionner dans les Sciences. La réputation de Lanfranc l'attira au Monaſtère du Bec pour y prendre les leçons de cet habile Profeſſeur. De ſon diſciple, il devint bientôt ſon ami, lui découvrant le fond de ſon ame, & n'ayant rien de caché pour lui. Les ſemences de piété jettées autrefois dans le cœur d'Anſelme, s'étant ranimées par les ſaints exemples qui frappoient continuellement ſes yeux, & par les pieux entretiens qu'il avoit ſouvent avec ſon maître, il ſentit naître en lui un grand deſir de ſe donner à Dieu. Mais avant de l'exécuter, il ſoumit ſa vocation à l'examen de ſon maître & de quelques autres gens de bien qu'il conſulta. Conduit par leurs ſages avis, il embraſſa la vie religieuſe au Monaſtère du Bec, étant âgé de vingt-ſept ans; & trois ans après ſa profeſſion, il en fut fait Prieur; ce qui montre les grands & rapides pro-

XI. SIÈCLE.

XI. SIÈCLE.

grès qu'il avoit faits dans la vertu. Herluin, premier Abbé de ce Monaſtère, étant mort l'an 1078, Anſelme fut élu pour lui ſuccéder.

Cette Abbaye poſſédoit de grands biens en Angleterre. L'Abbé étoit ſouvent obligé de paſſer dans cette Iſle pour en prendre connoiſſance, & régler les affaires qui ſurvenoient à cette occaſion. Anſelme différa tant qu'il put de faire ce voyage, dans la crainte qu'on ne jettât les yeux ſur lui pour le placer ſur le Siège de Cantorbéri, ou qu'on ne le ſoupçonnât d'y aſpirer. Cependant il ne put ſe refuſer aux inſtances de Hugues, Comte de Cheſter, ſon ami, qui étant prêt de mourir, vouloit le conſulter ſur les affaires de ſa conſcience. Anſelme paſſa la mer pour répondre aux deſirs du Comte, & ce qu'il avoit tant appréhendé arriva. Guillaume II, ſurnommé le Roux, Prince avide & jaloux de ſon autorité, qui laiſſoit les Egliſes ſans Paſteurs pour jouir de leurs revenus, différoit depuis quatre ans de remplir le Siège de Cantorbéri, auquel la Primatie d'Angleterre étoit attachée. Mais étant tombé malade, & craignant les jugemens de Dieu, il ſe détermina,

par les ſollicitations de tous ceux qui l'entouroient, à donner des Evêques aux Egliſes vacantes, & ſur-tout à celle de Cantorbéri. S. Anſelme fut choiſi pour la gouverner, & malgré ſa longue réſiſtance, il ſe vit forcé d'accepter cette dignité. Guillaume releva de ſa maladie, & oubliant tout ce qu'il avoit promis, il recommença ſes vexations & ſes violences. Anſelme, ſans manquer à ce qu'il lui devoit comme Souverain, ſe crut obligé de réſiſter à ſes entrepriſes, & de s'oppoſer avec toute la vigueur épiſcopale à la tyrannie que ce Prince continuoit d'exercer contre les Monaſtères & les Egliſes. Sa fermeté lui attira la haine du Prince. Pour s'y dérober, il fut contraint de quitter furtivement l'Angleterre, & de ſe réfugier tantôt à Rome, & tantôt à Lyon. Cette perſécution ne ceſſa qu'à la mort de Guillaume; mais elle recommença bientôt ſous le règne de Henri I, ſon fils, qui nourri dans ſes principes, adopta ſa politique, & marcha ſur ſes traces. Anſelme, le ſeul des Evêques qui osât lui réſiſter, tandis que la crainte faiſoit plier tous les autres ſous ſes volontés, encourut ſa diſgrace, & fut encore obligé

XI. SIÈCLE.

de quitter ſon Egliſe. Il n'y revint que trois ans avant ſa mort. Henri lui avoit rendu ſon eſtime & ſa confiance. Le ſaint Evêque employa ce tems de calme à réparer les brêches que les troubles précédens avoient faites à la diſcipline. Il mourut plein de jours & de mérites l'an 1109, qui étoit le ſeizième de ſon épiſcopat, & le ſoixante-ſeizième de ſa vie.

XI. SIÈCLE.

S. Anſelme n'eſt pas moins recommandable par ſon ſavoir & ſes Ecrits, que par ſa conduite courageuſe, & ſon zèle pour les intérêts de l'Egliſe; ſes Ouvrages réunis dans un même corps ſe rapportent à trois claſſes; la première renferme ſes Traités dogmatiques; la ſeconde, ſes Homélies & ſes Opuſcules ſur divers ſujets de piété; la troiſième, ſes Lettres au nombre de plus de quatre cents, diſtribuées en quatre Livres, ſuivant les divers tems de ſa vie où elles ont été écrites. La première de ces trois claſſes eſt la plus importante, & les Traités qu'on y a raſſemblés, embraſſent à peu de choſes près, toute la Théologie dogmatique. Avant cet illuſtre Docteur, on ne trouve point d'Auteur eccléſiaſtique qui ait écrit ſur le dogme

avec autant d'ordre, de préciſion & de clarté. Il eſt le premier qui ait uni la méthode dialectique & l'art du raiſonnement, aux diſcuſſions de la Théologie. C'eſt de cette union qu'on a vu naître la Théologie ſcholaſtique, dont S. Anſelme eſt regardé comme le père; Science utile quand elle ſait ſe renfermer dans de juſtes bornes; qui donne de la force aux preuves de la vérité, & qui déſarme l'erreur en démêlant ſes ſophiſmes. Il paroît que S. Anſelme n'étoit pas fort verſé dans la Théologie poſitive, dont il fait peu d'uſage dans ſes écrits. Cependant il s'étoit attaché par une étude particulière aux Ouvrages de S. Auguſtin, & l'on remarque dans les ſiens pluſieurs principes empruntés de ce Père. C'étoit le Métaphyſicien le plus profond qui eût paru depuis lui.

XI. SIÈCLE.

ARTICLE XII.

Mœurs générales. Uſages. Diſcipline.

SI le onzième ſiècle fut plus éclairé que le précédent; ſi l'étude des Sciences eccléſiaſtiques s'y ranima; ſi les eſprits

XI. SIÈCLE.

remués par les événemens politiques ; prirent un nouvel eſſor, on peut aſſurer que la corruption n'y fut pas moins grande. Les mœurs publiques ſe dépravèrent de plus en plus, & des vices inconnus aux âges qui s'étoient écoulés, prirent naiſſance au milieu des troubles qui agitoient l'Europe entière. Les haines héréditaires qui s'allumoient entre ces petits tyrans qu'on appelloit Princes, Seigneurs, Châtelains, avoient mis la France & les autres Royaumes dans un état de guerre habituel. Le pillage, les meurtres, les enlévemens, les vengeances atroces, étoient une ſuite inévitable de cette indépendance audacieuſe, effrénée, qu'on regardoit comme l'appanage & le caractère de la ſouveraineté, dans ceux qui s'étoient fait le droit de ne connoître ni Supérieur, ni Loix. Cependant la Chevalerie qui étoit un mêlange biſarre d'honneur, de franchiſe, d'héroïſme, d'humanité, de galanterie & de dévotion, auroit dû adoucir les mœurs, donner l'idée des vertus ſociales, & rendre les injuſtices moins communes. Mais cette inſtitution ne faiſoit que de naître ; elle n'avoit pas encore ſon code, ſes maximes ; & ce ne fut

qu'après s'être perfectionnée, qu'elle produiſit les heureux effets qu'on en vit réſulter dans la ſuite. La ſociété étoit malheureuſe, parce que les paſſions n'avoient point de frein, que la force oſoit tout, & que le crime commis, ordonné, ou protégé par les Grands, demeuroit impuni. La vengeance, étant au pouvoir des particuliers, & n'ayant d'autre objet que de repouſſer l'injure, ou de réprimer l'outrage & la violence, par une violence plus nuiſible & des outrages plus ſanglans, elle ne pouvoit ſervir qu'à multiplier les déſordres.

XI. SIÈCLE

La Religion, dernier appui de la vertu, & dernière reſſource de l'humanité, venoit au ſecours des malheureux opprimés; mais ſa voix étoit ſouvent étouffée, & ſon autorité impuiſſante. Ses Miniſtres ne rendoient pas ſes Loix reſpectables, en oſant les enfreindre, ni ſes menaces efficaces, en donnant aux autres l'exemple de les braver. La corruption s'étoit gliſſée par-tout; & les Eccléſiaſtiques, outre les vices des autres conditions, en avoient encore qui leur étoient propres. Aux mœurs guerrières & profanes, au luxe & à la diſſipation, ſe joignoient la ſimonie, le concubinage,

XI. SIÈCLE.

l'impudicité, l'amour & l'abus des richeſſes, qui entraînoient l'oubli, la violation & même le mépris des devoirs les plus ſacrés. Les bons Evêques en gémiſſoient, les Princes, les Seigneurs éclairés & vertueux, quoique le nombre en fut petit, excitoient, protégeoient l'activité de leur zèle. Ils s'aſſembloient en Conciles, ils faiſoient des réglemens ſages, ils les renouvelloient ſouvent pour en augmenter l'autorité; ils les modifioient ſuivant la nature & l'étendue des maux auxquels ils vouloient remédier; ils joignoient les anathêmes aux exhortations, & cherchoient dans l'uſage du pouvoir ſacré dont ils étoient armés, des moyens applicables aux tems, aux lieux, à la contagion des vices & des abus, à la qualité même & au nombre des coupables. S'ils ne détruiſirent pas tous les ſcandales, ils en arrêtèrent au moins les progrès; & s'ils ne ramenèrent pas tout le monde à la règle, au bon ordre, ils épargnèrent à quelques-uns des écarts plus funeſtes, & ouvrirent à pluſieurs le chemin du repentir & de la vertu. Ainſi la Religion eut dans ce ſiècle, comme dans tous les autres, la gloire de combattre ſeule contre les paſ-

sions, d'opposer une digue au débordement du vice, d'enfanter & d'encourager tout le bien qui se faisoit encore dans le monde. XI. SIÈCLE.

Malgré ce zèle généreux des Pasteurs, & cette foule de réglemens utiles à la société, par lesquels il se signala, l'oppression & l'abus du pouvoir usurpé, faisoient presque en tous lieux gémir les foibles. La licence armée & couverte de fer, parcouroit les Campagnes, ravageant les moissons, enlevant ou égorgeant les troupeaux, & mettant le feu aux cabanes des Colons, quand elle ne pouvoit atteindre son ennemi qui la bravoit dans les tours de son château. C'eût été attenter aux privilèges les plus chers & les plus précieux des Seigneurs qui s'étoient affermis dans l'indépendance, que de leur ôter le droit d'attaquer, de détruire, de repousser la force par la force. D'ailleurs quelle Puissance auroit entrepris de les désarmer, tandis qu'il n'en existoit pas d'autre que la leur, & tandis que le Souverain lui-même étoit obligé de prendre part à leurs querelles ? Ce fut encore la Religion qui vint s'opposer à ces ravages par l'établissement de ce qu'on appella

XI. SIÈCLE.

la tréve de Dieu. On avoit précédemment ordonné que tout le monde ſans diſtinction, Seigneurs, hommes libres, ſerfs & colons, obſerveroient la paix jurée ſur les Reliques des Saints, & que les Grands ſur-tout & les Nobles, renonceroient au droit de ſe faire juſtice eux-mêmes. Mais ces ordonnances n'avoient ſervi qu'à faire des parjures, & à augmenter le mépris des cenſures prononcées contre ceux qui les violoient. Les Evêques ne tardèrent pas à reconnoître que dans la confuſion générale, l'obſervation de cette paix étoit impoſſible, quoiqu'on l'eût nommée *la paix de Dieu*, pour la rendre plus reſpectable. Ainſi l'on convint de changer en une tréve ou ſuſpenſion d'armes, cette paix ſi mal obſervée. On ordonna donc que depuis le Mercredi au ſoir de chaque ſemaine, juſqu'au Lundi matin, perſonne n'attaqueroit ſon ennemi, n'éxerceroit aucune violence, & ne feroit aucun acte d'hoſtilité. On ſtatua de plus que les violateurs de ce réglement étant cenſés avoir encouru la peine de mort, payeroient une amende pour ſe racheter, ou qu'ils ſeroient excommuniés & bannis. Un pareil réglement qui laiſ-

ſoit un libre cours aux violences & aux vexations trois jours de la ſemaine, fait mieux ſentir la grandeur du mal, que toutes les peintures qu'on en pourroit faire. Encore fallut-il une famine, une mortalité & d'autres fléaux, pour engager les Seigneurs particuliers à y concourir, & à jurer de s'y ſoumettre.

XI. SIÈCLE.

L'uſage de porter les Reliques des Saints les plus célèbres d'une Province, aux Conciles qui s'y aſſembloient, s'introduiſit vers le milieu de ce ſiècle. On eſpéroit par-là rendre ces Aſſemblées plus auguſtes, & concilier un plus grand reſpect aux Canons qu'on y dreſſoit, comme ſi les Saints eux-mêmes y avoient eu part, & les avoient autoriſés par leur préſence. Ce tranſport des Reliques du lieu où elles étoient gardées, à celui où le Concile ſe tenoit, étoit ordinairement accompagné d'une grande pompe. On chantoit des Pſeaumes, des Hymnes & des Litanies; le peuple accouroit en foule, & les miracles qui s'opéroient ſouvent, ranimoient la dévotion au moins pour un tems, & diſpoſoient les fidéles à obſerver ce que les Evêques jugeoient à propos d'ordonner, pour la réforme des mœurs & le

rétabliſſement de la diſcipline. Quelquefois auſſi la même coutume occaſionnoit des querelles très-vives qui alloient juſqu'à faire répandre du ſang. Tantôt le Clergé des Egliſes où ces Reliques étoient portées ne vouloit plus les rendre ; tantôt on les attendoit ſur les grands chemins à leur retour, pour les ravir à ceux qui les conduiſoient ; on tomboit ſur les Clercs & les Moines qui les accompagnoient ; & ſi l'on ne pouvoit les enlever de force, on s'accordoit en les partageant. C'eſt de-là qu'il eſt arrivé que pluſieurs Egliſes, ſouvent très-éloignées les unes des autres, ont prétendu, & prétendent encore poſſéder les mêmes Reliques.

XI. SIÈCLE.

La dévotion des pélerinages déjà ſi commune dans les ſiècles précédens, le devint encore plus dans celui-ci. Il y avoit des hommes de tout état qui paſſoient leur vie à errer du tombeau d'un Saint révéré à un autre. Les Croiſades préſentèrent un nouvel objet à cette piété curieuſe & inquiéte. Le deſir d'obtenir la rémiſſion de ſes péchés, ou la guériſon des infirmités corporelles, avoit été le premier motif de ces voyages. La curioſité, le déſœuvrement &

l'avantage de se soustraire aux poursuites de ses créanciers, furent les seconds. L'enthousiasme vint s'y joindre, surtout lorsque la route de la Terre-Sainte eut été ouverte par les expéditions des premiers Croisés. Enfin la licence & l'impunité changèrent en une source de vices & de corruption, ce qui avoit commencé par un sentiment louable, au moins dans son principe, s'il n'avoit pas été bien réglé dans ses effets.

XI. SIÈCLE.

Le concubinage des Clercs étoit devenu si général, qu'ils s'étonnoient des réglemens faits dans les Conciles, pour remédier à ce désordre, & qu'ils s'indignoient des peines prononcées par les Canons contre ceux qui refusoient d'y renoncer. Ils regardoient ces réglemens & ces peines comme une vexation énorme, & la Loi de la continence comme un joug insupportable. Ils s'en plaignoient hautement. Souvent même ils en venoient jusqu'au soulévement & à la rébellion ouverte contre les Evêques; ils prenoient les armes, ils faisoient une espèce de ligue entr'eux, déclarant qu'ils n'abandonneroient point les femmes avec lesquelles ils vivoient, & les enfans qu'ils en avoient eu, & qu'ils

périroient plutôt que de les renvoyer, ou de souffrir qu'on les leur enlevât. La nature & l'humanité servoient de prétextes aux coupables pour se maintenir dans un déréglement que l'exemple & la coutume sembloient autoriser. Les Evêques, dans certains Dioèses où le mal étoit plus grand, croyoient devoir s'en tenir à des exhortations, en attendant des tems plus heureux, plutôt que d'employer la rigueur au risque de rendre la plaie encore plus profonde & plus difficile à guérir.

XI. SIÈCLE.

Quoique le relâchement se fût glissé dans un grand nombre de Maisons religieuses, l'ordre monastique étoit néanmoins la partie la plus saine & la plus florissante de l'Eglise. On réforma plusieurs Monastères, & l'on en fonda de nouveaux dans lesquels on établit une exacte discipline. S. Romuald, S. Jean Gualbert, S. Bruno furent pères de trois familles nombreuses qui se multiplièrent & s'étendirent en peu de tems, & qui renouvellèrent les prodiges qu'on avoit admirés autrefois dans les solitudes d'Egypte, de Syrie & de Palestine. Les disciples de ces illustres pénitens, & surtout ceux de S. Bruno, étoient plutôt

des Anges que des hommes. Il sembloit que la vraie piété combattue, affoiblie dans le sanctuaire même, par les vices & les abus qui s'y étoient introduits, & qui faisoient les plus grands efforts pour s'y maintenir, se fût réfugiée au milieu des déserts que ces nouveaux Antoines, & ces nouveaux Pacômes habitoient. On voyoit dans ces hommes admirables tout ce que la grace a d'empire sur les passions, & le haut dégré de perfection où elle peut élever la nature. La Congrégation de Cluni loin de perdre sa ferveur & sa célébrité, les augmentoient tous les jours. Il en sortoit de grands hommes en tout genre. Les lumières & les vertus y brilloient comme dans leur centre, & du fond de cet asyle aussi cher aux Sciences qu'à la piété, elles se répandoient sur toute l'Eglise.

XI. SIÈCLE.

Du côté même du temporel, les Moines furent utiles à la France, à l'Italie, à l'Allemagne & à toute l'Europe, par le travail des mains. Ils abattirent de vastes forêts qui couvroient ces pays, ils défrichèrent des terres incultes, & les rendirent fécondes. Ils encouragèrent la culture par eux-mêmes & par

XI. SIÈCLE.

leurs colons. Les denrées néceſſaires à la vie, le bled ſur-tout la plus précieuſe de toutes, furent moins rares, & il ne dépendit pas d'eux que les famines dont on éprouvoit ſi fréquemment les horreurs, ceſſaſſent d'affliger les Provinces où ils s'étoient établis. Combien de Villes ſe ſont formées autour de ces Abbayes célèbres, qui ne furent dans l'origine, que des retraites habitées par de pauvres Cœnobites qui fuyoient le commerce du monde & la contagion de ſes mœurs dépravées! Ils choiſiſſoient des lieux inconnus, abandonnés, pour y vivre en paix & ſous les yeux de Dieu ſeul, dans les exercices de la pénitence. Combien de riches contrées, où règnent aujourd'hui l'abondance & le commerce, n'ont été fertiliſées que par les ſueurs des pieux Solitaires, qui les ont enlevées aux bêtes féroces & aux reptiles! Peut-être ces maiſons longtems conſacrées à la pénitence, à la prière & à la pauvreté, ſont-elles à préſent trop loin de ce qu'elles furent au tems dont nous parlons; mais c'eſt que tout dégénére avec les années, & que les ſiècles apportent avec eux des idées, des mœurs & des coutumes nou-

velles. Mais la Religion qui fut le motif & la baſe de ces établiſſemens reſpectables, ne changeant point, c'eſt par elle qu'il faut juger du bien qui s'y trouve encore, & de celui qu'il convient d'y faire revivre. XI. SIÈCLE.

Après ces réflexions générales, nous allons expoſer d'une manière plus diſtincte, les uſages & la diſcipline du onzième ſiécle.

1°. Les Papes profitèrent des démêlés qui s'étoient élevés entr'eux & les Empereurs d'Occident, pour établir leur ſouveraineté temporelle dans Rome. Grégoire VII le plus habile & le plus entreprenant de ces Pontifes, étendit ſi loin l'autorité ſpirituelle du Saint-Siège, à la faveur de ces troubles, qu'il anéantit preſque entièrement celle des Evêques, & qu'il dépouilla les Egliſes de leurs anciennes libertés.

2°. Le grand nombre de Légats du Saint-Siège, envoyés dans toutes les parties de l'Europe chrétienne, & le pouvoir qu'ils s'attribuoient, ne contribuèrent pas peu à ruiner l'autorité des Ordinaires. Ces Miniſtres des Pontifes Romains furent extrêmement à charge aux Egliſes, par les dépenſes que leurs voya-

XI. SIÈCLE.

ges & leur séjour occasionnoient, & par la suite nombreuse qu'ils menoient avec eux.

3°. La dignité des Cardinaux s'accrut aussi aux dépens de celle des Evêques. Ils commencèrent à s'attribuer des droits & des prérogatives inconnues jusques-là. Ils avoient la plus grande part à l'élection des Souverains-Pontifes, & toutes les affaires de l'Eglise se traitoient par eux. Ils travailloient par leurs talens, par leur adresse à étendre la puissance pontificale, qu'ils regardoient comme la leur. Ils alloient dans tous les Etats Catholiques, avec la qualité de Légats. Souvent plus occupés des intérêts du Saint-Siège, que du bien réel de la Société chrétienne, ils mettoient à exécution les décrets des Papes, par des voies qui, dans la suite, servirent de titres aux prétentions ultramontaines.

4°. La simonie fut réprimée par tant de décrets, & ceux qui s'en étoient rendus coupables, furent punis par des peines si sévéres & si souvent prononcées contr'eux dans les Conciles, qu'enfin ce mal diminua peu à peu. La cupidité avoit imaginé un moyen de pallier la simonie, c'étoit de distinguer le revenu

des bénéfices, objet purement temporel, de leurs fonctions & obligations qui étoient le ſpirituel, & de prétendre qu'on pouvoit acheter le revenu, puiſque c'étoit une choſe temporelle, ſans contrevenir aux Loix canoniques qui défendoient la ſimonie. On enleva cette reſſource à la cupidité, en décidant que les revenus annexés aux bénéfices étant deſtinés à l'entretien des Miniſtres de l'Egliſe, aux frais du culte divin, à la nourriture des pauvres, ils ne pouvoient devenir la matière d'un pacte comme les autres biens qui ſont dans le commerce, & que toute convention relative à cet objet, étoit une ſimonie.

XI. SIÈCLE.

5°. En conſéquence des peines portées dans les Conciles, contre les uſurpateurs du temporel des Egliſes, pluſieurs laïcs qui avoient uſurpé des dixmes, ſe firent un devoir de les reſtituer. Mais ils crurent mettre leur conſcience en repos, en les donnant aux Monaſtères. Les Evêques s'oppoſèrent à ces donations; mais les Moines ne laiſsèrent pas de garder celles qu'on leur avoit faites, & d'en recevoir de nouvelles, quand ils pouvoient s'en procurer. Ce fut une occaſion fréquente de répétitions & de

XI. SIÈCLE.

diſputes entre les Evêques & les Abbés. Ces démêlés étoient portés à Rome, comme toutes les autres cauſes eccléſiaſtiques, & Rome décidoit ordinairement en faveur des Monaſtères. Les dixmes excitèrent encore de plus grands troubles en divers endroits, & ſur-tout en Thuringe, en Pologne & en Dannemarck, où elles occaſionnèrent des révoltes, qui mirent le Chriſtianiſme en danger.

6°. Les Monaſtères s'étoient multipliés au point, que ſous le pontificat de Jean XVIII, au commencement de ce ſiècle, on en comptoit dans l'enceinte de Rome, ſoixante de Chanoines, quarante de Moines, & vingt de Religieuſes, non compris ceux qui étoient hors de la Ville. Malgré cela on en fondoit tous les jours de nouveaux, qui devenoient riches & puiſſans par le travail aſſidu des Moines, & par les donations des Seigneurs.

7°. La vie commune & régulière des Chanoines, établie dans le neuvième ſiècle, s'étoit affoiblie peu à peu, enſorte qu'on n'en voyoit plus que des reſtes languiſſans, vers le milieu de celui-ci. Quelques Evêques la renouvellèrent

dans leurs Egliſes. Mais ces nouveaux Chanoines étoient fort différens de ceux du neuvième ſiècle. C'étoient proprement des Religieux vivans ſous un Supérieur, liés par des engagemens irrévocables, aſtreints à toutes les obſervances clauſtrales. Une ſeule choſe les diſtinguoit des Moines, c'eſt qu'on pouvoit les tirer de leurs maiſons pour les employer aux fonctions eccléſiaſtiques, & même leur donner des Cures à gouverner. On regarde Ives de Chartres dont nous parlerons dans le ſiècle ſuivant, comme l'Inſtituteur de ce nouvel Ordre de Chanoines qu'on appella Réguliers, pour les diſtinguer de ceux qui formoient le Clergé titulaire des Cathédrales & des Collégiales. Le Monaſtère de Saint-Quentin, où il établit cette réforme en 1078, devint la ſource de tous les établiſſemens du même genre qui ſe firent alors & peu de tems après. XI. SIÈCLE.

8°. Les élections des Evêques étoient encore en uſage; mais ſouvent à la vacance des Sièges, les Princes s'attribuoient le droit de les remplir, ou faiſoient élire ceux qui leur étoient agréables. Quelquefois les Papes y pourvoyoient d'autorité, & donnoient l'Or-

XI. SIÈCLE.

dination à ceux qu'ils avoient nommés, lorsque les Métropolitans à qui ce droit appartenoit, refusoient de le faire. On trouve dans ce siècle quantité de Moines élevés à l'Episcopat. On y trouve aussi plusieurs Evêques qui renoncent à leurs Sièges, pour se retirer dans des Monastères; dévotion dont les deux siècles précédens nous ont déjà fourni quelques exemples.

9°. On érigea plusieurs nouveaux Evêchés, non-seulement dans les pays où la Religion chrétienne avoit pénétré, & où il s'étoit formé des Eglises naissantes, mais encore ailleurs; parce que les anciens Diocèses étoient devenus trop vastes, & qu'un seul Pasteur ne pouvoit les gouverner. Il y eut aussi des Sièges épiscopaux érigés en Métropoles avec attribution d'un certain nombre de suffragans tirés d'une ou de plusieurs autres Provinces ecclésiastiques. Le Pape Grégoire VII accorda les droits de Primatie à l'Eglise de Lyon, avec Juridiction immédiate sur les quatre grandes Provinces ecclésiastiques de France, qui étoient celles de Lyon, de Rouen, de Tours & de Sens.

10°. On travailla dans toute l'Eglise

à

à détruire le concubinage des Clercs ; & l'un des moyens qu'on employa pour déraciner un ſi grand ſcandale, fut de déclarer les enfans nés des eccléſiaſtiques, incapables d'être élevés aux ordres ſacrés. Mais cette Loi, toute ſage qu'elle étoit, éprouva des oppoſitions conſidérables dans pluſieurs Diocèſes, quoique l'honneur de l'Egliſe y fût doublement intéreſſé. En quelques endroits, l'entrée dans l'Etat monaſtique ou dans l'Ordre des Chanoines Réguliers purgeoit, ou du moins couvroit ce vice de la naiſſance.

XI. SIÈCLE.

11°. La diſcipline de l'Egliſe ſur la pénitence, que nous avons vu dégénérer & s'affoiblir de ſiècle en ſiècle, perdit encore de ſa rigueur & de ſon exactitude, tant pour la nature des peines canoniques, que pour leur durée. Les pélerinages, les rédemptions, les abſolutions qu'on alloit chercher à Rome, les indulgences attachées à la Croiſade, les flagellations qui devinrent communes, & l'uſage qui s'introduiſit de faire pénitence pour un autre; autant de cauſes dont la réunion concourut à faire perdre de vue les peines canoniques & les Loix établies dans les tems éclairés, ſur cette partie importante de la diſcipline.

XI. SIÈCLE.

12°. Par une ſuite de l'ignorance qui avoit fait tant de progrès dans les ſiècles paſſés, & qu'on avoit tant de peine à détruire, il ſe trouvoit grand nombre de Paſteurs du ſecond ordre, qui ne connoiſſoient pas les premières règles du Miniſtère qui leur étoit confié. Les Conciles s'occupèrent du ſoin de les rappeller, & ce fut un des principaux objets de leur ſollicitude. On y décida pluſieurs queſtions ſur l'adminiſtration des Sacremens, la récitation de l'Office divin, la célébration de la Meſſe, &c. On recommanda plus fortement que jamais le ſecret de la Confeſſion; on défendit aux Prêtres de célébrer plus d'une Meſſe par jour; à moins qu'il n'en fallût dire pour quelque défunt, car en ce cas on permit d'en dire une des morts, outre celle du jour; on impoſa des pénitences aux Prêtres qui, par négligence laiſſoient tomber une Hoſtie conſacrée; & l'on preſcrivit aux eccléſiaſtiques chargés du ſoin des ames, d'étudier les Canons, pour s'y conformer, tant dans leur conduite particulière, que dans l'exercice de leurs fonctions.

13°. On rapporte à ce ſiècle l'inſtitution de quelques Fêtes, & l'origine

de quelques pratiques de piété qui ſe ſont perpétuées juſqu'à nos jours. La Commémoraiſon de tous les Fidèles morts dans la communion de l'Egliſe, le lendemain de la Touſſaint, s'établit en France, & fut adoptée dans tout l'Occident. C'étoit une extenſion de ce que S. Odilon, Abbé de Cluni, n'avoit d'abord inſtitué que pour les défunts de ſa Congrégation. Le petit Office de la Vierge étoit déjà en uſage dans quelques Communautés; on le récitoit avec les autres parties du grand Office de chaque jour. Il fut réglé dans le Concile de Clermont qu'on feroit cet Office tous les Samedis.

XI. SIÈCLE.

14°. Le jeûne du Carême & des Quatre-Tems s'obſervoit avec une grande exactitude; mais il y avoit eu beaucoup de variations dans l'Egliſe, au ſujet du jeûne & de l'abſtinence qu'on avoit attaché aux Mercredis, Vendredis & Samedis de chaque ſemaine, dès les premiers tems. Les calamités que la France éprouva dans ce ſiècle, portèrent les Evêques à faire une loi pour le jeûne du Vendredi & l'abſtinence du Samedi.

15°. On envoyoit à Rome ceux qui

étoient coupables de crimes énormes ; afin qu'ils reçuſſent la pénitence du Pape. Mais auparavant ils étoient obligés de ſe préſenter à leurs Evêques qui leur donnoient des Lettres pour le Souverain-Pontife. Dans les cas embarraſſans, les Evêques incertains de ce qu'il convenoit de faire, & ne ſachant quelle pénitence ils devoient impoſer, adreſſoient les pénitens au Pape, qui modéroit ou augmentoit la peine. On croit voir dans cette pratique l'origine des cas réſervés au Souverain-Pontife.

XI. SIÈCLE.

16°. Le chant de l'Egliſe ſe perfectionna par l'invention de Gui, Moine d'Arezzo en Toſcane, qui trouva vers l'an 1026, la méthode des lignes ou échelles muſicales, les clefs ou poſitions, & les ſix notes, *Ut*, *Re*, *Mi*, *Fa*, *Sol*, *La*, qu'on appelle la gamme. Il prit ces ſyllabes des premiers vers de l'Hymne de S. Jean, *Ut queant laxis*, &c., & il s'en ſervit pour exprimer la gradation des ſons, leur mêlange & leurs différens rapports. On admira cette invention comme un prodige, & on ne pouvoit ſe laſſer de donner des éloges à celui qui l'avoit imaginée. Il eſt certain qu'elle facilitoit infiniment l'é-

tude du chant, & qu'un enfant y faiſoit plus de progrès en un an par cette méthode, que les hommes les plus attentifs n'en pouvoient faire auparavant en dix années. Ce fut un nouvel attrait pour cultiver le chant eccléſiaſtique, & ceux qui s'y adonnèrent, tant parmi les Clercs que parmi les Moines, nottèrent quantité d'Offices, ou parties d'Offices, à la gloire de Dieu, & à l'honneur des Saints. La muſique s'uniſſoit quelquefois au plein-chant dans la compoſition de ces Ouvrages, & c'étoit une des prinpales richeſſes de la Liturgie.

17°. Les épreuves dont nous avons déjà parlé, ſe ſoutenoient par les mêmes cauſes qui les avoient accréditées, l'ignorance & la ſuperſtition. On en voit dans ce ſiècle, pluſieurs exemples mémorables, tels que ceux d'Emma, mère de S. Edouard, Roi d'Angleterre, de ſainte Cunégonde, femme de l'Empereur Henri II, & de Pierre Ignée, Moine de Florence. Ce dernier fait étant le plus extraordinaire dans toutes les circonſtances qui l'accompagnent, mérite d'être rapporté ici avec quelque détail.

Pierre qui occupoit le Siège de Flo-

XI. SIÈCLE.

rence, avoit obtenu l'Epiſcopat, moyennant une ſomme d'argent conſidérable. Les Moines de la Ville épiſcopale & des environs, ayant à leur tête S. Jean Gualbert, ſoutenoient qu'étant notoirement ſimoniaque, on ne pouvoit ni le reconnoître, ni communiquer avec lui. Pierre voulut ſoumettre les Moines par la force, & ſes violences ne ſervirent qu'à rendre le ſchiſme plus général & plus opiniâtre. Les Moines proposèrent l'épreuve du feu pour montrer la juſtice de leur cauſe & cette offre fut acceptée. Au jour marqué, il ſe trouva un peuple immenſe à la porte du Monaſtère. On y avoit dreſſé deux bûchers long de dix pieds, large & haut de cinq, & ſéparés par un ſentier fort étroit, rempli de bois ſec. Le Moine Pierre, choiſi par l'Abbé du Monaſtère de Septime pour ſubir l'épreuve, célébra la Meſſe qui fut chantée par tous les Religieux unis dans la même cauſe. A l'*Agnus Dei*, quatre Moines dont l'un portoit le Crucifix, le ſecond l'eau bénite, le troiſième douze cierges allumés, le quatrième l'encens, mirent le feu aux deux bûchers. Après la Meſſe, le Moine Pierre, ayant ôté ſa chaſuble & gardé les autres ornemens,

s'avança vers les bûchers dont le feu étoit très-vif, & fit tout haut cette prière : *Seigneur Jéſus, s'il eſt vrai que Pierre de Pavie a uſurpé le Siège de Florence, par ſimonie, je vous prie de me ſecourir & de me conſerver dans ce terrible jugement du feu, comme vous avez conſervé autrefois les trois jeunes Iſraëlites dans la fournaiſe.* Le peuple ayant répondu, *Amen*, Pierre entra dans le feu d'un pas grave & d'un viſage ſerein. La flamme ſoulevoit ſes cheveux & ſes vêtemens ; & quand il eut parcouru tout le ſentier, on le vit paroître à l'autre bout, ſans que le feu eut fait la moindre impreſſion ſur lui. Il vouloit y rentrer, mais on l'en empêcha. Les aſſiſtans qui étoient reſté dans un grand ſilence, pendant qu'il traverſoit le bûcher, firent éclater leur joie par des acclamations & par des larmes, lorſqu'on l'en vit ſortir ſain & ſauf. Le Clergé de Florence, témoin de cet événement, en fit part au Pape Alexandre II, par une Lettre d'où nous avons extrait ce récit. Ce Pontife dépoſa Pierre de Pavie, qui s'étant condamné lui-même & réconcilié avec les Moines, ſe retira au Monaſtère de Septime pour y faire pénitence. Le

XI. SIÈCLE.

XI. SIÈCLE.

Moine Pierre qui, d'après cet événement, fut surnommé Pierre Ignée, devint Cardinal & Evêque d'Albano. Ainsi le Ciel, malgré l'irrégularité du moyen, opéroit quelquefois des miracles pour justifier l'innocence, & faire triompher le bon droit; & la crédulité s'autorisoit de ses prodiges, pour conserver une pratique qu'on regardoit comme la voie par laquelle Dieu se plaisoit à manifester sa volonté.

CHRONOLOGIE DES CONCILES.

ONZIÈME SIÈCLE.

XI. SIÈCLE. An de J. C. 1001.

ROMANUM, le 6 Janvier, ſous Gerbert ou Silveſtre II, de dix-ſept Evêques d'Italie & de trois d'Allemagne, en préſence de l'Empereur. S. Bernouard, Evêque d'Hildesheim, y fut confirmé dans la poſſeſſion du Monaſtère de Gandersheim, que Villigiſe de Mayence lui diſputoit.

Poldenſe, de Polden, près de Brandebourg, le 22 Juillet. On y exhorta l'Archevêque de Mayence à ſatisfaire Bernouard d'Hildesheim; ce que n'ayant point fait, il fut ſuſpendu par le Légat de toute fonction épiſcopale. 1001.

Francofurtenſe, de Francfort, après l'Aſſomption. On y convient que, ni Villigiſe de Mayence, ni Bernouard d'Hildesheim n'exerceroient aucun droit ſur l'Abbaye de Gandersheim juſqu'à l'Octave de la Pentecôte de l'année ſui- 1001.

vante, où les Evêques s'assembleroient
XI. à Frislar.

SIÈCLE. *Romanum*, le 3 Décembre, au sujet
An de J. C. de l'Abbaye de Pérouse, que l'Evêque
1002. Conon fut obligé de céder au Pape pour avoir la paix avec l'Abbé.

1003. *Theodonis Villæ*, de Thinoville, en présence du Roi de Germanie Henri II, où l'on condamne le mariage de Conrad, Duc de Carinthie, & de Mathilde, fille de Conrad, Roi de Bourgogne, à raison de parenté.

1005. *Constantiense*, de Constance, où l'on condamne des Lettres qui se débitoient comme venues du Ciel à l'occasion d'une famine qui désoloit l'Allemagne.

1005. *Arneborchiense*, d'Arneberg, dans le Brandebourg, en présence du Roi Henri II, où l'on défend de contracter des noces contraires à la bienséance, de vendre les Chrétiens aux Gentils, & de violer les loix de la Justice.

1005. *Fremoniense*, de Dortmont en Westphalie le 7 Juillet, en présence du Roi Henri II, & de la Reine Cunégonde, par quatorze Evêques. Le Roi y fit des reproches sanglans aux Prélats sur les mariages illicites & d'autres abus qu'ils toléroient. Les Canons de ce Concile

ſont perdus. Il n'en reſte qu'un acte par lequel ces Evêques conviennent de certains jeûnes & autres ſecours ſpirituels les uns pour les autres après leur mort. XI. SIÈCLE. An de J. C. 1007.

Romanum, où le Pape Jean XVIII donne une Bulle pour confirmer l'élection de l'Evêché de Bamberg.

Francofurtenſe, de Francfort, le 1 Septembre, par Villigiſe, Archevêque de Mayence & trente-ſix Evêques, où l'on reçoit & l'on confirme la Bulle de l'érection de l'Evêché de Bamberg. 1007.

Ænhamenſe, d'Enham en Angleterre, le jour de la Pentecôte, où l'on fit trente-deux Canons pour la réformation des mœurs & de la diſcipline. 1009.

Confluentium, de Coblentz, où le Roi Henri II fait interdire tous les Evêques qui s'étoient révoltés contre lui, & particulièrement Thierri de Metz. 1012.

Legionenſe, de Léon en Eſpagne, le 25 Juillet, par ordre du Roi Alphonſe V. On y fit quarante-huit Canons, dont ſept ſur la diſcipline eccléſiaſtique, & les autres ſur le gouvernement civil. 1012.

Ravennenſe, le 30 Avril & les deux jours ſuivans, où l'Empereur Henri II fait placer Arnoul, ſon parent, ſur le Siège de Ravenne, & chaſſer Adalbert qui s'en étoit emparé. 1014.

XI. SIÈCLE. An de J. C. 1015.

Mediolanenſe, par Arnoul, Archevêque de Milan contre Alric, oncle d'Ardouin, Roi d'Italie, que ce Prince avoit nommé Evêque d'Aſti, & que le Pape Benoît VIII avoit enſuite ſacré. Arnoul, zèlé partiſan de l'Empereur Henri II, & par conſéquent ennemi d'Ardouin, ſon compétiteur, fait anathématiſer Alric comme un intrus, malgré l'approbation du Pape, pour être monté ſur le Siège d'Aſti ſans le conſentement de ſon Métropolitain.

1016. *Ravennenſe*, par Arnoul, Archevêque de Ravenne, où l'on ſuſpend les Clercs ordonnés par l'uſurpateur Adalbert, juſqu'à un plus mûr examen.

1018. *Noviomagenſe*, de Nimégue, le 16 Mars, où l'on ordonne que le Corps de J. C. ſera placé à la gauche du Prêtre, & le Calice à ſa droite ſur l'Autel, pendant la Meſſe.

1018. *Goſlarienſe*, de Goſlar, pendant le Carême, où l'on décide, après avoir ſéparé deux époux pour cauſe de parenté, que les enfans d'un ſerf qui a épouſé une femme libre, ſont ſujets à la ſervitude avec leur mère.

1020. *Bambergenſe*, par le Pape Benoît VIII, aux Fêtes de Pâques. Ce Pontife,

en préſence de ſoixante & douze Evêques, y confirma les privilèges de l'Egliſe de Bamberg. XI. SIÈCLE.

Ticinenſe ou *Papienſe*, de Pavie, le 1 Août. Benoît VIII qui préſidoit à cette Aſſemblée, s'y plaignit de la vie licencieuſe du Clergé, & fit un décret en ſept articles pour le réformer. L'Empereur le confirma, & ajouta des peines temporelles contre ceux qui ne l'obſerveroient pas. An de J. C. 1020.

Salegunſtadienſe, de Sélingoſtad, Abbaye ſur le Mein, au Diocèſe de Mayence, par l'Archevêque Aribon & cinq de ſes Suffragans, le 11 Août. On y fit vingt Canons, dont le cinquième défend aux Prêtres de dire plus de trois Meſſes par jour. 1022.

Germanicum, auquel aſſiſta l'Empereur Henri II. Ce Concile, dont on ne ſait ni le lieu, ni l'objet, étoit compoſé d'un grand nombre d'Evêques, ſuivant le témoignage de l'Annaliſte & du Chronographe Saxons. 1022.

Aurelianenſe VII, d'Orléans, par Léotherie, Archevêque de Sens & ſes Suffragans, en préſence du Roi Robert & de la Reine Conſtance. On y condamna au feu treize Manichéens nou- 1022.

vellement découverts, dont les Chefs étoient Etienne ou Héribert, & Lisoye, Ecclésiastique d'Orléans.

XI. SIÈCLE.

An de J. C. 1022 ou 1023. *Airiacense*, d'Airy, au Diocèse d'Auxerre, par Léotherie, Archevêque de Sens, en présence du Roi Robert, touchant la paix de ce Monarque avec le Duc de Bourgogne. Ce fut à cette Assemblée que commença, selon M. le Bœuf, la coutume qui s'établit dans le onzième siècle d'apporter aux Conciles les châsses des Saints.

1023. *Moguntinum*, aux Fêtes de la Pentecôte, Aribon de Mayence y tint ce Concile national d'Allemagne, où il corrigea plusieurs désordres; mais il ne put séparer Othon, Comte de Hamerstin, d'avec Irmengarde, quoique ce Prince eût promis de la quitter.

1023. *Pictavense*, de Poitiers, au sujet de l'Apostolat de S. Martial de Limoges, sur lequel il ne fut rien décidé.

1023. *Pampelonense*, de Pampelune, en présence du Roi Sanche, où l'on rétablit dans cette Ville le siège épiscopal, qui avoit été transféré au Monastère de Leire, depuis l'invasion des Sarrasins. Il y est ordonné que l'Evêque de Pampelune sera pris d'entre les Moines de Leire, & choisi par les Evêques de la Province.

Parisiense XII, où l'on donna le titre d'Apôtre à S. Martial de Limoges. XI. SIÈCLE. An de J. C.

Atrebatense, d'Arras, contre certains hérétiques qui rejettoient les Sacremens. On y établit, d'une manière très-claire, la foi de l'Eglise touchant l'Eucharistie. 1024. 1025.

Ansense, d'Anse, à quatre lieues au-dessus de Lyon. Bouchard de Vienne y fit satisfaction à Gauslin de Mâcon, pour avoir ordonné à Cluni des Moines contre les Canons, mais suivant le privilège du Pape, que les Evêques ne regardèrent point comme au-dessus des Canons. S. Odilon y étoit présent. 1025.

Constantinopolitanum, par le Patriarche Alexis, au mois de Janvier. On y fit plusieurs réglemens sur la discipline. 1027.

Romanum, par le Pape Jean XIX, en présence de l'Empereur Conrad, & à la tête d'un grand nombre de Prélats, le 6 Avril. La contestation qui régnoit depuis long-tems entre le Patriarche d'Aquilée & celui de Grado, y fut terminée à l'avantage du premier. 1027.

Constantinopolitanum, au mois de Novembre, par le Patriarche Alexis, sur les Charisticaires, ou donataires des Monastères. 1027.

Carrofense, de Charroux en Poitou, contre les nouveaux Manichéens. 1027 ou 1028.

XI. SIÈCLE. An de J. C.

Geitzletenſe, près de Mayence, où un homme, accuſé de l'aſſaſſinat du Comte Sigefroi, ſe purgea par l'épreuve du fer chaud.

1028. 1029. *Conſtantinopolitanum*, de Conſtantinople, où l'on condamne Jean Abdon, Patriarche Jacobite d'Antioche, que l'Empereur Romain Argire avoit fait amener en cette Ville avec quatre Evêques & trois Moines.

1029. *Palithenſe*, de Palith près de Mayence, où l'Archevêque de cette Egliſe renonce enfin à ſes prétentions ſur le Monaſtère de Gandersheim, & en abandonne la Juriſdiction à l'Evêque d'Hildesheim.

1029. *Lemovicenſe*, où il fut décidé que S. Martial de Limoges étoit Apôtre.

1031. *Bituricenſe*, de Bourges, le 1 Septembre. Nous en avons vingt-cinq Canons, dont le premier ordonne de mettre le nom de S. Martial parmi les Apôtres.

1031. *Lemovicenſe*, le 18 Septembre. L'Apoſtolat de S. Martial y fut confirmé, & on y prononça une excommunication terrible contre ceux qui ne garderoient point la paix de la Juſtice, comme le Concile le preſcrivoit.

1034. Il s'eſt tenu cette année différens Con-

ciles en Aquitaine, dans la Province d'Arles, & dans celle de Lyon, pour le rétabliſſement de la paix, pour la foi, pour porter les peuples à reconnoître la bonté de Dieu, & les détourner des crimes, par le ſouvenir des maux paſſés XI. SIÈCLE. An de J. C.

Triburienſe, de Tribur ou Truver, près de Mayence, peu après Pâques. On y renouvella d'anciens Canons, auxquels on en ajouta de nouveaux. 1036.

Trevirenſe, de Tréves, le 20 Octobre, pour la tranſlation des Reliques de S. Materne. 1037.

Italicum, peut-être de Rome, ou le Pape dépoſe Aribon, Archevêque de Milan, pour avoir refuſé de ſatisfaire l'Empereur Conrad, qu'il avoit outragé dans l'Aſſemblée de Salone, & qui, pour cette raiſon, l'avoit mis à la garde du Patriarche d'Aquilée. 1038.

Romanum, où le Pape Benoît IX condamne Brétiſlas, Duc de Bohême, à conſtruire un Monaſtère à ſes dépens, pour avoir enlevé de Gneſne, dans le pillage de cette Ville, les Reliques de S. Adalbert, & les avoir tranſportés à Prague. 103 ou 1040.

Venetum, de Veniſe, en préſence 1040

du Duc Flabanico, où l'on établit la
XI. Tréve de Dieu, & l'on fit pluſieurs
SIÈCLE. Canons, dont nous n'avons que les ſom-
An de J. C. maires. L'un de ces Canons fixoit l'âge du Diaconat à vingt-ſix ans, & celui de la Prêtriſe à trente.

1041. Il ſe tint en France pluſieurs Conciles cette année, où l'on établit la Tréve de Dieu, qui ordonnoit que, depuis le Mercredi au ſoir juſqu'au Lundi matin, perſonne ne prendroit rien par force, ne tireroit vengeance d'aucune injure, & n'exigeroit point de gage d'aucune caution. On avoit arrêté, que quiconque y contreviendroit, payeroit la compoſition ordonnée par les Loix, comme ayant mérité la mort, ou ſeroit excommunié & banni du pays.

1042. *Cæſenenſe*, de Césène, dans la Romagne, le 2 de Juin. Jean, Evêque de cette Ville, y fait approuver le deſſein qu'il avoit d'établir la vie commune dans ſa Cathédrale.

1042. *S. Ægidii*, de S. Gilles en Languedoc, le 4 Septembre. Vingt-deux Evêques y firent trois Canons, & y confirmèrent la Tréve de Dieu.

1043. *Narbonenſia duo*, l'un le 17 Mars, & l'autre le 8 Août. Tous les deux par

Guifred, Archevêque de Narbonne, qui dans le second dépoſa l'habit militaire qu'il portoit, avec ſerment de ne jamais le reprendre. Dans l'autre, on excommunia les uſurpateurs des biens eccléſiaſtiques.

Conſtantienſe, de Conſtance, Henri III, Roi de Germanie, y pardonne à tous ſes ennemis & établit dans l'Allemagne une paix ſolide. 1043.

Romanum, ſur la fin de l'année, par le Pape Benoît IX, où ce Pontife révoque le décret par lequel il avoit déclaré peu de mois auparavant, l'Egliſe de Grado ſuffragante d'Aquilée, quoiqu'elle en eût été déclarée indépendante au Concile de Rome en 1027. C'étoit Poppon Patriarche d'Aquilée, qui avoit obtenu, à force d'argent, ce décret dont il avoit pourſuivi l'exécution à main armée; & ce furent les plaintes de Contaréno, Doge de Veniſe, & d'Orſo, Patriarche de Grado, qui en obtinrent la révocation. 1044.

Sutrinum, de Sutri près de Rome, peu avant Noël, par Henri III, Roi de Germanie. Il y invita Grégoire VI, qui s'y trouva, eſpérant d'être reconnu ſeul Pape légitime; mais y trouvant de la 1046.

difficulté, il renonça au Pontificat, se dépouilla des ornemens & remit le bâton pastoral, après avoir tenu le Saint-Siège environ vingt mois. Le Roi Henri vint à Rome avec les Evêques du Concile de Sutri, & d'un commun consentement, tant des Romains que des Allemands, il fit élire Pape Suidger, Saxon de naissance & Evêque de Bamberg. Le nouveau Pape prit le nom de Clément II, & fut sacré le jour de Noël. Le Roi Henri fut couronné Empereur le même jour, & la Reine Agnès, Impératrice.

XI. SIÈCLE. An de J. C.

1047. *Romanum*, au mois de Janvier, par le Pape Clément II, en présence de l'Empereur Henri III. L'extirpation de la simonie, qui régnoit impunément alors dans tout l'Occident, fut probablement le premier objet de ce Concile. On y ordonna, de plus, suivant Pierre Damien qui nous a conservé la mémoire de ce Concile, qu'à l'avenir ce ne seroit qu'avec la permission de l'Empereur que l'Eglise de Rome seroit pourvue d'un Evêque.

1047. *Tulujense*, de Tuluje au Diocèse d'Elene, le 1 Juin. Ce n'étoit qu'un Synode Diocésain. On y confirma la Tréve de Dieu.

Germanicum, convoqué par l'Empereur Henri III, contre les ſimoniaques. XI. SIÉCLE.

Senonenſe, de Sens, où l'on confirme la fondation du Prieuré de S. Ayoul de Provins, faite par le Comte Thibault. An de J. C. 1047.

Wormatienſe, de Worms, au mois de Décembre, où l'on élit Pape, Brunon Evêque de Toul, en préſence & par les ſoins de l'Empereur Henri III. Ce Pape prit le nom de Léon IX. 1048. 1048.

Romanum, le 11 Avril, ſous Léon IX, des Evêques d'Italie & des Gaules. On y déclare nulles toutes les Ordinations des ſimoniaques; » ce qui cauſa, dit M. Fleury, » un grand tumulte. » Après de longues diſputes, ajoute-t-» il, on repréſenta au Pape le décret de » Clément II; ſavoir que ceux qui » étoient ordonnés par les ſimoniaques, » pouvoient exercer leurs fonctions après » quarante jours de pénitence; ce qui » fut ſuivi par Léon IX. 1049.

Ticinenſe, de Pavie, par le même Pape, dans la ſemaine de la Pentecôte. Ce n'eſt qu'une répétition de celui de Rome. 1049.

Remenſe, le 3 Octobre, lendemain de la dédicace de l'Egliſe de S. Remi, par le Pape Léon IX. Il y avoit vingt 1049.

Evêques, près de cinquante Abbés & plusieurs autres Ecclésiastiques. On y fit le procès à quelques Evêques simoniaques & à quelques Abbés; & on excommunia les Evêques qui, ayant été invités au Concile, n'y étoient point venus, & n'avoient point envoyé d'excuse par écrit. Ensuite on y fit douze Canons pour renouveller les décrets des Pères, mépriſés depuis long-tems; & on condamna, sous peine d'anathême, plusieurs abus qui avoient cours dans l'Eglise Gallicane, comme la simonie, &c.

XI. SIÈCLE. An de J. C.

1049. *Moguntinum*, au mois de Novembre, par Léon IX. Il y avoit environ quarante Evêques. On y condamna la simonie & les mariages des Prêtres.

1049 ou environ. *Rotomagense*, de Rouen, par l'Archevêque de Mauger. On y fit dix-neuf Canons, dont la plupart sont contre la simonie.

1050. *Sipontinum*, de Siponto dans la Pouille, au Carême. Le Pape Léon IX y déposa deux Archevêques pour crime de simonie.

1050. *Romanum*, le 2 Mai, par Léon IX & cinquante-cinq Evêques. Bérenger y fut privé de la Communion de l'E-

gliſe à cauſe de ſes ſentimens hérétiques ſur l'Euchariſtie. XI. SIÈCLE.

Briotnenſe, de Brionne en Normandie, au mois d'Août. C'étoit une conférence plutôt qu'un Concile, où Bérenger fut réduit au ſilence, & enſuite à la confeſſion, quoique forcée, de la foi Catholique. An de J. C. 1050.

Vercellenſe, de Verceil, le 1 Septembre, par Léon IX. Il y avoit des Evêques de divers pays. Bérenger n'y vint point, quoiqu'il y eût été appellé. On y condamna & brûla le Livre de Jean Scot ſur l'Euchariſtie. L'erreur de Bérenger y fut encore condamnée. 1050.

Pariſienſe XIII, le 17 Octobre, d'un grand nombre d'Evêques, en préſence du Roi Henri. On y lut une Lettre de Bérenger, qui ne comparut point. Le Concile fut très-ſcandaliſé de cette Lettre. Bérenger fut condamné avec tous ſes complices, de même que le Livre de Jean Scot ſur l'Euchariſtie. 1050.

Coyacenſe, de Coyança en Eſpagne, de neuf Evêques, en préſence du Roi de Leon, Ferdinand I, & de la Reine Sancha, qui eſt nommée la première; parce que c'étoit elle qui étoit proprement Reine de Léon. On y fit treize Canons, 1050.

dont le cinquième défend de baptiſer
XI. hors les veilles de Pâques & de la Pen-
SIÈCLE. tecôte, ſans néceſſité. Le douzième or-
An de J. C. donne de jeûner tous les Vendredis comme en Carême.

1050. *Apud S. Ægidium*, de S. Gille en Languedoc, pour établir la Tréve de Dieu.

1051. *Auguſtanum*, d'Augsbourg, au mois de Février, par le Pape Léon IX, où ce Pontife abſout Humfroi, Archevêque de Ravenne, qu'il avoit interdit au Concile de Verceil, tenu l'année précédente.

1051. *Romanum*, après Pâques, par Léon IX. Il y excommunia, pour adultère, l'Evêque de Verceil, qui étoit abſent. Ce Prélat ayant enſuite promis ſatisfaction, fut rétabli dans ſes fonctions.

1051. *Sublacence*, de Sublac. Concile ſuppoſé, où l'on prétend que le Pape Léon IX s'étant fait repréſenter les titres du Monaſtère de Sublac, reconnut la fauſſeté de la plupart, & les condamna au feu. Le fait eſt que ce Pape étant dans ce Monaſtère, y convoqua les habitans du lieu, les obligea de repréſenter leurs titres, en nota pluſieurs de faux, & en fit brûler la plus grande partie; puis confirma

confirma la Juriſdiction du Monaſtère ſur la Ville de Sublac. XI. SIÈCLE. An de J. C.

Bambergenſe, par le Pape Léon IX, en préſence de l'Empereur Henri III, où ce Prince confirma les Priviléges de l'Egliſe de Bamberg. 1052.

Mantuanum, de Mantoue, par le Pape Léon IX, dans la Quinquagéſime. Les Evêques qui redoutoient la ſévérité de ce Pontife, rendirent cette aſſemblée inutile par le trouble qu'ils y exciterent. 1053.

Romanum, après Pâques, par Léon IX. Il n'en reſte que la Lettre aux Evêques de Vénitie & d'Iſtrie, en faveur de Dominique, Patriarche de Grado, portant que cette Egliſe ſera reconnue Métropole de ces deux Provinces, ſuivant les priviléges qui lui avoient été accordés par les Papes. 1053.

* *Conſtantinopolitanum*, au mois de Juin, par Michel Cérulaire, où l'on anathématiſa les Légats du Pape, avec l'Ecrit qu'ils avoient dépoſé ſur l'Autel de la grande Egliſe de Conſtantinople, avant leur départ. 1054.

Narbonenſe, de dix Evêques, le 25 Août. On y confirma la Trève de Dieu, & on y fit vingt-neuf Canons. 1054.

Barcinonenſe, de Barcelone, le 20 Novembre, contre les uſurpateurs des biens de l'Egliſe.

XI. SIÈCLE. An de J. C. 1054. 1055.

Moguntinum, au mois de Mars, où Gebbehard, Evêque d'Eiſchat, eſt élu Pape, ſous le nom de Victor II.

1055. *Florentinum*, de Florence, vers la Pentecôte, par le Pape Victor II, en préſence de l'Empereur Henri. On y corrigea pluſieurs abus, & on y renouvella les défenſes d'aliéner les biens des Egliſes.

1055. *In Lugdunenſi Gallia*, par Hildebrand, Légat; touchant la ſimonie. On prétend que ce Légat y fit un miracle pour convaincre un Evêque de ce crime.

1055. *Turonenſe*, par Hildebrand, & par Gérard, Cardinal. On y donna à Bérenger la liberté de défendre ſon opinion; mais n'oſant le faire, il confeſſa publiquement la foi commune de l'Egliſe, & jura que dès-lors il n'auroit plus d'autre doctrine. Il ſouſcrivit de ſa main cette abjuration, & les Légats le croyant converti le reçurent à la Communion.

1055. *Lexovienſe*, de Liſieux en Normandie, où Mauger de Rouen fut dépoſé, & Maurille mis à ſa place.

Rotomagenſe, de Rouen, ſous l'Archevêque Maurille. On y traita de la continence des Clercs & de l'obſervation des Canons. On croit que c'eſt dans ce Concile que l'on dreſſa une profeſſion de foi portant que le pain & le vin étoient changés au Corps & au Sang de J. C. par la conſécration, avec anathême contre quiconque attaqueroit cette croyance. XI. SIÈCLE. An de J. C. 1055.

Narbonenſe, le 1 Octobre, de ſix Evêques, qui déclarerent excommuniés les uſurpateurs des biens de l'Egliſe d'Auſonne. 1055.

Andegavenſe, contre Bérenger, l'année & le mois en ſont incertains. 1055 ou environ.

Compoſtellanum, le 15 Janvier, où l'on fit d'excellens réglemens ſur la diſcipline. 1056.

Landavenſe, de Landaff, au pays de Galles, où la Famille Royale eſt excommuniée pour une inſulte faite à l'Evêque de Landaff. 1056.

Tolozanum III; le 13 Septembre, de dix-huit Evêques. On y fit treize Canons pour abolir la ſimonie & ordonner le célibat aux Eccléſiaſtiques, pour empêcher l'uſurpation des biens des Egliſes, & remédier à divers abus. 1056.

XI. SIÈCLE. An de J. C. 1056. 1057. 1057. 1058. 1059.

Colonienſe, où Baudouin, Comte de Flandre, ſe réconcilie, par l'entremiſe du Pape, avec le jeune Roi Henri.

Romanum, le 18 Avril, appellé Général, par Etienne IX, où, entre autres choſes, Victor II excommunia Guiferd de Narbonne, pour crime de ſimonie.

* *Apud Fontanetum*, de Fontaneto au Diocèſe de Noverre, par Gui de Vélate, Archevêque de Milan, à la tête d'un grand nombre de Prélats & de Clercs, où l'on excommunia le Diacre Arialde & Landolfe, ſon compagnon, ces deux grands adverſaires de l'incontinence des Clercs & de la ſimonie. Le Pape Etienne IX déclara cette excommunication nulle.

Senenſe, de Sienne, le 28 Décembre, où Géraid, Evêque de Florence, eſt élu Pape par les Seigneurs Allemands & Romains. C'eſt le Pape Nicolas II.

Romanum, le 18 Janvier, à l'occaſion du couronnement du Pape Nicolas II. Ce fut l'Archidiacre Hildebrand qui fit la cérémonie. Il mit ſur la tête du Pape, dit un Auteur du tems, une Couronne royale ſur le cercle inférieur de laquelle on liſoit : *Corona Regni de*

manu Dei ; & ſur le ſecond cercle : *Diadema Imperii de manu Petri.* Ceci fait voir que la double Couronne qu'on voit ſur la Tiare pontificale eſt plus ancienne que les Savans ne l'ont cru juſqu'à préſent. XI. SIÈCLE. An de J. C.

Sutrinum, de Sutri, par le Pape Nicolas II, vers la fin de Janvier, où l'on dépoſa l'Antipape Benoît X. 1059.

Romanum, le 13 Avril, par Nicolas II, à la tête de cent treize Evêques. Ce Pontife y publia d'abord un décret, portant que le Saint-Siège vacant, les Cardinaux-Evêques, avec les Cardinaux-Clercs & le reſte du Clergé, s'aſſembleront pour faire l'élection d'un nouveau Pape, ſauf toutefois, ajoute-t-il, l'honneur & le reſpect dû à notre cher Fils Henri, préſentement Roi, & qui ſera un jour Empereur, comme nous l'eſpérons de la grace de Dieu. Après quoi l'on fit treize Canons, dont le quatrième ordonne la vie commune aux Clercs, & l'on croit voir dans ce Canon l'origine des Chanoines Réguliers. On y fit une profeſſion de foi ſur l'Euchariſtie. Bérenger la ſigna avec ſerment; mais enſuite, il écrivit contre, chargeant d'injures le Cardinal Humbert, qui en étoit l'auteur. 1059.

XI. SIÈCLE. An de J. C. 1059.

Melfitanum, de Melfe, vers le mois de Mai, par Nicolas II, avec qui les Normands se réconcilierent, en remettant à sa libre disposition toutes les Terres de S. Pierre dont ils s'étoient emparés ; le Pape en conséquence leur donna l'absolution & les reçut dans les bonnes graces du Saint-Siège.

1059. *Beneventanum*, le 1 Août, par le Pape Nicolas, à qui les Normands rendirent de grands services, en commençant par délivrer Rome des petits Seigneurs qui la tyrannisoient depuis longtems.

1059. *Arelatense*, d'Arles, par les Légats du Pape. Bérenger, Vicomte de Narbonne, y présente une Requête contre Guifred, Archevêque de Narbonne, qui l'avoit injustement excommunié.

1059 ou 1060. *Spalatense*, de Spalatro en Dalmatie, par un Légat du Saint-Siège, où l'on publia les décrets du dernier Concile Romain, & l'on élut Laurent pour Archevêque.

1060. *Viennense*, le Lundi, 31 Janvier, par Etienne, Légat. On y fit dix Canons qui regardent principalement la simonie & l'incontinence des Clercs.

1060. *Turonense*, par Etienne, Légat, &

dix Evêques. On y répéta les dix Canons du Concile de Vienne. XI.

Jacetanum, de Jacca en Arragon, en préſence du Roi Ramire. On y fit pluſieurs réglemens pour rétablir les mœurs & la diſcipline altérées par les guerres continuelles, & on y abolit le rit gothique pour ſuivre le Romain. Cet article demeura ſans exécution. SIÈCLE. An de J. C. 1060.

Toloſanum IV, par S. Hugues, Abbé de Cluni, en qualité de Légat. On n'en fait pas l'objet; mais ce Concile eſt différent de celui qui ſe tint dans la même Ville en 1056. 1060 ou environ.

Romanum, contre les ſimoniaques, par Nicolas II, Aldréde de Cantorbeti y fut d'abord dépoſé pour ſimonie; mais ayant été volé ſur la route avec ſes compagnons, on en eût pitié à Rome, en le voyant dans l'état où les voleurs l'avoient mis. Le Pape lui rendit ſon Archevêché, & lui accorda le Pallium. 1061.

* *Baſileenſe*, de Baſle, au mois d'Octobre, après la mort du Pape Nicolas II. Ce fut une Diète qui ſe convertit en Concile. L'Impératrice & ſon Conſeil ayant appris qu'Anſelme de Lucques venoit d'être élu Pape ſans leur conſentement, engagerent les Evêques de Lom- 1061.

bardie qui se trouvoient à la Diète, à lui opposer Cadaloüs Evêque de Parme.

XI. SIÈCLE. An de J. C.

Selsvicense, de Sleswic, par Adalbert, Archevêque de Hambourg, où l'on traite des qualités que doivent avoir les Evêques qui seront ordonnés pour les nouveaux Sièges établis en Dannemarck.

1061.

Aragonense, de S. Jean de la Pegna, le 25 Juin, où l'on décida que les Evêques d'Aragon devoient être choisis parmi les Moines de ce Monastère.

1062.

Osboriense, du Château d'Osbor, le 27 Octobre, par Annon, Archevêque de Cologne, en faveur d'Alexandre II, & contre l'Antipape Cadaloüs.

1062.

Lucense, de Lucques, par le Pape Alexandre II, le 12 Décembre. On y anathématise l'Antipape Cadaloüs; puis on y absout Eritte, Abbesse de sainte Justine de Lucques, faussement accusée de crime par trois de ses Religieuses.

1062.

Romanum I, de plus de cent Evêques, sous Alexandre II, le 9 Mai. Les Moines de Val-ombreuse y accusèrent de simonie, Pierre, Evêque de Florence, & offrirent de le prouver par le feu; mais le Pape ne voulut ni déposer l'Evêque, ni accorder aux Moines

1063.

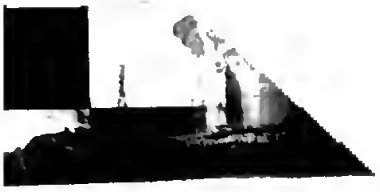

l'épreuve du feu. On y fit enſuite douze Canons, qui ſont tirés preſque mot pour mot du Concile de Rome, de l'an 1059. XI. SIÈCLE.

Cabilonenſe, de Châlons-ſur-Saône. Le Légat Pierre Damien y corrigea avec les Evêques pluſieurs abus, & y confirma la Juriſdiction de Cluni, que l'Evêque de Mâcon attaquoit. An de J. C. 1063.

Romanum II, par le Pape Alexandre II, dans les premiers mois de l'année, où l'on décide que les dégrés de conſanguinité, par rapport au mariage, doivent ſe compter, non ſuivant les Loix Romaines, qui mettent les frères & ſœurs au premier dégré, mais ſuivant les Canons, qui les placent au ſecond. Ce Concile n'eſt connu que par un fragment de Lettre d'Alexandre II aux Evêques d'Arezzo, de Veniſe, de Baſle & aux Napolitains, lequel fragment ſe trouve dans le décret d'Ives de Chartres. 1065.

Londinenſe, en préſence du Roi S. Edouard, qui accorde une pleine immunité au Monaſtère de Oueſtminſter près de Londres : cette Charte eſt ſouſcrite par le Roi, la Reine, deux Archevêques, dix Evêques, cinq Abbés, le 28 Décembre 1066, en commençant l'année à Noël. 1065.

XI. SIÈCLE. *Constantinopolitanum*, par le Patriarche Jean Xiphilin contre les mariages incestueux.

An de J. C 1066. *Constantinopolitanum*, par le même, contre ceux qui, après s'être fiancés à

1067. une personne, se marioient à une autre.

1067. *Mantuanum*, de Mantoue, très-nombreux. Le Pape Alexandre s'y purgea par serment de la simonie dont il étoit accusé, & prouva, par de si bonnes raisons, la validité de son élection, qu'il se réconcilia les Evêques de Lombardie, qui lui avoient été opposés: au contraire, l'Antipape Cadaloüs fut condamné, tout d'une voix, comme simoniaque.

1068. *Leirense*, du Monastère de Leire, où le Roi Sanche Ramire fit tenir un Concile par le Cardinal Hugues le Blanc, Légat. On y confirma les Priviléges du Monastère, & on y traita peut-être de l'introduction du rit Romain, au lieu du Gothique, ou Mosarabique: ce qui ne put encore être exécuté.

1068. *Gerundense*, de Gironne, par le même Légat. Il y confirma, par l'autorité du Pape, la Tréve de Dieu, sous peine d'excommunication contre les infracteurs. On y fit aussi quatorze Canons contre les abus.

Barcinonenſe, par le même Légat, ſelon Pagi, qui prouve à l'an 1064, que ce Concile de Barcelone s'eſt tenu en 1068, que la continence y fut ordonnée aux Clercs, & qu'on y parla de quitter le rit Gothique pour le Romain. XI. SIÈCLE. An de J. C. 1068.

Auſcenſe, d'Auch, de toute la Province, par le même Légat. On ordonna que toutes les Egliſes payeroient à la Cathédrale le quart de leurs dimes. Celle de S. Orens en fut exempte & quelques autres. 1068.

Toloſanum V, de Toulouſe, par le même Légat. On y extirpa la ſimonie, & on y rétablit l'Evêché de Lectoure qui avoit été changé en Monaſtère. 1068.

Spalatenſe, de Spalatro en Dalmatie, par Mainard, Légat du Saint-Siège, où l'on interdit aux Dalmates l'uſage de la Langue Sclavone dans la célébration de l'Office divin. Le Clergé de Dalmatie appella de cette défenſe au Pape qui la confirma, loin de la révoquer. La Dalmatie, malgré cela, continue encore de nos jours à ſuivre l'ancien uſage. Mais il eſt bon d'obſerver que le Sclavon de la Liturgie Dalmatique eſt très-différent du Sclavon vulgaire. 1069 ou environ.

XI. SIÈCLE. An de J. C. 1069.

Moguntinum, de Mayence, au mois d'Octobre, où Pierre Damien, Légat, défendit au Roi Henri, de la part du Pape, de répudier Berthe, sa femme, comme il le vouloit.

1070. *Anſanum*, d'Anſe, Diocèſe de Lyon. Dans ce Concile, dont on ignore l'objet, où immédiatement après, Achard, Evêque de Châlons-ſur-Saône, donna une Charte datée du 27 Janvier, le 10 de la Lune, Indiction VIII. Ces caractères prouvent que dans ces contrées on commençoit alors l'année à Noël, ou au 1 Janvier.

1070. *Vintonienſe*, de Wincheſtre, dans l'Octave de Pâques, où le Roi Guillaume le Conquérant fait dépoſer Stigand, Archevêque de Cantorbéri, avec pluſieurs Evêques & Abbés qui lui étoient ſuſpects.

Il y eut la même année deux autres Conciles, tenus par ordre du Roi Guillaume, l'un en Angleterre, l'autre en Normandie. Le Légat Ermenfroi préſida à tous les deux. Dans le premier Agéleric de Suſſex & pluſieurs Abbés furent dépoſés. Dans le ſecond, Lanfranc fut contraint de paſſer en Angleterre pour y remplir le Siège de Cantor-

béri, auquel le Roi Guillaume l'avoit nommé. XI.

Romanum III, ſous Alexandre II, de ſoixante-&-douze Evêques, où l'on approuve la fondation du Monaſtère de Viſſegrad près de Prague, faite par le Duc Wratiſlas. SIÈCLE. An de J. C. 1070.

Moguntinum, de Mayence, le 15 Août, au ſujet de Charles, que le Clergé de Conſtance ne vouloit point avoir pour Evêque. Charles après bien des conteſtations, remit l'anneau & le bâton paſtoral entre les mains du Roi, diſant que ſelon les décrets du Pape Céleſtin, il ne vouloit point être Evêque de ceux qui ne vouloient point de lui. 1071.

Cabilonenſe, de Châlons-ſur-Saône, ſur un différend de l'Evêque de Valence avec les Chanoines de Romans. Ce Concile eſt daté du 10 Mars, le 18 de la Lune, l'an 1072, Indiction X; nouvelle preuve que l'année commençoit alors à Noël ou au 1 Janvier dans ce pays. 1072.

Anglicanum, commencé à Pâques, & fini à la Pentecôte, le Roi préſent. La Primatie y fut confirmée à Lanfranc de Cantorbéri, contre Thomas d'Yorck qui la lui diſputoit. 1072.

XI. SIÈCLE. An de J. C. 1072.

Rotomagenſe, de Rouen, par l'Archevêque Jean de Bayeux, avec ſes Suffragans. On y fit vingt-quatre Canons, dont le cinquième défend aux Prêtres de baptiſer ſans être à jeun, hors le cas de néceſſité; le ſixième défend de réſerver l'Euchariſtie & l'eau bénite au-delà de huit jours; le quinzième eſt contre les Clercs mariés.

1072. *Romanum IV*, par le Pape Alexandre II, où Godefroi de Caſtillon, qui avoit acheté l'Archevêché de Milan, fut excommunié.

1073. * *Erpfordienſe*, d'Erford, le 10 Mars & les jours ſuivans, pour y partager entre le Roi Henri & Sigefroi, Archevêque de Mayence, les dîmes de Thuringe, dont les principales étoient dues aux Abbayes de Fulde & d'Herfeld.

1073. *Rotomagenſe*, en préſence du Roi Guillaume, au ſujet d'un tumulte arrivé dans l'Egliſe de S. Oüen, le 24 Août de la même année.

1073. *Cabilonenſe*, de Châlons-ſur-Saône, le 19 Octobre, par Girard, Evêque d'Oſtie & Légat, en préſence duquel on ſubſtitue à Lancelin, Evêque de Die, dépoſé pour ſimonie, Hugues, Chambrier de l'Egliſe de Lyon.

Pictavenſe, de Poitiers, le 13 Janvier, où en préſence du Cardinal Girard, Légat, on agita la matière de l'Euchariſtie avec tant de chaleur, que Bérenger, qui nioit la préſence réelle, penſa y être tué. 1074.

XI. SIÈCLE. An de J. C.

Romanum, la première ſemaine de Carême. Grégoire VII y ordonna que ceux qui étoient entré dans les Ordres ſacrés par ſimonie, ſeroient à l'avenir privés de toutes fonctions; que ceux qui avoient donné de l'argent pour obtenir des Egliſes, les perderoient; que ceux qui vivoient dans le concubinage, ne pourroient célébrer la Meſſe, ni ſervir à l'Autel pour les fonctions inférieures. Il excommunia auſſi Robert Guiſcard, Duc de la Pouille, pour avoir pris quelques terres de l'Egliſe, &c. 1074.

Rotomagenſe, de Rouen, par le Légat Grégoire. On y fit quatorze Canons ſur la diſcipline. 1074.

Erpfordienſe, au mois d'Octobre, où l'Archevêque de Mayence Sigefroi, voulut ſoumettre les Eccléſiaſtiques aux décrets de Rome ſur la continence; mais ce Concile fut troublé particuliérement au ſujet des dîmes de Turinge. 1074.

* *Pariſienſe*, où S. Gauthier, Abbé 1074 ou environ.

de Pontoiſe, eſt couvert d'opprobres, chargé de coups & chaſſé honteuſement pour avoir pris la défenſe du décret de Grégoire VII, qui ne permettoit pas d'entendre la Meſſe des Prêtres concubinaires.

XI. SIÈCLE. An de J. C.

1075. *Romanum II*, depuis le 24 Février juſqu'au dernier du même mois. Il étoit nombreux. Les menaces, & même les décrets d'excommunication & de ſuſpenſe n'y furent point épargnés. On y fit un décret contre les inveſtitures & l'incontinence des Clercs. Grégoire tint à Rome, vers la fin de la même année, un ſecond Concile dont nous ignorons le détail.

1075 ou environ. *Anglicanum generale*, ſous la préſidence de Lanfranc, Archevêque de Cantorberi, touchant les femmes & les Vierges qui s'étoient réfugiées dans des Monaſtères & y avoient pris le voile, pour ſe mettre à couvert des inſultes des Normands. On y décide qu'elles pouvoient retourner au ſiècle.

1075. *Londinenſe*, de toute l'Angleterre, par Lanfanc. On y renouvella les anciens Canons, touchant le rang des Evêques, & on y défendit les ſuperſtitions, les divinations, les ſortiléges, &c.

Moguntinum, au mois d'Octobre, où l'on publia le décret de Grégoire VII, contre les Clercs concubinaires. XI. SIÈCLE.

Spalatenſe, de Spalatro en Dalmatie, au mois de Novembre, par Girard. Evêque de Lépante & Légat du Saint-Siège. On y fit pluſieurs réglemens ſur la diſcipline qui ne ſont pas venus juſqu'à nous. An de J. C. 1075. 1075.

* *Wormatienſe*, de Worms, le 23 Janvier. Grégoire VII y fut dépoſé par le Roi Henri, aſſiſté du Cardinal Hugues, condamné par Grégoire pour ſes mœurs déréglées, & comme fauteur des ſimoniaques. Tous les Evêques ſouſcrivirent à la dépoſition du Pape, & le Roi en écrivit aux Evêques de Lombardie, de la marche d'Ancône & au Pape même. 1076.

Romanum III, la première ſemaine de Carême. Le Roi Henri y fut excommunié & anathématiſé, privé de ſon Royaume, & ſes ſujets abſous du ſerment de fidélité. C'eſt la première fois qu'une telle Sentence a été prononcée contre un Souverain. L'Empire fut d'autant plus indigné de cette nouveauté, dit Othon, Evêque, de Friſingue, Hiſtorien très-catholique & très-attaché aux Pa- 1076.

pes, qui écrivoit dans le siècle suivant,
XI. que jamais auparavant il n'y avoit eu
SIÈCLE. de pareille Sentence prononcée contre
An de J. C. aucun Empereur Romain. Il dit ailleurs: »
» Je ne trouve nulle part qu'aucun d'eux
» ait été excommunié par un Pape, ou
» privé du Royaume. « Plusieurs Evêque furent aussi, ou suspendus de leurs fonctions, ou excommuniés par Grégoire VII dans ce Concile.

1076. *Vintonienſe I*, de Wincheſtre, assemblé par Lanfranc, le 1 Avril, sur le concubinage des Prêtres & autres points de discipline. On y décida que les Prêtres de la Campagne qui avoient des femmes ne seroient pas obligés à les renvoyer. Mais on défendit à ceux qui n'en avoient point, d'en prendre.

1076. *Vintonienſe II*, assemblé par le même Lanfranc à la Pentecôte, sur le même sujet.

1076. *Apud Oppenheim*, entre Mayence & Worms, tenu à la mi-Septembre. Assemblée mixte, où les Légats avec plusieurs Seigneurs Saxons & Suabes déliberent d'élire un nouveau Roi d'Allemagne à la place de Henri. Mais les Suabes & les Saxons voulant respectivement un Roi de leur Nation, on ne put

rien conclure. Henri cependant, campé de l'autre côté du Rhin, vint à bout de les appaiſer par ſes Ambaſſadeurs, en promettant de réparer les torts qu'il leur avoit faits & de ſe faire abſoudre par le Pape dans le mois de Février prochain. XI. SIÈCLE. An de J. C.

Triburienſe, de Tribur ou Teuver près de Mayence, le 16 Octobre. Autre Aſſemblée mixte, où les Legats, avec pluſieurs Seigneurs & quelques Evêques d'Allemagne veulent encore dépoſer le Roi Henri : ce qui le fit aller en Italie, où il reçut l'abſolution du Pape, au Château de Canoſa, à des conditions très-dures, le 25 ou le 28 Janvier 1077. Les Lombards, ennemis du Pape, ſe plaignirent ſi haut de la réconciliation du Roi, qu'il en rompit lui-même le traité, environ quinze jours après qu'il eût été conclu. 1076.

Salonitanum, de Salone en Dalmatie, au mois d'Octobre. Les Légats du Saint-Siège y couronnent Roi de Dalmatie, Démétrius, autrement dit Zuonimir. En reconnoiſſance de cette faveur, Démétrius s'oblige à payer annuellement un tribut de 200 beſans au Saint-Siège. 1076.

Foracheimenſe, Aſſemblée de For- 1077.

cheim en Franconie, le 13 Mars & les
XI. quatre jours ſuivans, Rodolphe, Duc
SIÈCLE. de Suabe, y fut élu Roi à la place de
An de J. C. Henri, le 15 ou le 17 du même mois; de-là il fut conduit à Mayence, où il fut ſacré le 26. Le Pape confirma cette élection, après avoir paru d'abord ne point l'approuver.

1077. *Divionenſe*, de Dijon, vers la fin de Juillet. On y dépoſa les Clercs ſimoniaques, & on en mit d'autres à leur place.

1077. *Auguſtodunenſe*, d'Autun, le 10 Août, par le Légat Hugues de Die. Manaſſés de Reims, accuſé de ſimonie & d'avoir uſurpé cet Archevêché, y fut ſuſpendu de ſes fonctions. On y jugea encore quelques autres Evêques de France.

1077. *Biſuldinenſe*, du Château de Béſalu en Catalogne, le 6 Décembre, par le Légat Amé, Evêque d'Oléron, trois Evêques & pluſieurs Abbés. Guiferd, Archevêque de Narbonne, y fut dépoſé avec ſix Abbés, pour crime de ſimonie. On y fit treize Canons ſur la diſcipline. Ce Concile avoit été commencé à Gironne.

1078. *Pictavienſe*, de Poitiers, par le Légat

ues de Die, le 15 Janvier. Il y eut
roublé dans ce Concile auquel on
ibue dix Canons. XI. SIÈCLE.

Londinense, de Londres, présidé par An de J. C.
franc. On y ordonne que quelques 1078.
ges épiscopaux qui étoient dans des
urgs & des Bourgades seroient trans-
és dans des Villes; ce qui procura
x Villes de Bath, de Lincoln, d'Ex-
ster, de Cester, de Cicester, la di-
ité de Ville épiscopale. On y dépose
ussi Vulstan, Evêque de Worcheſter,
rce qu'il étoit ignorant, quoique de
ıœurs très-édifiantes.

Romanum IV, sous Grégoire VII, 1078.
a première semaine de Carême, d'en-
iron cent Evêques. On y prononça
ncore un grand nombre d'excommu-
ications, & le Pape s'apperçut lui
même, que leur multitude les rendoit
impraticables: il en restreignit donc
l'usage par un décret daté du 3 Mars.
On résolut dans le même Concile d'en-
voyer des Légats en Allemagne pour y
tenir une Assemblée générale qui pût
juger lequel des deux partis du Roi
Henri ou de Rodolphe, avoit la justice
de son côté.

Romanum V, sous Grégoire VII, 1078.

au mois de Novembre. Bérenger y fit
XI. une courte profeſſion de foi, & y obtint
SIÈCLE. un délai juſqu'au Concile prochain. On
An de J. C. y excommunia l'Empereur de Conſtantinople & pluſieurs autres. Les Députés de Henri & de Rodolphe jurerent que leurs Maîtres n'uſeroient d'aucune fraude pour empêcher la conférence que les Légats devoient tenir en Allemagne. Enfin ce Concile fit des réglemens pour l'utilité de l'Egliſe.

1079. *Aremoricanum*, célébré par le Légat Amé, Evêque d'Oléron, pour détruire l'abus qui règnoit en baſſe Bretagne, d'abſoudre les pécheurs publics qui perſévéroient dans leurs vices.

1079. *Romanum VI*, ſous Grégoire VII, au mois de Févier, de cent cinquante Evêques. Bérenger y fit profeſſion de la foi de l'Egliſe ſur l'Euchariſtie, contre laquelle il écrivit encore étant de retour en France. Les Députés du Roi Rodolphe s'y plaignirent des violences qu'exerçoit le Roi Henri dans l'Allemagne; ſur quoi le Pape envoya ſur les lieux trois Légats, qui revinrent ſans avoir rien fait.

1079. *Toloſanum VI*, de Toulouſe, par Hugues de Die, Légat du Pape, où

déposa Frotard, Evêque d'Albi, r cause de simonie. 1079 ou au commencement de 1080.

ugdunense, par Hugues de Die, at, qui déposa Manassés de Reims. te déposition fut confirmée au Consuivant; & Manassés ensuite excomnié & chassé de Reims, se retira rès du Roi Henri, où il mourut vaond & excommunié.

Romanum VII, sous Grégoire VII, 1080.
r Mars, après la bataille gagnée le Janvier par Rodolphe sur Henri. ui-ci fut déposé du Royaume & exmmunié, & Rodolphe déclaré le i Roi dans ce Concile. On y réitéra i la défense de recevoir ou donner investitures, & on y renouvella les ommunications contre Tédald de lan, Guibert de Ravenne, & quels autres Evêques; & contre les Norids qui pilloient en Italie les terres l'Eglise.

* *Ultrajectense*, d'Utrecht, où les 1080.
tisans de l'Empereur Henri IV exmmunient le Pape Grégoire VII.

Virtzeburgense, de Wirtzbourg. L'Em- 1080.
eur Henri IV y est réconcilié à l'Ese; mais non pas rétabli sur le Trône.

Burgense, de Burgos dans la vieille 1080.

Castille, par le Cardinal Richard, Abbé
XI. de S. Victor de Marseille & Légat.
SIÈCLE. Le Roi Dom Alphonse VI y fit ordon-
An de J. C. ner que l'Office Romain seroit substi-
tué à l'Office Gothique en Espagne.
Ce décret ayant causé beaucoup de trou-
bles dans le pays, on convint de remet-
tre cette affaire à la décision d'un duel
entre deux Chevaliers, dont l'un tien-
droit pour l'Office Gothique & l'autre
pour le Romain. L'avantage du com-
bat fut pour la Champion du Gothique;
mais le Roi persista dans sa résolution,
& l'Office Romain prévalut.

1080. *Juliobonense*, de Lillebonne en Nor-
mandie, aux Fêtes de la Pentecôte, en
présence de Guillaume le Conquérant.
On y fit treize Canons, suivant une le-
çon, & vingt-six suivant une autre.

1080. * *Moguntinum*, de Mayence, aux
Fêtes de la Pentecôte, où les partisans
de l'Empereur Henri IV condamnent
le Pape Grégoire VII avec tous ses ad-
hérens, & confirment l'élection de
l'Antipape Guilbert.

1080. *Avenionense*, d'Avignon, par le Car-
dinal Hugues de Die, Légat. Achard,
usurpateur du Siège d'Arles, y fut dé-
posé, & Gibelin élu à sa place. Lan-
telme

elme y fut auſſi élu Archevêque d'Em-
run, Hugues, Evêque de Grenoble, XI.
& Didier, Evêque de Cavaillon, le SIÈCLE.
Légat les mena à Rome, où ils furent An de J. C.
sacrés par le Pape.

* *Brixinenſe*, de Brixen dans le Ti- 1080.
rol, le 23 Juin. Hugues le Blanc, Cardinal, trente Evêques & pluſieurs Seigneurs d'Italie & d'Allemagne y dépoſerent Grégoire VII, & choiſirent à ſa place Guibert de Ravenne, qui ſe fit nommer Clément III. La date de cette élection eſt du Jeudi 25 Juin.

Burdigalenſe, aſſemblé par Amé, 1080.
Evêque d'Oléron & Légat du Saint-Siège, le 6 Octobre, où Bérenger retourné à ſon erreur, rend compte de ſa foi.

* *Ticinenſe*, de Pavie, vers la mi- 1081.
Mars, en préſence de l'Empereur, où l'on confirme l'élection de l'Antipape Guibert.

Romanum VIII, le 4 Mai, ſous 1081.
Grégoire VII, où il excommunia de nouveau Henri & tous ceux de ſon parti, & confirma la dépoſition prononcée par ſes Legats contre les Archevêques d'Arles & de Narbonne.

Exolidunenſe, d'Iſſoudun, le 18 1081.

Mai, ſous la préſidence des Légats Hugues de Die & Amé d'Oléron. On y excommunia les Clercs d'Iſſoudun, pour n'avoir pas reçu proceſſionellement le ſecond de ces deux Légats; mais ils furent relevés des cenſures par Urbain II, ſans être obligés à faire aucune ſatisfaction.

XI. SIÈCLE. An de J. C.

1083. *Romanum IX*, ſous Grégoire VII. Il y parla ſi fortement de la foi, de la morale chrétienne, & de la conſtance néceſſaire dans la perſécution préſente, qu'il tira des larmes de toute l'Aſſemblée. Il n'y renouvella point l'excommunication contre Henri; mais il la prononça contre quiconque l'avoit empêché de venir à Rome.

Henri s'y rendit le 21 Mars 1084, & il y fit introniſer l'Antipape Guibert ſous le nom de Clément III, le Dimanche ſuivant, jour des Rameaux. Il reçut de ſes mains la Couronne impériale le jour de Pâques, pendant que Grégoire VII étoit retiré au Château Saint-Ange.

1084. *Romanum X*, ſous Grégoire VII, tiré du Château Saint-Ange par Robert Guiſchard. Le Pape y réitéra l'excommunication contre l'Antipape Guibert, l'Empereur Henri & leurs partiſans.

* *Romanum*, par l'Antipape Guibert, au mois de Janvier, où l'on déclare nulle l'excommunication prononcée par Grégoire VII contre l'Empereur. Le P. Mansi prétend que Guibert avoit tenu l'année précédente un autre Concile à Rome sur le même sujet en présence de Henri IV. XI. SIÈCLE. An de J. C. 1085.

Quintiliburgense, de Quédelimbourg, la semaine de Pâques, par le Légat Othon. On y déclara nulles toutes les Ordinations faites par des Evêques excommuniés & on y anathématisa l'Antipape Guibert avec onze autres Evêques ou Cardinaux. On y interdit l'usage des œufs & du fromage en Carême. On y ordonna la continence des Clercs constitués dans les Ordres sacrés. 1085.

* *Moguntinum*, de Mayence, le 29 Avril, par les schismatiques, en présence de l'Empereur Henri & des Légats de l'Antipape Guibert. On y reconnut Guibert pour Pape légitime, & on y confirma la déposition de Grégoire VII. Il y fut excommunié avec tous ceux qui le reconnoissoient pour Pape. 1085.

Compendiense, de S. Corneille de Compiégne, par dix Evêques & dix-neuf Abbés, Evrard, Abbé de Corbie, 1085.

y fut dépoſé & on y confirma les priviléges de l'Egliſe de S. Corneille.

XI. SIÈCLE. An de J. C. 1087. *Capuanum*, de Capoue, le 21 Mars. Didier, Abbé du Mont-Caſſin, y accepta enfin la Papauté. Il fut ſacré à Rome le Dimanche après l'Aſcenſion, 19 Mai, & on l'appella Victor III.

1087. *Beneventanum*, par Victor III, au mois d'Août. Ce Pape y dépoſa Guibert & l'anathématiſa. Il excommunia auſſi Hugues de Lyon & Richard, Abbé de Marſeille, qui faiſoient ſchiſme avec lui. Il y défendit enfin les inveſtitures ſous peine d'excommunication, avec le conſentement de tout le Concile.

1088. *Fuſelenſe*, de Guzillos près de Palentia en Eſpagne, par Richard, Abbé de S. Victor de Marſeille, Légat d'Urbain II, onze Evêques, pluſieurs Abbés, & nombre de Seigneurs laïques. On y marqua les limites des Diocèſes de Burgos & d'Oſma.

1089. *Romanum*, ſous Urbain II, de cent quinze Evêques, où ce Pape, dit Berthold, confirme les Statuts de ſes prédéceſſeurs. Guibert chaſſé de Rome, s'en retourna à Ravenne. Il eſt remarquable que depuis l'Aſſemblée de Brixen, où il fut fait Antipape, il conti-

nua de ſe nommer Guibert, Archevêque de Ravenne, dans toutes ſes Chartes, hors une ſeule où il prend le nom de Clément; & ce qu'il y a de plus ſingulier encore, celles où il ſe nomme Guibert, ſont datées du pontificat de Clément, comme ſi c'étoient deux hommes différens. XI. SIÈCLE. An de J. C.

Melfitanum, de Melfe dans la Pouille, par Urbain II, le 10 Septembre, de ſoixante-&-dix Evêques & douze Abbés. Le Duc Roger y fit nommagelige au Pape, & l'on y publia ſeize Canons ſur la ſimonie, ſur le luxe & l'incontinence des Clercs. 1089.

Toloſanum VII, de Toulouſe, au printems, par les Légats aſſiſtés des Evêques de diverſes Provinces, & en particulier par Bernard Archevêque de Tolède, retournant de Rome en Eſpagne. On y corrigea divers abus, & à la prière du Roi de Caſtille, on envoya une Légation à Tolède pour y rétablir la Religion. 1090.

Narbonenſe, en faveur de l'Abbaye de Graſſe & contre la ſimonie. 1091.

Beneventanum, par Urbain II, le 28 Mars. On y réitéra l'anathême contre Guibert & ſes partiſans, & on y fit quatre Canons. 1091.

Legionenſe, de Léon. On y réſolut
XI. que les Offices eccléſiaſtiques ſeroient
SIÈCLE. celébrés en Eſpagne ſuivant la Régle de
An de J. C. S. Iſidore, & on y ordonna auſſi qu'à
1091. l'avenir les Ecrivains ſe ſerviroient de l'écriture gauloiſe dans tous les actes eccléſiaſtiques, au lieu des caractères gothiques.

1091 ou 1092. *Stampenſe*, d'Etampes. Richer, Archevêque de Sens, y voulut dépoſer Ives de Chartres pour rétablir Géoffroi dans ce Siège; mais Ives appella au Pape, & arrêta ainſi la procédure du Concile.

1092 ou environ. *Sueſſionenſe*, où Roſcelin fut convaincu d'erreur & obligé de l'abjurer, mais uniquement dans la crainte d'être aſſommé par le peuple comme il le déclara depuis. Il diſoit que les trois Perſonnes divines étoient trois choſes ſéparées, comme trois Anges; enſorte toutefois, qu'elles n'avoient qu'une volonté & une puiſſance; autrement il auroit fallu dire, ſelon lui, que le Père & le Saint-Eſprit s'étoient incarnés. Il ajoutoit que l'on pourroit dire véritablement, que ce ſont trois Dieux ſi l'uſage le permettoit.

1092. *Remenſe*, par l'Archevêque Rainau

de Martigné, où l'on oblige Robert le Frizon, Comte de Flandre, à ceſſer de s'emparer de la ſucceſſion des Clercs après leur mort. On y reçoit la Bulle d'Urbain II, qui permettoit au Clergé d'Arras de ſe donner un Evêque propre. Cette Egliſe étoit réunie depuis long-tems à celle de Cambrai. Le P. Manſi prétend qu'il ſe tint à Reims la même année un ſecond Concile, où Lambert, élu Evêque d'Arras, fut ſacré. XI. SIÈCLE. An de J. C.

Szabolchenſe, de Szabolchs dans le Comté de Nyr en Hongrie, par Séraphin, Archevêque de Strigonie, en préſence du Roi Ladiſlas. On y fit, de concert avec ce Prince & la Nobleſſe, un corps de Loix eccléſiaſtiques & civiles, diviſé en trois Livres. 1092.

Trojanum, de Troie en Pouille, le 11 Mars, par Urbain II, d'environ ſoixante-douze Evêques & douze Abbés. On y parla des mariages entre parens, & on y confirma la Tréve de Dieu. 1093.

Cantuarienſe, de Cantorberi, le 4 Décembre, pour le ſacre de S. Anſelme, élu Archevêque de cette Egliſe. Sur les remontrances de Thomas, Archevêque d'Yorck, on y corrigea le décret d'élection où l'Egliſe de Cantor- 1093.

XI. SIÈCLE. An de J. C. 1094.

béri étoit appellée Métropole de toute l'Angleterre ; & au lieu du mot *Métropole*, on mit celui de *Primatiale*

* *Rokhingamiæ*, du Château de Rokhingam, en Angleterre, les 11 & 12 Mars, où l'on décide, contre l'avis de S. Anſelme, Archevêque de Cantorbéri, que ce Prélat ne peut, ſans le conſentement du Roi, promettre obeiſſance, ni demander le Pallium au Pape Urbain II, attendu que ce Prince ne l'avoit pas encore reconnu.

1094 *Moguntinum*, de tous les Evêques d'Allemagne, avec les Princes de l'Empire, à la mi-Carême. On n'en ſait point l'objet. Nous ſuivons Côme de Prague pour la date de ce Concile, que le P. Manſi place en 1095.

1094. *Conſtantienſe*, dans la ſemaine ſainte par Gébehard, Evêque de Conſtance & Légat du Pape en Allemagne. On y renouvella la défenſe d'entendre l'Office célébré par les Prêtres ſimoniaques ou Incontinens, & on y fixa les Quatre-Tems de Mars à la première ſemaine de Carême, & ceux de la Pentecôte à la ſemaine de l'Octave de la même Fête.

1094. *Remenſe*, le 17 Septembre. Le Roi Philippe eſpéroit y faire approuver ſon

mariage avec Bertrade, vu que Berthe, sa première femme, étoit morte la même année. Trois Archevêques & huit Evêques y assistèrent; mais Ives de Chartres ne voulut point s'y trouver, & en appella au Pape. Il ne lui auroit point été permis, disoit-il, de dire la vérité impunément dans cette Assemblée. Il ajouta après: que le Roi fasse contre moi tout ce que Dieu lui permettra de faire; qu'il m'enferme; qu'il m'éloigne; qu'il me proscrive; j'ai résolu avec la grace de Dieu de tout souffrir pour sa loi.

XI. SIÈCLE. An de J. C

Augustodunense, d'Autun, le 16 Octobre, par Hugues de Lyon, Légat, avec trente-deux Evêques & plusieurs Abbés. On y renouvella l'excommunication contre l'Empereur Henri & l'Antipape Guibert, & l'on excommunia pour la première fois, le Roi Philippe, pour avoir épousé Bertrade du vivant de sa femme légitime. 1094.

Placentinum, de plaisance en Lombardie, commencé le 1 Mars & fini le 7 du même mois, par Urbain II. Deux cens Evêques s'y trouverent avec près de quatre mille ecclésiastiques & plus de trente mille laïques. L'Assemblée se tint 1095.

en pleine Campagne. L'Impératrice Pra-
XI. xède ou Adèlaïde vint s'y plaindre de
SIÈCLE. ſon époux l'Empereur Henri, & l'y ac-
An de J. C. cuſa publiquement des infamies qu'il lui avoit fait ſouffrir en ſa perſonne. Philippe, Roi de France, y obtint un délai juſqu'à la Pentecôte. Les Ambaſſadeurs de l'Empereur de Conſtantinople y vinrent demander du ſecours contre les infidéles. On y renouvella la condamnation de l'héréſie de Bérenger, & l'on y établit clairement la foi de la préſence réelle de J. C. dans l'Euchariſtie. Les Nicolaïtes, les Prêtres ou Clercs majeurs incontinens, les ſimoniaques y furent auſſi condamnés, de même que les Ordinations faites par Guibert & par les autres Evêques excommuniés; le jeûne des Quatre-Tems y fut auſſi fixé aux mêmes jours que nous les obſervons aujourd'hui.

1095. * *Anglicanum*, dans la troiſième ſemaine de Carême. Les Evêques y font un crime à S. Anſelme d'avoir reconnu le Pape Urbain II ſans le conſentement du Roi. On paſſe trois jours en conteſtation. S. Anſelme ferme dans ſa réſolution, demande un ſauf-conduit pour ſortir du Royaume. Les Barons lui ob-

tiennent un ſurſis juſqu'à la Pentecôte.

Nortuſanum, de Northauſen en Thuringe ſur la Zorger, entre Erfort & Halberſtat, par Rothard, Archevêque de Mayence, le 29 Mai, en préſence du jeune Roi Henri V, révolté contre ſon père l'Empereur Henri IV. On y condamne la ſimonie & le mariage des Prêtres. On y ſuſpend les Evêques qui avoient reçu l'inveſtiture de l'Empereur & ceux qu'ils avoient ordonnés. XI. SIÈCLE. An de J. C. 1095.

Claromontanum, de Clermont en Auvergne, commencé le 18 Novembre, par Urbain II, & terminé le 26 du même mois. Treize Archevêques vinrent à ce Concile, & deux cens cinq Prélats portant croſſes, tant Evêques qu'Abbés, ſelon Berthold: d'autres en comptent quatre cens. On y confirma tous les décrets des Conciles que le Pape Urbain avoit tenus à Melfe, à Bénévent, à Troyes & à Plaiſance; on y fit pluſieurs nouveaux Canons, dont il ne nous reſte que les ſommaires pour la plupart; on y confirma la Tréve de Dieu, & on y excommunia encore le Roi Philippe à cauſe de ſon mariage avec Bertrade. Mais de tous les Actes de ce Concile, le plus fameux eſt celui de la publi- 1095.

cation de la Croiſade pour le recouvrement de la Terre ſainte. Les ſuites en ont été importantes pour toute l'Europe, & pour la France en particulier.

XI. SIÈCLE. An de J. C.

1096. *Rotomagenſe*, de Rouen, au mois de Février. On y examina les décrets du Concile de Clermont, & après avoir confirmé les Ordonnances du Pape, on fit huit Canons.

1096. *Santonenſe*, de Saintes, le 2 Mars, préſidé par le Pape Urbain II. On y ordonna qu'on jeûneroit toutes les veilles des Fêtes d'Apôtres.

1096. *Turonenſe*, la troiſième ſemaine de Carême, par le Pape Urbain II. On y confirma les décrets du Concile de Clermont, & le Pape refuſa d'abſoudre le Roi Philippe, comme les Evêques en partie le demandoient.

1096. *Nemauſenſe*, de Nîmes, au commencement de Juillet, par le Pape Urbain II, quatre Cardinaux & pluſieurs Evêques. On y fit ſeize Canons, qui ne ſont la plupart que ceux de Clermont, que le Pape confirma dans tous les Conciles qu'il tint enſuite. Le plus remarquable de ceux de Nîmes eſt celui qui maintient les Moines dans le droit

d'exercer les fonctions ſacerdotales. Le Roi Philippe y fut abſous de l'excommunication, après avoir promis de quitter Bertrade. XI. SIÈCLE. An de J. C.

Hiberniense, d'Irlande. Il nous en reſte une Lettre écrite au nom du Roi Murchertah, du Clergé & du peuple de cette Iſle à S. Anſelme, pour l'engager à ériger l'Egliſe de Waterford en Evêché. 1097.

Remense, de Reims, par l'Archevêque Manaſſés II, où l'on condamne Robert, Abbé de S. Remi, à continuer de rendre obéiſſance à l'Abbé de Marmoutiers dont il avoit été Moine. Robert ayant appellé de ce jugement à Rome, le Pape Urbain II déclara qu'un Moine tiré d'une Abbaye pour être mis à la tête d'une autre, n'appartenoit plus à la première, & devenoit Moine du lieu dont il étoit Abbé. 1097.

Gernudense, de Gironne, le 13 Décembre, par l'Archevêque de Tarragone & trois Evêques. On y prend des meſures pour maintenir les libertés eccléſiaſtiques. 1097.

* *Romanum*, par huit Cardinaux, quatre Evêques & quatre Prêtres ſchiſmatiques. (Guibert étoit abſent.) Ils 1098.

écrivirent une Lettre datée du 7 Août, pour s'attirer des partisans : mais cette Lettre fut mépriſée par tous les Catholiques.

XI. SIÈCLE. An de J. C.

1098. *Barenſe*, de Bari, le 1 Octobre, par le Pape Urbain, à la tête de cent quatre-vingt-trois Evêques. S. Anſelme y prouva, en préſence des Grecs, avec tant de netteté que le Saint-Eſprit procède du Père & du Fils, qu'on y prononça anathême contre tous ceux qui le nieroient. Le même Saint obtint par ſes prières qu'on n'y excommuniât point le Roi d'Angleterre qui le perſécutoit. Loup Protoſpata & le Chronographe de Bari, mettent ce Concile en 1099, parce qu'ils commençoient l'année, le 1 Septembre comme les Grecs.

1099. *Romanum*, la troiſième ſemaine après Pâques, 25 Avril, par le Pape Urbain, à la tête de cent cinquante Evêques, du nombre deſquels étoit encore S. Anſelme. Entre autres choſes on y fit 18 Canons, dont les onze premiers ſont mot pour mot tirés de ceux de Plaiſance; enſuite on y prononça excommunication contre tous les laïques qui donneroient les inveſtitures des Egliſes, & contre tous les Eccléſiaſtiques qui les recevroient.

Audomarenſe, de S. Omer, le 14 Juillet, par Manaſſés de Reims & quatre de ſes Suffragans. On y publia cinq articles touchant la Tréve de Dieu, avec ordre de les obſerver ſous peines d'excommunication. XI. SIÈCLE. An de J. C. 1099.

Lambethenſe, de Lambeth en Angleterre, par S. Anſelme. Le Roi Henri I vouloit épouſer Mathilde, fille de Malcolme, Roi d'Ecoſſe; mais on l'en détournoit ſur ce que Mathilde, élevée dès ſon enfance dans un Monaſtère, y avoit été offerte, diſoit-on, à Dieu par ſes parens. Ce fut pour éclaircir ce fait qu'il aſſembla le Concile de Lambeth. Mathilde y ayant comparu, proteſta & s'offrit de prouver par témoins qu'elle n'avoit jamais été engagée dans la vie religieuſe, ni par ſon choix, ni par le vœu de ſes parens. La Princeſſe gagna ſa cauſe & devint femme de Henri. 1100.

Valentinum, de Valence en Dauphiné, le 30 Septembre. Norgaud, Evêque d'Autun, accuſé de ſimonie, y fut déclaré ſuſpens de toute fonction épiſcopale & ſacerdotale; mais Hugues de Flavigni, accuſé du même crime, fut renvoyé abſous dans ſon Abbaye. 1100.

XI. SIÈCLE. An de J. C. 1100.

Melphitanum, de Melphe dans la Pouille, au mois d'Octobre, où le Pape Paſcal II excommunia la Ville de Bénévent pour s'être ſouſtraite, (on ne ſait pour quel ſujet) à l'obéiſſance du Saint-Siège.

Pictavienſe, de Poitiers, le 18 Novembre, par deux Légats aſſiſtés d'un grand nombre d'Evêques & d'Abbés. Norgaud d'Autun y fut dépoſé, & on y fit ſeize Canons. On y excommunia auſſi de nouveau le Roi Philippe & Bertrade.

1100. *Anſanum*, d'Anſe, ſur la fin de l'année, compoſé de quatre Archevêques, entre leſquels étoit S. Anſelme, & de huit Evêques. Hugues, Archevêque de Lyon, y demanda un ſubſide pour les frais du voyage qu'il devoit faire à Jéruſalem, avec la permiſſion du Pape.

CHRONOLOGIE DES PAPES.

ONZIÈME SIÈCLE.

CXL. JEAN XVII.

JEAN XVII, Romain de naiſſance, appellé Siccon avant ſon élection, fut ordonné Pape l'an 1003 & mourut le 7 Décembre de la même année, n'ayant tenu le Saint-Siège que cinq mois & vingt-cinq jours.

CXLI. JEAN XVIII.

Jean XVIII, Romain comme ſon prédéceſſeur, Cardinal du titre de ſaint Pierre, nommé Phaſian avant ſon pontificat, fut ordonné Pape le 26 Décembre 1003. Il abdiqua la Papauté en 1009 pour ſe retirer à l'Abbaye de S. Paul de Rome, où il embraſſa la vie monaſtique.

CXLII. SERGIUS IV.

Sergius IV, Evêque d'Albane, fut

élu Pape entre le 17 Juin & le 24 Août de l'an 1009. Il tint le Saint-Siège environ trois ans, étant mort dans le mois de Juillet ou d'Août 1012.

XI. SIÈCLE.

CXLIII. BENOÎT VIII.

Benoît VIII, nommé auparavant Théophilite, fils de Grégoire, Comte de Tuſculum, fut transféré du Siège de Porto à celui de Rome l'an 1012. Il mourut vers la fin de Juillet de l'an 1024, après un pontificat de douze ans & quelques jours.

CXLIV. JEAN XIX.

Jean XIX, appellé Romain avant ſon exaltation, Conſul, Duc & Sénateur de Rome, ſe fit élire à force d'argent pour ſuccéder à Benoît VIII, ſon frère. On place ſon élection au mois d'Août 1024. Quelques-uns la reculent juſqu'en Avril & même en Juin de l'année ſuivante. Il mourut l'an 1033 vers la fin de Mai. Son pontificat dura environ neuf ans.

CXLV. BENOIT IX.

Benoît IX, nommé précédemment

Théophilacte, fils d'Albéric, Comte de Tuſculum, neveu de Benoît VIII & de Jean XIX, parvint à la Papauté l'an 1033. Sa vie ſcandaleuſe le fit chaſſer de Rome l'an 1044. On mit à ſa place Jean, Evêque de Sabine, ſous le nom de Sylveſtre III, qui ne tint le Saint-Siège qu'environ trois mois, après leſquels Benoît y remonta par le ſecours de ſa famille. Se voyant mépriſé du Clergé & du peuple à cauſe de ſes déſordres, il céda le pontificat, moyennant une ſomme d'argent à l'Archiprêtre Jean Gratien. L'an 1047 Benoît remonta ſur le Siège de Rome pour la troiſième fois. Il y renonça de nouveau pour faire pénitence.

CXLVI. GRÉGOIRE VI.

Grégoire VI, qui eſt ce même Jean Gratien dont on vient de parler, ſe mit en poſſeſſion du Saint-Siège après le traité ſimoniaque que Benoît IX avoit conclu avec lui; il fut dépoſé au Concile de Sutri, vers les Fêtes de Noël de l'an 1046. Ce Pape fut enſuite conduit en Allemagne où il finit ſes jours.

XI. SIÈCLE.

CXLVII. CLÉMENT II.

Clément II, appellé auparavant Suidger, Saxon de naiſſance, Evêque de Bamberg, fut élu d'un commun conſentement pour remplir le Saint-Siège & introniſé le jour de Noël 1046. Il mourut le 9 Octobre de l'année ſuivante, n'ayant tenu le Saint-Siège que neuf mois & demi.

CXLVIII. DAMASE II.

Damaſe II, appellé auparavant Poppon, Evêque de Brixen, choiſi par l'Empereur, pour ſuccéder à Clément II, fut reçu à Rome avec honneur, mais il ne tint le Saint-Siège que vingt-trois jours, & mourut à Paleſtrine le 8 Août 1048.

CXLIX. S. LÉON IX.

Léon IX, appellé auparavant Brunon, étoit Evêque de Toul depuis vingt-deux ans lorſqu'il fut élu Pape ſur la fin de l'an 1048. Ce Pape avoit un grand zèle pour l'honneur de l'Egliſe & la réforme des abus. Il tint pluſieurs Conciles en Italie, en Allemagne & en France où il fit trois voyages pendant ſon ponti-

ficat. Il mourut ſaintement l'an 1054 le 19 Avril, jour auquel l'Egliſe honore ſa mémoire. Il avoit tenu le Saint-Siège cinq ans deux mois & quelques jours. XI. SIÈCLE.

CL. VICTOR II.

Victor II, appellé auparavant Gébehard, remplaça Léon IX après une vacance d'un an. Son élection ſe fit au Concile de Mayence tenu au mois de Mars 1055. Il fut introniſé le 13 Avril ſuivant. Il mourut en Toſcane le 18 Juillet 1057, après avoir tenu le Saint-Siège deux ans & trois mois & demi.

CLI. ÉTIENNE IX.

Étienne IX, appellé Frédéric avant ſon exaltation, fils de Gothelon, Duc de baſſe Lorraine, Cardinal du titre de S. Chryſogone, & Abbé du Mont-Caſſin, fut élu Pape d'un commun conſentement le 2 Août 1057 & ſacré le lendemain. Il mourut à Florence en 1058, n'ayant tenu le Saint-Siège que huit mois.

CLII. NICOLAS II.

Nicolas II, dont le nom étoit Gérard, né dans le Royaume de Bourgogne,

XI. SIÈCLE.

Evêque de Florence, fut élu à Sienne dans un Concile le 28 Décembre 1058, & couronné à Rome le 18 Janvier ſuivant. C'eſt le premier Pape dont l'Hiſtoire marque le couronnement. La cérémonie ſe fit en mettant ſur la tête du Pontife une Couronne formée de deux cercles. Nicolas II mourut à Florence au mois de Juillet de l'an 1061, après avoir tenu le Saint-Siège deux ans & près de ſept mois.

CLIII. ALEXANDRE II.

Alexandre II, appellé Anſelme de Badage, Milanois, Evêque de Lucques, fut couronné Pape le 30 Septembre 1061. On lui oppoſa Cadalous, Evêque de Parme, ſous le nom d'Honorius. Cet Antipape fut condamné l'année ſuivante, au Concile d'Osbor, par tous les Evêques d'Allemagne & d'Italie. Alexandre II mourut au mois d'Avril 1073, après avoir tenu le Saint-Siège onze ans & près de ſept mois.

CLIV. GRÉGOIRE VII.

Grégoire VII, ſucceſſeur d'Alexandre II, appellé Hildebrand, avant ſon élection, étoit Archidiacre de l'Egliſe Ro-

maine, lorſqu'il fut choiſi, malgré lui, pour remplir le Saint-Siège le 22 Avril 1073. Il ne voulut pas être ordonné avant d'avoir obtenu le conſentement de l'Empereur Henri IV. On ſait quels furent les vifs & longs démêlés qu'il eut avec ce Prince au ſujet des inveſtitures; démêlés qui causèrent les plus grands troubles dans l'Egliſe & dans l'Etat. Ce Pape mourut le 25 Mai 1085. Il avoit tenu le Saint-Siège douze ans & un mois; il eſt le premier qui ait réſervé le nom de Pape aux Pontifes de Rome, excluſivement à tous les autres Evêques.

CLV. VICTOR III.

Victor III, appellé auparavant Didier, de la maiſon des Ducs de Capoue, Prêtre Cardinal, Abbé du Mont-Caſſin, & l'un des trois que Grégoire VII avoit déſignés comme capables de lui ſuccéder, fut élu après une vacance d'un an le 24 Mai de l'an 1086. Il mourut au mois de Septembre de l'année ſuivante, n'ayant tenu le Saint-Siège que quatre mois & ſept jours.

CLVI. URBAIN II.

Urbain II, appellé Othon ou Oddon

XI. SIÈCLE

avant d'être élu Pape, étoit Evêque d'Oſtie & l'un des trois ſujets déſignés par Grégoire VII. Il fut placé ſur le Saint-Siège le 12 Mars 1088. On ſait que la première Croiſade fut publiée par ce Pape dans un Concile qu'il tint à Clermont l'an 1095. Urbain mourut à Rome en 1099, après un pontificat de onze ans quatre mois & quelques jours.

Nota. Le ſucceſſeur d'Urbain II fut Paſcal II, élu Pape en 1099, & mort au mois de Janvier 1118. Nous commencerons la Chronologie des Papes du douzième ſiècle par l'Article de ce Pontife.

CHRONOLOGIE

CHRONOLOGIE DES PATRIARCHES D'ANTIOCHE.

ONZIÈME SIÈCLE.

LXXXIV. JEAN III.

LXXXV. NICOLAS II.

LXXXVI. ÉLIE II.

LXXXVII. THÉODORE III ou GEORGE.

JEAN III, Moine de l'Iſle d'Oxia dans la Propontide, fut donné pour ſucceſſeur au Patriarche Agapius. On ignore l'année de ſa mort.

Nicolas II, dont on ne ſait que le nom, fut le ſucceſſeur de Jean III.

Élie II, auſſi peu connu que Nicolas, monta ſur le Siège d'Antioche après lui.

Théodore ou George devint le ſucceſſeur d'Élie. Les Bollandiſtes croyent qu'il mourut en 1051.

XI. SIÈCLE.

LXXXVIII. BASILE II.

Basile II succéda au Patriarche Théodore III, il mourut l'an 1052.

LXXXIX. PIERRE III.

Pierre III, homme docte & éloquent, successeur de Basile, monta sur le Siège d'Antioche vers l'an 1052. L'an 1054, Michel Cérulaire ayant écrit à Pierre pour l'engager dans son schisme, celui-ci dans sa réponse lui témoigna son amour pour la paix, sans néanmoins approuver tous les usages des Latins. L'année de sa mort est incertaine. (*Bolland.*)

XC. THÉODOSE III.

Théodose ou Théodore, fut substitué au Patriarche Pierre. On ignore la durée de son gouvernement.

XCI. ÉMILIEN.

Émilien occupoit le Siège d'Antioche sous l'Empire de Michel Parapinace. Les Bollandistes mettent sa mort vers la fin de 1089.

XCII. NICÉPHORE LE MAURE.

Nicéphore le Maure fut substitué par

l'Empereur Alexis Comnène, au Patriarche Emilien. On n'eſt pas aſſuré du tems de ſa mort. XI. SIÈCLE.

XCIII. JEAN IV.

Jean IV étoit aſſis ſur le Siège d'Antioche, lorſque les Croiſés aſſiégèrent cette Ville, c'eſt-à-dire l'an 1098. Les Grecs, après ſa mort, continuèrent de nommer des Patriarches qui n'en eurent que le titre. Nous nous diſpenſerons d'en donner la ſuite. Les Patriarches Latins d'Antioche ſont les ſeuls qui vont déſormais nous occuper.

Patriarches Latins d'Antioche.

BERNARD,
Premier Patriarche Latin.

Bernard, natif de Valence en Dauphiné, fut transféré vers le mois de Juin 1100, de l'Evêché d'Arshaſium en Syrie, ſur le Siège d'Antioche. Il avoit d'abord été Chapelain de l'Evêque du Puy, Légat du Pape à la Croiſade. Il mourut l'an 1135, dans la trente-ſixième année de ſon Patriarchat.

XI. SIÈCLE.

CHRONOLOGIE DES PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

ONZIÈME SIÈCLE.

LXVIII. GEORGE ou THÉOPHILE, *Melquite.*

GEORGE fut le ſucceſſeur d'Arsène parmi les Melquites, ſuivant les Catalogues envoyés du Kaire au P. le Quien. Ce Savant croit que George eſt le même que Théophile, choiſi l'an 1019, par l'Empereur Baſile, pour arbitre d'un différend qui étoit entre lui & Sergius, Patriarche de Conſtantinople. On ignore le tems de ſa mort.

LXIX. LÉONCE.

LXX. JEAN, *Melquite.*

Léonce eſt marqué à la ſuite du Patriarche Melquite George, dans les Catalogues dont nous avons parlé; & après lui vint Jean qui n'eſt pas mieux connu.

XI. SIÈCLE.

LXXI. SABAS, *Melquite.*

Sabas fut donné pour ſucceſſeur au Patriarche Jean, par les Melquites. C'eſt tout ce qu'on en ſait.

LXXII. THÉODOSE, *Melquite.*

Théodoſe vient après Sabas dans le Catalogue des Patriarches Melquites, qui ſert de guide au P. le Quien. Le nom de ce Prélat eſt tout ce qui reſte de ſa mémoire.

LXXIII. CYRILLE II, *Melquite.*

Cyrille II eſt placé immédiatement après Théodoſe dans le même Catalogue. Il étoit ſavant, & ſur-tout verſé dans la Médecine. Mais on n'a aucun indice pour marquer ni le commencement, ni la fin de ſon Patriarchat.

XI. SIÈCLE.

CHRONOLOGIE DES PATRIARCHES DE JÉRUSALEM.

ONZIÈME SIÈCLE.

LXXXI. THÉOPHILE.

THÉOPHILE succéda immédiatement au Patriarche Jérémie. On ne sait pas exactement la durée de son Patriarchat.

LXXXII. ARSÈNE.

Arsène monta sur le Siège de Jérusalem après Théophile, l'an 1010. Il mourut au plutôt l'an 1023.

LXXXIII. JOURDAIN.

Jourdain, successeur du Patriarche Arsène, n'est connu que par le témoignage de Raoul Glabert, Auteur contemporain. On ne trouve nulle part combien de tems il a siégé.

LXXXIV. NICÉPHORE.

Nicéphore, que quelques-uns mettent

immédiatement après Théophile, ſans parler d'Arsène ni de Jourdain, acheva, ſelon Guillaume de Tyr, l'an 1048, la réconſtruction de la grande Egliſe de Jéruſalem. C'eſt la ſeule époque connue de ſon Patriarchat. Il mourut au plus tard l'an 1059.

LXXXV. SOPHRONE II.

L'an 1059, ſuivant Albéric de Trois-Fontaines, Sophrône II, qu'il fait ſucceſſeur immédiat de Nicéphore, occupoit le Siège de Jéruſalem. L'année de ſa mort eſt incertaine.

LXXXVI. EUTHYMIUS.

Euthymius ſuccéda à Sophrône, ſuivant le même Hiſtorien que nous venons de citer. Il mourut avant l'an 1094.

LXXXVII. SIMÉON II.

Siméon II, qu'Albéric fait ſuccéder immédiatement à Euthymius, étoit aſſis ſur le Siège de Jéruſalem dès l'an 1094. L'an 1098, à la nouvelle de l'arrivée des Croiſés, intimidé par les menaces des Muſulmans, il ſe retira dans l'Iſle de Chypre où il mourut l'an 1099, dans le tems de la priſe de Jéruſalem.

XI. SIÈCLE.

Patriarches Latins de Jéruſalem.

ARNOUL,
Premier Patriarche Latin.

L'an 1099, les Croiſés, après avoir élu Godefroi de Bouillon, Roi de Jéruſalem, pensèrent à faire un Patriarche Latin. L'Evêque de Martorane & ſon parti firent tomber le choix ſur Arnoul de Rohas, Chapelain du Duc de Normandie, qui fut proclamé le jour de S. Pierre-aux-Liens, 1 Août. Le défaut de ſa naiſſance joint à la conduite licencieuſe qu'il avoit tenue pendant le voyage de la Croiſade, aliéna de lui tous les eſprits. On le dépoſa la même année après la Fête de Noël.

II. DAYMBERT.

Daymbert, Evêque de Piſe & Légat du Saint-Siège pour la Croiſade, fut mis ſur le Siège de Jéruſalem après la dépoſition d'Arnoul, par le conſeil d'Arnoul même. Son élection eſt de la fin de l'an 1099. Il ſe retira l'an 1103 auprès de Boémond, Prince d'Antioche. Il mourut à Meſſine le 16 Juin de l'an 1107.

CHRONOLOGIE DES PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

ONZIÈME SIÈCLE.

LXXV. EUSTATHE II.

EUSTATHE II, Chef des Prêtres du Palais, fut donné pour ſucceſſeur au Patriarche Sergius en 1019. Il tint le Siège environ cinq ans & demi, & mourut au mois de Décembre de l'an 1025.

LXXVI. ALEXIS.

Alexis, Supérieur du Monaſtère de Stude, ſuccéda à Euſtathe l'an 1025. Il mourut l'an 1043.

LXXVII. MICHEL I, *dit* CÉRULAIRE.

Michel, ſurnommé Cérulaire, fut

placé sur le Siège de Constantinople en 1043. L'an 1053, il se déclara contre l'Eglise Romaine, par une Lettre écrite en son nom & au nom de Léon, Archevêque d'Acride en Bulgarie. L'an 1054, ayant été excommunié par trois Légats de Léon IX, pour avoir persisté obstinément dans son erreur, il usa de représailles, & entraîna dans son parti le Clergé & le peuple. Telle est l'origine du schisme déplorable qui sépare encore de nos jours l'Eglise Grecque de l'Eglise Latine. L'an 1059, l'Empereur Isaac Comnène le relègue dans l'Isle de Proconèse. On ignore l'année de sa mort.

XI. SIÈCLE.

LXXVIII. CONSTANTIN III, *surnommé* LICHUDES.

Constantin III, surnommé Lichudes, fut élu dans le mois de Juillet 1059, pour succéder au Patriarche Michel. C'étoit un homme savant & très-versé dans les affaires. Il mourut sur la fin de l'an 1063, après avoir tenu le Siège quatre ans & demi.

LXXIX. JEAN VIII, *ſurnommé* XIPHILIN.

Jean VIII, ſurnommé Xiphilin, homme ſage, ſavant & exercé dans la vie monaſtique, fut élu, malgré lui, vers le 2 Janvier 1064, pour remplir le Siège de Conſtantinople. Il l'occupa onze ans & ſept mois, & mourut le 2 Août 1075.

LXXX. COSME I.

Coſme I, Moine de Jéruſalem, ſuccéda au Patriarche Xiphilin l'an 1075. Il abdiqua l'an 1081 & retourna dans ſa ſolitude.

LXXXI. EUSTRATE, *dit* GARIDAS.

Euſtrate, ſurnommé Garidas, fut placé ſur le Siège de Conſtantinople l'an 1081. Il fut chaſſé par l'Empereur Alexis Comnène, pour raiſon d'incapacité, vers le milieu de l'an 1084.

LXXXII. NICOLAS III, *dit* LE GRAMMAIRIEN.

Nicolas III, ſurnommé le Grammai-

rien, fut ſubſtitué vers le mois d'Août
XI. 1084, au Patriarche Euſtrate. Il mourut
SIÈCLE. l'an 1111.

Fin du quatrième Volume.

Nazionale V. E. III
NAPOLI

rien, fut ſubſtitué vers le mois d'Août

TABLE

DES ARTICLES

Contenus dans ce quatrième Volume.

DIXIÉME SIÉCLE.

ART. I. *Tableau de l'Empire Grec au dixième siècle*, 1
ART. II. *Etat de l'Empire des Califes & de la Religion Muſulmane*, 18
ART. III. *Tbleau politique de l'Occident*, 31
ART. IV. *Etat de l'eſprit humain par rapport aux Sciences, aux Lettres & aux Arts*, 57
ART. V. *Etat du Chriſtianiſme dans toutes les Contrées du Monde au dixième ſiècle*, 73
ART. VI. *Etat de l'Egliſe de Rome & caractères de ſes Pontifes pendant le dixième ſiècle*, 110
ART. VII. *Perſonnages illuſtres par leur ſainteté*, 136
ART. VIII. *Ecrivains eccléſiaſtiques aux Xe. ſiècle*, 160
ART. IX. *Mœurs générales. Uſages. Diſcipline*, 182
Chronologie des Conciles, 204
——— des Papes, 220
——— des Patriarches d'Antioche, 237

——— des Patriarches d'Alexandrie, 229
——— des Patriarches de Jéruſalem, 231
——— des Patriarches de Conſtantinople, 235
Synchroniſme des Souverains, 238

ONZIÉME SIÉCLE.

ART. I. *État de l'Empire Grec. Suite & caractère de ſes Princes*, 239
ART. II. *Etat de la Religion & de l'Empire des Muſulmans en Orient*, 266
ART. III. *Etat politique de l'Occident*, 280
ART. IV. *Etat des Sciences & des Lettres en Orient & en Occident, pendant le onzième ſiècle*, 314
ART. V. *Etat du Chriſtianiſme dans les diverſes contrées du Monde, pendant le onzième ſiècle*, 336
ART. VI. *Conſidérations ſur l'Egliſe de Rome, & ſur le caractère de quelques-uns de ſes Pontifes, pendant le onzième ſiècle*, 354
ART. VII. *Schiſme de Michel Cérulaire*, 379
ART. VIII. *Première Croiſade.* 393
ART. IX. *Héréſie de Bérenger. Son origine, ſes progrès, ſa condamnation & ſa fin. Réflexions ſur cet Héréſiarque & ſur les effets de ſa doctrine*, 416
ART. X. *Perſonnages illuſtres par leur ſainteté*, 437
ART. XI. *Ecrivains Eccléſiaſtiques*, 459
ART. XII. *Mœurs générales. Uſages. Diſcipline*, 487

DES ARTICLES. 591
Chronologie des Conciles, 513
——— des Papes, 569
——— des Patriarches d'Antioche, 577
——— des Patriarches d'Alexandrie, 580
——— des Patriarches de Jéruſalem, 582
——— des Patriarches de Conſtantinople, 585
Synchroniſme des Souverains, 588

Fin de la Table.

627384
584